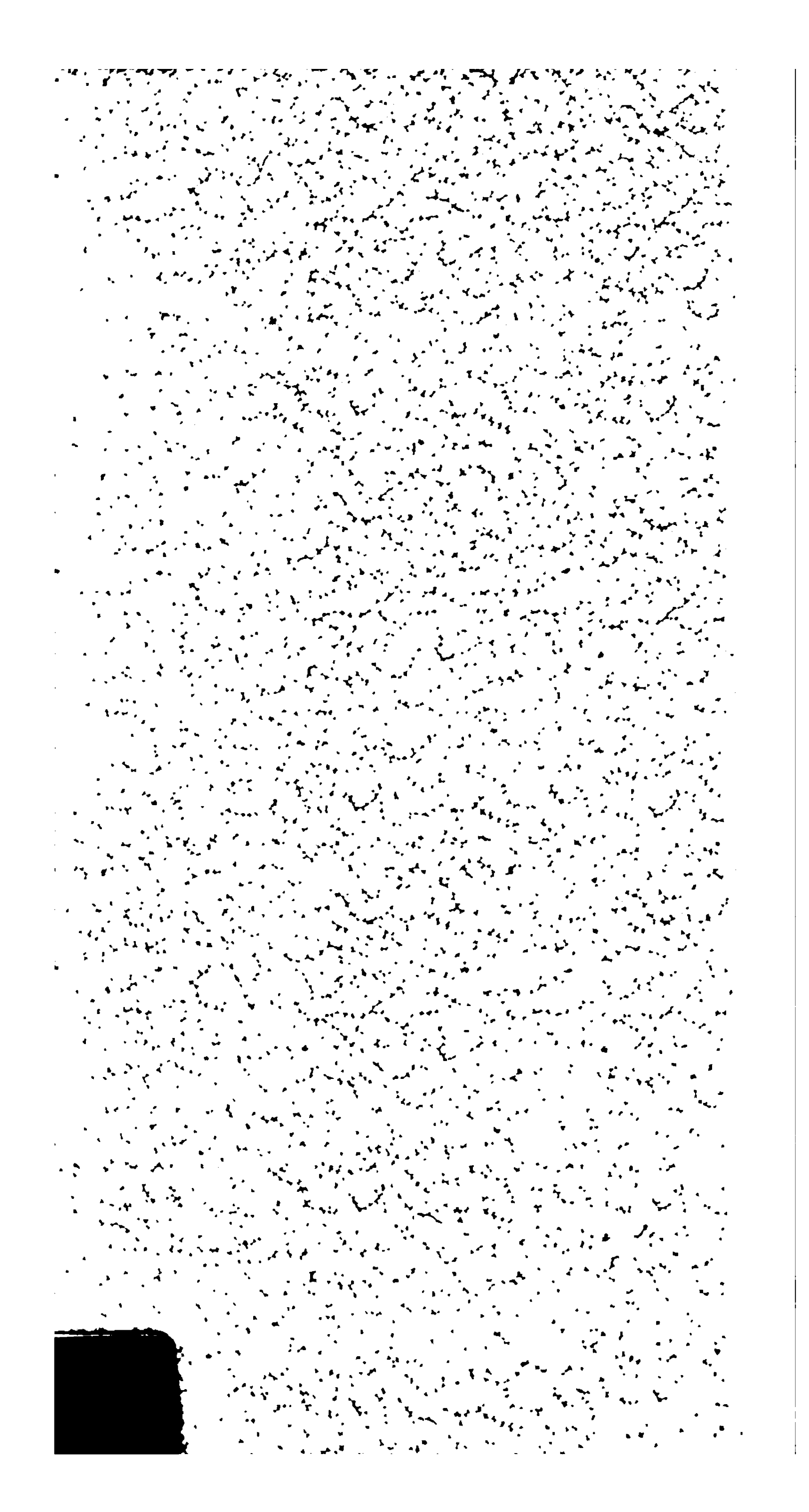
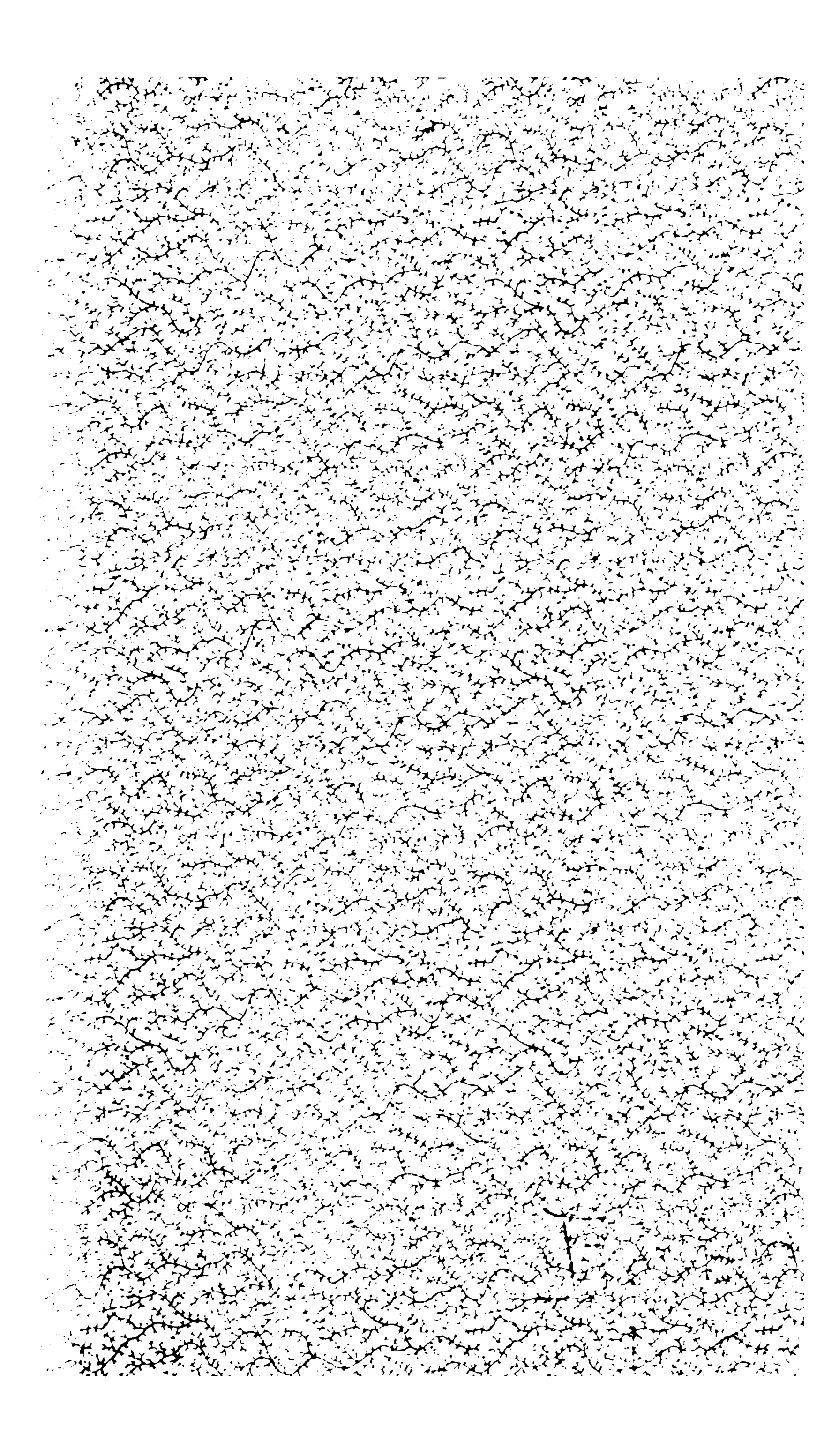
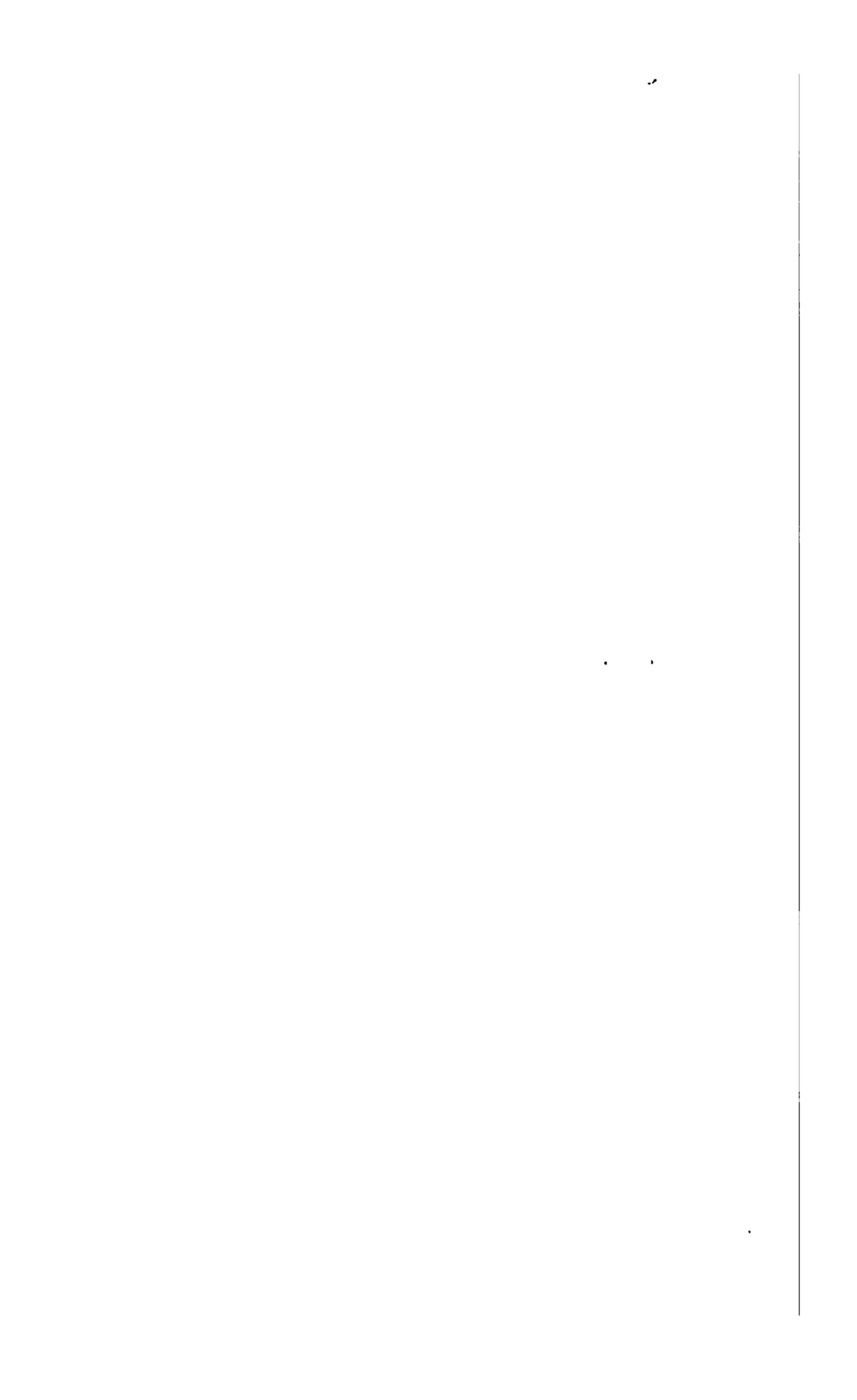






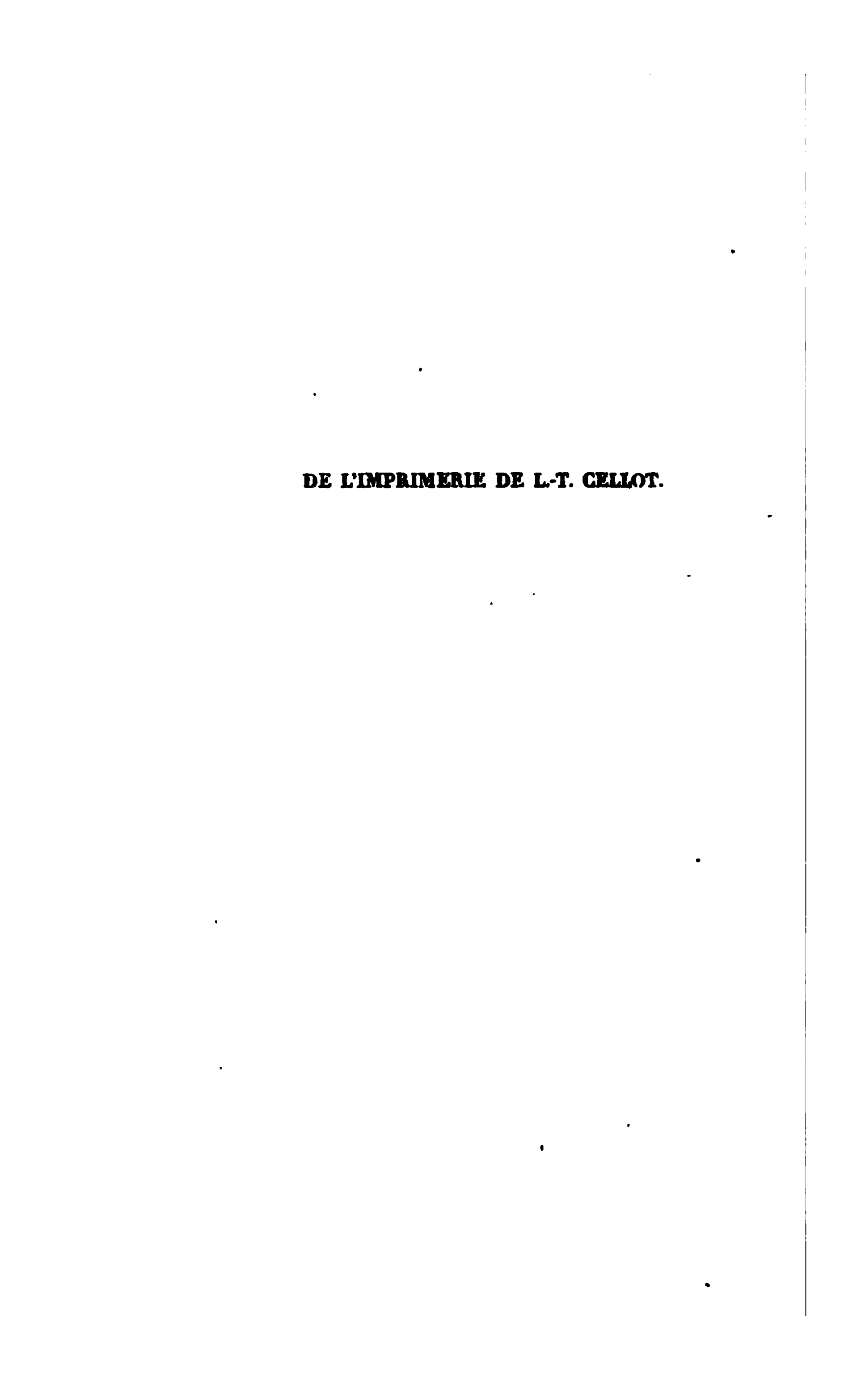


ŒUVRES

COMPLÈTES

DE L'ABBÉ PROYART.

TOME XII.



DE L'IMPRIMERIE DE L.-T. CELLOT.


MARIE LECKZINSKA
Reine de France

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE L'ABBÉ PROYART,

ANCIEN PRINCIPAL DU COLLÉGE DU PUY,
ET CHANOINE D'ARRAS.

VIE DE MARIE LECKZINSKA,

PRINCESSE DE POLOGNE,

REINE DE FRANCE.

Tu honorificentia populi nostri.
JUDITH, XV, 10.



A PARIS,
A LA LIBRAIRIE DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE,
CHEZ MÉQUIGNON FILS AÎNÉ, ÉDITEUR,
rue Saint-Severin, n° 11.
M. DCCC XIX.

A

MESDAMES DE FRANCE,

FILLES DE LA REINE.

MESDAMES,

C'EST à double titre que l'ouvrage que j'ai l'honneur de vous présenter doit paroître sous vos auspices. Il ne vous offrira pas seulement les actions d'une grande Princesse, l'ornement du trône et le modèle de son sexe ; vous y reconnoîtrez aussi le cœur et tous les sentimens d'une mère qui vous aimoit avec tendresse, et que vous chérissiez également. Oui, MESDAMES, vous la reverrez de nouveau ; et c'est avec le cortége respectable de ses vertus qu'elle vient s'offrir à vous, cette mère incomparable dont vous

pleurez encore l'absence. Vous la verrez agir, vous l'entendrez parler. Et j'ose espérer, Mesdames, que le portrait que vos bontés m'ont mis à portée de tracer de ses rares qualités, approchera un peu de celui que la piété filiale a gravé dans vos cœurs, et la reconnoissance dans celui de tous les Français *.

Je suis, avec le plus profond respect,

De Mesdames,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

L'Abbé PROYART.

* Apostille écrite de la main de madame Louise au bas de cette épître dédicatoire.

« Je suis très-contente de cette lettre, et prie M. l'abbé
» Proyart de tâcher que son Histoire soit imprimée dans le cou-
» rant de cette année 1786. »

Sœur Thérèse de Saint-Augustin,
R. Carmelite.

VIE

DE

MARIE LECKZINSKA,

REINE DE FRANCE.

L'on ne prononça jamais le nom de la reine, dont nous publions la vie, sans se rappeler l'idée de la vertu*. Et dans le temps même qu'une secte audacieuse, conjurée contre l'autorité, mettoit tout en œuvre pour l'avilir aux yeux des peuples, la re-

* A jamais aussi, le nom d'une autre reine, dont le sang vient d'être versé sur le sang encore fumant de son vertueux époux, rappellera le souvenir de l'innocence, victime de la plus monstrueuse scélératesse. Connue par la douceur de son caractère, par la bonté de son cœur et sa constance religieuse dans le malheur, Marie-Antoinette d'Autriche fut l'idole du peuple parisien, avant que le philosophisme n'eût inoculé à ce peuple sa rage contre les rois. Depuis cette époque, la fille de Marie-Thérèse, l'épouse de Louis XVI, la mère de Louis XVII devint, à ces seuls titres, plus coupable qu'il ne falloit, sans

nommée n'en publioit pas avec moins de confiance, que la première femme du royaume en étoit aussi la plus vertueuse; et son jugement n'étoit pas contredit. Aussi verrons-nous, par les détails de la vie de cette princesse, que, quelle qu'ait été sa réputation, elle fut encore au-dessous de son mérite.

Pour écrire cet ouvrage, avec la fidélité qui seule a droit d'intéresser, j'avois besoin de mémoires sûrs et circonstanciés; et il me fut aisé de m'en procurer, autorisé comme je l'étois à m'appuyer de noms augustes et chéris, auprès des personnes qui avoient eu les relations les plus immédiates avec la reine. Outre les notions que j'avois déjà puisées dans les manuscrits de M. l'abbé *Soldini*, relatifs au Dauphin, fils de cette princesse, et dans ceux de M. *Alliot*, concernant spécialement le roi Stanislas son père, j'ai trouvé tous les secours que je pouvois souhaiter auprès de M. le cardinal *de Luynes;* de madame la maréchale *de Mouchy*, dame d'honneur de la reine; de madame *de Rupelmonde*,

doute, dans les principes de ses assassins, pour mériter de périr du dernier supplice. Mais, emportés dans leur férocité jusqu'au terme extrême de la démence, c'est à la face de l'univers que ces forcenés osènt imputer à l'infortunée princesse, ou des crimes qui sont évidemment leurs propres crimes, ou des crimes dont les plus ardens persécuteurs l'avoient depuis longtemps déclarée innocente; des crimes encore qui avoient été d'horribles attentats contre elle-même; des crimes enfin dont le seul énoncé fait la réfutation, et dont la possibilité même ne peut être supposée que par des âmes absurdement atroces.

l'une de ses dames du palais, avant sa retraite de la cour; de mademoiselle *Perrin*, sa première femme de chambre; d'une dame, aujourd'hui religieuse, autrefois attachée à son service; des carmélites du couvent de Compiègne, maison où la princesse étoit dans l'usage de faire des retraites pendant les voyages de la cour.

Mais de tous les mémoires qui m'ont été communiqués, les plus étendus sont ceux que m'a remis M. l'abbé *Tronchinski*, dont le travail fut concerté avec M. l'abbé *Biéganski*, confesseur de la princesse. Ces deux respectables ecclésiastiques furent les témoins habituels et les ministres les plus ordinaires de ses immenses charités.

Pour classer les faits suivant leur analogie, nous avons divisé l'ouvrage en quatre livres.

Le premier nous montre la princesse dans son éducation.

Le second, sur le trône de France.

Le troisième, dans ses relations et ses occupations domestiques.

Le quatrième, dans l'exercice des devoirs de la piété chrétienne.

Et, sous ces différens rapports, les vertus de la reine n'intéresseront pas seulement les personnes d'un rang éminent : aujourd'hui, comme il y a trente ans, elles parleront un langage touchant au cœur de tous les vrais Français; et, pendant des siècles, elles pourront servir de modèle aux personnes de

son sexe, jalouses de trouver le bonheur où sont leurs devoirs.

Cet ouvrage étoit composé, et il auroit dû paroître il y a huit ans. La publication en fut proscrite alors par le philosophisme qui caressoit l'autorité, et elle le fut depuis par le philosophisme qui égorgeoit l'autorité.

LIVRE PREMIER.

Marie-Charlotte-Sophie-Félicité Leckzinska, fille du roi de Pologne Stanislas Ier, naquit à Posen, capitale du palatinat de Posnanie, le 23 juin 1703, au milieu des troubles qui agitoient alors sa patrie; vers le temps de la déposition d'Auguste, et de la première élection de Stanislas. L'histoire nous apprend que ce furent ses aïeuls paternels qui élevèrent les premiers autels au vrai Dieu dans la Pologne, et ses aïeuls maternels qui donnèrent les premiers chefs à cette nation.

La Providence, qui vouloit offrir, dans la personne de cette princesse, un modèle de vertu à la terre, et une mère compatissante à tous les malheureux, la fit naître de parens religieux; voulut qu'elle fît l'apprentissage de la vie à l'école de l'infortune, et la plaça ensuite sur le premier trône du monde. Jusqu'à l'âge de douze ans, elle ne connut que les périls et les alarmes. Les premiers sons qui frappèrent ses oreilles furent ceux des instrumens de guerre, et les premiers objets qui s'offrirent à sa vue, furent des camps et des armées. D'abord proscrite et fugitive dans les états de son père; témoin ensuite des succès périlleux de Charles XII, elle

partagea enfin, avec sa maison, la disgrâce de ce héros.

La princesse n'étoit âgée que d'un an lorsqu'elle courut le plus grand péril. Le roi son père, jugeant que l'armée polonaise, qu'il commandoit lui-même dans Varsovie, n'étoit pas en état de résister aux forces supérieures des Saxons qui s'avançoient à grandes journées, quitta sa capitale pour aller joindre l'armée victorieuse du roi de Suède. Stanislas conduisoit avec lui sa famille. A une demi-journée de Varsovie, dans un endroit où ses troupes faisoient halte, il apprend que l'armée saxonne n'est plus qu'à quelques lieues de distance. Sur-le-champ il fait sonner la marche : il ordonne et presse lui-même le départ. On lui obéit avec tant de précipitation, que les officiers de sa maison oublient de remettre la princesse Marie dans sa voiture. La gouvernante croit qu'elle est auprès de sa nourrice, et celle-ci compte sur la gouvernante : l'armée s'avance. Déjà l'on avoit fait une lieue lorsqu'on reconnut que la princesse manquoit. Un détachement de cavalerie se reporte sur les lieux. On demande à un aubergiste qui a reçu le roi, ce qu'est devenue la princesse sa fille? celui-ci l'ignore, et répond qu'on ne la lui a pas donnée en garde. En vain lui fait-on les menaces les plus capables de l'effrayer; il se récrie qu'on cherche à le perdre; il persiste à protester de son innocence. Après d'inutiles recherches dans la maison, on parloit d'y mettre le

feu, lorsque quelques soldats, visitant les bâtimens de la basse-cour, trouvent la petite Marie dans son berceau, tranquille au milieu des alarmes qui l'environnent, et souriant à ceux qui la cherchent. Étrange vicissitude des événemens humains! Celle à laquelle étoit réservé le trône de France, se trouvoit alors délaissée dans une auge d'écurie, exposée au double péril de tomber au pouvoir de l'ennemi, et de périr dans les flammes, victime du zèle qui vouloit la sauver.

Trois ans après cette aventure, ce précieux enfant courut un autre danger à peu près de même genre. Tandis que le roi son père étoit auprès de Charles XII, qui faisoit la loi en Saxe, le czar de Russie, entré en Pologne à la tête de soixante mille hommes, envoya un détachement de troupes légères pour tenter l'enlèvement de la famille de Stanislas, qui habitoit alors le château de Posen, hors d'état de défense et fort mal gardé. A l'arrivée inattendue de l'ennemi, le trouble s'empare de tous les esprits; chacun cherche son salut dans la fuite. Déjà le château est investi, et la fille du roi s'y trouve enfermée avec quelques domestiques. Pendant que les Russes en abattent les portes, on descend la princesse dans des jardins; on la conduit, par des issues dérobées, jusqu'à un hameau du voisinage, où elle est confiée aux soins d'une paysanne qui, jusqu'à ce que l'ennemi se soit retiré, tient son précieux dépôt caché dans un pétrin. La reine se

rappela toute sa vie cette alerte et ses circonstances : la peur qu'elle avoit de tomber au pouvoir de ceux qui la cherchoient, et l'extrême attention avec laquelle elle étouffoit jusqu'aux moindres mouvemens naturels qui auroient pu déceler sa présence.

Après la défaite mémorable de Charles XII à Pultawa, en 1709, la princesse fut conduite, du palatinat de Posnanie, sur les confins de la Pologne, vers la mer Baltique, et ensuite à Stettin, capitale de la Poméranie citérieure, où le roi son père s'étoit établi depuis le séjour du roi de Suède à Bender. De la Poméranie, le vent de l'adversité la poussa successivement en Suède, de Suède à Deux-Ponts, et de Deux-Ponts en France, où elle entra en 1720.

On auroit lieu de craindre, ce semble, que l'éducation de la princesse n'eût été négligée dans des circonstances si orageuses. Mais ces circonstances même n'en disposoient que mieux son cœur aux leçons de la vertu ; et le roi de Pologne, assiégé de mille soins inquiétans, parmi les combats et le tumulte des armes, n'oublia jamais un instant qu'il étoit père. Ce prince faisoit de l'instruction de ses enfans* le délassement le plus doux de ses travaux ; et ses disgrâces, comme il le disoit lui-même, lui faisoient mieux sentir l'importance de se préparer une ressource dans des enfans qui pussent un jour lui en adoucir la rigueur. Il donna d'abord pour gouvernante à sa fille une dame d'un vrai mérite, et

* Une princesse, aînée de la reine, mourut à Deux-Ponts.

surtout d'une éminente piété : elle s'appeloit *Mockzinska*. Il lui traça le plan qu'elle devoit suivre ; il en fixa les moindres détails, et il le rédigea de sa main. Cette pièce, composée d'abord en polonais, fut depuis, à la prière du Dauphin, père de Louis XVI, traduite en français par son auguste auteur, qui n'y fit que quelques légers changemens, analogues aux vues de son petit-fils. C'est, à notre avis, un chef-d'œuvre de sagesse, qui mérite par lui-même la plus grande publicité, et dont nous ne pouvons nous dispenser d'offrir un précis au lecteur, pour le mettre à portée de comparer le genre d'éducation que reçut la princesse de Pologne avec le fruit qu'elle en tira.

Le roi Stanislas craint, dans ceux qui dirigent la jeunesse, le bel esprit qui ne tend, dit-il, qu'à faire des sots, et l'esprit systématique qui n'inspire que des préjugés ; le caractère facile et complaisant qui se laisse subjuguer par son élève, et le caractère sombre et austère qui repousse la confiance du jeune âge, ami de la gaieté. Il demande, pour cet emploi, une personne instruite, un bon esprit, un cœur vertueux, un caractère plein d'une noble aménité ; et, quelque rares que soient les sujets de ce mérite, il ne doute pas qu'il n'en existe encore, au moins pour former les enfans des rois.

« Je voudrois bien, dit ce prince, qu'on ne se pressât pas trop de donner de l'esprit aux enfans, et de leur meubler la tête de belles connoissances.

Qu'on laisse au tempérament le temps de se développer et de se fortifier. Que l'on corrige, que l'on dompte même les inclinations vicieuses, plus physiques encore que morales, qui se manifestent dès le berceau; mais contentons-nous de la négation du mal moral dans un enfant de six ans. Ne demandons de lui ni saillies d'esprit, ni vertus proprement dites. Laissons au temps le soin de faire éclore la raison; et qu'une main indiscrète ne casse point l'œuf sous la poule qui le couve. Aujourd'hui, nous aimons les fruits précoces, nous voulons absolument en avoir, et, en forçant la nature, nous en avons. Mais, que deviennent les arbres sur lesquels nous les avons cueillis? Petits docteurs à sept ans, grands sots à dix-huit. Pour s'être trop empressé d'en faire des hommes, on les a condamnés à rester des enfans toute la vie. Ceux qui semblent toujours craindre que leurs enfans n'aient point assez d'esprit, annoncent bien qu'ils ignorent que c'est par le cœur qu'on est homme....

» Il faut que des enfans prennent leurs ébats; c'est l'ordre de la nature : le sang bouillonne dans leurs veines. Qu'on se garde bien de leur interdire l'usage de leurs jambes : qu'ils sachent marcher, sauter et même courir. Qu'ils se promènent l'été, qu'ils se promènent l'hiver; qu'ils s'accoutument à braver l'intempérie des saisons... Que leurs lits ne soient point trop mollets. Qu'ils sachent au

moins dormir par tout pays, et qu'ils ne soient pas obligés, comme certaines gens que j'ai vus, de calculer la distance de leur lit au terme d'un voyage qu'ils se proposeroient.

»Qu'on les accoutume à une vie sobre et frugale : qu'ils ne mangent que des viandes communes, apprêtées simplement, c'est-à-dire bouillies ou rôties; et qu'ils n'en mangent pas en grande quantité. Les légumes leur vaudront mieux que les viandes. Les fruits bien mûrs, dont ils font leurs délices, ne les incommoderoient que par la quantité. Mais, tous ces ragoûts épicés, ces jus, ces coulis, ces essences, qui ne sont que des poisons lents pour nous, agiroient bien plus cruellement sur des tempéramens encore foibles. Les confitures, les pâtes, les dragées, et toutes ces sucreries, que l'art des confiseurs prépare à nos estomacs blasés, leur seroient également nuisibles; et il n'y a qu'une ignorance meurtrière qui fasse de ces friandises, connues des enfans sous le nom de bonbons, la récompense de leur sagesse.

»L'eau est la boisson naturelle de l'homme, et la seule qui convienne aux enfans. S'ils boivent du vin, que ce soit en bien petite quantité et jamais pur. Surtout jamais de liqueurs, ni douces, ni fortes. Leurs estomacs sont des fournaises embrasées; si vous y jetez encore l'huile et le bitume, vous en calcinez les parois. C'est de la pâture qu'il leur faut, et non des digestifs.

» Rarement les enfans surchargeront la capacité de leur estomac, lorsqu'ils n'auront à lui donner que des alimens communs. Leur survient-il une indigestion ? un jour de diète rigoureuse sera tout à la fois le remède et la punition de leur gourmandise. Gardez-vous bien surtout qu'on les drogue pour leurs indispositions accidentelles ou même habituelles. Laissez faire la nature : elle est chez eux dans toute sa force. Voyez les enfans des pauvres : ils sont sujets, comme les nôtres, à toutes les infirmités de leur âge ; et ils en guérissent fort bien, sans y être autorisés par ordonnance de la faculté.

» On ne sauroit étudier trop tôt les goûts naissans des enfans, afin de s'appliquer à les fortifier ou à les combattre, selon qu'ils s'annoncent louables ou vicieux. Mais prenez garde qu'on ne détruise jamais par les faits ce qu'on s'efforceroit d'établir par les paroles. Nous établissons de bons principes ; si nous en tirons des conséquences vicieuses, c'est à ces conséquences que s'arrêteront les enfans. Faudroit-il donc qu'ils raisonnassent mieux que nous ?

» L'indocilité n'est pas un vice particulier aux enfans ; il est inhérent à notre nature : c'est l'orgueil, auquel nous donnons différentes dénominations, selon qu'il se modifie, à raison de l'âge et des circonstances. L'orgueil se manifesteroit moins dans l'âge mûr s'il eût été mieux contenu

dans l'enfance. C'est une de ces passions que l'on ne peut bien maîtriser que par la raison et la religion.....

» Je suis bien éloigné d'adopter le ridicule système de ces modernes instituteurs, qui, sous prétexte qu'il faut parler raison à un être raisonnable, voudroient que l'on traitât avec un enfant de six ans comme avec un parfait logicien. Leur erreur est d'assimiler l'aurore de la raison avec son midi. Souvent on parle raison à un enfant de cet âge, en lui parlant comme il seroit déraisonnable de le faire lorsqu'il aura quinze ans. C'est très-bien raisonner avec cet enfant que de lui dire : *Ceci est bien, cela est mal. Faites cela, votre papa le veut ; ceci lui déplaît, ne le faites point.*

» Dès que vous vous apercevrez que les propositions, *je veux, il faut, cela convient*, qui étoient en forme concluante pour la première enfance de vos élèves, pourroient faire naître en eux des doutes ou des préjugés, c'est le moment de leur expliquer pourquoi l'on veut ce que l'on veut. Il ne faudroit pas étouffer l'entendement des enfans sous le poids de l'autorité. On les accoutumeroit, par-là, à regarder comme la meilleure la raison du plus fort......

» Qu'on s'applique soigneusement à former les enfans à la dépendance et à la soumission. Qui a bien su obéir, a de grandes dispositions pour bien commander un jour. Ne souffrez pas qu'on vienne

prendre leurs ordres, ni qu'ils en donnent jamais, pas même aux derniers de leurs valets. Qu'ils sachent demander en priant, bien convaincus qu'ils n'obtiendront rien par l'impératif. Qu'on se moque d'eux, s'il leur arrive de dire : *Je veux ceci, je ne veux pas cela;* et plus encore, s'ils s'avisoient de joindre l'humeur aux menaces. Je ne voudrois pas même qu'on s'empressât toujours de satisfaire ceux de leurs goûts qui n'auroient rien que de raisonnable. Il faut qu'ils apprennent à les modérer, et qu'ils s'accoutument aux privations. On leur prépareroit bien des mécomptes pour le reste de la vie s'ils n'avoient jamais entendu dire, dans l'enfance : *Cela est impossible.*

» Si l'on ne cesse de dire aux enfans qu'ils sont grands, ne se croiront-ils pas dispensés de le devenir? Au lieu de leur faire un mérite de celui de leurs aïeux, qu'on ne leur en fasse qu'un sujet d'émulation......

» Il y a des flatteurs de bonne foi, qui sont moins vicieux que foibles. On leur a passé tous leurs caprices dans leur enfance, ils croient qu'on a tort de les corriger dans les autres. Encore pleins des défauts qu'ils ont contractés à cet âge, et qu'ils ignorent eux-mêmes, *souvenons-nous,* disent-ils, *de ce que nous avons été lorsque nous étions jeunes.* Ils feroient bien mieux de l'oublier. Il n'appartient qu'à celui qui a été bien élevé de se rappeler ce qu'il fut dans son enfance.

» Il faut que les enfans soient formés, tout à la fois, à la générosité et à l'économie. Qu'on ait soin de leur suggérer l'emploi qu'il convient qu'ils fassent de leur petit pécule. Qu'on leur dise souvent qu'il est honteux de thésauriser, plus honteux de faire des dettes; et que le comble du déshonneur est de faire des dettes et de ne les point payer..... Un enfant n'a jamais rien donné, s'il n'a senti la privation de ce qu'il a donné. Qu'on lui apprenne à trouver le dédommagement de cette privation dans la satisfaction d'avoir fait une bonne œuvre qui a été vue de Dieu.

» La religion étant la science qui caractérise le plus essentiellement l'être raisonnable, elle doit, la première, servir d'exercice à sa raison.... Si l'esprit peut parler à mon esprit, nul autre ne peut parler à mon cœur que le Dieu qui l'a formé. Non, le bien que conseille l'homme ne se fera jamais si sûrement que celui que la religion commande. Les motifs humains sont subordonnés à mille circonstances qui enchaînent ou embarrassent leur activité; les motifs surnaturels sont indépendans et immuables comme leur principe. Le cœur mû par la sensibilité soulage un malheureux qui se rencontre sous ses pas, le cœur religieux va le chercher jusque dans la cabane où il souffre. La vanité philosophique ne fait le bien que dans le temps et dans le lieu où elle peut être applaudie; la religion le fait partout où elle peut avoir Dieu pour témoin.. »

En adoptant les principes que lui traçoit le roi de Pologne, pour l'éducation de la princesse sa fille, la sage Mockzinska, n'eut point à sacrifier les siens, et ne fit qu'obéir avec plus de confiance à ses propres lumières et aux sentimens religieux dont elle étoit pénétrée. Elle reconnut, par l'expérience, que le langage de la religion, tout sublime qu'il est, peut être mis à la portée de l'âge le plus tendre; et nous pourrions opposer le succès de sa méthode au système d'éducation du précepteur d'Emile, si ce système impie n'étoit suffisamment réfuté, aux yeux de tous les parens religieux, par la conduite même du souverain instituteur du genre humain, qui, lorsqu'il annonçoit au monde les grandes vérités du salut, ne vouloit point qu'on écartât les petits enfans, les faisoit au contraire approcher de lui, les bénissoit et les jugeoit capables d'écouter avec fruit ses divines instructions.

Ainsi, la jeune princesse avoit à peine ouvert les yeux au spectacle de la nature, que sa gouvernante l'invitoit à en bénir l'auteur. Le premier usage qu'elle lui apprit à faire de sa raison, fut d'en offrir l'hommage à l'Être suprême de qui elle la tenoit; et, à mesure qu'elle développoit à son esprit les magnifiques images de la grandeur de Dieu et de ses divins attributs, elle appeloit son cœur à la reconnoissance, et lui en suggéroit les actes.

Une âme encore tendre, et préparée par l'inno-

cence, reçoit avec avidité toutes les impressions de la vertu. Dans l'âge le plus avancé, la reine de France se rappeloit encore avec attendrissement les obligations qu'elle avoit à sa pieuse institutrice. Elle se plaisoit à raconter comment elle instruisoit son enfance, en lui parlant des promesses de la religion et de ses récompenses; comment elle l'intéressoit en lui peignant les charmes de la vertu et la joie de la bonne conscience; comment elle lui inspiroit l'horreur du vice, en lui montrant le danger des plaisirs qui égarent le jeune âge, la brièveté du temps qui tient à l'éternité, les remords qui suivent le péché et les châtimens qui l'attendent; comment surtout elle pénétroit son cœur, en l'entretenant des prodiges de l'amour de Dieu et du bonheur d'être à lui.

Dès que Mockzinska eut ainsi captivé son élève, en lui faisant goûter la vertu, elle la conduisit sans peine où elle voulut. « Madame, lui disoit-elle, » ayez compassion des misérables, Dieu vous bénira; » appliquez-vous au travail, il vous en fait un pré- » cepte; fuyez la vanité, elle lui déplaît souverai- » nement; ayez horreur du mensonge, c'est un » vice qu'il déteste. » Elle lui parloit ainsi de tous ses devoirs, et ne lui parloit jamais en vain au nom du Dieu qu'elle lui avoit appris à aimer.

La jeune élève avoit si bien profité des leçons de sa vertueuse institutrice, qu'à l'âge de huit ans elle faisoit les délices de sa famille, et jouissoit,

dans la Poméranie, de la réputation d'un enfant de la plus haute espérance. La nature, il faut en convenir, n'opposa en aucun temps, aucun obstacle à la culture qu'on lui donnoit. Dès cette époque de la première enfance, où c'est être vertueux que d'avoir peu de défauts, la princesse excitoit l'intérêt de toutes les personnes qui l'approchoient, par la candeur et l'ingénuité propre à son âge, par la douceur et l'aménité de son caractère, par un extérieur ouvert et des manières caressantes, par toutes les grâces naïves et les inclinations vertueuses qui rendent l'enfance aimable.

Lui proposer le bien, c'étoit le lui prescrire; et dès qu'elle connoissoit un devoir, elle ne l'oublioit plus. Il ne fut jamais nécessaire, surtout, d'insister auprès d'elle sur la manière religieuse dont elle devoit s'acquitter de ses exercices de piété. Dans l'âge de la légèreté, on la voyoit entrer avec respect dans le lieu saint, et s'y tenir dans le recueillement, prier avec ferveur, écouter attentivement la parole de Dieu; en un mot, traiter saintement toutes les choses saintes.

C'étoit aussi comme naturellement, et sans qu'il lui en coûtât, qu'elle se plioit aux règles de bienséance convenables à son âge. Rien n'étoit gêné dans son maintien; tout étoit sage dans ses propos. L'interrogeoit-on? elle répondoit de bonne grâce. Parloit-on en sa présence de choses qu'elle ne comprît pas? elle gardoit le silence, ou elle

proposoit modestement ses doutes. Lorsqu'on disoit du bien de quelqu'un qu'elle connoissoit, elle aimoit à y applaudir; si on en disoit quelque mal, elle avoit l'air de ne pas l'entendre, ou elle prenoit sa défense. Dès qu'elle s'apercevoit qu'on vouloit lui cacher un secret, elle ne cherchoit pas à le deviner; le lui confioit-on, elle étoit impénétrable.

Elle annonçoit, dès lors, non pas seulement de l'esprit et de la vivacité, ce qui est assez commun dans les enfans, mais un bon sens exquis et un jugement déjà mûr, ce qu'on trouve rarement chez eux. Elle étonnoit souvent par la solidité de ses réflexions et la justesse de ses raisonnemens. On ne la vit jamais tirer une conséquence vicieuse d'un principe une fois connu; et l'on disoit d'elle, qu'un faux raisonnement la choquoit, comme un faux ton choque un musicien. Ce qui contrarioit le plus ses idées à cet âge, et ce qu'elle ne pouvoit comprendre, c'étoit qu'il y eût des hommes assez dépravés pour ne pas aimer Dieu, et même pour tourner contre lui ses bienfaits. «C'est, sans doute, disoit-»elle un jour, qu'ils ne savent pas tout ce que Dieu »a fait pour eux et ce qu'il peut faire contre eux. »Ils ignorent sûrement qu'il y a un paradis et un »enfer : on devroit bien le leur dire.» Raisonnement admirable dans sa simplicité, et bien naturel pour un cœur en qui les passions n'ont pas obscurci les lumières de la raison. Aussi, ce que pensoit à cet égard la princesse encore enfant, elle le pensa

toute sa vie ; et le délire des méchans révoltés contre Dieu, fut toujours une sorte de mystère inexplicable pour sa belle âme.

Un des plus importans services que Moekzinska pût rendre à son élève, après celui de former son cœur à la vertu, ce fut de lui inspirer de bonne heure l'amour du travail et une véritable horreur pour l'oisiveté. Ses occupations étoient variées, mais continuelles. Sa journée étoit partagée entre les exercices de la piété chrétienne, l'étude des langues et le travail des mains. Pendant ses récréations, elle s'occupoit ordinairement des arts agréables, tels que le dessin, la peinture, la danse et la musique. La piété qui l'animoit se manifestoit jusque dans ses amusemens innocens. Ainsi, pour ses modèles de peinture, donnoit-elle la préférence à des sujets religieux ; ainsi ne chantoit-elle rien avec tant de goût que les grandeurs de Dieu et les plaisirs de la vertu. Elle avoit appris par cœur des cantiques sur tous les mystères de la religion. On lui entendit quelquefois dire, qu'un des scandales dont elle avoit été le plus étonnée en entrant dans le monde, ç'avoit été d'apprendre qu'il y eût des mères assez ennemies de leurs filles pour souffrir, qu'en leur présence même, elles prostituassent leurs voix aux coupables accens des passions.

La jeune princesse, pendant son séjour en Suède, parmi les luthériens, leur offroit dans sa conduite la plus belle apologie de la foi qu'ils ont abandon-

née. En plusieurs occasions, les ministres et les docteurs même de l'hérésie ne purent s'empêcher d'admirer et de louer sa piété. Dans un voyage de dévotion qu'elle faisoit un jour pour visiter les reliques de sainte Brigitte, princesse de Suède, elle pria un évêque luthérien de vouloir bien l'accompagner chez le particulier possesseur des ossemens de la sainte et luthérien lui-même. Arrivée sur les lieux, elle expose au propriétaire le sujet de son voyage. Celui-ci lui ouvre un tiroir où étoient renfermées les reliques qu'elle désiroit de voir, en lui avouant qu'il est surpris qu'elle se soit donné la peine de venir de si loin pour voir une tête de mort. « Hé bien, reprend la princesse, faites-moi donc » le plaisir de me donner cette tête qui vous est inu» tile, ou, si vous aimez mieux, vendez-la moi. » Comme le luthérien se défendoit de lui accorder sa demande, « Engagez donc, monsieur, je vous prie, » dit-elle à l'évêque, de m'accommoder de sa tête » de mort. — Je m'en garderai bien, répond celui-ci; » il ne faut pas que cette tête sorte du royaume. — » Mais c'est la tête d'une catholique. — N'importe; » c'étoit une excellente femme. — Vous avez raison, » monsieur; et tant que la tête de cette excellente » femme restera en Suède, on s'y souviendra que » de son temps ce royaume étoit catholique. » L'évêque frappé de cette réflexion, de la part d'un enfant de onze ans, jugea qu'elle méritoit une récompense; et, détachant lui-même un des ossemens

de la sainte, il en fit présent à la princesse, qui le conserva précieusement toute sa vie.

Cependant la reine de Pologne et la comtesse Leckzinska, mère du roi, ne restoient pas spectatrices oisives des soins que se donnoit Mockzinska pour l'instruction de son élève. C'étoit en partageant sa vigilance qu'elles applaudissoient à ses succès. La princesse étoit habituellement auprès d'elles, et c'étoit sous leurs yeux qu'elle prenoit ses leçons. Appuyant aussi, par de grands exemples, les beaux préceptes de la gouvernante, ces dames respectables associoient la jeune Marie à toutes leurs bonnes œuvres, la rendoient témoin de leur piété sincère, et la formoient surtout à la compassion envers les malheureux et à la charité pour les pauvres.

Le roi de Pologne lui-même, après dix ans de la vie la plus orageuse, respirant enfin dans le palais de Deux-Ponts, nouveau présent de son généreux allié, s'appliqua, de son côté, à perfectionner une éducation si heureusement commencée par ses soins, et qu'il n'avoit jamais perdue de vue. La princesse entroit alors dans sa douzième année, intéressante par toutes les qualités de l'esprit et du cœur qu'un père vertueux peut désirer dans sa fille. Aussi ce prince, vraiment philosophe, oublia-t-il bientôt, auprès de cet enfant chéri, qu'il fût roi malheureux, pour se souvenir qu'il n'étoit pas de père plus heureux que lui. Chaque jour lui fournis-

soit quelque occasion nouvelle d'apprécier, tantôt le bon cœur, tantôt le bon esprit de la princesse. La reine de Pologne marquoit, dans une circonstance, quelque retour de sensibilité sur les malheurs de sa maison, ayant peine à déférer au sentiment du roi son époux, qui soutenoit que la perte d'une couronne ne devoit pas même effleurer son cœur. La jeune Marie fut choisie pour arbitre du différend. L'office de juge, entre un père et une mère, en pareille matière, étoit assez délicat pour un enfant de douze ans. Voici comment elle s'en tira. «Je » pense, dit-elle, que maman a raison pour le motif, » et que vous, papa, vous n'avez pas tort pour le » fond. Maman regrette votre couronne, parce qu'elle » vous aime, et vous, vous ne la regrettez pas, parce » que vous êtes homme. — Et toi, ma petite Marie, » s'écria le roi, en embrassant tendrement sa fille, » tu juges aussi comme un homme. »

Dans de si heureuses dispositions, et avec l'attention chrétienne que la princesse apportoit à tous ses devoirs, il eût été difficile qu'elle offrît jamais matière à de sérieuses réprimandes. Pendant toute son éducation, elle n'en reçut qu'une seule du roi son père, dont voici le sujet. Les conversations de famille rouloient souvent sur les campagnes que le roi de Pologne venoit de faire avec le roi de Suède. Stanislas ne parloit jamais de Charles XII qu'avec des sentimens d'estime mêlés d'admiration. Un jour qu'il racontoit quelques-unes des scènes romanes-

ques que ce prince avoit données à Bender, la jeune Marie ne put s'empêcher de qualifier sa conduite d'extravagante. Le roi l'en reprit vivement, en lui disant qu'un si grand homme mériteroit encore tout son respect, quand elle lui devroit moins de reconnoissance. « Je sais, papa, répondit la princesse, »que nous devons infiniment à la générosité du roi »de Suède; mais, à des traits de cette nature, que »peut-on leur devoir? — L'indulgence, » répliqua Stanislas, qui, au fond, n'approuvoit pas plus que sa fille l'invincible opiniâtreté de son ami, qui, n'ayant avec lui que quelques domestiques, venoit de soutenir un siége en forme, dans une maison, contre une armée turque.

C'étoit peu pour le roi de Pologne, devenu le premier instituteur de sa fille, d'assister souvent aux leçons qu'elle recevoit de ses différens maîtres; tous les jours, à des heures réglées, il lui donnoit lui-même les siennes, en forme de conversation. C'est ainsi qu'il lui avoit appris l'histoire de son siècle, et qu'il lui avoit donné les connoissances les plus particulières sur les intérêts respectifs des nations de l'Europe, comme sur leurs prétentions chimériques, prétextes toujours renaissans de ces guerres d'ambition ou d'inquiétude, qui font acheter aux princes et aux peuples les plus frivoles avantages au prix des plus grands maux.

C'est aussi dans ces précieux entretiens qu'il lui développoit les secrets de la vraie sagesse; qu'il lui

expliquoit la morale qui doit conduire les grands; qu'il lui apprenoit à n'estimer la puissance que pour l'utilité des foibles, et les richesses que pour les besoins de l'indigence. On eût également vu ce prince religieux donner lui-même tous les jours à sa fille les leçons de la piété chrétienne, lui apprendre comment on adore Dieu en esprit et en vérité. On l'eût vu la préparer, par ses soins, au bonheur de recevoir pour la première fois son Dieu; lui faire envisager dans le lointain l'importance et la grandeur de cette action, et l'enflammer par ses discours du désir de la bien faire. On peut dire, en un mot, que Stanislas, pendant ces jours de son loisir, étoit tout à la fois auprès de sa fille, le sage interprète de la raison et le docteur éclairé de la religion.

Plus la princesse avançoit en âge, plus son père veilloit à ce que tout, au dehors comme dans le domestique, lui parlât le langage de la vertu. Il avoit borné sa société à un très-petit nombre de personnes, dont la discrétion égaloit la piété : s'assurant ainsi qu'elle n'entendroit que des discours sages, et n'auroit sous les yeux que des actions vertueuses. Doublement étrangère dans la ville qu'elle habitoit, elle n'y connoissoit que les pauvres, pour lesquels elle travailloit souvent, et auxquels elle aimoit à distribuer de ses mains les aumônes de sa famille, qu'elle grossissoit de tout ce qu'elle pouvoit y ajouter. Habituellement retirée dans l'intérieur

du château, elle y menoit cette vie active et occupée qui sied si bien à son sexe, et dont la naissance ne sauroit dispenser les enfans des grands. Loin des divertissemens profanes et des plaisirs qui alarment l'innocence, les seuls spectacles qu'elle aimât étoient ceux de nos cérémonies religieuses. Elle paroissoit rarement en public, et ne sortoit volontiers qu'avec le roi et la reine. Si elle faisoit quelques petits voyages, ils étoient ordinairement déterminés par des motifs de piété. C'est ainsi qu'elle alloit visiter des communautés religieuses et des maisons de charité; qu'elle fréquentoit les lieux consacrés par la dévotion des fidèles, et qu'on la voyoit dans les églises où se célébroient quelques fêtes particulières. Nous rapporterons, à ce sujet, une anecdote assez remarquable. Elle habitoit encore le duché de Deux-Ponts, lorsqu'un jour elle accompagnoit sa famille dans un de ces voyages religieux, dont le terme étoit une abbaye située en France, et elle y assistoit à l'office du soir. Au moment où, pendant le salut, elle entendit chanter le *Domine salvum fac regem*, elle se sentit tout à coup saisie d'un mouvement qu'elle ne pouvoit définir, et attendrie au point qu'elle fondoit en larmes, et qu'elle ne cessa d'en verser tant qu'elle resta dans l'église. Le roi de France, pour lequel on prioit, n'étoit alors qu'un enfant de neuf à dix ans, et la princesse étoit fort éloignée d'imaginer que la mort de Charles XII dût bientôt la mettre dans le cas de devoir de la

reconnoissance à ce jeune prince, bien moins encore qu'il dût jamais la faire asseoir sur son trône.

Cependant, six ans après, et sur le point de devenir son épouse, elle se rappela ces larmes extraordinaires qu'elle avoit versées à son occasion, la première fois qu'elle avoit mis le pied sur le territoire de la France; et ce souvenir la frappa, comparé à l'événement. Mais, en racontant le fait, elle s'abstenoit de toutes réflexions; et c'étoit dans l'événement, beaucoup plus que dans le pressentiment, qu'elle reconnoissoit le doigt de la Providence.

Il y avoit déjà plusieurs années que la fille de Stanislas remplaçoit abondamment dans le cœur d'un père vertueux tout ce qu'il avoit perdu par le sort des armes; et ce prince sans ambition se seroit estimé le plus heureux des hommes, si l'acharnement de ses ennemis et de nouvelles disgrâces ne fussent venus l'assiéger dans sa retraite. A peine sorti de la Pologne, il avoit pensé perdre la vie à Breslau, sous le rasoir d'un barbier, aposté pour l'égorger*. Au mois d'août de l'année 1716, il courut un autre danger, à peu près du même genre, dont la princesse sa fille fut témoin et qu'elle partagea avec lui**. En 1718, il apprend qu'il a perdu

* Ce malheureux étant arrêté confessa son crime, que Stanislas lui pardonna.

** Un officier saxon se rendit à Deux-Ponts à la tête d'une douzaine d'hommes aussi déterminés que lui, dans le dessein

son trop fidèle allié, et avec lui l'unique moyen qu'il eût alors de subsister. Obligé par-là de quitter la principauté de Deux-Ponts, proscrit dans sa patrie, sans crédit, sans appui étranger, mais fort de sa vertu et de celle de sa fille, ce prince religieux envisagea ces nouveaux contre-temps dans l'ordre de cette Providence suprême et toujours sage, qui dispense à son gré les revers et les succès. Comme il se trouvoit sur les frontières de la France, il supplia Louis XV de vouloir bien accorder un asile dans ses états à un roi malheureux, également poursuivi par l'infortune et par la fureur impla-

d'enlever Stanislas ou de le faire périr. La conspiration fut révélée à ce prince; elle devoit éclater le jour de l'Assomption, sur le chemin de Deux-Ponts à l'abbaye de Graventhal, où l'on savoit que la solennité le conduiroit avec sa famille. Il prit des précautions, et fut heureux de l'avoir fait. Vers les sept heures du matin, les assassins, cachés dans le bois de Graventhal, voyant venir deux carrosses, s'avancent à la rencontre du premier, l'arrêtent, mettent la tête à la portière, et, n'apercevant que des dames, entre lesquelles étoit la fille du roi, ils ordonnent au cocher de continuer sa route, et vont droit au second. Il ne s'y trouvoit que le capitaine des gardes du roi, qu'ils prennent pour le roi lui-même, et sur lequel ils déchargent plusieurs coups de pistolets qui portent à faux. A l'instant, les gardes du roi, qui étoient en embuscade, et le roi lui-même qui suivoit les voitures, accompagné du général Poniatowski et de quelques seigneurs, fondent sur les assassins, dont le chef est arrêté avec deux de ses complices. Stanislas ne se vengea de ces scélérats qu'en leur faisant compter l'argent dont ils avoient besoin pour retourner dans leur pays.

cable de ses ennemis. C'étoit le temps de la régence du duc d'Orléans. Ce prince, qui, à de grands défauts, joignoit un grand fonds d'humanité, répondit au roi Stanislas : « Vos vertus, beaucoup plus » encore que vos malheurs, intéressent le roi mon » neveu en votre faveur; et il me charge de vous faire » savoir que ce n'est point sa protection, mais son » amitié qu'il entend vous accorder. Ainsi, comme » vous vous trouvez dans le voisinage de l'Alsace, » vous êtes le maître de choisir, pour votre rési» dence, telle ville de cette province qui pourra vous » convenir. Sur-le-champ le roi donnera ses ordres » pour que vous y soyez reçu, et je les ferai exécu» ter de manière à vous prouver tout mon empres» sement à vous être de quelque utilité. »

En effet, Stanislas s'étant déterminé à venir habiter la petite ville de Weissembourg, le régent lui tint parole. Il est vrai que, les finances étant alors dans le plus mauvais état en France, les secours pécuniaires qu'il en tiroit étoient bornés. Mais, riche par son économie, ce prince, avec les revenus d'un particulier, savoit représenter en souverain, et offrir encore à sa fille des leçons touchantes de compassion pour les malheureux. Dans cette nouvelle retraite, comme dans celle qu'il venoit de quitter, toujours utilement occupé, il partageoit son loisir entre les lettres et les devoirs d'un bon père de famille. La princesse de Pologne étoit alors dans sa dix-septième année. Objet privilégié de ses

soins, elle y avoit répondu; elle avoit comblé ses espérances. Outre la connoissance parfaite de la religion et celles dont nous avons déjà parlé, elle possédoit encore les divers talens utiles ou agréables qui convenoient à son sexe ou que demandoit sa naissance. Elle savoit six langues, et assez bien pour les parler; le polonais, le français, l'italien, l'allemand, le suédois et le latin; en sorte qu'il eût été difficile de trouver, dans aucune cour de l'Europe, une princesse plus instruite et mieux élevée.

Le roi Stanislas se fût contenté de ce qu'il avoit déjà fait pour l'éducation de sa fille, que nous pourrions encore le proposer comme un modèle à tous les pères de famille. Mais ce sage instituteur jugea qu'il manqueroit quelque chose à son ouvrage, s'il ne songeoit à écarter, jusque dans l'avenir, ce qui pourroit l'altérer ou le détruire. Se représentant sa fille, privée de ses conseils parmi les écueils du grand monde, il crut nécessaire de la prémunir par d'utiles leçons contre le danger des passions, qu'une heureuse habitude de la vertu lui laissoit ignorer, mais dont le germe est dans tous les cœurs, toujours prêt à se développer dans les occasions. C'est ce qui l'engagea à composer lui-même, pour l'instruction de la princesse, plusieurs petits discours de morale, dont le but étoit, en lui montrant partout les avantages et le triomphe de la vertu sur le vice, de lui apprendre encore à connoître le monde et à se connoître elle-même, pour se défier sagement et du

monde et d'elle-même. Ces pièces, comme celles dont nous avons déjà parlé, furent composées en polonais et traduites depuis en français par leur auteur. Nous ne pouvons nous dispenser d'en citer ici quelques fragmens, parce qu'elles font partie vraiment intéressante de cette belle éducation, qui fait elle-même époque dans la vie de notre princesse.

Stanislas offre d'abord à sa fille un tableau fidèle de ces sociétés du grand monde où elle va bientôt se trouver engagée, et il lui déclare que, si elle veut trouver les agrémens de la vie sociale, elle ne doit les chercher que parmi les gens sages et vertueux, jamais dans ces cercles brillans que forment le désœuvrement et l'ennui, et où l'on se pique cependant le plus d'honnêteté, de complaisance et de politesse. « Le bon sens, dit ce prince, y respire à peine; des riens en font l'âme. On ne s'y occupe que des bagatelles du jour, qui sont oubliées le lendemain. Ce qu'on y distingue le plus, c'est le ramage étincelant d'une espèce d'êtres frivoles, qui ne seroient plus rien s'ils cessoient d'être étourdis et volages. Ces sociétés ne laissent pas de paroître le centre de l'urbanité et du savoir-vivre. Mais les sentimens qu'on y étale sont-ils toujours ce qu'ils devroient être, la voix de la nature, l'expression et le langage du cœur? l'orgueil n'y perce-t-il jamais à travers les grâces les plus simples et l'accueil le plus prévenant? la médisance n'y trouve-t-elle

jamais d'accès? et les haines, les ruptures, les divisions, ne sont-elles pas une suite inévitable, et de la médisance qui prétend ravir l'honneur, et de l'orgueil qui veut surpasser le mérite?

»Les amitiés même que l'on contracte dans ces cercles, tiennent du terroir où elles se forment; elles ne sont qu'un commerce d'intérêt et d'amour-propre, un échange de plaisirs et non de sentimens. Aussi n'exigent-elles qu'un dehors de complaisance, et l'art d'approuver dans les autres l'indécence des mœurs, et de ne leur offrir qu'une vertu souple et traitable.

»Je ne connois qu'une sorte de gens qui rendent les sociétés aimables : ce sont ces personnes vertueuses, dont l'humeur est douce et le cœur bienfaisant; dont la bouche exprime la franchise, et une physionomie sans art le sentiment et la candeur; qui, sévères sans misanthropie, complaisantes sans bassesse, vives sans emportement, ne louent ni ne blâment jamais par prévention ou par caprice; qui ne parlent point par la seule envie de parler; qui ornent de toutes les grâces de la modestie les avis que leur arrache la confiance ou l'équité; qui, d'un ton tranquille et sans prétention, répriment le babil dangereux de ces prétendus beaux esprits, prôneurs effrénés du vice; et qui, enfin, ne supportent les méchans, que dans l'espérance de les rendre meilleurs.

»Leur haute vertu les rend inaccessibles à la con-

tagion. Ainsi le soleil éclaire un marais impur sans souiller ses rayons. Souvent leur exemple suffit pour arrêter la perversion des mœurs. »

Le prince prévient cependant son élève qu'elle se flatteroit en vain de trouver dans le monde des vertus sans défauts, et que, dans les âmes les plus parfaites, elle verra encore quelquefois le savoir ressembler un peu à la vanité, l'émulation approcher de l'envie, la tranquillité dégénérer en paresse, la constance devenir opiniâtreté.

En l'avertissant de se tenir en garde contre les travers et les écarts de l'esprit, il lui fait voir que ce don précieux du ciel, qui ne devroit être en nous qu'un principe de lumière et de vie, n'est souvent, par le coupable abus que nous en faisons, qu'un dangereux phosphore, qui, en nous éblouissant, nous conduit au précipice dont il nous cache les dangers.

Il lui représente cette faculté si chère à l'homme, cet esprit si universellement et si indiscrètement vanté, « dans la religion, élevant des disputes aussi vaines que hardies, sur des mystères qu'il ne devroit qu'adorer et qu'il veut pénétrer; dans le domestique, manquant les affaires par trop de finesse et de précautions; dans le gouvernement des états, ayant recours aux manœuvres concertées d'une politique tortueuse, qui ne suit ses vues qu'aux dépens de la droiture et de l'équité; dans les tribunaux publics, s'efforçant de diminuer la honte du crime, et

de faire prévaloir l'injustice sur le bon droit; dans les lettres, dénaturant les principes et substituant le caprice au bon goût; enfin, dans la philosophie, formant au milieu de nous une secte de prétendus sages, qui ne sont occupés qu'à renverser et à détruire, hommes vains et dévorés d'ambition, poursuivant les honneurs, recherchant les richesses, vrais fléaux de l'humanité dont ils se disent les patrons; ne s'estimant eux-mêmes que par la plus vile portion de leur être, se refusant une âme, un esprit, une destinée, se dégradant et se courbant autant qu'ils peuvent vers la terre. »

Il l'avertit que, dans la société, elle rencontrera des vices et des travers embellis avec tant d'art, qu'ils en sont méconnoissables, et que la raison elle-même seroit tentée de les approuver, si la réflexion et la conscience ne venoient à son secours. « Mais les vices, quels qu'ils soient, portent tous en eux des traits qui les décèlent, je ne sais quoi qui avertit de ce qu'ils sont. Ils ont beau ne se montrer que dans un point de vue agréable, on les reconnoît. L'amour profane lui-même, dont on a toujours essayé vainement de faire une vertu, on sent qu'il n'est qu'un délire, une fièvre de la raison, une passion; et, de toutes les passions, celle qui cause le plus de ravages dans la société. Quels sont les vices qui ne trouvent en nous une lumière naturelle, une droiture de raison, une conscience qui les rejette? Mais, ce qui nous en doit particulière-

ment inspirer l'horreur, c'est l'état de ceux qui s'en sont laissés corrompre. Que ne nous disent point leur déréglement, leur misère, leur folie ? »

Stanislas ne dissimule pas à sa fille que, quels que soient les malheurs et la honte qui accompagnent le vice, elle le verra néanmoins, dans ce siècle dépravé, circuler, des sociétés licencieuses du grand monde jusque dans les sociétés particulières, et dans celle même que forment les époux sous les auspices de la religion. « La plus douce des sociétés devroit être celle du mariage, auquel la religion imprime son caractère, pour en rendre les nœuds plus forts et plus doux. Rien cependant de plus ordinaire que de voir des personnes qui ne pouvoient vivre sans s'unir, se négliger, s'oublier, se haïr dès que leur union est formée. Ce changement mutuel, on l'attribue à la diversité des caractères, qui, n'étant pas faits l'un pour l'autre, ne peuvent que se contrarier. Mais, souvent les caractères sont moins opposés qu'on ne pense; ou, pour mieux dire, les hommes et les femmes d'à présent n'ont point de caractères propres, ou les ont tous à la fois, pour en changer au besoin. Des âmes froides et légères ne tiennent à rien. Une raison du dégoût qui survient dans les mariages, et sans doute la plus vraisemblable de toutes, c'est le débordement des mœurs de ce siècle, où le grand air est d'être vicieux sans pudeur; où les époux, de part et d'autre également corrompus, ne cherchent pas même à

se déguiser mutuellement leurs travers et leurs vices; où les hommes ne s'estiment plus déshonorés par les foiblesses de leurs femmes, ni les femmes par des intrigues qu'elles appellent des arrangemens. »

Ce guide attentif apprend à celle qu'il dirige à quels traits elle pourra distinguer cette passion particulière, qui domine chacun de nous; tantôt plus présomptueuse que les autres, tantôt plus impérieuse, quelquefois plus opiniâtre, selon qu'elle prend sa source dans l'esprit ou dans le cœur, ou qu'elle prétend s'autoriser de la raison; passion toujours plus à redouter que les autres, et qu'il est d'autant plus important de découvrir qu'on ne peut, dit-il, se flatter de la combattre avec succès qu'en l'attaquant dès sa naissance. « C'est nous qui rendons nos passions invincibles, par notre peu d'attention à les étouffer, dans ces premiers momens d'alarme, où je ne sais quel pressentiment nous avertit de les craindre. Nos premières foiblesses nous donnent des remords, les secondes les supportent, les dernières les méprisent. Ainsi un nageur timide qui redoute la fraîcheur de l'eau, l'éprouve un peu sur les bords, frissonne, recule, avance; et, à force d'émotions et d'essais, s'y plonge tout entier, et regrette souvent trop tard d'avoir appris à ne la point craindre. »

Pour faire sentir à sa fille de quelle importance il est de modérer l'inquiétude naturelle et la vivacité

de nos désirs, le roi de Pologne les lui montre inconstans et irréfléchis, souvent dangereux et nuisibles, toujours plus aisés à réprimer qu'à satisfaire. C'est au peu de soin que nous avons de régler nos désirs qu'il attribue l'esprit de frivolité, les progrès du luxe, l'avilissement des âmes et la perversion des mœurs actuelles. « De tous les désirs, les plus dangereux sont ceux que forment en nous les penchans naturels qui nous dominent. Combien n'est pas funeste le désir des richesses, dans un avare; combien la passion des plaisirs dans un voluptueux; combien le désir des honneurs dans une âme ambitieuse !..... Jamais désir ne fut pleinement accompli, l'un est toujours le germe d'un autre, un nouveau désir remplace dans l'instant celui qui s'éteint, et ne s'éteint lui-même, à son tour, que pour faire place à mille autres qui, à force d'agiter notre âme, épuisent ses forces; et, après l'avoir poussée d'écueils en écueils, la ramènent, sans plaisir et sans succès, au même point d'inquiétude et d'ennui d'où elle étoit partie. »

Comme les plaisirs des sens ne sont ni plus capables de remplir le cœur, ni plus innocens que les vains désirs dont ils sont l'objet, le sage instituteur veut que son élève se défie des amateurs de ces perfides jouissances. Il l'invite à descendre souvent dans son cœur, pour y chercher les plaisirs de la vertu, toujours purs et seuls dignes de satisfaire une âme qui a le sentiment de sa dignité. « Les

plaisirs des sens sont presque toujours les moins innocens, les plus dangereux, les moins satisfaisans, les moins nécessaires. Qui est-ce qui engage à les rechercher? Une vaine et stérile dissipation, l'ennui, la paresse, le triste embarras de n'avoir rien à faire : quelle source! quelle origine! quel motif! Qui sont ceux qui aiment le plus ces plaisirs? des cœurs déjà corrompus, ou qui ne tarderont pas à l'être : quels modèles! quelle autorité!

» De tous les plaisirs des sens, il n'en est point qui ne soit payé trop cher au prix même d'un simple désir. On ne s'ennuie jamais plus qu'au moment qu'on sort de les goûter. L'ennui est leur effet le plus ordinaire. On s'est agité, on s'est tourmenté pour en jouir; et, c'est-là toute la récompense des soins qu'on s'est donnés pour se les ménager. Heureux celui qui, ne voyant aucun rapport entre la petitesse, le néant même des plaisirs sensibles, et la noblesse, l'immensité, la haute destinée de son âme, ne les juge propres qu'à la dégrader et l'avilir.

» Un des moyens les plus infaillibles, pour trouver la source des vrais plaisirs, c'est de se renfermer en soi-même, pour mieux apprendre à se connoître, à maîtriser ses penchans, à épurer ses vertus; c'est de vivre isolé et dans un entier détachement de tous les objets extérieurs qui, d'ordinaire, nous rendent malheureux sans nous rendre plus sages; c'est de se faire une compagnie de son cœur;

d'aimer à l'entendre, parce qu'il dit toujours vrai; de se plaire avec lui; et, sans abandonner le monde, et même avec l'air de s'y livrer, de lui échapper autant de fois qu'il veut ne nous entretenir que des frivolités qui l'occupent. Heureux donc ces caractères modérés et tranquilles, qui, jugeant de tout sans passion, savent se rendre contens à peu de frais, et ne cherchent leur bonheur que dans les attraits de la vertu qu'ils aiment! »

Le roi de Pologne, pour faire passer dans le cœur de sa fille les sentimens d'humanité dont il est lui-même pénétré, appelle son attention sur la dure servitude dans laquelle languit en Pologne le peuple des campagnes. Il ne craint pas de s'élever à ce sujet contre les usages de sa patrie, qu'il condamne comme injurieux au droit naturel, à la raison, et plus encore à la religion; d'où il tire cette maxime tutélaire de la foiblesse, que, dans les vues de la Providence, les grands ne sont que pour les petits; les riches que pour les pauvres; les maîtres que pour leurs sujets. « On peut dire avec vérité, que le peuple est dans une extrême humiliation en Pologne. On doit cependant le regarder comme le principal soutien de la nation. Qui est-ce en effet qui procure l'abondance dans le royaume? qui est-ce qui en porte les charges et les impôts? qui est-ce qui fournit des hommes à nos armées, qui laboure nos champs, qui coupe nos moissons, qui nous sustente et nous nourrit? qui est la cause de

notre repos, le refuge de notre paresse, la ressource dans nos besoins, le soutien de notre luxe, et, en quelque sorte, la source de tous nos plaisirs ? N'est-ce pas ce même peuple que nous traitons avec tant de rigueur ? ses peines, ses sueurs, ses travaux ne méritent-ils donc que nos dédains et nos rebuts ?

» Dieu, en créant l'homme, lui donna la liberté : quel droit a-t-on de l'en priver ; à moins que ce ne soit par l'autorité que prend la justice sur des criminels * ? C'est si peu de chose qui nous met au-dessus de nos sujets, qu'il est honteux pour nous de nous enorgueillir de notre élévation et de leur bassesse. Rien n'est grand ici-bas que par comparaison. C'est toujours le malheur d'une portion des hommes qui rehausse et fait éclater le bonheur de l'autre.

» Il ne tenoit qu'à la Providence de nous assujettir à ceux que nous maîtrisons. Sans doute qu'elle a voulu donner à ceux-ci le moyen de mériter par leur résignation, et à nous un motif de nous humilier dans notre indépendance. C'est donc à nous de ne pas abuser de notre pouvoir sur des malheureux qui ne nous sont inférieurs que par une disposition

* Le peuple est serf en Pologne. En France, il est parfaitement libre, selon les lois ; et toutes les déclamations des agitateurs et des factieux ne sauroient détruire cette vérité de fait : que, parmi nous, le dernier paysan est admis à appeler en justice son seigneur, fût-il duc ou prince, fût-il le roi lui-même.

dont nous n'avons pas été les maîtres. Nous devons adorer en eux la main de Dieu, qui ne les a pas faits ce qu'ils sont par rapport à nous, et pour nous donner sujet de nous complaire dans la misère de leur état et dans l'opulence du nôtre.

» Les riches, les grands, tous les hommes ne sont maintenus, conservés ici-bas que pour l'utilité des autres hommes. Les biens dont on jouit peuvent échapper des mains de ceux qui les possèdent, mais les biens que la charité fait répandre durent du moins toujours par le plaisir de les avoir fait servir à faire des heureux; et quel plaisir plus sensible! Ceux que nous rendons heureux sont notre ouvrage, nos enfans adoptifs, des créatures que nous avons formées, et à qui nous rendons en quelque sorte la vie, qu'elles n'avoient reçue que pour la traîner ou la perdre dans la misère et la douleur. Est-il rien qui flatte autant que de procurer à des malheureux des grâces ou des secours qu'ils ne peuvent recevoir que de leurs semblables, à qui Dieu en a confié le soin? Coopérateurs de ses bontés, on entre dans ses fonctions, et l'on s'élève au-dessus de l'humanité. »

C'étoit par ces belles leçons, toujours soutenues de l'exemple : c'étoit en jetant ces germes précieux de vertu et d'humanité, dans le cœur de sa fille, que le roi Stanislas la préparoit à sa haute destinée, et formoit, sans s'en douter, une grande reine pour un grand empire.

Quoique la princesse fût à peine connue dans la petite ville qu'elle habitoit, on savoit dans toute l'Europe qu'elle étoit élevée par les soins d'un grand maître; et le public, sans connoître ce qu'elle étoit, devinoit ce qu'elle pouvoit être. Mais la profonde retraite dans laquelle elle vivoit, n'avoit pu dérober le secret de son mérite à ceux qui avoient un grand intérêt de s'en assurer; et c'est dans le temps qu'elle étoit comme ensevelie dans le château de Weissembourg, que plusieurs princes, dont deux souverains en Allemagne, la recherchèrent en même temps en mariage : tant il est vrai que, dans tous les rangs, une vertu distinguée est une riche dot pour une jeune personne.

Cependant, aucun de ces partis, dont le moins avantageux eût pu passer pour une fortune dans l'état actuel des affaires de sa maison, ne tenta l'ambition de la princesse de Pologne. En vain la reine sa mère l'engagea, la pressa même de se déterminer : « Que prétendez-vous donc, ma fille? » lui dit-elle un jour, avec l'émotion du zèle impatient de servir; hâtez-vous de saisir l'occasion : » je doute qu'elle ait jamais pour vous un second » moment aussi brillant que celui-ci. Eh quoi, maman, répondit la princesse, c'est en m'éloignant » de vous que vous croiriez me rendre heureuse! Ne » craignez pas, je vous prie, mes regrets pour l'avenir. » Il me sera toujours bien plus doux de partager vos » disgrâces que de jouir, loin de vous, d'un bon-

»heur qui ne seroit pas le vôtre. » Comme la reine ne pouvoit se rendre à ces raisons, sa fille osa en appeler au roi son père. Elle connoissoit sa philosophie. Ce prince, éclairé dans sa tendresse, plaida la cause de sa chère fille. « On n'est pas heureux »malgré soi, dit-il à son épouse. Nous n'avons qu'un »enfant : n'ayons pas à nous reprocher d'avoir sa»crifié son bonheur à des intérêts de fortune dont »elle n'est pas touchée. » La reine consentit enfin à laisser sa fille maîtresse de son sort; mais ce consentément fut de sa part un sacrifice. C'étoit la première fois qu'elle avoit eu à pardonner à la jeune princesse quelque opposition à ses désirs. Mais elle ne put réfléchir sur sa docilité de tous les temps, et sa soumission aveugle à toutes ses volontés, sans voir disparoître des torts, qui ne lui avoient paru de quelque gravité que parce qu'elle-même les avoit appréciés par un sentiment trop humain.

Ainsi échappée à la crainte, bien honorable pour son cœur, de se voir seule heureuse dans la disgrâce de sa famille, la fille de Stanislas s'applaudissoit encore d'avoir éloigné le moment où elle auroit à vivre au milieu d'un monde que son père lui avoit appris à redouter. Uniquement éprise des charmes de la vertu, elle trouvoit le bonheur dans une situation où tout lui en facilitoit la pratique. Il étoit beau de voir une jeune princesse n'user de la liberté dans laquelle elle avoit voulu se maintenir au sein d'une famille chérie, que pour avancer l'œuvre de

sa perfection. C'étoit en imprimant le sceau de la religion à tous ses devoirs ; c'étoit par la plus grande fidélité à la grâce, par l'application à la prière, par un saint et fréquent usage des sacremens, par toutes les œuvres enfin de la piété chrétienne qu'elle appeloit les regards du ciel sur sa maison, et que, sans y songer, elle préparoit l'accomplissement des grands desseins de la Providence sur sa personne.

De toutes les vertus qui la rendoient recommandable au dehors, malgré sa modestie, la plus remarquée étoit sa charité envers les pauvres. Elle avoit déjà un caractère de grandeur qui frappoit ; et, à juger la princesse par ses inclinations bienfaisantes, on eût pu présager dès lors qu'elle étoit appelée à devenir, sur un grand théâtre, la mère commune des malheureux. Il n'étoit pas nécessaire que la présence du pauvre provoquât sa compassion. Elle devinoit sa misère, elle prévoyoit et calculoit ses besoins; et son cœur n'avoit de repos que lorsqu'elle y avoit pourvu. Tout ce qu'elle avoit en sa disposition devenoit le patrimoine de l'indigence. Elle ne recevoit que pour donner ; et elle le faisoit avec une générosité qui, dans la médiocrité de sa fortune, auroit pu passer pour indiscrète. C'est de là, sans doute, que les habitans de Weissembourg ont toujours regardé, depuis, l'élévation de la princesse sur le trône de France, comme la récompense de cette charité sans bornes qu'elle exerça parmi eux dans sa jeunesse, citant, parmi les preu-

ves dont ils appuient ce sentiment, une anecdote que je rapporterai, bien sûr de n'être pas contredit par les personnes qui ont approché de plus près la reine. Un jour de fête, que la jeune princesse se promenoit seule dans le jardin du château, occupée de réflexions analogues au bonheur qu'elle avoit eu le matin de faire ses dévotions, elle entend une voix plaintive qui l'appelle à travers une palissade; elle s'approche, et voit le visage pâle et décharné d'une pauvre femme couverte de haillons, qui la supplie, au nom de Dieu, de soulager sa misère. Touchée de son état, elle lui donne une pièce d'or : c'étoit tout ce qu'elle avoit. La pauvre femme, en la recevant, lève les mains au ciel, et s'écrie, dans la joie qui la transporte : « Ah! ma bonne princesse, » Dieu vous bénira : oui, vous serez reine de France. » Ce propos, dicté par l'enthousiasme de la reconnoissance, choquoit alors bien étrangement les vraisemblances, et il ne falloit rien moins que l'ignorante simplicité de celle qui l'avançoit pour le rendre excusable dans sa bouche. Louis XV, à la vérité, n'étoit pas encore marié, mais son mariage étoit conclu. Il y avoit plus : une infante d'Espagne, qu'il devoit épouser, étoit déjà dans le royaume pour en apprendre la langue et les usages. Or, quelle apparence que l'on en fût venu à renoncer à des avances si solennelles? Quelle apparence que le conseil du jeune monarque l'eût exposé à une rupture avec l'Espagne, en l'engageant à renvoyer

à Madrid la princesse sa cousine, pour lui préférer la fille d'un roi détrôné? Et cependant tout cela arriva; et la prédiction, en apparence si ridicule, de la pauvre femme de Weissembourg, se vérifia six mois après qu'elle eût été faite.

Mais il falloit auparavant que de nouveaux contre-temps vinssent augmenter encore les invraisemblances. La mort du régent son protecteur, avoit laissé, depuis quelque temps, Stanislas sans autre appui à la cour de France que la réputation de ses vertus. Le ministre du roi Auguste, Flemming, saisit l'occasion pour intriguer auprès du conseil de Louis XV, qu'il se flattoit d'engager, par des considérations politiques, à ne plus laisser d'asile dans le royaume à un prince qui ne pouvoit plus s'en promettre dans sa patrie, ni dans aucun des états du Nord. Sur ces entrefaites encore, Stanislas découvre, par des preuves non équivoques, que des scélérats viennent d'attenter de nouveau à sa vie par le poison *. Cet acharnement de ses ennemis à sa perte; le danger toujours présent de périr d'une mort violente; l'idée accablante de laisser sans ressources, dans une terre étrangère, une fille unique, d'autant plus digne de sa tendresse, qu'elle venoit de repousser les offres de la fortune, pour

* Le roi Auguste étoit incapable de commander un crime ou de l'approuver; mais son ministre Flemming étoit un homme si mal famé, que les divers attentats dirigés contre Stanislas lui furent généralement imputés.

faire la consolation de ses malheurs; la considération encore, vraiment pénible pour un grand cœur, de ne pouvoir, en prolongeant son séjour en France, que grossir une dette de reconnoissance, qu'il lui paroît impossible de jamais acquitter; tout cela, joint à l'amour qu'il a voué à sa patrie, le porte à s'occuper des moyens de faire la paix avec son rival. Pour y parvenir, il réduit ses prétentions, il ne met pas de bornes à ses sacrifices; et, comme il ne réclame des puissances les plus à portée de le servir, que le concours d'une médiation facile, le succès lui paroît infaillible. Mais un bon office coûte toujours cher à la politique, quand il faut qu'elle le rende à un roi malheureux. C'est ce qu'éprouva Stanislas. L'Allemagne lui répondit par des complimens et la Russie par un refus. La reine de Suède est la seule qui se montre avec zèle en faveur de l'ami malheureux de son malheureux frère; mais sans que ses instances puissent engager Auguste à permettre le retour en sa patrie, à un compétiteur dont les vertus le font trembler sur son trône.

Ce chagrin inattendu, à la suite de tant d'autres, mit la constance de Stanislas à la plus cruelle épreuve, et l'on s'aperçut même de quelque altération dans sa santé. Dans cette extrémité, il lui restoit sa fille : et ce fut alors, sans doute, qu'il dut se savoir bon gré de lui avoir si bien appris comment on s'élève par la religion au-dessus des outrages de

la fortune. La jeune princesse devint la ressource et le salut de son père, en le rappelant lui-même à tous les sentimens religieux qu'il lui avoit inspirés. C'étoit un spectacle vraiment digne des regards du ciel que le combat de générosité dans lequel on voyoit un père et sa fille, après s'être disputé le droit de s'affliger l'un pour l'autre, convenir enfin de faire l'un et l'autre à la religion tous les sacrifices de la nature, pour ne plus envisager, dans leur commune infortune, que la volonté d'un Dieu qui n'est jamais plus père que lorsqu'il éprouve avec plus de rigueur. Ainsi vit-on ce roi sans sujets, sans patrimoine et sans patrie, et cette princesse sans établissement et sans dot, bénir également la Providence au fort de leurs disgrâces, et se consoler en chrétiens d'avoir tout perdu, jusqu'à l'espérance même d'un avenir moins affligeant.

Le sacrifice étoit héroïque, la récompense suivit de près et fut proportionnée. C'est au moment précis de ce généreux acquiescement aux décrets de la Providence, que cette même Providence se déclare et justifie, aux yeux des hommes, le mystère de sa conduite, en apparence si rigoureuse. Peu de temps après que Stanislas eut appris de la reine de Suède l'inutilité de son intervention en sa faveur, ce prince voit arriver à sa cour le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, qui lui demande une audience secrète, et lui dit : « Sire, je viens vous » prier de consentir à ce que la princesse votre fille

»devienne reine de France. » Le roi de Pologne, qui connoissoit beaucoup le cardinal, croit d'abord qu'il se permet une plaisanterie, et il y répond par une autre. Mais comme le prélat insiste sur le ton sérieux. « Eh quoi, M. le cardinal, reprend le »prince, vous ignorez donc combien j'abhorre les »intrigues? Que voulez-vous faire de l'infante qui »est en France? Comment vous arrangez-vous avec »l'Espagne?. Ou si vous entendez que les noces de »ma fille soient célébrées par des batailles?» Le cardinal répond à cela qu'il ne s'agit nullement d'intriguer; qu'on a tout prévu, tout aplani; que l'affaire a été mûrement examinée dans le conseil de Versailles, et qu'on n'attend, pour la consommer, que son consentement et celui de la princesse sa fille. Pour confirmer ce qu'il annonce, il présente au roi une lettre du duc de Bourbon, premier ministre de Louis XV. Stanislas, en ce moment, seroit tenté de se croire dans l'illusion d'un songe; il éprouve, comme il le disoit depuis lui-même, les sentimens de ce patriarche auquel on annonçoit que le fils dont il avoit pleuré la mort, gouvernoit en Egypte, et il s'écrie : « Béni soit le Seigneur qui »se souvient de nous : ceci est son ouvrage, et lui-»même l'achevera. Quant à ce qu'il convient de »faire, c'est à vous, M. le cardinal, que j'en remets »tout le soin.» Cet acquiescement religieux à un ordre sensible de providence, est la seule part qu'ait eue le roi de Pologne à l'élévation de sa fille.

Le négociateur, après cette entrevue, introduit auprès de la jeune princesse, la trouve avec la reine sa mère, occupée, suivant son usage, du travail des mains. La proposition qui lui est faite, paroît lui causer moins de joie que d'étonnement et de trouble. Quelque chose semble lui dire, comme au roi son père, que le doigt de Dieu est dans cet événement inespéré; mais sa modestie ne lui permet pas d'y voir la récompense de sa vertu : et sa réponse à l'envoyé fut : « Je suis pénétrée de » reconnoissance, M. le cardinal, pour l'honneur » que me fait le roi de France; mais, pour le sur» plus, voici le roi et la reine; ma volonté est entre » leurs mains. » Stanislas avoit déjà donné son consentement; et la reine son épouse, en donnant le sien, ne dissimula pas sa joie. Cette princesse témoigna souvent, depuis, à sa fille, combien elle lui savoit gré de ne s'être pas rendue à ses instances, à l'époque où elle eût voulu précipiter son établissement.

Depuis ces premières ouvertures, faites à la princesse de Pologne sur son mariage, elle se trouvoit partagée entre différens sentimens également religieux, qui l'occupoient tour à tour. Si, d'un côté, elle se trouvoit agréablement flattée de l'idée de pouvoir faire des heureux dans un vaste empire, de protéger la religion du haut d'un trône, et de concourir à perpétuer la vertu dans la maison de saint Louis; d'un autre, elle trembloit à la vue des

écueils et des dangers du salut qui assiégent le rang sublime. Elle craignoit d'oublier dans la fortune les utiles leçons qu'elle avoit reçues de l'adversité. Elle craignoit qu'au sein de l'opulence, et parmi les délices d'une grande cour, son cœur ne s'amollît enfin, et ne s'ouvrît à quelqu'une de ces passions inquiètes qui tyrannisent la plupart des heureux du siècle. De là venoit que, dans cette circonstance décisive, elle ne souhaitoit et ne demandoit à Dieu que l'accomplissement de ses desseins sur elle, tranquille sur l'événement, et aussi indifférente encore pour le succès que pour la non-réussite. Pendant cet intervalle, qui fut d'environ six mois, la jeune princesse passoit tous les jours des temps considérables au pied des autels. Elle ne cessoit d'invoquer les lumières et les secours du ciel. Elle s'empressoit surtout de les chercher dans leur véritable source; et c'étoit dans la ferveur de ses communions multipliées qu'elle conjuroit le Seigneur de l'arrêter plutôt au milieu de sa carrière, que de permettre qu'elle s'engageât dans des voies qui pussent l'éloigner de lui. Un jour qu'elle se trouvoit seule avec la comtesse Leckzinska, son aïeule et la confidente ordinaire des secrets de son cœur : « Hé » bien, ma fille, lui dit la vertueuse dame, dites-» moi donc ce que vous pensez de ce grand événe-» ment? Hélas, maman, lui répondit la princesse, » je n'ai encore eu là-dessus qu'une pensée, mais » qui, depuis huit jours, absorbe toutes mes pen-

» sées : c'est que je serois bien malheureuse, si la » couronne que m'offre le roi de France me faisoit » perdre celle que me destine le roi du ciel! » Réflexion sublime d'une âme que sa foi élève au-dessus des trônes.

Peu disposées à croire aux vertus héroïques, les âmes vulgaires auroient pu imaginer que la fille de Stanislas se faisoit illusion sur ses propres sentimens, lorsqu'elle manifestoit à l'extérieur cette religieuse indifférence sur un si brillant établissement; mais on eut tout lieu de se convaincre que ses discours n'étoient que l'expression sincère de son cœur, lorsque, pendant un moment, la princesse put se croire à la veille de voir rompre la négociation de son mariage. Le roi son père entra un jour chez elle; et, sans la préparer autrement que par sa sérénité ordinaire à une nouvelle qui eût été désespérante pour l'ambition : « Savez-vous bien, ma fille, lui dit-il, que rien ne paroît encore moins assuré que votre mariage, sur lequel pourtant nous avons reçu tant d'assurances? Vous allez voir arriver un docteur, qu'on nous envoie pour constater l'état de votre santé, sur laquelle on a, dit-on, quelques inquiétudes : mais ces inquiétudes, si éloignées de tout fondement, pourroient bien n'être aussi qu'un prétexte de rupture. — Eh bien, papa, s'écria la princesse avec l'expression de la joie la plus naturelle, n'avois-je pas raison de ne me pas trop flatter de cette belle perspective? Je

me trouverois actuellement dans le chagrin : mais comme, par la grâce de Dieu, je n'ai désiré en tout ceci que l'accomplissement de sa volonté, je me sens parfaitement tranquille sur l'événement, et je vous prie de l'être autant que moi. » Cependant le médecin n'eut pas plutôt vu la prétendue valétudinaire, qu'il fut décidé sur son état, qui étoit en effet celui d'une santé soutenue, et qui n'avoit jamais essuyé la moindre altération. Une lettre écrite de l'Alsace à Paris, par une dame connue, instrument passif de la malignité, avoit occasioné ces inquiétudes du conseil de Versailles et la visite du médecin de la cour.

Ce fut au mois d'avril de l'année 1725, après que le mariage du roi de France avec la princesse de Pologne eut été négocié secrètement, que l'infante fut reconduite en Espagne, sous escorte honorable, et comblée de riches présens pour elle et pour sa suite. On amusa aisément son enfance, sous le prétexte d'aller faire une visite au roi son père. Ce prince avoit été prévenu sur le retour de sa fille; et la raison qu'on lui apportoit d'une disposition si peu attendue, étoit que l'infante n'étoit pas encore nubile, et que les Français murmuroient dans l'impatience de voir naître un nouvel appui du trône. La reine d'Espagne eût voulu porter le roi son époux à tirer vengeance du procédé de la France, qu'elle jugeoit outrageant, quoiqu'il ne dût paroître que mortifiant. Il y eut même, pendant

quelque temps, apparence de rupture entre les deux cours, par le rappel des ambassadeurs. Mais Philippe V étoit Français et oncle de Louis XV. Une disposition qui, jugée par la mauvaise humeur même, auroit montré plus d'inconstance encore que d'envie de mortifier, ne fut point, aux yeux de ce prince sage et modéré, un motif légitime de faire la guerre à sa patrie et à son neveu. Il agréa comme excuses les raisons que faisoit valoir le conseil de Versailles, et la bonne intelligence se rétablit.

Peu de temps après le retour de l'infante en Espagne, Louis XV envoya au roi Stanislas une ambassade solennelle, à la tête de laquelle étoit le duc d'Antin, pour lui faire publiquement la demande de la princesse sa fille. Cette nouvelle fut un sujet d'étonnement pour l'Europe entière, et chacun en parla selon qu'il étoit affecté; en Pologne, les amis de Stanislas et ses nombreux partisans triomphoient en secret. Parmi ceux qui l'avoient abandonné ou persécuté, les uns affectoient le repentir, les autres laissoient voir le dépit. Mais, c'étoit surtout en France, que les propos ne tarissoient point sur ce sujet. La cour et la ville, le grand et le peuple, chacun politiquoit sur l'événement, sans que personne en assignât la vraie cause. Nous ne parlons point de cette cause première, qui est toujours la dernière qu'aperçoivent les hommes frivoles et dissipés, lors même que son action est plus marquée, et qu'ils en sont eux-mêmes les ins-

trumens. Mais le fait naturel, ce mot de l'énigme, que tous s'empressoient de deviner, et que bien des gens vouloient trouver dans une politique raffinée du roi Stanislas, le voici : Les officiers de l'armée et les seigneurs de la cour, qui, en voyageant par l'Alsace, avoient vu le roi de Pologne, s'accordoient tous à relever les vertus de ce prince, et ne séparoient jamais son éloge de celui de sa fille. Louis XV, qui avoit souvent entendu parler de la princesse, demanda un jour au cardinal de Rohan, si ce qu'en publioit la renommée étoit bien vrai? Plus à portée que personne de rendre justice à son mérite, parce qu'il l'avoit souvent vue, le prélat parla d'elle en termes si intéressans que, touché du portrait de ses vertus, le jeune monarque voulut avoir aussi celui de sa personne qu'on lui procura. Ainsi se forma son inclination. L'évêque de Fréjus, en qui il avoit toute confiance, ne la combattit pas; le duc de Bourbon, son premier ministre, la favorisa de tout son pouvoir, et le mariage dont nous parlons en fut la suite. Une circonstance dont on ne s'apercevroit pas dans un siècle religieux, mais que l'esprit du jour rend remarquable, c'est que le souverain pontife Clément XII fut consulté sur le mariage du roi. Nous lisons dans les mémoires du maréchal de Villars : « Le courrier, dépêché à Rome, est revenu. Il a rapporté une lettre » du pape, qui approuve entièrement le parti que » prend le roi. »

Dès que le contrat eut été signé de part et d'autre, la princesse, laissant tout autre soin, celui même de ses parures de noces, ne songea plus qu'à se disposer plus prochainement à recevoir, dans toute leur plénitude, les grâces attachées à la bénédiction nuptiale. Avec l'agrément du roi son père, elle se retira dans un couvent, où elle attendit, dans la retraite et les exercices de la piété chrétienne, le jour fixé pour la cérémonie de son mariage. Ce fut au mois d'août de l'année 1725, que le duc d'Orléans, fils du régent, se rendit à Strasbourg, où Stanislas avoit transféré sa cour. Le prince, ambassadeur, étoit accompagné de la maison destinée à la nouvelle reine. Il en fit la présentation d'usage à la princesse, qu'il épousa, au nom de Louis XV, le 14 du même mois.

Le roi Stanislas envisageoit ce retour de la fortune avec les yeux du philosophe chrétien, qui sait se contenir dans la prospérité après s'être soutenu dans les revers. En recevant le duc d'Orléans : « Je » suis charmé, M. le duc, lui dit-il, que le roi vous » ait choisi pour venir célébrer avec nous le miracle » de la Providence, car le mariage de ma fille en » est un. » Ce prince, au milieu des fêtes brillantes qui se donnoient dans cette circonstance, après avoir satisfait à ce qu'exigeoient de lui les bienséances, se déroboit à la foule pour donner ses dernières instructions à sa fille, et fortifier de plus en plus sa jeunesse contre les illusions de la fortune et l'en-

chantement d'une prospérité inespérée. A la vue d'un concours extraordinaire de la noblesse, tant de l'Alsace que des provinces circonvoisines, qui s'empressoit de venir rendre hommage à sa nouvelle reine : « Vous voyez, ma fille, disoit-il, » qu'il y a plus d'un pays au monde où l'on s'estime heureux de pouvoir adorer le soleil levant : on veut vous annoncer ce qu'on attend de » vous. »

Lorsque tout fut prêt pour le départ de la princesse, elle entre dans le cabinet du roi, où se trouvoient la reine sa mère et la comtesse son aïeule. Elle se jette à leurs genoux, fondant en larmes, et leur demande leur bénédiction. Stanislas lui donna la sienne avec cet édifiant appareil qui semble nous reporter aux siècles religieux des patriarches. Tenant les mains levées au-dessus de la tête de la princesse, qui étoit restée à genoux, il récita la prière suivante :

« Que Jésus, Marie et Joseph veillent toujours à la conservation de ma chère fille, au nom de Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

» Qu'elle ait part à la bénédiction que le saint patriarche Jacob donna à son fils Joseph, lorsqu'il apprit qu'il étoit encore en vie et qu'il gouvernoit en Egypte. Qu'elle ait part à la bénédiction que le saint homme Tobie donna à son fils, lorsqu'il l'envoya dans un pays étranger. Qu'elle ait part à la bénédiction que Jésus-Christ donna à sa sainte

mère et à ses disciples, lorsqu'il leur dit : *Que la paix soit avec vous*. Ainsi-soit-il. »

C'est ainsi que, dans toute la simplicité de la foi, ce prince, l'un des génies de son siècle, apprenoit aux pères de famille que les riches alliances qu'ils peuvent procurer à leurs enfans, ne sauroient leur tenir lieu de la crainte du Seigneur et des bénédictions du ciel.

Le moment où il fallut se séparer ne fut pas le moins touchant de cette scène attendrissante entre la princesse et sa famille. C'étoit, de part et d'autre, une effusion de sentimens, dont le désordre peignoit la vivacité. On vouloit se quitter et l'on se rejoignoit. On s'embrassoit comme pour la dernière fois, et puis l'on s'embrassoit encore. On ne s'exprimoit plus que par des pleurs : on eût voulu prononcer des paroles, on ne trouvoit que des sanglots. Et, tout à coup, l'attendrissement passant des acteurs aux spectateurs, on vit tout le monde essuyer ses larmes.

Enfin, les personnes chargées de diriger le voyage de la princesse sont obligées de l'arracher à ces tendres empressemens de sa famille et d'un peuple immense, rassemblé pour offrir un dernier hommage à la vertu qui s'éloigne. On lui fit prendre la route de Fontainebleau, où la cour l'attendoit. Partout où elle passa, son affabilité, sa douceur, ses propos obligeans lui soumirent tous les cœurs. Elle trouvoit trop de magnificence dans les

réceptions qu'on lui faisoit. « A Dieu ne plaise, » disoit-elle, que mon arrivée soit une charge pour » un royaume où je ne dois exister que pour faire » du bien. » Par une de ces attentions que tout le monde sait apprécier dans une reine, et qui n'échappe point aux dernières classes du peuple, elle avoit donné ordre à l'écuyer chargé d'aller annoncer son arrivée dans les villes, d'y déclarer, en même temps, que le cérémonial de réception qui coûteroit le moins seroit celui qui lui plairoit le plus. Mais, bien loin qu'on entrât dans ses vues à cet égard, on voyoit, entre les corps municipaux des villes, un combat d'émulation, et le désir de se surpasser les uns les autres en témoignages de respect et d'affection pour une reine qui s'annonçoit sous de si favorables auspices. Si nous en croyons les mémoires du temps, jamais princesse destinée à monter sur le trône de France n'avoit été accueillie, à son entrée dans le royaume, par des marques de joie si éclatantes.

En se montrant sensible à ces démonstrations publiques, la jeune reine savoit apprécier et réduire à leur juste valeur, des complimens d'usage, et ne voyoit, dans les louanges anticipées que lui prodiguoient les peuples, qu'une invitation touchante à les mériter un jour. Voici comment elle rendoit compte de son voyage au roi son père, deux jours après s'être séparée de lui. « Ah! cher papa, qu'il y a long-temps qu'il étoit avant-hier,

et que je ne vous ai rien dit! Il n'est rien que ne fassent les bons Français pour me distraire et m'empêcher de m'ennuyer. On me dit les plus belles choses du monde, mais personne ne me dit que vous soyez auprès de moi. Peut-être me le dira-t-on bientôt, car je voyage dans le royaume des fées, et je suis véritablement sous leur empire magique. Je subis à chaque instant des métamorphoses plus brillantes les unes que les autres. Tantôt je suis plus belle que les grâces, tantôt je suis de la famille des neuf sœurs. Ici j'ai les vertus des anges; là, ma vue fait les bienheureux. Hier, j'étois la merveille du monde; aujourd'hui, je suis l'astre aux bénignes influences. Chacun fait de son mieux pour me diviniser; et sans doute que, demain, je serai placée au-dessus des immortels. Pour faire cesser le prestige, je mets la main sur ma tête, et aussitôt je retrouve, mon tout cher papa, celle que vous aimez et qui vous aime aussi bien tendrement, votre chère Maruchna *. »

Louis XV, informé que la reine approchoit, alla au-devant d'elle avec toute sa cour, jusqu'à une lieue au delà de Moret, où il la rencontra. Le maréchal de Villars, présent à cette première entrevue, écrivoit alors : « Le roi l'attendoit avec impa-

* Maruchna est un diminutif qui, dans la langue polonaise, signifie petite Marie. C'est le nom de tendresse que le roi Stanislas donnoit à sa fille, et que cette princesse prenoit encore dans les lettres qu'elle lui écrivoit étant reine de France.

»tience, et en a paru très-content. J'ai trouvé »sa personne fort aimable. Elle a d'ailleurs la »vertu, l'esprit et toute la raison qu'on peut dési»rer dans la femme d'un roi qui a quinze ans et »demi. »

La princesse s'arrêta à Moret et y coucha. Le jour suivant elle arriva à Fontainebleau, où ses noces furent célébrées. Le lendemain, la cérémonie de son couronnement se fit avec la plus grande pompe. Lorsque le roi lui offrit les présens d'usage en pareille occasion : « Je les reçois volontiers, »monsieur, lui dit-elle; mais, comblée du don que »vous me faites de votre cœur, je vous prie d'agréer »que je fasse part de ceux-ci aux témoins de mon »bonheur. » Elle en fit la distribution à toute la cour, avec cet air satisfait qui double le prix de ce qu'on donne.

Les fêtes qu'occasiona ce mariage rappeloient, à plusieurs seigneurs de la cour, celles qu'avoit données Louis XIV lorsqu'il avoit marié le duc de Bourgogne, père du roi, et la comparaison étoit à l'avantage de celles du jour; non pas qu'on y déployât autant de luxe et de magnificence qu'on avoit fait aux premières, mais parce qu'on étoit plus content. « L'on n'y portoit pas ce plaisir tu»multueux qu'un grand spectacle excite; mais on »y voyoit, dans les yeux, dans les discours, dans »tout le maintien des chefs et des peuples, cette »satisfaction pure et touchante que fait naître la

» vertu couronnée. On se flatta dès lors de revoir
» le règne de ces princesses vertueuses, qui, sur le
» trône, ont mérité des autels*. »

* M. Poncet de la Rivière.

LIVRE II.

Le mariage de Louis XV avec la princesse de Pologne avoit mis en défaut les plus fins politiques. Les suites avantageuses qu'il eut pour la France, trompèrent également leur prévoyance. En effet, la Lorraine, accordée depuis au roi Stanislas, en dédommagement du trône de Pologne qui lui échappoit une seconde fois, devint la dot de la reine sa fille. Ainsi tout devoit concourir à rendre cette princesse chère à la nation. Mais ce fut moins sans doute pour avoir enrichi la France d'une province, que pour l'avoir édifiée par les vertus de son rang qu'elle acquit, avec le droit à notre reconnoissance, celui d'être proposée à la postérité comme le modèle des reines.

Les personnes bien instruites sont les seules qui sentent ce qui manque encore à leur instruction. La fille de Stanislas s'étoit appliquée toute sa vie aux leçons de la vraie sagesse; et, depuis six mois qu'elle étoit appelée au trône de France, elle en avoit reçu tous les jours d'analogues aux nouveaux devoirs qui l'attendoient. A peine, cependant, se voit-elle en spectacle au grand monde, que, sentant plus vivement que jamais l'importance de me-

surer sa conduite sur son rang, elle veut s'appuyer encore de l'expérience et de la vertu de son père. Elle le conjure, dans toutes ses lettres, de lui continuer ses leçons et ses conseils. Elle désire même que les derniers avis qu'il lui a donnés de vive voix, il les lui retrace par écrit; et voici comment, peu de temps après son arrivée en France, elle lui en réitéroit la prière. « J'espère, mon cher papa, que vous ne me laisserez plus attendre long-temps ce que vous m'avez promis. Marquez-moi bien clairement tous mes devoirs : dites-moi toutes mes vérités. Vous me connoissez mieux que je ne me connois moi-même. Soyez mon ange conducteur. Je suis bien assurée qu'en vous suivant, je ne m'égarerai pas; mais je ne répondrois pas de ce que je pourrois faire, en ne consultant que ma pauvre petite tête. Il paroît qu'on est toujours assez content de moi. Je n'en juge point par ce que l'on me dit, qui n'est que flatterie; mais il me semble lire sur les visages qu'on a de la joie à me voir, et cela m'en donne à moi-même. Que le bon Dieu soit loué de tout, mon cher papa. Je suis sûre que vous le priez bien pour le roi et pour moi. »

Empressé d'acquitter une dette de son cœur et de satisfaire un désir qu'il avoit lui-même fait naître, le roi de Pologne adressa à sa fille la règle de conduite qu'elle lui demandoit. La pièce, quoique assez détaillée, n'ennuiera pas le lecteur. C'est un monument précieux de sagesse chrétienne et de

tendresse paternelle, et peut-être la meilleure formule d'examen de conscience que puisse consulter une reine.

«*Écoutez, ma fille, et voyez; prêtez l'oreille »à mes paroles, et oubliez votre peuple et la »maison de votre père.*»

«J'emprunte, ma chère fille, ces paroles de l'Esprit-Saint, pour vous donner des avis, les seuls vraisemblablement qu'il me sera permis de vous donner dans la suite, après l'événement qui vous éloigne de moi, et qui vous met tout d'un coup sur le trône de l'univers le plus puissant et le plus respectable.

»C'est ici, véritablement, l'ouvrage du Très-Haut. Je vois sa main qui vous conduit à travers tous les détours de la prudence humaine; et qui, confondant les vues et l'attente des mortels, veut se glorifier elle-même par ses prodiges.

»C'en est un, en effet, que le rang où elle vous élève aujourd'hui. Quelle qu'ait été votre sagesse, quelles que soient vos vertus, ce n'est point à elles seules que vous devez ce trait singulier de la Providence; mais c'est à vous à le justifier par toutes les sortes de mérites que va vous demander votre nouvel état. Une foule de devoirs vous attend, et tous les yeux ouverts sur vous cherchent à tirer des présages de votre zèle à les remplir. Il n'en est point que vous ne deviez regarder comme un des diamans les plus précieux de votre couronne; aucun où la moindre tache ne s'aperçût aisément; aucun qu'il

ne vous importe de conserver dans tout son éclat, au milieu d'un peuple éclairé, qu'une première lueur peut bien surprendre, mais que la réflexion rend un des plus difficiles à contenter. Juge de vos actions, il vous fera d'autant plus d'honneur qu'il vous paroîtra plus sévère. Laissez-lui hardiment exiger de vous les vertus qu'il a droit de prétendre. Quiconque a besoin d'indulgence peut-il s'attendre à beaucoup de marques de considération !

» Un des écueils contre lesquels la vertu des héros s'est souvent brisée, c'est ce suprême degré de puissance et de gloire, qui réveille, dans presque tous les cœurs, celle de nos passions la moins conforme à la raison, et néanmoins la plus difficile à vaincre, je parle de l'orgueil, dont ne sont pas toujours exempts ceux qui le combattent; peut-être ceux même qui se flattent de l'avoir surmonté. On le diroit de l'essence d'un rang élevé; on l'en croit du moins une bienséance rigoureuse. Les grands se l'apprennent, ils se le communiquent. On le voit circuler grossièrement d'une âme à l'autre; et cette science est si aisée que les disciples en savent bientôt autant que les maîtres. De là cet impertinent mépris pour le commun des hommes. On ne les voit plus qu'à travers un prisme trompeur qui les dénature, et qui les fait croire uniquement destinés à être de simples spectateurs d'une joie fastueuse, ou des esclaves assujettis à la nécessité d'y contribuer.

» Que sont pourtant les grands, aux yeux de la

raison même la moins sévère? Ils ne diffèrent des autres hommes que par la base qui les élève; et cette base, ne tenant point à leur être, elle ne les rend ni plus sages ni plus heureux. Que seroit-ce, si on les considéroit par rapport à l'immense étendue de l'univers, où tout le genre humain, dont ils sont une si petite partie, n'est lui-même que comme s'il n'étoit point!

» Quelque élevé, ma chère fille, que soit le rang où vous venez de monter, vous n'en êtes pas réellement plus estimable à mes yeux, ni vous ne devez l'être davantage aux vôtres. Quel sujet de vanité pourriez-vous tirer d'un simple ornement, qui n'ajoute rien au mérite, et ne peut servir qu'à mieux dévoiler les défauts ou les vices, qu'il expose nécessairement dans un plus grand jour?

» Toujours humiliée sous la main de Dieu, seul dispensateur des grandeurs et des puissances, abaissez-vous d'autant plus devant lui que vous êtes plus élevée au-dessus du reste des hommes. Un seul orgueil vous est permis : c'est celui d'une âme qui, retrouvant en soi l'empreinte de la magnificence et de l'immensité du Dieu qui l'a formée, méprise tout ce qui est borné, et n'aspire qu'à des biens qui répondent à la noblesse de son origine, à la hauteur de ses sentimens, à l'immortalité qui lui est assurée.

» Distinguez-vous, à la bonne heure, dans le rang que vous occupez, mais que ce soit uniquement

par l'ambition d'en remplir tous les devoirs avec exactitude. Faites toujours mieux que le peuple tout ce que le peuple fait de bien. Surpassez les plus sages en mérite, mais sans être extrême sur aucune vertu : il n'appartient qu'à l'hypocrite d'exagérer les sentimens qu'il n'a pas.

»La France, l'univers entier exigent de vous de grands exemples et une continuité d'exemples qui ne se démentent jamais. La plupart néanmoins ne sont bien puissans qu'autant que le modèle est agréable.

»Je pourrois vous avertir ici d'un avantage que vous ne connoissez pas : c'est un don de la nature qui ne vous a rien coûté; mais qui, rendant plus aisée la pente à vous imiter, peut vous être un sujet de mérite, et, d'un simple talent, vous faire une vertu. Ce don si précieux est cet air de douceur, ces manières aisées et prévenantes, ce caractère de bienfaisance et de bonté qui se peint dans vos traits, et qui, appelant tous les cœurs, en leur demandant autant d'amitié qu'il en offre, ne laisse pas de leur imprimer le respect dont il semble vouloir les affranchir. Conservez avec soin ces dehors précieux, et ne cessez, en aucun temps, d'être réellement tout ce qu'ils promettent.

»Faites toujours autant de bien qu'il vous sera possible. La libéralité est un devoir de votre rang, et les refus doivent vous coûter plus que les grâces. Surtout, approchez de vous la vertu timide et mal-

heureuse ; ne dédaignez jamais le mérite indigent; ne leur faites pas même acheter vos secours par des prières.

» Aucune affaire essentielle ne vous regarde sur le trône que celle de vous faire aimer. Rien n'est si flatteur pour une belle âme, et rien n'est plus aisé aux personnes élevées en dignité. Il ne faut pour cela que des égards qui n'aient point un air de contrainte, qu'une politesse sans fausseté, qu'une prévenance sans bassesse. L'arrogance leur est encore moins pardonnable qu'à des particuliers, qui s'en font une ressource et une espèce de dédommagement à leur médiocrité.

» L'autorité du diadème peut bien se maintenir par elle seule ; mais elle n'a jamais plus de force que lorsqu'elle a le secret de se soumettre les cœurs. Je l'ai souvent éprouvé sur ce trône mobile où me porta, d'après les vœux de ma nation, l'amitié d'un prince qui s'étoit chargé d'avoir des vues et de l'ambition pour moi. Combien de fois n'eus-je pas à combattre la fastueuse délicatesse d'une foule de grands qui se prétendent indépendans du chef qu'ils se sont donnés, et de la nation même dont ils sont membres ! Étoit-il aucun jour où il ne me fallût contenir l'indocilité tumultueuse d'une noblesse qui, ne connoissant que son épée, son courage et sa liberté, veut tenir le timon de l'état, et se plaît souvent à le faire chanceler, pour se faire croire plus nécessaire à le conduire? Ces obstacles, si difficiles

à lever, j'eus le bonheur de les vaincre. Un accès libre et toujours ouvert, une humanité aussi éloignée de la dureté que de la foiblesse, me donnèrent sur tous les esprits un empire d'autant plus absolu qu'on le supportoit sans le croire. Je m'aperçus bientôt qu'en donnant des conseils, je prononçois des ordres, et qu'on les exécutoit aussi fidèlement que si la liberté qu'ils contraignoient les eût dictés elle-même. Je reconnus dès lors, ce que vous ne devez pas ignorer, ma chère fille, que rien n'assure mieux, en quelque nation que ce soit, les droits de la puissance, que le soin de ne la point faire sentir.

» Un moyen infaillible de gagner les cœurs, c'est de leur montrer encore plus d'estime que d'amitié. Celle-ci peut faire des ingrats, celle-là n'en fait jamais. On peut se méfier de l'amitié, on croit toujours l'estime sincère. Sévère à votre égard, usez d'indulgence envers tout le monde. Louez les vertus, excusez les foiblesses, feignez d'ignorer la plupart des défauts; embellissez, pour ainsi dire, tout ce qui vous environne. Une prévention flatteuse peut faire naître autour de vous plus de vertus qu'une indiscrète sévérité n'eût corrigé de vices.

» Étendez cette heureuse et utile prévention jusqu'aux mœurs, aux usages, aux préjugés même des Français. De tous les peuples civilisés, c'est peut-être celui qui souffriroit moins en voyant condamner ses lois que ses coutumes. Elles paroissent être en lui plus qu'en toute autre nation, ce que la

chaleur naturelle est dans tout le corps, un principe de vie, et le premier mobile de ses sentimens, de ses opinions, de sa conduite. Vous devez nécessairement, pour réussir à lui plaire, respecter ses manières et les adopter. Je ne vous propose pourtant point ici celles des Français brillans et volages; bons par principes, mais trop souvent vicieux par air; qui n'ont pour vertus que des agrémens, et qui sont même regardés comme étrangers dans leur patrie, jusqu'à ce que l'âge ait achevé de mûrir leur raison. Les mœurs des vrais Français sont douces, simples, enjouées, sociables. Chez eux se trouvent plus communément la science des égards, le goût des bienséances, la délicatesse du sentiment. Leurs ennemis, jaloux de rendre leurs vertus plus agréables, viennent échanger leur politesse contre la leur; et, ce qu'on a de la peine à concevoir, ils ne s'estiment ensuite plus parfaits, qu'autant qu'ils les haïssent avec plus de fureur, et qu'ils les imitent avec plus de complaisance. Ces sentimens vous choqueront bien davantage désormais qu'ils ne peuvent faire à présent. Vous étiez déjà Française par votre éducation, devenez-le encore plus par votre amour pour cette nation honnête et polie; et je vous réponds de sa part d'un retour de tendresse le plus sincère et le plus constant. Vous l'éprouverez plus sûrement encore si, après avoir évité les dangers de la puissance, qui trop souvent n'inspirent qu'orgueil et dureté, vous ne donnez point dans un autre excès, qui

amollit les âmes par la volupté, et les abrutit par la paresse : J'entends parler ici de la prospérité dont vous allez jouir, et qui pourroit vous être d'autant plus funeste qu'elle vous a été presque inconnue jusqu'à présent.

» Ne nous dissimulons point les adversités que nous avons essuyées. Ceux-là seuls doivent craindre de se rappeler leurs disgrâces, qui, ne pouvant les soutenir avec courage, n'ont fait que les augmenter par leur lâcheté. Nos malheurs n'étoient grands qu'aux yeux de la prévention, qui n'en connoît point au-dessus de la perte d'une couronne; et quelle idée devois-je avoir de celle que je venois de quitter? Différente de toutes les autres, elle n'offre presque d'autre avantage que la gloire de la porter. Devois-je avancer la main pour la reprendre? Quelle qu'elle fût, en la perdant je me retrouvois moi-même, et je vous retrouvois, ma chère enfant, non point insensible à mes revers, mais ayant la force de les supporter, et toujours épiant sur mon visage jusqu'aux moindres vestiges de la douleur, pour les calmer.

» Nous devons trop à nos malheurs pour les oublier; et nous ne devons nous en prendre qu'à nous-mêmes si, contre le dessein de la Providence, ils n'ont point réussi à nous convaincre du vide et du néant des choses d'ici-bas, et, par cela même, à nous dévoiler le danger des prospérités qui pourroient nous séduire. Et, que sont réellement les

prospérités même les plus brillantes? quel est l'état de ceux qui en sont les plus entêtés? N'est-ce pas, pour la plupart, un état de misère et de besoins? Le seul amour du repos les tient dans une agitation continuelle; et leurs passions étant sans frein, leurs vues sont aussi sans bornes. Toujours un nouveau désir, comme un salpêtre enflammé, pétille dans leur âme et les porte vers un objet dont la perspective les éblouit à son tour, mais dont l'approche ou la possession ne les désabuse point du triste soin d'en rechercher d'autres: de là des jours plus vides que remplis. On se plaint de leur rapidité, parce qu'on n'en jouit point; et presque en même temps de leur lenteur, à cause des dégoûts qui les accompagnent. On se dérobe sa vie sans le vouloir; et, comme elle n'est pas dans l'espace du temps, mais dans l'emploi qu'on en fait, elle est déjà comme passée, bien des années avant le moment où elle doit finir.

»Il n'est qu'une sage modération qui puisse vous garantir des piéges d'un état qui n'est qu'une ivresse continuelle pour tant d'autres. Vos désirs, satisfaits au delà de vos espérances, ne vous en laisseront presque plus à former. Je me flatte du moins que, ne souhaitant rien que par raison, vous ne désirerez rien avec inquiétude.

»Je sens, avec raison, que je puis également me répondre de votre sagesse au milieu des plaisirs qui assiégent le trône. Je les crains moins pour vous

que le goût du plaisir qu'ils laissent après eux, et qui est en effet plus dangereux que les plaisirs même. L'habitude peut faire disparoître ceux-ci ; mais le goût dont je parle, quoiqu'il varie sans cesse, ne meurt jamais; son inconstance même fait sa durée. Usez, à la bonne heure, des plaisirs de votre état; mais souvenez-vous toujours qu'ils ne sont faits que pour vous amuser et vous distraire, et non pour vous occuper. Ils peuvent flatter vos sens, mais ils ne sauroient remplir votre cœur. Celui qui l'a créé peut seul le satisfaire. Ce sentiment, que je n'ai jamais cessé de vous inspirer, ne doit jamais s'éteindre en vous.

»Mais, en vous exhortant à craindre, à fuir même les plaisirs, je m'aperçois qu'il en est un dont vous aurez de la peine à vous défendre; c'est celui que des hommes intéressés, des louanges étudiées, une fine adulation excitent d'ordinaire dans les grands : c'est le plaisir qu'ils éprouvent à être flattés, et qui les toucheroit moins si, malgré la prééminence de leur rang, ils ne s'estimoient encore plus par l'opinion d'autrui, qu'ils n'ont coutume de s'estimer par leur sentiment propre.

»Aussi, ma fille, je ne vous vois qu'avec frayeur environnée d'une foule de courtisans qui, paroissant oisifs sans l'être, se font une occupation de dégrader, par l'orgueil, ceux qui les dominent par la puissance. Esprits maniérés et flexibles, ils n'étudient les penchans de leurs maîtres que pour les

faire servir à leurs intérêts; ils ne rampent devant eux que pour s'élever; ils ne les louent que pour les séduire. Combien n'en est-il pas qui cherchent peut-être déjà à vous endormir au sein de l'indolence et de la mollesse, et qui ne se montrent empressés à vous plaire que pour réussir un jour à vous gouverner? Voulez-vous, pour toujours, éviter un écueil où j'aurois le regret de vous voir vous perdre sans ressource? Soyez incessamment en garde contre votre amour-propre; il n'y a que lui qui soit capable de donner à la flatterie de l'ascendant sur votre cœur. Aimez la gloire, j'y consens, je vous y exhorte même; mais fuyez la vanité. Celle-ci recherche uniquement l'approbation des hommes; celle-là le seul témoignage d'une conscience tranquille. Quiconque méprise la gloire n'est pas loin de mépriser la vertu; mais quiconque a de la vanité peut, tout au plus, contrefaire la vertu, et ne peut acquérir de gloire.

» Appliquez-vous à connoître les hommes. Au lieu même où vous êtes, et plus qu'en autre lieu du monde, il est encore des courtisans dont le caractère noble et généreux ne se développe que sous le dehors de la naïveté, de la douceur, de la confiance. Formés sur le modèle des anciennes mœurs, ils vivent avec plus de probité que de cérémonie; ils servent leurs souverains avec zèle; ils ne fondent point sur leurs défauts l'espoir de leur plaire; ils les aiment plus que leur fortune ; ils n'en

désirent d'autre que celle qui ne coûte aucune vertu.

» Votre intérêt est de démêler dans la foule ces restes précieux de l'innocence des premiers temps ; votre devoir, de vous les attacher; votre bonheur, de mériter leur estime. Elle vous sera d'autant plus glorieuse, qu'elle ne peut être qu'une estime de sentiment et de conviction ; et vous la distinguerez aisément de toute autre, parce qu'elle sera toujours sans faste et sans apprêt. Interrogez, dans le besoin, ces hommes vertueux, et les encouragez à vous répondre ; au lieu de louanges ils vous donneront des conseils. Ne leur prodiguez pourtant pas votre confiance, vous ne la devez toute entière qu'au roi votre époux ; il doit être le seul dépositaire de vos sentimens, de vos désirs, de vos projets, de toutes vos pensées. L'imprudence laisse échapper ses secrets, l'amitié les confie, l'amour ! le véritable amour les livre, et ne s'en aperçoit pas.

» Répondez aux espérances du roi par toutes les attentions possibles ; vous devez ne plus penser que d'après lui et comme lui ; ne plus ressentir de peines et de chagrins que ceux qui l'affectent ; ne connoître d'autre ambition que de lui plaire, d'autre plaisir que de lui obéir, d'autre intérêt que de mériter sa tendresse. Vous devez ne plus avoir à vous ni humeur ni penchant ; votre âme doit se perdre dans la sienne ; et tel est votre bonheur, qu'elle ne peut que s'embellir en se perdant de la sorte.

» Ne cessez, en aucun temps, d'éloigner de ce maître aimable jusqu'aux moindres nuages de chagrin. Quelquefois son excessive grandeur peut s'affaisser sur elle-même, portez alors le calme et la sérénité dans son âme; mais gardez-vous de vouloir pénétrer tout ce qui peut en troubler la joie et la paix. N'essayez point à percer les voiles qui couvrent les secrets de l'état. L'autorité ne veut point de compagne. Laissez au roi et à son conseil à ménager les intérêts qui divisent ou rapprochent les nations. Vos talens, vos désirs, vos efforts ne pourroient suffire à un travail dont si peu de génies même sont capables.

» C'est surtout la religion que vous devez respecter, sans l'approfondir. Ignorez les disputes qu'une vaine spéculation, qu'une licencieuse curiosité y élèvent. Ne donnez dans aucun des partis qui la défigurent ou l'anéantissent, sans le vouloir. Doit-il y en avoir d'autre pour vous, pour la foule des chrétiens, pour les plus grands génies même, que votre catéchisme et votre foi? Dans le poste éminent où vous êtes, rien n'est plus important que la religion. Non-seulement elle est le seul frein que puissent avoir ceux qui ne craignent pas les lois, dont ils sont les arbitres; mais elle est seule capable d'adoucir les chagrins qui révoltent l'orgueil des grandeurs humaines, et de les convertir même en plaisirs, ainsi qu'un grand feu convertit en lumière tout ce qu'on y jette. Soyez toujours telle que vous

avez été dès vos plus jeunes ans. Attachez-vous à l'essence de la religion. Elle doit être jointe à la piété, sans quoi elle ne seroit qu'un fantôme. La piété doit être jointe à la morale, sans quoi elle ne seroit que superstition; et la morale ne doit point être séparée du culte, sans quoi elle ne différeroit point de cette philosophie de nos jours, qui ne connoît la raison que pour la louer et pour la combattre, l'humanité que pour l'exalter et l'avilir, les vertus et les devoirs que pour s'en affranchir, ou pour se justifier du mépris qu'elle en fait, par l'inutilité qu'elle y suppose.

» Je rends des grâces infinies à Dieu de ce que je ne vois rien à régler, dirai-je à corriger en vous, que vos vertus. Vous pourriez aisément les porter à cet excès qu'on ne condamne, d'ordinaire, qu'en l'admirant. Suivez votre force, mais sachez l'arrêter. L'excès dans les vices sert à les rendre plus insupportables. Dans les vertus, il ne sert qu'à les rendre plus difficiles à imiter.

» J'aurois pu, sans doute, puisqu'il y a si peu de temps que je vous parlois encore, me dispenser de vous donner cet avis; mais j'ai moins prétendu vous proposer ici des conseils à suivre que des maximes à méditer. Il ne me reste qu'à vous exhorter à vous souvenir toujours de moi, de votre mère et de la mienne. Heureux témoins de votre élévation et de votre gloire, nous n'en sommes pas moins sensibles à votre éloignement; nous ne cessons de

verser des larmes. Nous vous perdons, ma chère enfant, vous qui étiez notre consolation, notre amour, nos seules délices. Je vous cherche sans cesse à mes côtés : je sens qu'il me manque une partie de moi-même; ma vie me semble s'échapper avec mes pleurs; votre seul bonheur me console. Le ciel vient d'accomplir en vous tous mes désirs; nous le supplions d'exaucer les vœux que nous ne cesserons de lui faire tous les jours de notre vie, pour qu'il vous comble d'autant de bénédictions et de grâces qu'il vient de répandre sur vous de biens et de félicités. »

Quelle qu'eût été l'éducation de la jeune princesse; quelque sincère que fût sa vertu, elle avoit encore besoin de ces dernières leçons de la tendresse éclairée, au moment où le rang sublime auquel elle étoit appelée alloit mettre son inexpérience aux prises avec toutes les passions humaines. C'est une époque de sa vie singulièrement intéressante que celle de son début à la cour; la cour, ce théâtre perfide, où presque tous les acteurs, sous le masque uniforme du dévouement à la personne d'une reine, cachent le dessein commun de la rendre complice des passions qui les tyrannisent. Sa principale occupation, en abordant cette terre inconnue, est de s'appliquer à en reconnoître les habitans; et, comme les femmes doivent former sa société habituelle, elles deviennent aussi le premier objet de son étude*.

* Quoique le philosophisme, qui a fait à Louis-le-Grand des

Bientôt elle distingue quelques sujets précieux dans la foule qui l'environne, et elle saura se les attacher; mais, du reste, elle n'aperçoit que vice ou que foiblesse. Ce sont des femmes ambitieuses, dévorées de la soif des honneurs et de la fortune; des femmes épicuriennes, qui ne sacrifient qu'au dieu des plaisirs; des femmes artificieuses, capables de tout feindre, la piété s'il le falloit, pour parvenir à leur but; des femmes présomptueuses, qui s'érigent en docteurs de la religion, discutant le dogme, réformant la morale. Dans une classe plus innocente, ce sont des femmes frivoles, qui se roulent dans un cercle éternel d'inutilité; des femmes inconséquentes, qui servent Dieu par intervalles et le monde par habitude; des femmes sans principes, qui se flattent qu'être exemptes des vices déshonorans, c'est avoir toutes les vertus qui conviennent à leur sexe. Tel, et plus bizarre encore est le monde au milieu duquel se trouve la jeune reine. Mais, forte de sa vertu, et munie des sages avis qu'elle a reçus de son père, elle saura se défendre des vices et des travers qui l'environnent, et souvent encore en guérir les autres.

torts de ses plus grandes vertus, n'ait jamais songé à lui en faire un d'avoir introduit les jeunes femmes à la cour; il n'en est pas moins vrai que, depuis son règne, leur présence, l'indécence de leurs habits, leurs intrigues galantes, y furent un continuel attentat aux mœurs publiques, une source d'immoralité, et l'une des causes préparatoires de nos malheurs actuels.

Prudente et discrète dans le bien qu'elle se propose, elle étudie les circonstances; elle attend l'à-propos; elle dissimule ce qu'elle reprendroit en vain; elle tolère ce qu'elle ne sauroit corriger. Sachant que la vertu s'inspire et ne se commande point, elle se tient soigneusement en garde contre l'impétuosité du zèle, cette passion exagérée du bien, qui manque son but pour vouloir l'outre-passer. Tout occupée qu'elle est de sa propre perfection, elle ne prétend pas donner sa conduite comme une loi, et encore moins comme un reproche. C'est surtout par l'empire du bon exemple qu'elle travaille à réformer, en édifiant autour d'elle. L'exemple, toujours puissant dès qu'il part du trône, l'est surtout quand il est donné par une vertu constante et sans foiblesse; et telle étoit celle de la reine. On avoit beau suivre ses actions, épier ses démarches, approfondir ses motifs, elle pouvoit, sous tous les points de vue, soutenir les regards du censeur le moins disposé à l'indulgence. On ne découvroit ni caprices dans ses volontés, ni bizarreries dans ses goûts; point de ridicules, nulle passion ménagée, aucun foible essentiel à excuser dans sa conduite; en sorte que le trône, le plus dangereux écueil de la vertu, en devint pour elle le plus beau théâtre.

Les premières qualités que les Français reconnurent dans leur jeune reine, furent la douceur de son caractère et la bonté de son cœur. A peine se fut-elle montrée à la France, qu'elle fut surnommée

la bonne reine. Attentive, dans ces premiers momens, à ne rien laisser apercevoir dans sa vertu qui annoncât trop l'austérité, elle plut d'abord à tout le monde, parce que tout le monde parut lui plaire. A son arrivée à Fontainebleau, on la vit, se prêtant aux circonstances du jour, embellir, par sa présence, les fêtes publiques qui se donnoient à l'occasion de son mariage, y porter une gaieté douce et facile, et en faire les honneurs avec un air de contentement qui ravissoit les spectateurs. Il n'en fallut pas davantage pour que le courtisan imaginât qu'elle aimeroit les plaisirs bruyans; et plusieurs de ceux qui se rappeloient encore la cour enjouée de la dernière Dauphine, se flattèrent un instant de voir renaître des jours qu'ils regrettoient. Leur espoir s'évanouit avec les fêtes. Ils comprirent bientôt que le plaisir le plus cher à la nouvelle reine seroit celui de remplir ses devoirs; et que, pour les autres, sa piété en régleroit le choix et en modéreroit l'usage. Ils commencèrent alors à craindre que la piété sur le trône ne fît de Versailles un séjour triste et ennuyeux; ils se trompèrent encore. Leur prévention se dissipa, lorsqu'ils virent, qu'à la régularité de conduite la plus soutenue, la jeune reine joignoit une aimable gaieté, une humeur franche et toujours égale, un penchant naturel à faire du bien, une attention délicate à ne blesser qui que ce soit; et, suivant les circonstances et les per-

sonnes, à marquer des égards et de la complaisance, de la bonté et même de la patience.

Cette sagesse de conduite, au reste, fruit de sa religion, plus encore que de son caractère, ne ressembloit point aux lâches tempéramens qu'inspire la foiblesse. Sa condescendance se renfermoit dans de justes bornes. S'il étoit permis aux personnes qui formoient sa cour d'avoir des travers et des défauts, au moins ne pouvoient-elles ni les afficher avec éclat, ni les produire trop ouvertement en sa présence, sans se condamner à recevoir ses avis. Elle ne prétendoit pas que toutes fussent des modèles de régularité, mais elle croyoit de son devoir, comme de la dignité de son rang, de veiller à ce qu'aucune d'elles ne s'écartât des règles communes de la décence.

Les jeunes dames particulièrement attachées à son service ou à celui de ses enfans, trouvoient en elle les sentimens d'une mère la plus affectionnée, mais aussi la plus vigilante. Elles ne pouvoient s'absenter qu'avec sa permission expresse : et elle leur accordoit difficilement de le faire pour plus d'un jour, à moins qu'elles ne dussent rester au sein de leurs familles et loin de la capitale.

Amie de l'ordre, elle l'eût bientôt établi autour de sa personne. A son arrivée à la cour, elle se fit remettre et elle étudia le tableau du service attaché aux divers offices de sa maison; et, dès lors, elle mit au rang de ses devoirs essentiels de veiller à ce

que chacun remplit les siens. Continuellement occupée, elle n'aimoit pas que personne auprès d'elle restât oisif ou négligeât son office. Si l'on manquoit d'exactitude, elle s'en apercevoit. La personne qui s'étoit absentée recevoit un avis lorsqu'elle paroissoit. La reine, ordinairement, lui demandoit ou lui faisoit demander des nouvelles de sa santé. Elle vouloit surtout que ses dames du palais fissent exactement leur service, et qu'elles l'accompagnassent partout où elle se rendoit. On lui dit un jour que quelques-unes d'entre elles se plaignoient de ce que leur emploi avoit d'assujettissant : « Puisqu'il faut qu'on se plaigne de moi, » répondit la reine, il vaut mieux que ce soit pour » vouloir être trop accompagnée que pour ne l'être » pas assez. »

Du reste, en exigeant le service que lui devoient les dames de sa suite, elle étoit très-attentive à ne point l'aggraver. Exacte jusqu'à la ponctualité à se rendre aux heures qu'elle leur avoit assignées, si quelquefois il lui arrivoit de les faire attendre un instant, elle leur en faisoit des excuses, comme s'il n'eût pas dû entrer dans les inconvéniens de leurs places d'attendre quelquefois leur maîtresse. Elle ne bornoit pas là ses bontés à leur égard. Ne pouvant les admettre toutes en même temps dans sa société particulière, elle les y appeloit successivement. Rien de ce qui les touchoit ne lui étoit indifférent. Lorsqu'il dépendoit d'elle de leur rendre un service,

elle le faisoit volontiers. Si elle les savoit dans l'affliction, elle ne se déchargeoit sur personne du soin de les consoler. Dans leurs maladies, elle leur faisoit visite, elle leur envoyoit ses médecins.

Jamais reine ne jouit de plus d'estime sur le trône et ne sut mieux se concilier l'affection de sa cour et le respect de ses sujets. Quoiqu'elle n'aimât pas à représenter, le goût du roi pour la chasse et les petits voyages la mettoit souvent dans la nécessité de le faire. Elle tenoit alors la cour; elle recevoit les ambassadeurs, les grands du royaume et les étrangers, avec un ton d'aisance et un air de satisfaction qui eussent fait croire qu'elle étoit flattée d'un cérémonial auquel elle ne se prêtoit que par devoir, pour conserver les décences à la cour et faire plaisir au roi. La taille de la princesse, qui étoit au-dessous de la médiocre, ne la servoit pas dans la représentation; mais ce désavantage étoit amplement compensé chez elle par tout le reste de son extérieur. Elle avoit dans les manières cette dignité facile qui annonçoit que le trône étoit sa place; cet air de majesté, tempéré par la douceur, qui avertissoit de sa supériorité sans la faire craindre; cette noble simplicité, qui se communiquoit sans s'abaisser, et qui obtenoit d'autant plus de respect qu'elle paroissoit en dispenser.

Parmi les personnes qui pouvoient s'applaudir des relations que les emplois ou la naissance leur donnoient avec la reine, les princes et princesses

du sang avoient surtout à se louer des égards et des bontés qu'elle leur marquoit. Elle leur avoit voué à tous un véritable attachement. Elle fut toujours reconnoissante envers le duc de Bourbon, qui avoit le plus contribué à son mariage. Elle respectoit, dans le duc d'Orléans, fils du régent, la vertu embellie par le savoir. Elle avoit beaucoup d'amitié pour la feue princesse de Condé, pour la comtesse de Toulouse, pour le duc et la duchesse de Penthièvre.

Dans ses audiences particulières, dont elle n'étoit point avare, quoiqu'elles fussent un exercice pour sa patience, elle écoutoit avec attention ce qu'on avoit à lui proposer. Elle encourageoit la timidité, elle rassuroit la crainte par des questions pleines de bonté. C'étoit sans le moindre embarras, comme naturellement et sans y penser, qu'elle embrassoit les extrêmes, entretenant successivement de leurs affaires des personnes de tous les rangs et de toutes les professions. Elle disoit à chacun ce qui lui convenoit; et, soit qu'elle accordât, qu'elle promît ou qu'elle fût obligée de refuser, on se retiroit satisfait d'auprès d'elle.

Pour répondre au continuel empressement qu'on avoit de la voir, elle mangeoit toujours en public. Pleine d'attentions pour les personnes qui se trouvoient présentes, si elle apercevoit un étranger ou un inconnu, que le respect et la timidité tinssent à l'écart, elle prenoit plaisir à le distinguer de la

foule. Elle adressoit la parole à beaucoup de monde pendant ses repas, et il ne sortoit de sa bouche que des expressions obligeantes. Sans jamais employer ces formules vagues qui ne flattent personne parce qu'elles conviennent à tous, elle trouvoit dans les circonstances le mot encourageant que le cœur sent, et que l'amour-propre s'empresse de publier.

Tous les complimens et les harangues qu'elle étoit obligée d'essuyer, elle les écoutoit, sinon avec plaisir, du moins avec une patience qui ressembloit à l'intérêt, et elle y répondoit toujours d'un ton gracieux et satisfait. Elle ne pouvoit pas souffrir que les courtisans cherchassent à se divertir aux dépens d'un étranger qui avoit l'air neuf et embarrassé en se présentant pour la première fois à la cour. « Rien, à mon avis, disoit-elle, n'est plus » ridicule que de vouloir ridiculiser un homme, » parce qu'il se sera mépris sur nos usages, ou sur » nos visages, qu'il n'est nullement obligé de con» noître. » Elle vouloit que les officiers de sa maison prissent des précautions, pour épargner aux personnes qui lui étoient présentées l'embarras et le désagrément des méprises; et, si elles y tomboient, elle leur offroit le moyen d'en sortir; mais si naturellement, qu'on eût été tenté de croire qu'elle ne s'étoit pas aperçue de l'erreur, lorsqu'elle-même l'avoit corrigée.

On connoissoit trop bien la façon de penser de

la reine, pour se permettre, en sa présence, aucun propos qui eût pu porter une atteinte directe à la religion ou aux mœurs; mais il arrivoit souvent qu'elle entendît mettre en principes incontestables ces préjugés du monde, qui avoisinent de fort près les erreurs dangereuses. Alors elle ajoutoit le correctif, avec plus ou moins de ménagemens pour les personnes, selon qu'elle les croyoit inspirées par l'ignorance ou par la mauvaise foi. Elle se donnoit quelquefois adroitement une distraction, pour avoir droit d'ignorer un propos qu'elle ne pouvoit ni approuver décemment, ni relever sans trop humilier la personne à laquelle il avoit échappé. D'autres fois, prévoyant qu'une phrase, que quelqu'un avoit commencée, alloit se terminer par une médisance ou une calomnie, elle prenoit la parole pour amener un sens tout différent, brisant ainsi le trait avant qu'il eût fait sa blessure. C'étoit encore une vraie satisfaction pour elle, quand elle avoit pu épargner à quelqu'un la plus légère indiscrétion de la langue; et sa présence d'esprit servoit en cela merveilleusement son cœur. Le duc de Lorraine, obligé à faire hommage au roi de France du duché de Bar, vint à Versailles pour cette cérémonie, gardant le plus profond *incognito*, sous le nom de *comte de Blamont*. Un jour qu'il se trouvoit au dîner de la reine, il entreprit un récit qui le conduisoit, sans qu'il y songeât, à trahir son secret, en nommant la ville de Nancy sa capitale. Il avoit déjà dit : « Quand

» je fus arrivé à....., » lorsque la réflexion lui vint et l'obligea de s'arrêter. La reine, ne lui laissant que le temps de tousser, ajouta : « A Blamont, sans » doute ? — Oui, madame, » reprit le prince en continuant son récit.

La reine n'avoit eu besoin que de se montrer aux Français pour gagner leur affection. Elle prévenoit en sa faveur par une physionomie ouverte et gracieuse. La douceur et la bonté respiroient sur son front; son regard, son sourire, son salut, tout son maintien formoit ce je ne sais quoi, qui parle au cœur, et lui demande plus d'affection encore que de respect. Il n'y avoit personne qui, en la voyant, ne se dît en lui-même : « Je suis sûr d'être quelque chose dans son estime, » et il ne se trompoit pas. Elle avoit pour le peuple en général, et, dans l'occasion, elle marquoit aux particuliers, les sentimens qu'inspire la nature pour des enfans. Si quelquefois elle montroit de la prédilection, c'étoit, à la manière des mères, en faveur des petits et des foibles. Elle ne se seroit pas pardonné d'avoir donné lieu au dernier de ses sujets, je ne dirai pas de se croire l'objet de son mépris, mais d'imaginer même qu'il fût moins à ses yeux que le plus puissant seigneur de sa cour. Nous pourrions citer en preuve une infinité de traits. Un jour qu'elle traversoit les appartemens de Versailles, avec son cortége ordinaire, une paysanne endimanchée l'aborde sans façons, et lui dit : « Ça, ma bonne reine, je viens de bien

»loin, entendez-vous, tout exprès pour vous voir. »Je vous en prie, que j'aie cette consolation, un »peu à mon aise. — Bien volontiers, ma bonne, » lui dit la reine en s'arrêtant; et tout de suite elle s'informe de son pays, lui demande des nouvelles de son petit ménage, où elle apprend avec plaisir qu'il n'y a point de misère. Elle répond à son tour à quelques questions que lui fait la paysanne, et lui dit avec bonté : «Hé bien, m'avez-vous vue à votre »aise? Puis-je m'en aller et vous laisser contente?» La villageoise se retira, versant des larmes de joie et bénissant le ciel d'avoir donné une si bonne reine à la France.

Quelquefois la princesse cherchoit elle-même l'occasion de marquer ainsi ses bontés aux personnes les plus simples. Charmée quand elle pouvoit leur rendre quelque petit service, elle jouissoit de tout le plaisir qu'elle leur procuroit. Se trouvant un jour à Marly, dans la belle saison, elle voit passer sous sa fenêtre une fille de Saint-Vincent, elle l'appelle : «D'où venez-vous si matin, ma »sœur? — De Triel, madame, lui répond la reli»gieuse, sans la connoître. — Vous avez déjà fait »bien du chemin; vous en reste-t-il encore beau»coup à faire? — Je comptois aller jusqu'à Ver»sailles, mais peut-être ne passerai-je pas Marly, »parce que je vois que la cour y est. — Vous avez »donc aussi des affaires à la cour? — Mes affaires »sont celles de notre hôpital qui est fort pauvre.

»J'ai ouï dire qu'on avoit confisqué des indiennes, »et que M. le contrôleur général en faisoit distri»buer à des hôpitaux; je désirerois bien qu'on nous »en donnât pour faire quelques lits à nos malades. »— Ce seroit une fort bonne œuvre. Seriez-vous »bien aise que j'en parlasse au ministre? — Je n'au»rois osé, madame, prendre la liberté de vous en »prier; mais votre recommandation fera sûrement »plus que la mienne, et vous rendrez un grand ser»vice à nos pauvres. — Hé bien, comptez, ma »sœur, que je n'oublierai pas l'hôpital de Triel.» La religieuse se retire, pénétrée de reconnoissance pour l'aimable inconnue qui vient de lui marquer tant de bonté; mais à peine a-t-elle fait quelques pas, qu'elle se reproche de n'avoir pas cherché à connoître son nom. Elle retourne vers la fenêtre; la reine y étoit encore : « Pardonnez, madame, »lui dit-elle, à la curiosité qui me ramène : je vou»drois bien savoir qui est la dame qui m'honore si »généreusement de sa protection?» — La princesse, en lui souriant d'un air de bonté, lui répond : « N'en dites rien, c'est la reine. »

Les personnes qui ont le mieux connu la reine, et qui ont eu le plus de part à sa confiance, ne rendent pas seulement justice à son bon cœur, ils lui donnent un jugement exquis, beaucoup de pénétration et d'esprit, mais de ce bon esprit, qui montre plus de naturel que de brillant, plus de solidité que de finesse. Je copierai ici mot pour mot mes

mémoires. « La reine avoit beaucoup d'esprit. Elle étoit d'une pénétration singulière et d'une rare prudence dans les affaires. Feu M. le Dauphin la consultoit dans toutes les positions délicates où il se trouvoit, et il eut toujours à se louer d'avoir suivi ses conseils. Elle lui dit un jour, par exemple, qu'il étoit trop confiant; que certaines personnes, qui avoient l'entrée de son cabinet, savoient à quoi il s'occupoit, et même ce qu'il écrivoit. M. le Dauphin suivit cette indication, et découvrit qu'un valet de chambre trahissoit grossièrement sa confiance, en rendant compte de ses occupations les plus secrètes aux personnes les moins faites pour les épier.

» Dans les conversations, la reine s'énonçoit avec un air de douceur et de modestie qui vous pénétroit, et une force de raison qui vous entraînoit. Voilà ce que j'ai remarqué pendant le nombre d'années que j'ai été auprès de sa majesté, ayant l'honneur de la voir et de l'entendre presque tous les jours, pendant plus d'une heure.

» La reine, écrit une autre personne, ressembloit beaucoup au roi son père, et pour la figure et pour l'esprit. Elle étoit née avec le caractère du monde le plus heureux. Elle avoit l'âme grande, le cœur excellent, l'esprit droit et pénétrant. Personne ne savoit mieux qu'elle apprécier le caractère de ceux qui l'approchoient, et ne possédoit dans un plus rare degré le talent de gagner les

cœurs. Mais sa profonde humilité lui cachoit si bien les grandes qualités que Dieu avoit mises en elle, qu'elle se croyoit la plus imparfaite du monde. »

Cette droiture et ce naturel d'esprit s'annonçoient jusque dans l'extérieur de la princesse; et, s'il est vrai que la manière de se mettre soit le miroir des caractères, on pouvoit juger que le sien étoit également éloigné de l'inconstance et de la frivolité. Jamais on ne la vit s'occuper de parure et d'ajustemens. Elle se tenoit, à cet égard, dans les bornes d'une noble simplicité, qui sont toujours celles du bon goût. On l'entendit souvent se plaindre de se voir asservie par l'étiquette à paroître, à certains jours, en habits d'une forme et d'un volume qu'elle appeloit *passe-ridicule* *. Ce fut elle qui introduisit à la cour l'usage du mantelet et d'autres ajustemens plus modestes que ceux qu'elle y avoit trouvés. Elle se mettoit, dans les dernières années de sa vie, comme au temps où elle arriva en France. Pendant plus de quarante ans qu'elle fut sur le trône, elle vit rouler à ses pieds le torrent rapide

* La vertu, qui n'est point contrariante, peut bien s'abstenir de fronder un ridicule en faveur, mais le scandale le plus universel ne sauroit l'entraîner; et la reine se fût bien gardée, sans doute, de jamais adopter l'habit qui devint de mode après sa mort, habit d'une indécence qu'on ne peut qualifier, et moins taillé, ce semble, pour des dames de cour que pour des courtisanes.

des modes, sans être tentée de sourire aux plus accréditées. Les coiffures des dames de cour changèrent mille fois ; la sienne fut, comme sa tête, toujours la même. Aussi le président Hénault, surintendant des finances de sa maison, disoit-il ingénieusement, qu'il ne connoissoit pas de femme en France qui fut plus homme que la reine. Ce célèbre historiographe s'applaudissoit d'avoir été à portée de la consulter sur son Abrégé chronologique, dans lequel il inséra plusieurs traits qu'il ignoroit et qu'elle lui apprit *. C'est lui-même qui nous dit, qu'au milieu des lectures de tous les genres dont elle remplissoit ses journées, et dont il étoit quelquefois le témoin, elle avoit trouvé le temps de jeter les yeux sur son ouvrage avant l'impression. « Elle a même daigné, ajoute-t-il, me » donner des conseils dont j'ai profité. » Elle pouvoit en effet lui en donner de très-judicieux, surtout sur l'histoire de son siècle, qu'elle savoit parfaitement.

Très-éloignée de vouloir se donner pour femme savante, paroissant même en craindre la réputation,

* Le président Hénault eût été sans doute bien éloigné de prévoir qu'ayant pour continuateur un prêtre, soi-disant *vicaire général*, un homme de ce caractère s'oublieroit au point de souiller notre histoire de l'éloge du tolérantisme philosophique et de toutes ces opérations irréligieuses, par lesquelles un ministère dépravé, achevant d'irriter le ciel et d'enhardir l'impiété, accéléroit l'époque de nos malheurs actuels.

comme une sorte de tache pour une personne de son sexe, elle marquoit néanmoins beaucoup d'égards aux sciences et aux talens; et son estime pour les gens de lettres s'élevoit jusqu'au respect, lorsqu'ils honoroient le savoir par la vertu. Pendant les heures qu'elle employoit au travail des mains, elle en admettoit quelquefois dans sa société particulière, ceux surtout qui avoient des relations avec le Dauphin son fils. Elle s'entretenoit alors avec eux sur le ton de la bonté, les mettant adroitement sur les voies de parler de ce qu'ils savoient le mieux. Elle les étonnoit autant par la variété de ses connoissances et la justesse de ses réflexions, qu'elle les édifioit par sa profonde modestie.

A l'aide de cette vertu, dont elle fut un rare modèle dans tous les temps, et plus encore dans les dernières années de sa vie, la princesse étoit parvenue à donner le change sur les belles qualités de son esprit, non pas aux personnes à portée de les apprécier, mais à cette foule de courtisans vicieux ou dissipés, qui mettent peu d'intérêt à approfondir le mérite vertueux qui les accuse. Souvent, dans ses conversations, elle faisoit des reparties ingénieuses, des applications justes, et surtout de ces réflexions fortes, qui font sentence et ne s'oublient point. Nous aurons occasion d'en rappeler un nombre dans la suite. Mais son esprit, conduit par son cœur, la servoit surtout heureuse-

ment lorsqu'elle vouloit dire des choses gracieuses et marquer de la bonté. Une de ses dames du palais, la marquise de Boufflers-Remiancour, se trouvant incommodée, elle alla lui faire une visite. « Je suis au désespoir, lui dit la malade, que sa » majesté se soit donné la peine de monter si haut, » et par un escalier si rude. — Vous ne savez donc » pas, lui répondit la reine, que tout escalier est » doux pour moi, quand il me conduit auprès de » celle que j'aime! » Le travail m'accable depuis » huit jours, lui disoit le cardinal de Fleury; j'en per- » drai la tête. — Oh! gardez-vous bien de la perdre, » dit la reine en riant, car je doute que celui qui » trouveroit un si bon meuble voulût s'en dessaisir. » Sur ce que la princesse marquoit beaucoup de regrets à la mort du duc d'Orléans, fils du régent, prince qui répandoit d'immenses charités dans le royaume et au delà, une des dames de sa suite dit qu'il n'y avoit pas lieu de tant s'attrister, puisqu'on le croyoit au ciel. « Oui, reprit la reine; mais pour » un bienheureux de plus dans le ciel, que de mal- » heureux de plus sur la terre! »

Le président Hénault lui ayant un jour montré une pièce de vers que Fontenelle, alors âgé de quatre-vingt-douze ans, venoit de faire sur le respect que l'on avoit à Sparte pour les vieillards. « Il » me semble, dit la reine après avoir lu les vers, » que le vieillard, auteur de cette pièce, devroit » retrouver Sparte partout. » Le président ayant

rendu à Fontenelle le propos flatteur de la princesse, celui-ci fit sur-le-champ ce quatrain :

Je ne me flatte point du tout
De retrouver Sparte partout ;
Mais vous, ô modèle des reines !
Vous trouveriez partout Athènes.

Un autre jour, la reine étant entrée chez une de ses dames du palais, la trouva occupée à écrire au même président Hénault. C'étoit dans le temps qu'il venoit de publier son *Abrégé historique*. La princesse voulut que la dame achevât sa lettre ; et, prenant ensuite la plume, elle y mit en apostille : « Je pense que M. Hénault, qui parle très-peu pour » dire beaucoup, ne doit guère aimer le langage des » femmes, qui parlent beaucoup pour dire très- » peu ; » et, au lieu de son nom, elle souscrivit : « *Devinez qui.* » Le président, en répondant à la dame qui lui écrivoit, paya l'apostille anonyme de ces vers ingénieux :

Ces mots, tracés par une main divine,
Ne peuvent me causer que trouble et qu'embarras.
C'est trop oser, si mon cœur les devine ;
C'est être ingrat, s'il ne devine pas.

La reine marquoit la plus grande considération au maréchal de Saxe, qui, de son côté, lui faisoit fort régulièrement sa cour lorsqu'il étoit à Versailles. Elle eût désiré que ce digne émule de Turenne l'eût

imité jusque dans son retour à la religion de ses pères. Un jour que ce général prenoit congé d'elle pour aller commander nos armées, elle lui dit, en lui souhaitant d'heureux succès, qu'elle prieroit Dieu et qu'elle le feroit prier pour lui. « Ce que je »demanderois au ciel, répondit le maréchal, ce »seroit de mourir comme M. de Turenne, sur le »champ de bataille. — De quelque manière que »meure le maréchal de Saxe, reprit la reine, il ne »peut que mourir couvert de gloire : mais, ce qui »combleroit mes vœux, ce seroit qu'au bout de sa »longue et glorieuse carrière, il fût, comme Tu»renne, enterré à Saint-Denis. » Le comte de Saxe n'eut ni l'espèce de gloire qu'il désiroit, ni la gloire beaucoup plus précieuse que lui souhaitoit la reine. Lorsque cette princesse apprit sa mort, elle le plaignit, en s'écriant : « Qu'il est triste, et que l'on »souffre de ne pouvoir dire un *De profundis* pour un »homme qui nous a fait chanter tant de *Te Deum*. »

La vie de la reine fourniroit la matière d'un volume entier de ces sortes de traits, par lesquels elle énonçoit, avec une ingénieuse précision, ce que sentoit son cœur. Quelques-uns d'un autre genre, échappés à des circonstances particulières, annoncent qu'elle eût pu aussi manier le ridicule et divertir par la causticité, si sa religion ne lui eût interdit l'usage de ces armes. Le cardinal de Fleury, pour se disculper auprès d'elle d'avoir si mal secondé le roi Stanislas au temps de sa seconde

élection au trône de Pologne*, lui disoit, après le succès de la guerre occasionée par la première faute : « Croyez, madame, que le trône de Lorraine vaut » mieux, pour le roi votre père, que celui de Polo- » gne. — Oui, répondit la reine, à peu près comme un » tapis de gazon vaut mieux qu'une cascade de mar- » bre. » Il faut observer, pour sentir le sel de cette réponse, que le cardinal, pour épargner une dépensé d'entretien de mille écus, faisoit, à cette époque, substituer un gazon à la magnifique cascade du parc de Marly, l'admiration des curieux et des étrangers. Une de ses dames du palais, qui se flattoit que son inconduite étoit encore un mystère pour la princesse, lui demandoit, sous un vain prétexte, la permission d'aller dans une maison de plaisance où étoit le roi : la reine lui répondit : « Vous êtes la » maîtresse. » La dame voulut bien prendre l'équivoque du bon côté ; mais le courtisan inscrivit l'épigramme sur ses tablettes.

C'étoit là les grands excès de vengeance de la princesse. Son cœur les désavouoit, et sa conscience ne les lui pardonnoit pas. Pendant son long séjour en

* Six mille Français, joints aux Polonais, auroient maintenu le roi de Pologne sur le trône que lui déféroient les suffrages unanimes de sa nation : le cardinal, par une économie meurtrière, n'en envoya que quinze cents, qui furent taillés en pièces, et laissèrent Stanislas sans autre ressource que son courage, pour échapper à des ennemis qui avoient mis sa tête à prix.

France, elle reçut de certaines personnes des sujets bien graves de mortification et de chagrin. Une reine, avec autant d'esprit qu'elle en avoit, eût trouvé bien des occasions d'humilier ceux dont elle avoit à souffrir. Mais cette facilité même de la vengeance n'en inspiroit que plus d'horreur à sa grande âme, et c'eût été encourir sa disgrâce que de lui suggérer un moyen de l'employer. Jamais un Français n'eut à se plaindre qu'elle se fût prévalue de son rang et de son crédit, pour lui faire expier les torts qu'il avoit osé se permettre à son égard. Voltaire, qui se seroit fait un crime d'absoudre la piété, même sur le trône; Voltaire, l'adulateur de la marquise de Pompadour, eut l'audace de calomnier les vertus de la reine dans une pièce fugitive. La reine lut la pièce, et l'auteur en fut quitte pour un désaveu hypocrite de l'intention qu'on lui prêtoit, disoit-il.

Cette modération de la princesse n'étoit pas en elle l'effet du caractère. Toute espèce d'injustice blessoit son cœur droit et sensible. Le premier mouvement de la nature lui eût inspiré le ressentiment d'une offense; mais la voix plus puissante de la religion lui en commandoit l'oubli; et c'étoit la seule qu'elle écoutât. On lui conseilloit un jour, on la pressoit même d'opposer à un ministre, dont elle avoit sujet de se plaindre, le crédit d'un autre ministre dont elle eût pu disposer : elle n'en voulut rien faire. On insista, en lui représentant qu'il ne

s'agissoit que de faire prévaloir la justice : on n'obtint d'elle que cette réponse bien digne d'une reine : « J'aimerois assez la justice, mais je crains trop la » vengeance*. »

L'on étoit quelquefois étonné de voir que la princesse, qui s'apercevoit d'un léger manquement de la part d'une personne qu'elle savoit lui être attachée, parût comme insensible à une véritable offense qui lui venoit d'autre part. Une de ses femmes de chambre prit la liberté de lui faire un jour cette observation : « C'est, lui dit la reine, qu'il n'est per- » mis d'user de sévérité qu'envers ceux qu'on aime. » Heureux donc les ennemis de sa majesté, reprend » la femme de chambre. Point du tout, continue la » princesse : la condition des disciples, dont notre » Seigneur n'épargnoit pas les défauts, étoit tou- » jours préférable à celle des publicains et des femmes » de mauvaise vie, en faveur desquels il épuisoit tous » les ménagemens de la charité. »

Ce n'étoit pas assez pour sa vertu de savoir pardonner : elle alloit elle-même au-devant de ceux dont elle avoit le plus à se plaindre. C'est à regret que je vois que le cardinal de Fleury ait été de ce nombre; mais je le vois par tous les mémoires que j'ai sous les yeux. Jaloux de gouverner seul, ce vieil-

* Ceci nous rappelle la réponse sublime que fit la reine, épouse de Louis XVI, à ceux qui informoient sur le premier assassinat commis contre elle à Versailles : « J'ai tout vu, j'ai » tout su, j'ai tout oublié. »

lard ombrageux craignit d'abord que la reine ne voulût se joindre au duc de Bourbon, pour l'exclure de la confiance du roi; et, après la disgrâce du duc, il ne parut pas encore guéri de la crainte que la reine ne songeât à se ménager elle-même une influence dans les affaires, qu'elle étoit, par caractère et par principes, si éloignée de vouloir ambitionner. Cependant, ni ce foible du ministre, ni une infinité de procédés peu délicats qui en furent la suite, ne rendirent jamais la reine aveugle sur les qualités précieuses qu'il possédoit d'ailleurs, et auxquelles elle aima toujours à rendre justice. Ayant appris qu'il étoit tombé dans un état dangereux de défaillance, elle voulut lui faire une visite. A son arrivée chez le malade, on lui dit qu'il n'est pas en état de la recevoir. Elle avoit fait un voyage de trois lieues : « J'attendrai, » répondit-elle, et elle eut la constance d'attendre trois quarts d'heure, dans l'empressement de porter elle-même des paroles de paix, au lit de la mort, à celui qui n'eût jamais dû que rendre hommage à ses vertus, sans craindre son ambition.

Comme les petites âmes ne jugent des autres que par le sentiment qui les conduit elles-mêmes, elles se croient un objet de haine pour toute personne qu'elles ont offensée. Je lis dans une lettre de la marquise de Pompadour : « La reine, malgré toute » sa sainteté, a un grand défaut, c'est qu'elle me » hait : pour moi, j'aime cette princesse, et je la ré-

»vère, parce qu'elle est vertueuse.» Langage inconséquent du vice hypocrite et agresseur: la vertu offensée souffre en silence, ne hait jamais; et, quand il en est temps, manifeste sans affectation une charité qu'elle a toujours eue dans le cœur. Ce qui eût été fort déplacé, et auroit pu paroître dérisoire dans d'autre temps, la reine le fit pendant une maladie grave dont mourut la marquise: elle eut la générosité de lui envoyer une personne de sa cour pour lui faire une visite de sa part, et s'informer de sa santé. Le roi, en apprenant ce trait, s'écria: « C'est »bien là la reine! La démarche est au-dessous de »son rang, mais digne de sa vertu.» C'étoit, en effet, par les principes de vertu les plus purs qu'elle alloit ainsi au-devant des personnes qui, au jugement des hommes, n'auroient mérité de sa part que l'indifférence ou le mépris. « Ne serions-nous »pas heureux, disoit-elle à cette occasion, si, en »offrant le pardon à des gens qui ne nous le demandent pas, nous leur faisions naître la pensée de le »demander à Dieu, qui a été bien plus offensé que »nous.»

Il est aisé d'imaginer combien celle qui payoit ainsi les offenses par des prévenances et des bontés, devoit craindre d'offenser elle-même qui que ce fût et de blesser la charité. Elle étoit à cet égard d'une attention qui alloit jusqu'au scrupule. Quelquefois, à la suite d'une conversation qu'on auroit pu appeler édifiante, soit au sein de sa famille ou avec

des personnes choisies, elle disoit : « N'avons-nous » dit du mal de personne? » donnant ainsi aux autres l'avis qu'elle paroissoit se donner à elle-même.

Les délateurs, ces pestes si communes dans les cours, n'osèrent jamais se montrer devant elle. « Nous habitons, disoit-elle, un pays où l'on nous » donne si souvent le mensonge pour la vérité, que » nous ne sommes pas excusables d'ajouter foi à ce » qu'on nous dit au préjudice du prochain. » Charmée d'apprendre le bien, et toujours disposée à le croire, elle disputoit avec l'évidence même qui lui montroit le mal; et, lorsque la publicité ne lui permettoit plus d'absoudre l'accusé dans son cœur, elle regrettoit encore qu'on lui eût enlevé la douce illusion de le croire innocent.

Les vérités utiles aux autres ou à elle-même étoient les seules qui lui plussent. Elle aimoit à les entendre et prenoit, pour les connoître, des moyens plus justes que ceux qu'emploient d'ordinaire les grands, qui souvent s'applaudissent d'être les amis de la vérité, lorsque tout le monde les plaint d'être les dupes des flatteurs.

Elle marqua, dès son arrivée en France, une estime pour la vérité et un mépris pour la flatterie qui ne se démentirent jamais d'un instant. Les personnes qu'elle honoroit de sa confiance n'avoient pas seulement la liberté de lui dire la vérité, elles en avoient l'ordre; et, pour l'exécuter, il n'étoit pas nécessaire qu'elles eussent recours à ces ménage-

mens étudiés, qui paroissent comme indispensables pour faire connoître à une grande reine qu'elle n'est pas infaillible. On pouvoit lui dire sans détour : « Votre majesté est dans telle erreur; on l'a trompée sur ce point; on lui a fait faire cette injustice. » Il étoit permis de lui parler sur ses défauts avec la même franchise, et sans avoir à craindre de sa part ces retours de l'amour-propre humilié, trop ordinaires aux grands. Ils ont l'air de chercher la vérité; ils semblent désirer que vous les éclairiez; ils vous en prieront même avec instances. Vous ne l'avez pas plutôt fait que vous leur avez déplu. Ils ne vous pardonnent pas d'avoir été si clairvoyant sur leurs erreurs ou leurs défauts. Aussi a-t-on grand soin de leur dire, à tout hasard, qu'ils font bien tout ce qu'ils font, que le public les admire, qu'ils sont bénis des peuples. Et, lors même que leur conscience leur laisse soupçonner qu'on les trompe, ils craindroient d'approfondir cette erreur, parce qu'il leur en coûte moins pour s'absoudre que pour se réformer.

La reine, bien loin de mendier cette perfide indulgence, que la flatterie n'est déjà que trop portée à accorder aux grands, ne désiroit rien tant que de se voir jugée sans ménagement et même avec sévérité. Souvent, lorsqu'elle se trouvoit seule avec les personnes de confiance qui pouvoient le mieux la connoître, elle faisoit avec elles une sorte d'examen de conscience; elle se demandoit compte des actions de sa journée, et se reprochoit ses fautes

ou ses défauts, non pas à la manière des faux humbles, pour en trouver des apologistes, mais par le désir le plus sincère de les mieux connoître et de les éviter. Soit qu'elle voulût inspirer aux personnes qu'elle en faisoit juges plus de confiance pour les lui rappeler, si elle venoit à les oublier, soit parce que les moindres fautes en étoient toujours de grandes aux yeux de sa religion, elle n'en parloit jamais qu'avec exagération. Un soir, avant son coucher, elle se mit à s'accuser, à son ordinaire, de quelques défauts, qu'elle combattoit, disoit-elle, avec bien de la lâcheté, puisqu'elle n'en étoit pas encore guérie. Elle se reprochoit surtout de manquer souvent de charité envers le prochain, et d'en parler désavantageusement. Elle avoit en ce moment auprès d'elle trois de ses femmes de chambre. Deux l'assurèrent qu'elles ne lui entendoient jamais rien dire qui ne fût selon les règles les plus exactes de la charité. « Pour moi, dit la plus jeune, je » pense que la reine a raison, et qu'elle a plus d'un » reproche à se faire à cet égard. » Les autres se récrient contre une accusation qui leur paroît aussi injuste qu'impertinente. Mais la reine, prenant le parti de celle à laquelle on eût voulu imposer silence, lui dit, du ton le plus engageant et le plus satisfait : « Courage, courage, ma fille, ne les » écoutez pas, et dites-moi bien tout ce que vous » pensez. Puisque sa majesté me le permet, con» tinue la jeune personne, je lui dirai qu'elle man-

»que souvent à la justice. Hélas! je m'en doutois »bien, reprend la bonne princesse; on nous fait, »malgré nous, servir à l'iniquité.» La femme de chambre, alors, s'adressant à ses compagnes, qui ne cessoient de lui marquer un étonnement qui tenoit de l'indignation, leur dit : « Ne conviendrez-»vous donc pas, mesdames, que ce que la reine »nous dit souvent d'elle-même, et ce qu'elle vient »de nous en dire tout à l'heure, est absolument »contraire à la vérité, et qu'elle se calomnie elle-»même? La reine manque donc à la justice.» Quand on eut tout entendu, on trouva le raisonnement en forme et on y applaudit. La reine fut la seule qu'il ne satisfit pas. « Quoi! c'est là, dit-elle, »où vous en vouliez venir; je ne m'y serois jamais »attendue.» Elle goûtoit par avance le plaisir de découvrir d'utiles vérités, et de pouvoir réparer quelque injustice inconnue; on l'affligeoit en lui enlevant cette jouissance.

Un autre jour, la duchesse de Luynes, sa dame d'honneur, lui ayant fait connoître que certaines personnes de la cour blâmoient une démarche qu'elle avoit faite, en lui prêtant des intentions tout opposées à celles qu'elle avoit eues; elle se contenta de lui répondre : « Dieu sait le contraire, et c'est lui qui »nous jugera.» Le lendemain, sans attendre que la dame se rendit auprès d'elle, elle alla la trouver et lui dit : « Je ne vous ai pas remercié hier du bon »avis que vous m'avez donné, je vous en sais pour-

»tant bien bon gré. Ne me laissez, je vous prie, »ignorer aucun des reproches qu'on pourroit me »faire; car il ne suffit pas que nos intentions soient »droites, nous devons encore, autant qu'il est en »nous, faire en sorte qu'elles le paroissent.» La duchesse sembloit vouloir s'excuser sur ce que le rapport qu'elle lui avoit fait avoit pu lui causer quelque peine. « Oh! regardez donc dans cette »glace, lui dit la reine en riant, comme vous êtes »contrefaite quand vous voulez vous repentir du »bien que vous m'avez fait.» C'étoit peu pour cette princesse d'accueillir ainsi la vérité par des témoignages de bonté, et de l'encourager par des remercîmens sincères, elle la récompensoit toujours par un accroissement de confiance; et l'on n'eut jamais plus de droits à son amitié, que lorsqu'on sut mieux la seconder dans le désir qu'elle avoit de se rendre irréprochable aux yeux de Dieu et des hommes.

Une des rares qualités de la reine, et qu'il est bien surprenant que le cardinal de Fleury n'ait pas su mieux apprécier, c'étoit son extrême modération, cette sagesse invariable, par laquelle elle sut, jeune encore, et à son arrivée en France, échapper à l'écueil de l'ambition, vers lequel elle étoit comme poussée par toutes les circonstances réunies. Elle avoit sur le roi son époux, tout l'avantage que peuvent donner la supériorité de l'âge, une raison plus exercée et un caractère plus actif. Le jeune

prince, qui l'aimoit uniquement, avoit assez de confiance en sa discrétion, pour tenir ses conseils dans son appartement et en sa présence. D'un autre côté, les grands du royaume, les mieux intentionnés, auroient désiré, pour le bien de l'état, que le monarque eût vu par les yeux d'une princesse sage, prudente, amie de l'ordre, ennemie du faste et des folles dépenses. « J'ai entretenu la »reine très-long-temps, dit le maréchal de Villars »dans ses Mémoires, et je lui ai dit : Madame, la »satisfaction est générale, et tous ceux qui connois»sent les grandes qualités qui sont en vous, désirent »que vous preniez empire sur l'esprit du roi.» Mais, ce qui étoit plus séduisant encore, le duc de Bourbon, alors premier ministre, invitoit lui-même la reine, la pressoit même de prendre part aux affaires, se flattant de balancer, et peut-être même d'anéantir, par son crédit, le crédit naissant de l'évêque de Fréjus, qui commençoit à lui faire ombrage. Mais, constante dans ses principes, et n'écoutant que sa raison : « Je me souviens, lui répondit-elle, d'avoir »ouï dire à mon père, que le Français accorde tout »aux femmes, excepté le droit d'en être gouverné; »et je vous avoue que je ne craindrois rien tant que »de partager le sort de ces reines ambitieuses, qui »ont fait leur malheur et celui des peuples, en por»tant au sein des empires les agitations de leur »cœur.» On eut beau revenir à la charge, la solliciter de nouveau, le faire même comme au nom de

la religion et des Français, rien ne fut capable de lui faire prendre le change; elle fut inébranlable dans sa résolution de laisser absolument au roi et à ses ministres le soin de gouverner l'état. Aussi, un écrivain de ce temps, en traçant son portrait, n'oublie-t-il pas de faire honneur à son âge et à son sexe de cette rare discrétion; et, après l'éloge de la bonté de son cœur et de la douceur de son caractère, après avoir dit qu'à beaucoup de raison elle joignoit beaucoup de vertu, il ajoute : « Et elle a »assez d'esprit pour ne se mêler de rien, et n'entrer »dans aucune intrigue de cour.» Il lui en falloit beaucoup, en effet, dans une conjoncture aussi délicate, pour régler ainsi ses désirs par la sagesse, et savoir, en s'épargnant les mécomptes et les chagrins de l'ambition, se ménager le calme le plus profond, parmi les tourmentes d'une mer toujours orageuse.

Un jour, pendant qu'elle étoit seule avec le roi dans son appartement, le duc de Bourbon vint présenter à ce prince un mémoire, dans lequel il se plaignoit beaucoup de l'évêque de Fréjus. Le duc se flattoit que la reine, qui n'avoit pas elle-même à se louer du prélat, appuieroit ses prétentions : elle garda un profond silence, tandis que le roi, fort mécontent du mémoire, prioit son ministre de ne jamais lui en présenter de semblable. Le lendemain, le duc de Bourbon s'étant présenté chez la reine : «Que je souffrois hier, lui dit-elle, de ne pouvoir

» vous être d'aucune ressource; mais vous savez » bien que c'est un devoir sacré pour moi de ne » prendre aucune part à tout ce qui est affaire » d'état. »

Après la mort du cardinal de Fleury, plusieurs personnes des mieux intentionnées de la cour vouloient faire agréer au roi un premier ministre. La feue duchesse de Parme portoit avec zèle un sujet pour cet emploi, et pressoit le Dauphin, son frère, de la seconder. Ce prince, suivant son usage, consulta la reine, qui lui dit : « Donner un premier » ministre au roi est une bien grande affaire, et dont » je n'oserois me charger ni devant Dieu, ni devant » les hommes. — Cela étant, conclut le Dauphin, » je laisserai comme vous agir la Providence. » L'événement justifia la sagesse de ce conseil, au moins quant à l'intérêt du sujet proposé. Ses protecteurs, au lieu de le servir par leur empressement, lui attirèrent une honnête disgrâce et son éloignement de la France.

Par le même principe de discrétion et d'équité, jamais la reine n'importuna le roi, ni ses ministres, en faveur de ceux qu'elle protégeoit. Au comble de ses vœux lorsqu'elle pouvoit faire un heureux, elle ne se seroit pas pardonnée de s'être attachée une créature en exposant le bien public. « J'entends » parler, disoit-elle, de tant de gens qu'on dit être » au-dessous de leurs places, et que je jugerois » moi-même très-capables de les remplir, que je

»n'ose protéger personne pour l'emploi de la plus »petite importance.» Une dame attachée à son service la sollicitoit vivement d'accorder sa protection, pour un poste lucratif, à un de ses parens, qui ne pouvoit y prétendre qu'à titre de pure faveur : « Je »le ferois de tout mon cœur, lui répondit la reine, »si vous pouviez me persuader qu'il y ait des cas »où les récompenses destinées aux services puissent »devenir, légitimement, les dons gratuits de l'amitié. — Je voudrois bien, écrivoit-elle à une autre »dame, que mon amitié pour vous fût toujours aussi »efficace qu'elle est vraie; mais aussi je vous aime »trop pour ne pas vous épargner l'odieux d'être »réputée ma favorite.»

Dans la crainte que l'exercice de son crédit, en faveur d'une personne recommandée, ne devînt une injustice préjudiciable au public ou à un concurrent plus digne, jamais elle ne proposoit un sujet pour la moindre place, qu'après avoir fait prendre auparavant les informations les plus positives sur son aptitude à la remplir. Quelquefois même, ses informations continuoient encore après que le sujet étoit pourvu. En quelque temps qu'elle découvrît une erreur, elle s'empressoit de la réparer. Si, contre son intention et malgré tous ses soins, elle avoit fait la moindre peine au moindre particulier, elle vouloit qu'on l'en avertît; et la manière dont elle réparoit une injustice involontaire, auroit pu faire désirer qu'il lui en fût échappé plus sou-

vent. On la vit, dans un cas douteux, faire une pension viagère de douze cents livres à une personne qu'elle craignoit d'avoir lésée, en accordant sa protection à une autre qui concouroit pour le même emploi.

Lorsque la reconnoissance ou son bon cœur la portoit à protéger ceux que les services ou l'amitié lui avoient attachés, c'étoit simplement, et sans se passionner, qu'elle exposoit au roi ou aux ministres, avec le désir qu'elle avoit de les avancer, les titres qui étoient en leur faveur. Contente lorsqu'on les mettoit en place, elle l'étoit encore lorsqu'on lui montroit que d'autres avoient des droits mieux fondés. Mais elle usa toujours de tant de réserve et de prudence dans ses demandes, qu'il étoit bien rare qu'elles ne fussent pas accueillies des ministres. Quelquefois le roi, pour donner une leçon à ses courtisans, leur disoit : « Je prévois qu'à telle » occasion tout le monde va m'importuner, excepté » la reine. » Aussi, tout ce qu'elle lui demandoit elle l'obtenoit; et il marquoit publiquement le plaisir qu'il avoit à l'obliger, en disant avec complaisance : » Que personne ne fasse de démarches pour cette » place, la reine me la demande. »

La discrétion de cette princesse s'étendoit à tout. Sans chercher à découvrir les secrets de l'état, il arriva quelquefois qu'elle les connût, et alors elle les gardoit avec une prudence impénétrable. Elle ne se seroit pas pardonné de les confier même au

roi son père. En voici une preuve assez remarquable. Après la mort du roi Auguste Ier, le primat de Pologne informa Louis XV, qu'il prévoyoit que les suffrages de ses compatriotes se réuniroient pour porter de nouveau le roi Stanislas sur le trône, pourvu que ce prince se montrât incessamment en Pologne. La reine en fut instruite, et vit ensuite qu'on usoit de lenteurs, et qu'on laissoit ignorer au roi son père ce qu'il lui étoit si important de connoître. Elle le vit, elle en souffrit, et ne fut pas tentée de laisser échapper son secret, ni même d'en altérer l'intégrité. Quelqu'un, lorsque l'affaire fut publique, lui disoit que, sans rien faire connoître au roi Stanislas, elle eût pu, au moins, souffler un mot au maréchal de Villars, qui, sans la compromettre, auroit parlé dans le conseil de manière à faire avancer le cardinal de Fleury. « Cela est vrai, » répondit-elle; mais le roi, en me confiant son se- » cret, n'avoit pas excepté le maréchal de Villars. »

Ennemie des cabales et des intrigues de cour, sans ambition et sans favoris qui en eussent pour elle, la reine étoit cependant animée du zèle, et l'on pourroit dire de la passion du bien public. Elle ne songeoit point à gouverner et à s'attirer l'autorité; mais elle désiroit que l'arbitre et les ministres du pouvoir ne l'exerçassent que pour faire triompher la justice et rendre les hommes heureux. Elle ne se mêloit pas de décider quand une guerre étoit légitime et inévitable; mais elle ne craignoit pas de

dire au roi, dans l'occasion, et de rappeler à ses ministres, que les guerres les plus justes sont toujours à redouter, et que les plus heureuses sont encore des fléaux pour les peuples. Elle n'alloit pas au-devant du roi pour lui suggérer ses idées; mais, lorsque ce prince paroissoit désirer ses conseils, elle ne lui en donnoit que d'utiles à sa gloire et au bien de son royaume. C'est ainsi, par exemple, qu'elle l'exhorta plus d'une fois à être plus décisif dans son conseil; qu'elle lui fit remarquer que de grandes affaires avoient échoué, parce que, se défiant trop de ses lumières, il avoit préféré les vues particulières de gens qui le trompoient, à son propre jugement qui lui disoit vrai. Louis XV, dans une occasion, lui parloit avec complaisance du succès qu'avoit eu un acte d'autorité qu'il venoit d'exercer : « Je n'en suis pas surprise, lui dit la reine : un » roi n'est-il pas sûr de se faire aimer et d'être obéi » quand il parle en roi, et qu'il agit en père? »

Elle se montra, dans tous les temps, la mère affectionnée des peuples. Elle s'affligeoit des maux qu'ils souffroient; ils lui devenoient personnels, elle en sentoit tout le poids. « Que la guerre est un fléau » terrible pour les pauvres peuples! écrivoit-elle à » une personne de piété qu'elle honoroit de sa con- » fiance. Priez bien Dieu pour la paix; redoublez vos » prières, afin qu'il nous l'accorde. » Dans une autre lettre à la même : « Je finis l'année bien tristement; » je n'entends parler de toutes parts que de misère

»et de nouvelles tragiques; priez et faites prier,
»pour que Dieu fasse cesser les maux qui nous
»affligent.»

Mais, de tous les maux publics, il n'en étoit point qui affectassent plus sensiblement la reine que ceux de la religion et des mœurs. Les corps politiques les mieux constitués portent, comme les corps naturels, un caractère essentiel d'instabilité, et s'avancent comme eux, à pas plus ou moins lents, vers leur dissolution. Il est quelquefois des temps de crise, où tout un peuple, travaillé d'inquiétude, et comme fatigué de sa prospérité, ne paroît plus s'occuper qu'à la détruire par l'abus. Il est des temps d'effervescence et de guerres intestines, où l'orgueil des passions a pris la place des principes oubliés et des devoirs méconnus; des temps encore où les administrateurs de l'empire, moins jaloux de se rendre utiles à leur poste que d'y paroître nécessaires, conspirent eux-mêmes contre l'autorité qui les emploie, en la mettant aux prises avec une foule d'abus redoutables, qu'ils ont appelés et caressés au lieu de les réprimer. La reine eut la douleur de voir ces temps de confusion, d'orage et de malveillance. Elle vit de funestes débats entre deux puissances, qui n'ont de droits incontestables aux respects des peuples, qu'autant qu'elles savent, sans se rien refuser de ce qu'elles se doivent réciproquement, se renfermer dans les bornes respectives de leur mutuelle indépendance. Elle vit les ministres de la

puissance séculière s'ériger en législateur dans le domaine usurpé d'une puissance étrangère, puissance qui, de sa nature, ne peut non plus devenir la rivale de la première que consentir à être son esclave. Elle vit les organes de la justice statuer en pontifes sur ce qui concerne les sacremens; prononcer sur les dispositions de ceux qui prétendoient avoir droit d'y participer, ou mission pour les conférer; en ordonner l'administration, la procurer même par la violence et le ministère de la force armée. Elle vit les plus grands évêques du royaume et les plus fidèles ministres de la religion, persécutés, exilés, incarcérés, pour refus de reconnoître la compétence de César dans l'exercice d'un pouvoir tout divin, et que le Sauveur du monde n'accorda qu'à Pierre.

Du sein de ces abus et de ces profanations naquit le monstre de l'incrédulité. La reine fut témoin de ces premiers excès. Elle vit la marche rapide et les développemens audacieux du système des impies. Elle vit leur morale licencieuse, proposée à tous les âges, corrompre toutes les conditions, et, sous les yeux du magistrat complice, se propager sans obstacles par les manœuvres concertées de la presse et du burin. Elle vit enfin le double libertinage de l'esprit et du cœur, porté à des excès jusqu'alors inouïs, se répandre de la capitale dans les provinces, et y traîner à sa suite tous les désordres avant-coureurs de la dissolution des empires. Péné-

trée de douleur à la vue de ces scandales, la reine ne se contentoit pas d'y opposer la sainteté de ses exemples; elle les dénonçoit à l'autorité, elle ne se lassoit point d'en solliciter la réforme; et c'étoit toujours avec un zèle digne de la cause qui l'intéressoit qu'elle la recommandoit aux ministres préposés au soutien extérieur de la religion et à la garde des mœurs. Mais déjà, sans doute, le jugement de Dieu commençoit à s'exercer sur la France, et ce zèle tout de feu ne tomboit plus que sur des âmes de glace.

Dans l'impuissance de remédier à tous les maux qui affligeoient la religion en France, la reine s'efforçoit d'étendre au loin son empire et de gagner au Seigneur de nouveaux adorateurs. On la vit encourager elle-même ces hommes apostoliques qui se dévouent à porter la foi aux nations idolâtres, et devenir, par ses soins et ses bienfaits, la protectrice de la religion jusqu'aux extrémités de la terre. Elle obtenoit du roi passage gratuit des missionnaires sur les vaisseaux de l'état; elle intéressoit le ministre de la marine en leur faveur. Elle jouissoit de tout le plaisir qui peut flatter la puissance, lorsqu'elle pouvoit la faire servir ainsi à l'avancement de l'œuvre de Dieu. Les nouvelles conquêtes que faisoient la religion devenoient ses plus beaux triomphes. Jalouse de les connoître, une des conditions qu'elle attachoit à ses bienfaits pour les missionnaires, c'étoit qu'ils l'informassent, par des relations cir-

constanciées, des bénédictions que le ciel répandoit sur leurs travaux. Ceux d'entre eux que les affaires de la religion rappeloient en France, étoient, quand ils le vouloient, admis à ses audiences particulières. Elle prenoit un plaisir singulier à les entendre : elle leur faisoit plusieurs questions, bornant toute sa curiosité à ce qui pouvoit intéresser la gloire de Dieu. Quelquefois, pénétrée d'un religieux respect à la vue de ces hommes vénérables, déjà les confesseurs, et brûlant du désir de devenir les martyrs de la foi, elle se prosternoit à leurs pieds, et ne se relevoit qu'après qu'ils lui avoient donné leur bénédiction.

L'on eût dit que cette pieuse princesse n'estimoit de la grandeur, que le privilége qu'elle lui donnoit de mieux faire sentir à la multitude que rien n'est grand que Dieu, ou ce qui est pour Dieu. Les hommages empressés des peuples autour de son trône, elle les offroit avec les siens au pied des autels. Sa foi se produisoit dans toutes les occasions avec une vivacité toujours édifiante pour le public. Dans nos églises, et parmi nos cérémonies religieuses, son recueillement et sa profonde piété sembloient dire aux fidèles : « Oubliez la reine, pour ne vous occu- »per que de la présence du Dieu qu'elle adore. » Un jour qu'elle se trouvoit à Sèvres, chez la princesse d'Armagnac, elle s'aperçoit qu'on porte le saint viatique à un malade; elle sort à l'instant, suivie de sa cour, se fait jour à travers une multi-

tude de villageois attroupés pour la voir; accompagne le saint sacrement jusque dans la cabane d'un paysan, et assiste à la cérémonie de l'administration. Elle s'approche ensuite du lit du malade, qu'elle exhorte à la résignation; et jugeant, par tout ce qui l'environne, qu'elle parle à un pauvre, elle laisse, en sortant, une aumône considérable à sa femme.

Tout ce qui avoit quelque rapport à la foi intéressoit vivement la reine. Elle ne croyoit pas qu'il lui suffît, dans le rang qu'elle occupoit, de révérer les mystères de la religion et de suivre sa morale, elle marquoit un profond respect pour ses moindres cérémonies, et une religieuse fidélité à ses plus petites pratiques. Elle voyoit dans les ministres des autels un caractère auguste, toujours digne de ses hommages; et, quoiqu'elle sût graduer son estime sur leurs vertus personnelles, elle donnoit en public les mêmes marques de considération à la sainteté de leur ministère. Si elle s'entretenoit avec les évêques qui avoient occasion de lui faire leur cour, c'étoit ordinairement pour s'informer de l'état de la religion dans leurs diocèses, et leur marquer l'intérêt qu'elle y prenoit. Parmi plusieurs de ceux qu'elle honoroit d'une estime particulière, on distinguoit l'archevêque de Paris, M. de Beaumont, et l'évêque d'Amiens, M. de la Motte. Ces deux prélats, l'honneur du clergé de France, également respectés à la cour, n'y paroissoient l'un

et l'autre que lorsque l'intérêt de la religion, ou des ordres particuliers les y appeloient; jamais aussi souvent que la reine eût désiré de les y avoir. Dans les différens exils, où son attachement inébranlable aux vrais principes conduisirent l'archevêque de Paris, la reine s'empressoit de le consoler, lui écrivant les lettres les plus touchantes et les plus propres à le soutenir, s'il eût eu besoin d'encouragement dans la cause qu'il défendoit. Ayant appris que le vertueux prélat étoit malade à l'abbaye de la Trappe, où il avoit obtenu de se retirer pendant un orage, elle en parla plusieurs fois au roi, qui en paroissoit affligé. Un jour qu'il le plaignoit beaucoup : « Eh quoi, monsieur, lui dit-elle, vous plai»gnez Athanase; vous êtes le maître, et il mourra »dans son exil? — Non, lui répondit Louis XV, il »n'y mourra pas. » Et, sur-le-champ, il prit des mesures pour son rappel.

La vertu de l'évêque d'Amiens avoit quelque chose de plus conciliant que celle de l'archevêque de Paris. La reine aimoit surtout en lui cette noble et aimable franchise avec laquelle il disoit à la cour de ces vérités fortes, qu'il n'étoit pas ordinaire d'y entendre, et qui étoient toujours bien reçues de sa part. L'estime que Louis XV avoit pour lui alloit jusqu'au respect. Il le voyoit avec plaisir, il l'appeloit son saint; et, lorsqu'il prenoit congé de lui, il se recommandoit à ses prières. « Sire, lui dit un »jour l'évêque, je prie tous les jours pour votre

»majesté; et c'est du fond de mon cœur que je de»mande à Dieu, pour elle, une grâce que je vou»drois obtenir au prix de tout mon sang. — Con»tinuez de la demander, lui répondit le bon Louis XV, »qui comprit sans peine de quelle grâce vouloit »parler le saint évêque. »

La reine eût désiré pouvoir attirer M. de la Motte à Compiègne toutes les fois que la cour y alloit. Elle ne manquoit pas de l'inviter à s'y rendre, et quelquefois elle l'y détermina, en combattant les prétextes qu'il alléguoit pour s'en dispenser; tantôt qu'il n'avoit pas d'habit court, et que les tailleurs d'Amiens n'en savoient pas faire à l'usage des évêques; tantôt, qu'à son âge il n'étoit plus bon à rien qu'à figurer dans une collection d'antiques. La reine agissoit avec lui sur le ton de l'amitié. « Tâchez, lui écrivoit-elle, de venir nous voir un »petit moment. — J'espère tout de vos prières, je »m'y recommande particulièrement. — Pardonnez»moi, si je vous importune encore pour ce pauvre »malheureux; je m'y intéresse d'autant plus, qu'il »me procure l'occasion de vous assurer combien je »vous respecte et vous aime. »

Lorsque le saint évêque étoit à la cour, la reine lui demandoit qu'il dît la messe à son intention; et lorsqu'il partoit: « Il faut, lui disoit-elle, que je »vous donne les honoraires de vos messes. » Elle lui faisoit de petits présens, ouvrage de ses mains; c'étoient des maximes de piété qu'elle avoit im-

primées, des cordons d'aube qu'elle avoit tressés, des tableaux de dévotion qu'elle avoit peints. « J'ai » une extrême reconnoissance, lui écrivoit M. de la » Motte, de retour à Amiens d'un de ses voyages, » de l'accueil dont votre majesté m'a honoré. J'ose » le lui dire, elle a soulagé la honte que j'avois de » me montrer; et, en supportant ma surdité avec » tant de patience, elle m'a enhardi de façon que, » si je vis jusqu'à son premier voyage de Compiègne, » je suis résolu d'y reparoître. » La princesse le faisoit toujours asseoir en sa présence : ce qui lui faisoit dire, qu'il étoit honteux d'avoir, comme les dames, le tabouret chez la reine.

Un jour que le prélat se trouvoit, avec la famille royale, chez la duchesse de Villars : « Je crois, mon » vénérable, lui dit la reine, que vous devez voir » dans notre cour bien des abus qui échappent à » nos yeux profanes. Celui qui me frappe le plus, » répondit le saint évêque, c'est de m'y voir moi-» même goûtant la consolation auprès de votre » majesté, au lieu d'être occupé à la répandre parmi » mes pauvres diocésains. Et l'habit court, reprit le » Dauphin, croyez-vous que M. d'Amiens ne l'ait » pas sur le cœur? Il est vrai, monseigneur, conti-» nue le prélat, que j'ai sur le cœur et que je trouve » bien indigeste que l'on nous fasse déposer, de par » le roi, l'habit que nous portons de par Dieu. » Le Dauphin lui donna ensuite occasion de dire son sentiment sur d'autres abus relatifs à la résidence

ecclésiastique et à la répartition des biens du sanctuaire. « Savez-vous bien, mon saint, dit alors la » reine à l'évêque, que, quand vous êtes avec mon » fils, vous ne savez plus que médire, et que je » commence à craindre qu'après avoir passé en re- » vue les torts des gens d'église, vous ne veniez à » vous rabattre sur ceux des reines! Le plus grand » tort, madame, répondit M. de la Motte, que les » reines puissent avoir, sera toujours de ne pas » prendre en tout votre majesté pour modèle. Oh! » voyez donc, s'écria la reine, ce que c'est que de » respirer l'air des cours : ne voilà-t-il pas que l'é- » vêque d'Amiens parle aussi le langage des courti- » sans les plus corrompus! »

Dans une autre occasion, la reine disoit à M. de la Motte, que les évêques qui font faire des prières publiques pour écarter les autres fléaux qui affligent leurs troupeaux, devroient bien en ordonner aussi pour obtenir la cessation du scandale occasioné par un déluge d'écrits licencieux et impies qui inondoient la France. « Si nous ne nous adressons » pas à Dieu pour lui demander cette grâce, répon- » dit le saint évêque, c'est parce qu'il a chargé le » conseil de Versailles de nous en faire jouir. Voilà » parler en évêque, reprend le Dauphin : hé bien, » demandez donc à Dieu la conversion de notre con- » seil. — Je me garderai bien, monseigneur, de de- » mander la vôtre. — Il est vrai que, sur ce chapitre, » je sais assez à quoi m'en tenir; mais, combien d'au-

»tres sur lesquels j'aurois besoin de conversion. Ne »craignez donc pas de prier pour moi, plus que »pour personne, sans en excepter la reine, qui vou»droit que le monde entier priât pour elle.» C'est ainsi que, par les soins et la piété de cette religieuse princesse, les bons principes se perpétuoient à sa cour, et servoient du moins à l'édification de sa famille.

Mais tout le bien qu'elle provoquoit autour d'elle, et celui qu'elle voyoit en espérance dans l'héritier du trône, ne la consoloient point des maux de la religion, qui prenoient de jour en jour un caractère plus effrayant. Un des événemens qui affligèrent le plus sa piété pendant son séjour en France, ce fut la destruction des jésuites. Elle avoit toujours singulièrement affectionné ces religieux. Ils n'eussent été que malheureux qu'elle se seroit efforcée de les secourir; mais elle les croyoit encore, comme le Dauphin, son fils, *utiles à la religion et nécessaires à l'éducation chrétienne de la jeunesse dans nos provinces.* Aussi épuisa-t-elle tous les moyens humains pour conjurer l'orage qui les menaçoit. Plus active à les servir que M. de Beaumont lui-même, elle eût voulu que ce prélat eût publié plus tôt la lettre pastorale qu'il donna pour leur justification, pièce la plus propre à démontrer leur innocence à tout tribunal où leurs ennemis n'auroient pas siégé comme juges*. Dans le temps que cette affaire s'agitoit, elle

* L'on a vu de ces juges porter l'impudeur jusqu'à prôner

fit un jour appeler le duc de Choiseul, et lui dit : « Vous savez, monsieur, que je ne me mêle point » d'affaires, et que je ne vous importune pas par mes » demandes; c'est ce qui me donne la confiance que » vous ne me refuserez pas une chose que je crois » bien juste, et à laquelle est attaché le bonheur de » ma vie : promettez-moi que l'affaire des jésuites » n'ira pas jusqu'à leur destruction. Sa majesté, » répond le ministre, me demande un miracle. Hé » bien, poursuit la reine, faites ce miracle, et vous » êtes mon saint. » Le miracle ne se fit point, et le duc, trop favorable au philosophisme pour avoir jamais été le saint de la reine, le fut encore moins depuis ce temps-là.

L'on sait assez qu'il n'étoit pas nécessaire que cette princesse appelât le zèle du Dauphin, son fils, sur cette affaire. Ce prince s'étant rendu auprès d'elle, au sortir du conseil dans lequel on avoit ratifié la dissolution de la société, elle lui demanda quel avoit été son avis? « Mon avis, répondit-il, a » été que je ne pouvois ni en honneur, ni en con- » science souscrire à une pareille résolution; mais » le roi a jugé à propos de compter les voix. » Le roi Stanislas ne pensoit pas autrement sur le procès suscité aux jésuites, que la reine sa fille et le Dauphin son petit-fils. Craignant même les malheurs que

lui-même sa corruption active et passive, en calculant, dans un mémoire imprimé au sein de la capitale, les sommes qu'il lui en avoit coûté pour consommer la ruine des jésuites.

présagent toujours à un empire les injustices éclatantes; et découvrant, dans celle qui se tramoit, un attentat révoltant contre les principes les plus sacrés, ce sage prince mit tout en œuvre pour en épargner le reproche à l'autorité. Mais ce fut sans succès, parce que l'autorité, dès lors, n'avoit pas de plus grands ennemis que ses premiers agens*.

La seule ressource qui restât à la reine, dans sa douleur de ne pouvoir épargner aux jésuites le sort que leur avoient préparé les manœuvres concertées du vice et de l'impiété, fut de travailler à leur en adoucir la rigueur. Placés par leurs persécuteurs entre le crime de l'apostasie et le plus cruel exil, tous ces religieux optèrent pour ce dernier parti. La

* Voici une lettre du roi Stanislas au roi son gendre sur cette affaire. « Monsieur mon frère, tandis que le public s'étonne, et que vos plus fidèles sujets gémissent de la persécution suscitée aux jésuites, qu'il me soit permis de vous exposer aussi ma vive douleur sur ce triste événement, qui révolte ma raison en affligeant mon cœur. Si l'estime et la considération que j'ai pour cette société lui donnent droit à ces sentimens, le bien de la religion, votre autorité, l'utilité publique de votre royaume sont les motifs qui me touchent le plus dans cette affaire. Toute injustice doit se briser au pied de votre trône. En arrêtant cette persécution inouïe, parvenue au terme de la plus grande animosité, vous manifesterez votre sagesse, votre justice, votre autorité..... Vos prédécesseurs les ont établis, il ne vous reste à vous qu'à les maintenir; et à moi qu'à vous assurer du tendre attachement avec lequel je suis, monsieur mon frère, de votre majesté, le bon frère,

STANISLAS, roi. »

reine obtint des passages gratuits sur les vaisseaux du roi pour ceux d'entre eux qui désirèrent de se rendre dans les pays infidèles en qualité de missionnaires. Elle en adressa un très-grand nombre au roi Stanislas, qui les accueillit dans la Lorraine. Elle intéressa en leur faveur toutes les personnes aisées de sa connoissance. Elle mit à contribution la famille royale, et Louis XV lui-même, qui leur payoit régulièrement une pension de 30,000 livres sur sa cassette. De son côté, après avoir épuisé tous ses moyens, et voyant qu'il restoit encore des besoins à plusieurs de ces infortunés proscrits, elle emprunta, elle fit vendre ses bijoux, pour procurer un viatique et des voitures à ceux à qui leur grand âge ou des infirmités rendoient ce secours nécessaire pour gagner la terre de leur exil. A la mort du roi de Pologne, la reine conjura Louis XV de conserver aux jésuites leur existence dans la Lorraine, au moins tant qu'elle vécût; et ce prince, malgré le vœu contraire des ennemis de sa gloire, prit sur lui d'accorder cette satisfaction à sa vertueuse épouse.

Jamais la reine n'avoit voulu renoncer à l'espérance du rétablissement des jésuites en France; et, toute sa vie, elle se flatta que quelque heureuse circonstance pourroit le déterminer. Au moins ne pouvoit-elle douter que le premier acte de justice de son fils, s'il fût monté sur le trône, n'eût été leur appel. Un jour qu'elle étoit occupée de la broderie d'un riche ornement d'église, le P. Griffet,

qu'elle estimoit pour son savoir et sa piété, se présenta à son audience. « Tenez, père, lui dit-elle, » voici une chasuble que je destine à la première » de vos maisons qui sera rétablie. Cela étant, » madame, répond le jésuite, votre majesté pour» roit se contenter d'en faire un point par jour. » J'espère mieux que vous, poursuit la reine : je ver» rai ce que je désire, je dirai mon *Nunc dimittis*, » et je mourrai de joie. »

Au lieu du rétablissement de la société qu'elle chérissoit, la reine eut au contraire la douleur de voir que l'incrédulité, qui avoit célébré comme un triomphe la chute de ce corps religieux, ne se promettoit rien moins que l'extinction totale des autres, après leur avilissement. Pour parvenir à son but, tantôt elle les traduisit au tribunal de la politique comme des fardeaux onéreux à l'état; tantôt elle provoqua contre eux des réglemens assassins; quelquefois elle jeta dans des cœurs inconstans le perfide espoir de recouvrer, par une apostasie facile, des droits d'indépendance et de propriété trop légèrement aliénés : plus souvent encore, elle s'appliqua à armer les membres contre les membres, afin d'armer plus sûrement ensuite l'autorité contre les corps. Témoin des désordres introduits par ces manœuvres dans la maison du Seigneur, la reine regrettoit, comme saint Louis, de ne pouvoir les couvrir de son manteau royal. On vit cette pieuse princesse se rendre dans une abbaye célèbre, et dire

aux religieux assemblés pour la recevoir : « Je viens » ici, mes pères, pour vous assurer que le roi désap» prouve beaucoup la démarche irréfléchie de plu» sieurs d'entre vous. Elle offre un grand scandale à » l'église, un triomphe à vos ennemis, et à moi la » plus sensible affliction. Croyez-moi : déposez vos » prétentions, et gardez vos saints habits. »

La reine ne se dissimuloit pas qu'une réforme, conduite par les mains de la religion, n'eût été plus que désirable en France dans plusieurs ordres religieux. Mais, sachant distinguer la chose de l'abus, elle eut horreur, dans tous les temps, de ces cruels empiriques qui ne savent opposer aux maladies que des recettes homicides. Elle avoit pour principe d'honorer un état dont la sainteté n'a rien de commun avec des foiblesses ou des vices qu'il condamne; et qu'on l'empêchoit de corriger. Elle lui donnoit, en toutes rencontres, des marques distinguées de son estime. Si, dans ses voyages, elle s'arrêtoit dans une ville, elle alloit visiter des communautés de religieuses. Si, dans le temps qu'elle étoit à Compiègne, il se faisoit quelque cérémonie de profession ou de prise d'habit, elle y assistoit; et, lorsqu'elle en étoit priée, elle se faisoit un plaisir de donner elle-même le voile religieux. Ce fut dans le temps même qu'elle entendoit le plus parler de destruction d'ordres et de couvens qu'elle employa une partie de ses biens héréditaires à faire élever un monastère dans la ville royale, pour l'é-

ducation de la jeunesse : monument respectable de sa sagesse et de sa piété, qui accusera encore chez nos neveux ces systèmes impies et destructeurs qui ont préparé la désorganisation de l'empire.

Parmi les nombreux abus qui déshonoroient la religion, et que la reine eût voulu pouvoir bannir du royaume, il en étoit un qui excitoit particulièrement son zèle et sa douleur, parce qu'il semble appeler plus directement le peuple au mépris des lois divines et humaines : c'étoit la profanation des dimanches et des fêtes, par ces travaux que l'on croit sacrés dès qu'on les a nommés *travaux publics* ou *travaux du roi*, quoiqu'il soit d'ordinaire fort indifférent et au public et au roi que ces travaux s'achèvent un peu plus tôt ou un peu plus tard *. Louis XV, à la prière de son épouse, donna plusieurs fois des ordres dans son conseil pour faire cesser ce scandale. Les rois commandent ; mais les rois les plus puissans peuvent-ils se flatter d'être obéis, lorsqu'ils ont le malheur de ne plus com-

* Le particulier croit bientôt que ses travaux ne sont pas moins urgens que les travaux publics ; et il s'y livre, sans craindre d'être réprimé par l'autorité dont il suit l'exemple. Long-temps avant que l'horrible impiété, divinisant le crime infâme, eût dit au milieu du temple le plus auguste de la France : *Vous n'aurez plus d'autre Dieu que la licence, ni d'autres fêtes que celles que vous consacrerez à son culte*, le ciel étoit indigné de ne plus voir dans ce royaume que des fêtes profanées par des travaux défendus, ou souillées par la dissolution.

mander qu'à un peuple irréligieux? Un jour de dimanche, que la reine étoit à Fontainebleau, elle apprend que des ouvriers travailloient publiquement à construire une salle de spectacle, et travailloient deux heures après en avoir reçu la défense expresse du roi, signifiée par un gentilhomme de la chambre. La princesse, sur-le-champ, fait appeler l'entrepreneur des travaux, et lui demande comment il ose désobéir ainsi à Dieu et au roi? Celui-ci allègue comme excuse que, depuis la défense du roi, ses ouvriers ont travaillé plus secrètement, et que, d'ailleurs, comme il s'agit d'un travail public, il a tellement compté qu'il y emploiroit les dimanches, que, s'il ne le fait pas, à défaut de pouvoir livrer son ouvrage au jour fixe, il perdra telle somme convenue. « Tenez, lui dit » la reine, la voilà cette somme. Allez donc fermer » votre atelier, et gardez-vous bien, à l'avenir, de » contracter des engagemens que vous ne puissiez » remplir qu'en enfreignant ainsi la loi de Dieu et » les ordres du roi. »

En quelque endroit que cette princesse rencontrât un abus injurieux à la religion, le premier vœu de son cœur étoit de chercher à le réformer. Se trouvant à la cour du roi Stanislas, dans les dernières années de sa vie, elle apprit qu'une dame, enthousiaste du système d'éducation du philosophiste Jean-Jacques, s'amusoit à en faire l'essai sur une jeune fille, dont de pauvres parens s'esti-

moient heureux de lui abandonner le soin, et qu'elle faisoit élever sans permettre qu'on lui dît un mot ni de Dieu, ni de la religion. La reine vit l'enfant, et elle en eut pitié. Elle vouloit parler à la dame qui s'étoit emparée de son éducation; mais, sur ce qu'on l'assura qu'elle ne gagneroit rien par représentations, après en avoir prévenu le roi son père, elle fit enlever la jeune fille, et se chargea de lui faire donner une éducation chrétienne dans un couvent où elle paya sa pension.

Après la gloire de Dieu, ce qui touchoit le plus la reine de France, c'étoit le bonheur des peuples. Toutes ses vues se portoient à leur faire du bien, et toute sa conduite tendoit à leur soulagement. Les exemples du roi son père parloient sans cesse à son cœur. Elle le disoit quelquefois : « Qu'elle eût » voulu pouvoir reproduire en France tous les mo» numens de charité dont il couvroit la Lorraine. » Protectrice généreuse de tous ceux qui étoient dans le besoin, elle les accueilloit avec bonté : son crédit et ses richesses étoient leur patrimoine. Jamais elle ne détourna ses regards de dessus les malheureux qui s'attachoient en foule à ses pas. S'ils se présentoient sur son passage, elle les écoutoit; s'ils lui remettoient des mémoires et des placets, elle les recevoit, les faisoit examiner et les examinoit elle-même. C'étoit toujours elle qui, la première, à la cour, entendoit ces cris de l'indigence et du malheur, qui s'éleveroient en vain du fond des

provinces, s'ils n'étoient portés par la bienveillance jusqu'à l'oreille des rois. Souvent des communautés, des cantons et des provinces entières, frappés de quelques-uns de ces fléaux qui sollicitent des décharges de subsides ou des secours, les obtinrent plus promptement par la médiation de la reine, qui engageoit les ministres à approfondir la légitimité de la demande et à y faire droit.

Toujours disposée, empressée même à tendre aux pauvres une main secourable, elle savoit gré à tous ceux qui se chargeoient de leurs intérêts et lui parloient en leur faveur. « Celui qui ne demande »pas pour lui, disoit-elle, a un double droit pour »se faire écouter. » Pendant un voyage de Compiègne, un curé des environs de cette ville lui fit demander une audience, pour lui parler en faveur des pauvres habitans de sa paroisse. « M. le curé, »lui dit la reine en l'abordant, vous n'imagineriez »pas combien, en ce moment, j'ai de pauvres à ma »charge ; mais parlez-moi toujours des vôtres ; »peut-être sont-ils de la classe des plus misérables.» Le curé lui observa que ce n'étoit pas des secours pécuniaires qu'il réclamoit de sa majesté, mais sa protection contre des vexations exercées par des directeurs de chemins publics et des percepteurs de tailles. Il lui remit en même temps un mémoire qu'elle lut en entier, et qu'elle jugea digne de son attention. Elle l'envoya sur-le-champ au ministre auquel il appartenoit d'en connoître ; elle assura le

curé qu'elle suivroit d'autant plus volontiers son affaire, qu'elle lui paroissoit intéresser encore d'autres paroisses que la sienne : elle le fit en effet, et ne le fit pas en vain.

Quoique dans l'âge encore qui rend plus excusables les dépenses de fantaisie ; d'un sexe auquel on les pardonne assez volontiers ; et, surtout, d'un rang où les profusions passent pour des bienséances, la reine, modérée dans tous ses goûts, ne paroissoit occupée que des besoins du pauvre peuple. Il vaut mieux, disoit-elle un jour, écouter ceux qui nous crient de loin : *Soulagez notre misère*, que ceux qui nous disent à l'oreille : *Augmentez notre fortune*. Elle eut le courage, et c'en est un grand pour une reine, de supporter quelquefois le sérieux de certains visages mécontens, et d'entendre dire autour d'elle qu'elle étoit peu généreuse. Mais ce reproche de la cupidité fut pour elle un reproche honorable, et la postérité la louera d'avoir dit plus d'une fois à d'avides courtisans : « Les trésors de l'état ne sont pas nos trésors. Il ne » nous est pas permis de divertir en largesses arbi- » traires des sommes exigées par deniers du pauvre » et de l'artisan. »

A la mort de la comtesse de Toulouse, qui occupoit le joli château de Lucienne, Louis XV l'offrit à la reine, pour lui servir de maison de plaisance. La princesse, en remerciant le roi de l'offre qu'il lui faisoit, lui demanda quelques jours pour

y réfléchir. Les dames de sa cour, fort étonnées qu'elle pût délibérer en pareil cas, la pressoient à l'envi d'accepter, en lui faisant surtout valoir l'avantage de pouvoir jouir, quand il lui plairoit, des douceurs de la solitude qu'elle aimoit. Au bout de quelques jours, la reine leur dit : « Votre goût, » mesdames, seroit aussi le mien : mais j'ai voulu » savoir ce qu'il m'en coûteroit pour le satisfaire, » et cela est énorme. Il m'en coûteroit plus pour » aller passer une seule nuit à Lucienne, que pour » dormir un an à Versailles. Ainsi, je ne veux plus » y penser ; n'en parlons plus. »

Après la mort du roi Stanislas, on lui faisoit envisager qu'elle avoit, comme unique héritière de ce prince, un titre pour réclamer au moins une pension sur la Lorraine. « Je veux bien croire, ré» pondit-elle, qu'on ne me la refuseroit pas si je la » demandois ; mais il y a apparence aussi qu'on la » feroit payer aux pauvres Lorrains, et je n'en veux » point à ce prix. »

Sentant assez qu'une reine de France, sans qu'elle s'en mette fort en peine, ne court jamais risque d'être méconnue de ses sujets *, elle s'occupoit fort peu de la pompe extérieure de sa cour. Ses équipages lui paroissoient toujours de mode,

* Cette réflexion et quelques autres de même nature, étoient, il y a huit ans, des vérités incontestables. Quoiqu'obscurcies depuis, ces vérités pourtant n'ont pas été détruites ; et le nuage de la scélératesse dissipé, elles reparoîtront intactes.

son train toujours assez brillant, et ses ameublemens assez somptueux. Plus d'une fois on lui entendit dire : « A quoi bon ces changemens? ce que »j'avois valoit autant que ce qu'on me donne. » Comme ce n'étoit qu'à regret, et par état, qu'elle se prêtoit à cette magnificence qui doit accompagner la majesté dans la représentation, dès qu'elle étoit libre elle se plaisoit à habiter ce qu'on appeloit ses petits appartemens, où tout respiroit la plus grande simplicité. « Ce n'est qu'ici, disoit-elle un »jour à sa dame d'honneur *, que je puis expier un »peu ce luxe de nécessité qui m'investit partout »ailleurs. »

Toujours guidée par le même principe d'affection pour ses sujets, et dans la crainte de leur être à charge, elle s'interdisoit toutes les jouissances qu'on n'achète qu'à grands frais. Elle ne trouvoit d'amusemens purs que ceux qui ne coûtoient rien au peuple; et l'on se rappelle encore que l'on fit à sa mort la remarque, qui valoit seule un grand éloge, que, pendant quarante-trois ans qu'elle avoit été sur le trône, elle n'avoit occasioné à l'état que la dépense d'une seule fête, celle de ses noces.

Ce n'étoit pas assez pour la reine de respecter les deniers publics, elle étoit également économe de ses revenus particuliers, dont elle ne croyoit jouir qu'en les employant au soulagement des malheu-

* Madame la maréchale de Mouchy.

reux. Quelqu'un ayant pris la liberté de lui demander un jour pourquoi elle refusoit si constamment à quelques seigneurs de la cour qu'elle estimoit, le plaisir qu'elle auroit elle-même partagé avec eux, d'aller dîner dans leur château? « Je vous le dirai »en confidence, répondit-elle : c'est qu'après avoir »dépensé pour un petit écu à mon hôte, il faudroit »que je donnasse cinquante louis à ses domesti- »ques. Mes pauvres paieroient trop cher ma petite »satisfaction. »

Il n'étoit pas de privation à laquelle la princesse n'eût le courage de se condamner en faveur des pauvres. Dans son jeune âge, elle auroit assez aimé les bijoux, et elle avoit surtout un goût particulier pour les porcelaines étrangères. Les marchands du château, qui le savoient, ne manquoient pas d'étaler sur son passage, ce qu'ils avoient de plus curieux dans le genre qu'elle aimoit. Elle s'arrêtoit quelquefois un instant devant leurs boutiques; mais, connoissant son foible, elle s'étoit fait une loi de renvoyer toujours au lendemain l'achat d'une chose qui lui avoit plu; et, le lendemain, l'amour des pauvres l'avoit emporté sur celui des bijoux. Un jour qu'on lui en proposoit un aussi commode qu'élégant, mais d'assez grand prix : « Il me plai- »roit assez, dit-elle au marchand; mais, pour en »bien juger, il me faudroit mes yeux de demain. » Le lendemain, elle n'y eût plus pensé : on lui annonce que le bijoutier demande à parler à SA MA-

jesté. « Oh! à coup sûr, répond la reine, ce n'est » point à ma *majesté* qu'il en veut, ce n'est qu'à » ma fantaisie : vous lui direz qu'elle est partie. »

On vit cette charitable princesse calculer jusqu'au prix d'une robe qui lui plaisoit, et refuser de l'acheter, en disant : « C'est trop cher : j'ai assez de robes, » et nos pauvres manquent de chemises. » Dans une autre occasion où, par le même motif, elle n'avoit pas voulu se donner un meuble qui lui étoit utile, le roi, qui en fut informé, le fit acheter sans qu'elle le sût, et placer dans son appartement.

C'étoit par cette sévère économie et ces sages réductions de ses dépenses que la reine savoit former un trésor toujours ouvert aux besoins des malheureux. Chacune de ses aumônes lui coûtoit une privation, et ses aumônes étoient infinies. La plupart de celles qu'elle faisoit dans la capitale, du vivant du curé de Saint-Sulpice, M. Languet, passoient par les mains de ce célèbre avocat des pauvres. Elle fut, avec lui, la co-fondatrice de l'*Enfant-Jésus*, maison vraiment précieuse, où de jeunes demoiselles, de familles pauvres et qui ont bien mérité de l'état, reçoivent une excellente éducation, et où une multitude de pauvres femmes, tant de Paris que des environs, trouvent, dans le travail qu'on leur procure, une ressource toujours assurée contre le double écueil de la misère et de l'oisiveté. L'on compta, à certaines époques, jusqu'à quatorze cents pauvres femmes qui tiroient

de l'établissement des moyens de subsistance. Après la mort du curé de Saint-Sulpice, on s'adressoit de toutes parts à la reine, comme à la principale source des bonnes œuvres qu'il soutenoit; ce qui lui faisoit dire un jour : « L'ombre de M. Languet »me poursuit partout, pour me montrer ses enga»gemens de charité.» En travaillant à y pourvoir, la princesse ne faisoit que suivre le plus doux de ses penchans. Donner aux pauvres étoit sa passion. Elle donnoit pour toutes sortes de nécessités, et donnoit à toutes sortes de personnes. Elle donnoit à de pauvres officiers, qui n'auroient pas pu continuer le service sans secours. Elle donnoit à la noblesse indigente, et à ces familles honnêtes, d'autant plus à plaindre dans le malheur que la honte leur ôte la ressource de la mendicité. Elle payoit des pensions dans le monde, elle en payoit dans des couvens à de jeunes personnes qu'elle y faisoit élever. Elle donnoit à des hôpitaux, à des maisons de charité, à des communautés religieuses. Elle pensionnoit la maison de Saint-Thomas, à Saint-Germain-en-Laye. A Paris, elle donnoit beaucoup aux pauvres couvens des Capucines, de Sainte-Aure, de l'*Ave-Maria*, et à d'autres encore. Elle délivroit de prison des misérables, détenus pour dettes contractées par le besoin de nourrir une nombreuse famille. Sa charité n'excluoit pas les malheureux qui l'étoient pour leurs crimes. Elle aimoit surtout à donner aux filles de Saint-Vincent, que leur ins-

titut dévoué spécialement au service des pauvres, des prisonniers et des malades. Elle leur donnoit à Versailles, à Compiègne, partout où elle les trouvoit, et toujours abondamment et avec joie.

Pour s'accommoder aux besoins de ceux qu'elle soulageoit, la reine diversifioit ses charités, et avoit mille manières de les faire. Elle donnoit en argent. Un des ministres ordinaires de ses aumônes secrètes * marque dans ses mémoires : « Je fus moi» même porteur de sommes considérables, depuis » cent louis, par exemple, jusqu'à douze mille li» vres. » Elle donnoit beaucoup en comestibles de toute espèce, surtout à de pauvres communautés religieuses. Elle donnoit en linge et en habits; en étoffes grossières et en étoffes de soie. Elle avoit, dans son appartement, un dépôt où se trouvoient rassemblées toutes les nippes nécessaires au pauvre, depuis les langes du berceau jusqu'aux linceuls de sépulture. Ces vêtemens avoient été travaillés sous ses yeux ou par ses ordres, et plusieurs étoient l'ouvrage de ses mains. Elle en distribuoit une partie elle-même, et faisoit passer la plus considérable par les mains des sœurs de la charité, et de quelques autres personnes qu'elle avoit chargées d'aller à la découverte des besoins secrets des familles. Enfin, comme si aucun genre d'aumône n'eût dû échapper à son attentive charité, elle avoit chez

* M. l'abbé Tronchinski.

elle une apothicairerie, où une fille de Saint-Vincent, qu'elle honoroit de sa confiance, alloit prendre toutes sortes de remèdes pour les pauvres malades, soit de Versailles ou des environs. On connoissoit si bien l'esprit de charité qui animoit la reine que, dans la circonstance de quelque accident dans le château, s'il arrivoit, par exemple, qu'un ouvrier se blessât, qu'un particulier fît une chute, on ne faisoit pas difficulté de les conduire dans ses appartemens, où l'on savoit qu'ils trouveroient les secours du moment. On vit plus d'une fois la bonne princesse s'empresser de les administrer elle-même, en attendant l'arrivée d'un homme de l'art, qu'elle faisoit appeler aussitot.

Quoique l'on ne connût encore qu'une partie des aumônes que faisoit la reine, Louis XV, étonné qu'elle pût y suffire, demandoit un jour à la duchesse de Villars quelles pouvoient donc être ses ressources? La dame répondit qu'elle auroit imaginé que sa majesté et le contrôleur général venoient de temps en temps à son secours. Mais le roi ayant assuré que jamais elle ne demandoit rien : « Cela étant, continua la duchesse, je conseillerois » à votre majesté de mettre la reine à la tête des finances de l'état; car elle a évidemment le don des » miracles pour multiplier les siennes; et je suis » sûre qu'elle donne beaucoup au delà de ses revenus. »

Ce secret merveilleux de la reine, pour donner plus qu'elle n'avoit, c'étoit d'associer à sa charité

le Dauphin et la Dauphine, les princesses ses filles, et plusieurs dames vertueuses de sa cour. Un jour que le duc de la Vauguyon, pendant un voyage de Compiègne, proposoit au Dauphin de contribuer à une bonne œuvre : « Vous ne savez donc pas, lui »répondit ce prince, que maman, depuis que nous »sommes dans ce pays-ci, me tient à l'observance »des capucins? elle ne me laisse pas le sou. » Elle avoit même engagé le roi Stanislas à partager le poids de ses engagemens de charité; et ce prince lui faisoit, à cet effet, une pension qu'il lui payoit tous les mois. Le lecteur nous saura gré de placer ici quelques fragmens de la correspondance intime d'une reine de France que nous avons connue, avec un roi qui n'étoit pas étranger à ce royaume.

« Que vous êtes heureux, mon cher papa, de pouvoir suffire à tant d'établissemens utiles et à tant de bonnes œuvres! Vous avez bien raison d'avoir une dévotion particulière à la divine Providence : elle fait de continuels miracles en votre faveur. Tous vos sujets vous bénissent; pas un malheureux qui ne trouve auprès de vous une ressource.... Je devrois bien être honteuse, cher papa, de me mettre aussi au rang des demandeurs. Je ne me le pardonnerois pas pour toute autre raison; mais, depuis plus de trois mois, mes pauvres pensionnaires me font compassion, sans parler de bien d'autres *. »

* C'étoit en 1757.

» Vous aurez reçu, mon cher papa, les remercîmens de mon fils, pour ce que vous avez bien voulu lui accorder.... J'espère que le bon Dieu lui fera la grâce de vous ressembler. La misère publique l'étouffe. Il donne tout ce qu'il peut donner et au delà; et sa pauvre petite femme fait comme lui. Une de ses sœurs disoit que, pour faire tant de bien, il falloit que vous eussiez trouvé quelque trésor caché, en faisant démolir votre vieux château. « *Un roi qui a des entrailles*, répondit M. le Dauphin, *y trouve toujours un trésor pour les nécessités des malheureux*.....

» Le roi, cher papa, m'a dit que votre demande lui paroissoit très-bien fondée. J'en ai parlé au contrôleur général, sans avoir pu savoir au juste ce qu'il en pensoit, par la raison, je crois, qu'il ne le sait pas trop lui-même, n'ayant pas encore étudié la question.... Je demandois à Alliot à quoi vous vous amusiez pendant les longues soirées de l'hiver? Il m'a répondu que, l'hiver comme l'été, vous ne saviez jouer qu'à faire des heureux. C'est un bien beau jeu que celui-là, cher papa. Que ne suis-je auprès de vous, pour faire votre partie? mais je ne pourrois pas jouer aussi gros jeu que vous.

» Je prenois la plume, mon cher papa, pour écrire à Alliot et lui demander un conseil; mais, réflexion faite, vous me le donnerez tout aussi bien que lui. Je voudrois savoir s'il n'y auroit pas d'indiscrétion à vous prier de me faire une avance, et

même un peu considérable? D'après votre réponse, je me déciderai pour vous la demander ou pour n'en rien faire. Je vous dirai, cher papa, que nous sommes ici dans une misère extrême. Plusieurs de nos provinces sont, à ce qu'on dit, dans un état de détresse déplorable, dont nous nous ressentons ici. Jamais on ne m'a tant demandé de tous côtés, et je n'ai plus rien à donner. On en a le cœur serré. Je vous avoue, cher papa, qu'on n'est pas tenté de tirer vanité du peu de bien que l'on fait, en considérant combien il en resteroit à faire. Nos plus grandes aumônes ne remédient qu'à de bien petits maux. Mon fils, qui voit tout en grand et qui sent tout vivement, appelle cela *jeter un verre d'eau sur une prairie brûlante*. Mais enfin, le bon Dieu ne demande de nous que ce que nous pouvons... »

C'étoit faire plaisir à la reine, et se créer un droit à sa reconnoissance, que de lui offrir une occasion d'exercer sa charité. « Je vous remercie, » écrivoit-elle à une personne qui lui demandoit » des secours pour sa maison, je vous remercie de » la confiance que vous avez en moi... Pourquoi êtes-» vous si en peine pour m'exposer vos besoins? Ne » suis-je pas trop heureuse d'y pourvoir quand je » le puis? Voudriez-vous avoir à vous reprocher de » m'empêcher de faire une bonne œuvre? moi qui » passe ma vie à des inutilités. »

La même personne réclamant son assistance en faveur des pauvres de Compiègne, la reine, dans

l'impuissance de les secourir elle-même, lui indique un moyen de les faire participer aux aumônes du roi, et elle ajoute: « Pour moi, il m'est impos»sible de les assister. Nous en avons ici une multi»tude effrayante : je suis dans l'excès de la misère »et accablée de dettes. » Ce ne fut jamais qu'en faveur des malheureux et dans les grandes nécessités que cette princesse, qui mettoit le plus grand ordre dans ses affaires, se permit d'emprunter. Les dettes dont elle parle ici montoient à 100,000 écus, somme en effet très-considérable pour elle, et qu'elle ne pouvoit acquitter que par de longues privations. Mais le roi, ayant appris qu'elle la devoit, et pourquoi, la fit payer à son insu, la regardant à bien juste titre comme une dette sacrée de l'état.

Dès qu'on lui parloit au nom des pauvres, et du soulagement de leurs misères, le sacrifice des propriétés qu'elle affectionnoit le plus paroissoit ne lui rien coûter. « Sa charité étoit immense, dit une des »personnes les plus à portée d'en juger *. Elle don»noit tout ce qu'elle avoit; et, quand il ne lui res»toit plus rien, elle vendoit ses bijoux : c'est ce »dont j'ai été témoin. » Il n'y avoit pas long-temps que la reine étoit en France, lorsque son ingénieuse charité, dans un temps de misère plus urgente, lui suggéra un moyen d'étendre ses aumônes, qui, quoique fort simple en lui-même, devenoit très-

* Madame la maréchale de Mouchy, sa dame d'honneur.

délicat pour elle dans l'exécution : ce fut d'envoyer tout uniment chez l'orfévre, non plus seulement ses bijoux, mais généralement tous les effets d'or et d'argent qu'elle avoit à son usage, après avoir pris la précaution de leur en substituer de parfaitement ressemblans en métal de même couleur. Ce trait, tout admirable qu'il est par le motif, on sent assez que le préjugé, plus fort que la raison, en eût fait un crime à une jeune reine, et qu'il ne lui eût pas pardonné de paroître à la tête de sa cour et dans les cérémonies les plus brillantes avec des pendans d'oreilles de similor et des boucles de tombac. Mais elle prit si bien ses mesures que, pendant une année entière que dura la supposition, personne ne la découvrit ni ne la soupçonna même : le métal jaune fut de l'or pour tous les yeux, et le blanc étoit de l'argent. Ce ne fut que fort long-temps après qu'une femme de chambre, confidente du secret de la princesse, révéla la charitable imposture.

Dans des temps enfin où, après avoir épuisé tous les genres de ressources, il lui restoit encore un nombre de malheureux à secourir, elle ne crut pas indigne d'une grande reine de se constituer l'avocate et la servante des pauvres, en sollicitant et en recueillant pour eux des aumônes étrangères. On la vit tenir dans ses appartemens des assemblées de charité, où elle faisoit inviter toutes les personnes de la cour et de la ville qui pouvoient contribuer à les rendre avantageuses aux pauvres. Les

curés et les vicaires y prononçoient alternativement un petit discours rélatif aux besoins actuels de leurs paroissiens. La reine dispensoit quelquefois un curé de parler en cette occasion, mais jamais un vicaire. « Il ne faut pas, disoit-elle, que ce jeune homme » ait eu la peine inutile de préparer son discours; » et il est bon qu'il s'exerce à plaider la cause des » pauvres. » Elle faisoit elle-même la quête, et les personnes de la cour qui n'avoient pas pu se rendre à l'assemblée, étoient priées de sa part d'y envoyer leur aumône.

La qualité d'étranger ou d'inconnu ne fut jamais un obstacle à sa charité. Au seul nom de malheureux, quel qu'il fût, son âme attendrie laissoit voir tout l'intérêt qu'elle prenoit à son sort, et elle n'étoit satisfaite que lorsqu'elle l'avoit soulagé. Le roi, soupant un jour au grand couvert, demandoit à un de ses officiers des nouvelles d'un pauvre homme qu'il avoit souvent vu dans la forêt de Rambouillet, et qui le divertissoit un instant à son passage par les propos très-respectueusement extravagans qu'il lui adressoit? L'officier, qui connoissoit cet homme, habitant d'une de ses terres, répondit au roi qu'on l'avoit enfermé : qu'il l'avoit vu à Paris, il y avoit peu de jours, dans un état qui faisoit compassion, et surtout vivement affligé de la perte de sa liberté. Le roi jugea que la police avoit traité bien sévèrement un homme dont la douce folie n'annonçoit rien de dangereux. La reine, qui avoit écouté le

récit de l'officier, sans rien dire, s'approche de lui, en se levant de table, lui glisse douze louis dans la main, en lui disant : « Voilà pour ce pauvre »homme. »

Usant de discernement dans l'exercice de sa charité, la princesse mesuroit ses dons et ses aumônes sur les besoins réels de ceux qui les sollicitoient. Elle aimoit surtout à placer ses bienfaits sur la vertu malheureuse et le mérite indigent. Mais, en même temps qu'elle se faisoit une loi de ne verser ses secours abondans qu'avec connoissance de cause, elle s'en étoit fait une autre de ne jamais refuser de légers soulagemens aux misérables qui imploroient publiquement son assistance. « Si je refuse l'au»mône à un pauvre, disoit-elle, qui ne se croira »pas dispensé de la lui faire? » Aussi, à Marly comme à Compiègne, à Choisy comme à Fontainebleau, partout où elle devoit faire quelque séjour, on voyoit arriver des environs une foule de mendians, qui étoient à sa solde tant qu'elle restoit dans l'endroit. On l'entendit quelquefois se plaindre de l'importunité des ambitieux, jamais de celle des pauvres. Les gardes, chargés d'écarter la foule sur son passage, avoient ordre de les laisser approcher de sa personne. Ils assiégeoient les portes des églises, des communautés religieuses et des maisons de charité que la pieuse princesse alloit souvent visiter. On les appeloit *le régiment de la reine.* Elle étoit si accoutumée à voir des mendians qu'elle

distinguoit, à la physionomie, ceux qui l'étoient de profession d'avec ceux qui ne l'étoient que par accident, et elle donnoit à ces derniers une aumône plus forte qu'aux autres.

Lorsqu'en 1764, on fit un nouvel essai pour détruire la mendicité en France, la reine, en convenant des avantages qui résulteroient d'une sage police à cet égard, et pour le public, et pour les mendians eux-mêmes, craignoit avec raison ce qu'une arrestation générale pourroit avoir de rigoureux ou même d'injuste pour un nombre de ceux-ci. Elle plaida leur cause auprès des ministres; elle insista sur la nécessité de leur préparer des moyens assurés de subsistance, et sur le danger de faire essuyer aux malheureux le traitement qui n'est dû qu'à la fainéantise. On lui promit que tout se régleroit selon ses vœux, et bientôt les mendians disparurent. Cependant, la bonne princesse ne pouvoit s'accoutumer au vide que leur absence laissoit autour d'elle. Elle s'inquiétoit sur leur sort. « Où sont mes pau» vres, disoit-elle? Hélas, que je crains pour mes » pauvres! » Elle sut encore les découvrir et leur faire bénir son nom dans les dépôts où on les avoit rassemblés *.

* La reine prévoyoit avec raison que cette nouvelle tentative que l'on faisoit, pour bannir la mendicité de la France, ne réussiroit pas mieux que les précédentes, parce qu'elle n'étoit pas mieux concertée. Les pauvres sont dans l'évangile, il faut qu'ils soient sur la terre. Ils y sont nécessaires pour provo-

Il eût été difficile qu'une charité aussi ardente et aussi universelle que l'étoit celle de la reine n'eût pas été quelquefois surprise dans ses dons, et la princesse ne l'ignoroit pas; mais, sans consulter les craintes intéressées de la cupidité, elle aimoit mieux être trompée en faisant du bien à tous, que de l'être en négligeant d'en faire à un seul. Quelqu'un lui fit connoître une intrigante qui avoit part à ses bienfaits, et que sa conduite en rendoit vraiment indigne. On imaginoit qu'elle alloit l'abandonner; mais elle étoit pauvre : c'en fut assez pour qu'elle voulût continuer à lui servir de mère. Elle la fit mettre dans un couvent, où elle paya sa pension et fournit à ses besoins. Cette femme s'étant échappée de sa retraite osa se présenter à la cour et faire demander une audience à la reine, à laquelle elle n'avoit, disoit-elle, qu'un mot à dire. «Elle est dégoûtée du »couvent, répondit la reine, voilà son mot : dites-»lui que le mien est qu'elle y retourne sans délai,

quer l'exercice de la charité chrétienne. Rien de plus louable, sans doute, et de plus digne de l'attention d'un sage gouvernement, que leur épargner, en les occupant, la peine et le danger de la mendicité. Mais il faut alors que le soin de leur existence soit confié, non au dur régime d'une police correctionnelle, mais au zèle patient et industrieux de la religion, qui a seule, avec le mode de la vraie charité, le don de la multiplication des pains, toujours sûre d'obtenir, par la sagesse de ses combinaisons, les résultats les plus favorables aux divers besoins de l'humanité.

»parce que c'est là, et non ailleurs, que je lui fe»rai du bien. »

Une dame de sa cour lui faisoit observer un jour qu'elle avoit été trompée en accordant une aumône assez considérable. « Heureusement, répondit la »reine, que je l'avois donnée pour l'amour de »Dieu. » Une autre fois, une pauvre mendiante s'étoit avisée d'une ruse assez plaisante pour surprendre la commisération de la reine, et y avoit réussi, en obtenant d'elle une aumône double de celle des autres pauvres. Mais ceux-ci, jaloux d'une préférence usurpée, révélèrent à la princesse le secret de la supercherie, d'une manière fort humiliante pour celle qui se l'étoit permise. La reine se contenta d'en rire, sans que cette nouvelle erreur de sa charité la portât à en tirer aucune induction préjudiciable à la famille des pauvres.

Ce n'étoit pas assez pour cette tendre mère des malheureux d'être toujours disposée à soulager quiconque d'entre eux l'en prioit ; souvent sa compassion prévenoit ceux que le respect tenoit écartés de sa personne. Elle devinoit, à leur extérieur, qu'ils étoient dans l'affliction ou la misère ; elle s'arrêtoit pour leur parler, le long des galeries, dans les appartemens ou les jardins du château. On la vit, dans ses voyages, entrer dans les cabanes les plus misérables, interroger avec bonté les pauvres qui les habitoient, calculer avec eux leurs moyens de subsistance, juger ainsi la misère publique, et lais-

ser, en sortant, à ces pauvres gens, des preuves de la généreuse compassion qu'elle eût voulu pouvoir étendre à tous les malheureux du royaume.

Elle étoit attentive jusqu'à l'empressement à saisir les moindres occasions de faire naître la joie dans des cœurs peu accoutumés à la goûter. C'étoit, par exemple, une jouissance pour elle, lorsque de pauvres ouvriers travailloient dans ses appartemens, de leur faire préparer un dîner; de voir de ses yeux avec quel appétit ils y faisoient honneur; et, quelquefois, de les servir elle-même. Plusieurs de ces ouvriers s'étant blessés assez grièvement pour qu'elle les jugeât hors d'état de travailler de quelque temps, après avoir elle-même pansé leurs blessures, elle les gratifia de vingt-cinq louis.

Comme la princesse se promenoit un jour dans le parc de Versailles, elle rencontra une pauvre femme fort mal vêtue, qui le traversoit, tenant un pot à la main, portant un petit enfant sur ses bras, et suivie de plusieurs autres. Elle l'appelle : « Où allez-vous, bonne femme? — Madame, je vais porter la soupe à mon homme. — Et que fait votre homme? — Il sert les maçons. — Combien gagne-t-il par jour? — Douze sous à présent, quelquefois dix. — Avez-vous quelque champ? — Non, madame. — Combien avez-vous d'enfans? — Cinq, bientôt six. — Et vous, que gagnez-vous? — Rien, madame, j'ai bien assez d'ouvrage dans mon ménage. — Quel est donc votre secret, pour tenir votre

ménage et nourrir sept personnes avec douze sous par jour, et quelquefois dix? — Ah! madame, en montrant une clef pendue à sa ceinture, le voilà mon secret. J'enferme notre pain, et je tâche d'en avoir toujours pour mon homme. Mais si je voulois croire ces enfans-là, ils mangeroient dans un jour ce qui doit les nourrir une semaine.» La princesse, touchée jusqu'aux larmes à ce récit, mit dix louis dans la main de cette pauvre mère, en lui disant : «Donnez donc un peu plus de pain à vos enfans.»

La reine se trouvoit, un matin, chez les carmelites de Compiègne, lorsque, de la chambre où elle étoit, elle vit une femme qui attendoit quelqu'un dans la cour du couvent. Jugeant de son état par son extérieur, elle lui jette un louis. La pauvre femme, dans le transport de sa joie, assigne l'usage qu'elle va faire de son louis, pour payer quelques dettes qui la tourmentent. A l'instant, la première aumône est suivie d'une autre plus considérable, sans que celle qui la reçoit ait aperçu la main d'où elle part, mais qu'il lui est aisé de deviner.

La confiance qu'inspiroit la charité de la reine étoit universelle. On en jugera par le trait suivant.

Accablée d'années, sans biens et sans secours, à la veille de la saison rigoureuse, une pauvre femme se voyoit menacée de périr de misère dans son pays. Elle avoit quelquefois ouï parler de la reine. Sur la foi de la renommée, elle prend la route de Versailles; elle s'avance à petites journées, elle arrive, elle par-

vient jusqu'à l'appartement de la princesse, elle lui est annoncée. La reine la reçoit avec bonté; et, la trouvant bien fatiguée de sa route, lui fait servir un verre de vin. Elle la fait asseoir dans son fauteuil, et s'assied elle-même auprès d'elle sur un tabouret. Elle écoute avec intérêt l'histoire de son long voyage et le récit de ses misères. Sa vieillesse et sa pauvreté la touchent également, et elle finit par lui dire qu'elle se charge de pourvoir à tous ses besoins pour le reste de ses jours.

Comme on savoit qu'on ne pouvoit rien faire qui fût plus agréable à la reine, que de lui offrir l'occasion de soulager la misère, on lui amena un jour un pauvre que l'on avoit trouvé assez près du château de Versailles, transi de froid, à demi nu, et dans l'état le plus digne de compassion. La reine l'accueillit avec sa charité ordinaire, lui fit apporter à manger, et lui donna une aumône assez considérable. Ce passage subit de la misère extrême à une espèce de fortune fait sur cet homme une telle révolution qu'il tombe évanoui. La reine alors s'empresse autour de lui, en attendant l'arrivée d'un médecin qu'elle fait appeler, et ne le quitte point qu'il ne soit hors de danger. «Voyez, disoit-elle à »cette occasion, ce que c'est que la différence de »position dans les hommes! nous en voyons que »toutes les richesses du Pérou ne rassasieroient »point, et voici que quelques louis d'or ont donné »à ce pauvre misérable une indigestion de joie.»

La reine, pour l'ordinaire, étoit mise si simplement qu'il falloit la connoître pour la distinguer d'entre les dames de sa cour. Comme elle se promenoit un jour sur la terrasse du château de Versailles, elle voit passer une femme courbée sous le faix d'un gros fagot : elle l'appelle, lui fait quelques questions ; apprend que son mari travaille au bois ; qu'elle-même va quelquefois l'aider, et qu'ils ont bien de la peine à nourrir leurs enfans. « Connoissez-vous la reine, lui dit la princesse ? Hélas ! madame, répond la bucheronne, je n'ai pas ce bonheur-là. » La reine alors lui met douze louis dans la main, en lui disant : « Prenez votre mal en patience, ma bonne, Dieu vous bénira. » La pauvre femme, à l'instant, jette son fagot, tombe aux genoux de sa bienfaitrice, en s'écriant : « Ah ! c'est sûrement vous, madame, qui êtes notre bonne reine. » En vain la princesse, en s'éloignant avec précipitation, lui fait signe de se taire et de se retirer : elle ne l'entend pas ; elle continue de la poursuivre par ses bénédictions, tendant les bras, montrant au ciel l'aumône qu'elle a reçue, et qui est pour elle une fortune. C'étoient là les parties de plaisir de la reine, bien plus satisfaite et plus heureuse, sans doute, parmi ces jouissances de la vertu, que ne le fut jamais la femme mondaine au milieu des plaisirs bruyans ou des passe-temps de la mollesse.

Il est aisé d'imaginer quels pouvoient être les

sentimens du Français encore lui-même, pour une reine qui ne lui faisoit que du bien, et ne lui montroit que des vertus. Nous en fûmes témoins : jamais reine de France ne réunit si complètement le suffrage de tous les cœurs; et, sans qu'on lui eût décerné le surnom de *bien-aimé*, que portoit son époux, elle en partagea toute la gloire, et la conserva dans tous les temps. Jamais elle ne paroissoit en public sans se voir accueillie par les démonstrations de joie et les bénédictions de la multitude. Un jour qu'étant à Paris elle se promenoit dans les Tuileries, l'affluence du peuple, toujours avide de la voir, fut si grande que, sans qu'elle s'en aperçut, elle s'en trouva investie, au point de ne pouvoir plus ni avancer, ni reculer dans la vaste étendue de ce jardin. Cependant, le moment étoit venu où il falloit se retirer. Ses gardes, pour écarter la foule, montrent leurs armes; mais la foule, qui ne craint rien de ces armes, ne leur obéit pas. La reine alors annonce par un signe qu'elle veut parler. La multitude fait silence et l'écoute avec respect. « Je pense, » mes enfans, dit-elle, que c'est pour le plaisir de » me voir, et parce que vous m'aimez autant que je » vous aime, que vous me serrez de si près. Si cela » est, faites-moi, je vous prie, un passage, et ne » m'étouffez pas. » A l'instant les cris de joie se font entendre, le passage est ouvert; et le même amour du peuple, qui l'avoit rendue captive, la met en liberté.

La reine n'étoit pas moins aimée dans le fond de nos provinces que dans la capitale. C'est ce qu'elle éprouva dans plusieurs voyages où elle eut occasion de traverser une grande partie du royaume. Partout elle reçut ces hommages libres et affectueux, qui partent du cœur et s'adressent moins encore au rang qu'à la personne. Jamais, au reste, on ne la vit ni de trop près, ni trop souvent. C'étoit au contraire dans les lieux de son séjour ordinaire que les sentimens du peuple à son égard se produisoient avec plus de vivacité. C'étoit surtout à Versailles et à Compiègne qu'on lui prodiguoit les témoignages habituels d'une affection qui ressembloit à une sorte d'idolâtrie. Elle n'arriva jamais dans cette dernière ville qu'au milieu des acclamations d'un peuple innombrable qui, dans l'ivresse de sa joie, se livroit à d'aimables folies. On l'obligeoit de s'arrêter avant qu'elle n'entrât dans le château; on lui barroit le chemin; on écartoit ses gardes; on caressoit les chevaux qui avoient amené la bonne princesse. La reine, comme une mère qui revoit ses enfans après une absence qui leur a paru longue, se prêtoit à ces jeux folâtres de leur tendresse. Elle se montroit au peuple, qu'elle saluoit avec le sourire de l'affection : les cris de joie redoubloient, et les chapeaux voloient en l'air. Le jour de son départ offroit une scène d'un genre tout différent, mais également attendrissante. Long-temps avant qu'elle montât en voiture, les cours du château retentis-

soient des cris de *Vive la reine!* Dès qu'elle paroissoit, les acclamations redoubloient. Un peuple immense se mettoit en devoir de lui faire cortége, l'obligeoit de ralentir sa marche, et la suivoit aussi loin qu'il pouvoit. Chacun se donnoit la liberté de lui souhaiter un bon voyage, de la prier de revenir l'année suivante; et elle répondoit à ces vœux publics de la voix et du geste. Ces touchans adieux se terminoient toujours par des larmes. La reine les voyoit couler de tous les yeux, et le peuple aussi lui voyoit essuyer les siennes. « N'est-il pas bien » admirable, écrivoit-elle à cette occasion, que je » ne puisse quitter Compiègne sans voir tout le » monde pleurer. Je me demande quelquefois ce que » j'ai fait à tous ces gens, que je ne connois pas, » pour en être tant aimée? Ils me tiennent compte » de mes désirs! » C'est ainsi qu'elle comptoit pour rien, elle-même, et les profusions de sa charité, et les privations et les sacrifices auxquels elle se condamnoit pour le soulagement de toutes les classes des malheureux. Elle n'imaginoit pas non plus que le peuple pût lui savoir gré, ni de son zèle pour la religion et pour les mœurs, ni de toutes les autres vertus royales, dans lesquelles sa modestie ne lui découvroit que le mérite de la fidélité à des devoirs indispensables.

LIVRE III.

Celle qui montroit sur le trône toutes les vertus bienfaisantes qui honorent et font chérir l'autorité, offroit encore, dans tous ses rapports domestiques, un modèle d'un intérêt plus touchant pour les personnes de son sexe, parce qu'il étoit plus rapproché. A côté de la bonne reine et de la mère du peuple, on voyoit une mère de famille digne de tous les respects.

Sa grande ambition comme épouse, en arrivant à Versailles, avoit été de mériter l'estime de son époux, et le plus empressé de ses soins de s'appliquer à gagner son affection. Il lui suffit, pour y parvenir, de paroître ce qu'elle étoit, et de suivre son heureux naturel. Elle portoit partout cet air ouvert et serein qui annonce le contentement et semble l'appeler dans les autres. C'étoit comme naturellement, et sans qu'il parût jamais lui en coûter, qu'elle se plioit aux inclinations et aux goûts de celui à qui la religion lui faisoit un devoir de plaire. Souvent elle le prioit de lui faire connoître ses volontés, et, quelquefois même, de l'aimer assez pour l'avertir des manquemens qui lui échapperoient, ou des défauts sur lesquels elle pourroit s'aveugler. Laissant

au roi ses secrets, elle-même n'en avoit aucun pour lui. Elle lui rendoit compte de ses moindres actions: il savoit quel étoit l'ordre de ses occupations, et elle n'y eût pas fait le plus léger changement sans le concerter avec lui. Elle ne connoissoit d'amusemens et de plaisirs que ceux que le roi partageoit avec elle. Elle ne se seroit pas permis, sans son agrément, une visite ou une promenade extraordinaire. Le roi lui demandoit un jour pourquoi elle ne sortoit pas plus souvent? « C'est, répondit-elle, » que je ne trouve pas grand plaisir à ne promener » que la moitié de moi-même. » Ainsi la sage princesse, au printemps de ses années, n'usoit de l'avantage que l'âge et l'éducation lui donnoient sur son époux, que pour se renfermer plus sévèrement dans la sphère des devoirs imposés à son sexe et à son rang.

Le jeune monarque de son côté, sans avoir encore la maturité de raison, ni le haut degré de vertu de son épouse, étoit digne d'elle par beaucoup de qualités estimables. Dès sa plus tendre enfance, Louis XV avoit annoncé un caractère de bonté qui ne se démentit jamais. Il avoit l'esprit juste et le jugement droit; et, s'il est vrai que quelques parties de son éducation aient été négligées, il faut convenir que ce ne fut pas celle qui est, pour les rois comme pour leurs sujets, la plus essentielle de toutes. La religion étoit la science qu'il savoit le mieux. Il en connoissoit le dogme et la morale : il

en pratiquoit fidèlement les préceptes. L'extrême délicatesse de sa complexion dans sa première enfance, avoit engagé ses instituteurs à s'occuper beaucoup de son éducation physique, et un peu, peut-être, aux dépens de son éducation royale. Il excelloit dans les exercices de la gymnastique. A quatorze ans, il passoit pour le premier écuyer de son royaume, et aucun des jeunes seigneurs de sa cour ne l'égaloit en adresse à manier un cheval.

Tel étoit Louis XV, à l'époque de son mariage avec la fille du roi Stanislas ; jeune prince de grande espérance, qui, aux traits doux et majestueux de la figure, réunissoit un excellent naturel et toutes les inclinations vertueuses du duc de Bourgogne, son père. Aussi fût-ce avec justesse et sans flatterie que l'on dit, à l'occasion de son mariage, que l'innocence épousoit la vertu.

Les nouveaux époux, dans de si heureuses dispositions, et ne cherchant qu'à se plaire mutuellement, vivoient heureux. Leur tendresse, fortifiée par l'estime, alloit toujours croissant, et leur union devenoit de jour en jour plus intime. « Mon âme est en paix, écrivoit la jeune reine au roi son père : je trouve ici un contentement dont je n'osois me flatter, même sur votre parole. Je n'ai de peine que celle de ne pas vous voir, ô mon tout cher papa, et, s'il plaît à Dieu, elle ne durera plus long-temps. On a déjà réglé dans le conseil le cérémonial de votre réception. Sur quelque difficulté

que l'on faisoit à ce sujet, le roi a dit : *Ce que je ne lui dois pas comme roi, je le lui dois comme gendre.* Jugez, cher papa, combien ce propos m'a fait de plaisir; et ce n'est pas le roi qui me l'a rendu. On ne respire ici que pour mon bonheur. »

Ce fut dès lors un spectacle aussi intéressant pour la nation que consolant pour la religion, de voir ces deux jeunes époux rappeler à leur cour la décence et la régularité des mœurs; et faire oublier, par de grands exemples, les grands scandales que venoit d'offrir la régence. Comme on parle volontiers de ce qu'on aime, la reine entretenoit souvent le jeune roi de Dieu et de la vertu; et elle avoit trouvé le secret de le faire d'une manière qui lui plaisoit infiniment, c'étoit en lui marquant son profond respect pour la mémoire du duc de Bourgogne son père. Elle citoit, selon l'occasion, divers traits des vertus de ce prince; et de là naissoient naturellement ces pieuses réflexions par lesquelles deux époux religieux se soutiennent réciproquement dans la pratique du bien. Ce fut dans ces entretiens secrets, et parmi ces confidences respectables de sa vertueuse compagne, que Louis XV s'affectionna de plus en plus pour la religion, et que la foi jeta dans son cœur ces profondes racines qui ont depuis résisté à tous les assauts de l'impiété. De la conformité des sentimens entre deux époux, suit bientôt celle des actions. Rien n'étoit plus ordinaire que de voir le roi et la reine se concerter

pour l'exercice des mêmes vertus, s'édifier des mêmes pratiques de dévotion, prier au pied des mêmes autels, et participer en même temps aux mêmes sacremens.

Attentif à donner de jour en jour de nouvelles preuves de son attachement à son épouse, Louis XV avoit fait présent d'abord au roi de Pologne du château de Chambor; et, bientôt après, il l'invita à venir fixer sa demeure plus près de sa fille, dans celui de Meudon. Meudon alors devint la maison de plaisance de Versailles. Le roi et la reine y alloient souvent : et c'est là que, dans un commerce simple et affectueux, ils jouissoient doublement de leur bonheur, en le partageant avec le prince vertueux qui l'avoit lui-même préparé.

Les rois, cependant, reçoivent comme les autres hommes des avis de leur mortalité. Deux fois, en peu d'années, la reine éprouva toutes les alarmes de la tendresse sur la vie de son époux. A la première maladie qu'il essuya, en 1726, succombant elle-même à l'excès de sa douleur, elle tomba malade, et le fut plus sérieusement que le roi. En 1728, Louis XV fut attaqué de la petite-vérole. La reine, tant qu'on ignora la nature du mal, lui prodigua ses soins les plus empressés. Elle vouloit même les lui continuer encore, après qu'on eût reconnu l'espèce contagieuse de la maladie, et il ne fallut rien moins qu'un ordre absolu du malade, pour l'arracher à des soins dont sa tendresse lui déroboit le

danger. Forcée de se retirer, elle passoit les journées entières au pied des autels ou dans son oratoire, priant pour celui qu'on ne lui permettoit plus de soigner. Louis XV connut mieux que jamais, par ces épreuves, le trésor qu'il possédoit en son épouse. « C'est à ses prières, disoit-il, que je dois ma guérison; » et, ce que disoit ce prince, nous voyons dans les mémoires du temps, que le peuple le répétoit après lui, en se félicitant et de la religion de ses maîtres et de leur tendre union.

Une nouvelle source de bonheur pour les deux époux, et qui ne pouvoit manquer de resserrer encore les nœuds qui les unissoient, ce fut l'heureuse fécondité de la reine. Elle devint mère de dix enfans, deux princes et huit princesses, qui promirent, presque en naissant, les vertus qui édifièrent depuis le royaume.

Heureux, comme époux et dans leur domestique, le roi et la reine l'étoient également au dehors et comme chefs de la nation. La France, que les étrangers respectoient sans la craindre, respiroit en paix et réparoit ses pertes passées. Ses manufactures et son commerce reprenoient vigueur; son crédit se rétablissoit, et les peuples, en comparant les jours de leur repos avec ceux qui les avoient immédiatement précédés, sous une régence décriée, bénissoient l'autorité, et s'empressoient de faire remonter jusqu'à elle l'hommage du bonheur dont ils jouissoient, sous ses auspices et par ses soins. Nous

ne parlons pas ici de faits obscurcis par les temps, mais nous rappelons à des témoins ce qu'ils ont vu, et ce qu'il est si rare de voir sur la scène du monde, la vertu couronnée, heureuse et au comble des prospérités humaines : tant il eût été difficile d'ajouter, même par l'imagination, au contentement pur dont jouissoient les augustes époux! Ce touchant spectacle édifia la France pendant douze ans.

Mais quelle affligeante révolution! La triste nuit que celle qui va succéder à ce beau jour! La vertueuse mère de Stanislas sembleroit en avoir entrevu les premières ombres, à en juger par ce qu'elle dit à sa petite-fille, qui lui faisoit ses adieux pour se rendre à la cour de France. Comme la jeune princesse s'ouvroit à elle sur la crainte qu'elle avoit que la prospérité ne vînt à l'amollir, et à lui faire oublier les sages leçons dont on avoit nourri son enfance. « Rassurez-vous, ma fille, lui dit la com- » tesse Leckzinska, Dieu ne manquera pas d'y pour- » voir par les croix qu'il vous destine. » La reine avoit atteint sa trente-quatrième année, et elle n'avoit encore moissonné que des roses sans épines dans le champ de la vertu, lorsque le temps des épreuves prédites arriva. Celles qui l'attendoient eussent été accablantes pour une âme vulgaire : mais il n'en est point de si rigoureuses auxquelles la religion ne prépare un cœur docile à sa voix.

Nous nous garderons bien de nous ériger en apologistes des foiblesses des rois. Eh! qui ne sait

qu'elles sont toujours des scandales pour les peuples, et que le prince qui oublie des devoirs n'est jamais innocent? Mais l'on doit dire aussi que, souvent, il n'est ni le seul coupable, ni même le plus coupable. Personne ne conteste, et c'est une maxime triviale, que l'exemple des rois fait la règle des sujets. Mais tous nos moralistes du jour ignorent, ou feignent d'ignorer qu'il y a aussi une réaction nécessaire des mœurs publiques sur celles des rois, et que l'on compteroit moins de peuples corrompus par leurs chefs que de chefs égarés par la perversité des peuples. Louis XV, avec un jugement droit et sûr, avoit l'âme trop naturellement vertueuse pour que l'on eût jamais pu craindre qu'il se laissât entamer par le philosophisme, qui, depuis la mort de Louis-le-Grand, ne cessoit d'intriguer à la cour, de flatter les grands, de caresser les riches, pour amener plus sûrement contre tous ces résultats anarchiques qui, en ce moment, couvrent la France de ruines et de sang, et glacent l'Europe d'effroi. Heureux si, dans sa louable horreur pour le naufrage de la foi, ce prince eût également redouté celui des mœurs, et su tenir, à une même distance de sa personne, et le courtisan vicieux et le machinateur impie! Jusqu'à l'âge de trente ans, Louis eût pu passer pour le modèle des rois et celui des époux; et, ce qu'il étoit alors, il l'eût été toute sa vie, si le peuple qui l'entouroit lui eût ressemblé. Ce fut de tous les temps que la vertu des rois parut un joug impor-

tun à des courtisans corrompus. Incapables de s'élever par le mérite, des cœurs vils et ambitieux tout à la fois, essaient de se pousser par le manége et le jeu des basses intrigues. Si un prince ne connoît point de folles passions, ils s'efforcent de lui en inspirer, dans l'espoir d'en devenir les confidens et les ministres. Ainsi vit-on, à l'époque dont nous parlons, ce qu'il y avoit de plus méprisable et de plus pervers dans le palais de Versailles se concerter et réunir ses perfides efforts pour écarter Louis XV des sentiers de la vertu. On croit voir ici le vertueux fils d'Ulysse exposé à tous les prestiges de l'île de Calypso. On fait passer devant ses yeux un essaim de nymphes artificieuses, qui se disputent la coupable gloire de faire naître en son cœur une passion étrangère. Ces premiers crimes, cependant, seront des crimes perdus. Une longue habitude de vertu sauvera Louis du danger; et l'épouse qui, depuis plus de dix ans, fait son bonheur, ne perdra rien de ses charmes à ses yeux. Mais une tentative inutile ne rebuta jamais les méchans. Voici qu'on ourdit de nouvelles trames; on tend de nouveaux piéges. Celui qu'on n'a pu séduire par la vue, on l'attaque par l'imagination. On exalte en sa présence les merveilleux appas de ces beautés vénales. On ose s'étonner qu'il y paroisse insensible. C'est alors que le prince éprouve tous les alarmes d'un cœur vertueux. Il sent combien on est près de se compromettre dès qu'on

prête l'oreille aux propositions d'ennemis si artificieux. Sa conscience parle, sa vertu s'indigne; il se reproche comme un crime d'avoir souffert de pareils propos. Il croit de son devoir d'en marquer plus que du mépris; et c'est dans le mouvement d'une louable colère qu'on l'entend s'écrier : « Voulez-vous donc dire que cette femme puisse être » plus belle à mes yeux que la reine? » Qui ne croiroit qu'un tel reproche, dans la bouche d'un monarque puissant et vertueux, va l'affranchir pour toujours des dangers de la séduction? Mais c'est à travers les rebuts et les mépris que les agens cyniques du vice se traînent jusqu'à leur but. On les verra bientôt dresser de nouvelles batteries, épier les momens, profiter des circonstances, faire naître les occasions; et, pour dernier attentat contre une vertu prête à leur échapper, invoquer l'audace d'une de ces courtisanes plus exercées que les autres dans l'art de séduire.

C'étoit là sans doute le moment critique où Télémaque eût eu besoin que Mentor le soutînt de sa sagesse et le couvrît de son égide, et Mentor s'endormit. L'on souffre de voir ici un homme qui rendit de vrais services à la France, plus jaloux de conserver son crédit que de le mériter. Qu'à la place du flexible et commode Fleury, nous supposions le vertueux Fénélon, l'histoire auroit sans doute à tracer un ordre de choses bien différent. Que n'eût pas fait, en pareille conjoncture, Fénélon devenu le

premier ministre de son élève? Quoique pratiquées d'abord dans l'ombre du mystère, ces menées criminelles auroient-elles échappé à sa clairvoyance? et, tenant en mains la fortune et la disgrâce, auroit-il manqué de moyens pour déconcerter les manœuvres des méchans, ligués contre son roi? comme il les eût menacés, comme il les eût effrayés de tout le poids d'un crédit révéré! Mais, dans ces momens de faveur où, seul avec le prince seul, accoutumé à voir en lui un confident et un ami nécessaire, comme il eût déployé l'énergie de son grand cœur! comme il eût fait parler la raison et tonner la religion! avec quels traits de feu il eût su lui peindre sa gloire compromise, sa tendre épouse désolée, les libertins triomphans et les gens de bien dans l'affliction! il eût prié, conjuré, importuné. Il eût osé braver les saillies d'un cœur blessé par la passion. Il n'eût pas craint d'encourir une disgrâce momentanée, qui n'eût pu que lui présager un accroissement de faveur. Mais, en eût-il tant fallu, pour soustraire au danger un cœur droit et bon, qui, lorsqu'on l'arrachoit à la vertu, y tenoit toujours par la conscience et les remords?

Qu'il est donc à plaindre le sort des rois! et qu'il est à redouter pour eux ce pays où trente ans de vertu ne les met pas à couvert des piéges de la séduction! Leurs palais sont remplis de gens rassasiés de leurs bienfaits; et ces bienfaits, confiés au

sol ingrat des cours, n'y font pas germer pour eux un seul ami véritable. Hommes vicieux ou hommes foibles : voilà le peuple courtisan. La moitié s'empresse de tendre des piéges à son bienfaiteur, l'autre craindroit de les lui découvrir ; et ce n'est, malheureusement, que dans la fable que les princes ont des amis qui, pour les garantir du naufrage de la vertu, les jettent dans les flots et les sauvent à la nage.

Il y avoit déjà quelque temps que Louis XV étoit obsédé des ennemis de sa gloire, lorsqu'il tomba malade à Metz. Ils avoient pris dès lors un tel empire dans sa maison que, dans l'état désespéré où il se trouva bientôt, et lorsque les médecins n'osoient plus lui assurer un jour de vie, ni ses parens, ni les ministres de la religion ne pouvoient approcher de sa personne ; et il ne fallut rien moins que le cri de l'indignation publique, joint à la résolution du premier prince de son sang, pour forcer les avenues qu'occupoit la malveillance. Informé du danger, le monarque ouvre les yeux et adore la main qui le frappe. Voulant offrir à la religion une réparation proportionnée au scandale dont il se reconnoît coupable, il fait appeler en même temps son confesseur et son ministre ; et, avant d'entamer avec le premier l'ouvrage de sa réconciliation, il ordonne au comte d'Argenson de signifier de sa part à la duchesse de Châteauroux qu'elle

ait à reprendre le chemin de Paris, sous le délai de deux heures.

On vit alors un constraste bien frappant. La reine qui, à la première nouvelle du danger du roi, étoit partie pour Metz, se croisa sur la route avec la dame exilée. Un peuple immense, attiré du fond des campagnes par le désir de voir la bonne princesse, bordoit les chemins sur son passage et la combloit de ses bénédictions. De l'autre côté, la dame de Châteauroux, après avoir essuyé dans la ville de Metz les mépris et les reproches d'un peuple qui ne lui pardonnoit pas d'avoir essayé de l'asservir à des hommages illégitimes, se voyoit, à chaque instant, exposée à périr dans les campagnes, victime de la fureur de ces mêmes villageois qui venoient de prodiguer à la reine tant de marques expressives de leur affection. « On l'accabloit d'in»jures atroces et de menaces effrayantes, dit un »écrivain du temps. Les paysans, dans les cam»pagnes, la poursuivoient aussi loin qu'ils pou»voient, et se transmettoient, de village en village, »l'emploi de la maudire et de l'outrager. Ce fut »comme par miracle qu'elle évita cent fois d'être »mise en pièces. Il lui falloit prendre des précau»tions infinies. Elle étoit obligée de s'arrêter à plus »d'une demi-lieue de distance des endroits où elle »devoit prendre des relais. De là elle détachoit quel»qu'un de sa suite pour aller prendre des chevaux, »et reconnoître les chemins détournés qui pouvoient

»la dérober à la rage des villageois.» Les hommes les plus grossiers, quand aucun intérêt ne les égare, savent porter des jugemens équitables. La plus vertueuse des reines étoit aux yeux de ceux-ci comme l'ange tutélaire de la France, ils l'accueilloient par leurs hommages les plus solennels : ils croyoient voir une peste publique dans la maîtresse d'un roi, ils lui marquoient toute l'horreur que leur inspiroit sa présence.

Lorsque la reine arriva à Metz, le roi se trouvoit mieux. Il s'expliqua, en la voyant, par une exclamation qui marquoit la plus grande joie. Les soins empressés de son épouse, la douceur de sa conversation, le charme touchant de sa vertu parlèrent à son cœur. Il se reprocha hautement des torts qu'elle sembloit ignorer : il la conjura de lui pardonner des chagrins dont elle ne se plaignoit pas : il l'assura qu'elle n'en essuieroit plus de semblables; et les promesses qu'il faisoit alors, son cœur et sa conscience les lui dictoient également : il y eût été fidèle, s'il eût dès lors écarté de sa personne quelques hommes indignes de sa confiance.

Le moment où l'on apprit à Paris que Louis XV, vainqueur de ses ennemis au dehors, l'étoit aussi d'une passion qui obscurcissoit sa gloire, fut celui où le peuple, dans cet enthousiasme qui doit faire époque dans l'histoire du monarque, se précipita en foule dans l'église de Sainte-Geneviève, et lui décerna, au pied des autels le surnom de *Bien-*

aimé. Au récit des transports de joie auxquels s'étoient livrés ses sujets en cette occasion : « Qu'ai-je » donc fait, s'écria le roi, pour mériter tant d'a» mour? » Le peuple qui lui exprimoit ce sentiment lui eût répondu : « C'est que vous avez rendu hom» mage aux bonnes mœurs et consolé une princesse » chère à tous les Français. » Mais les courtisans qui l'obsèdent perdroient trop à lui laisser entrevoir cette utile vérité : ils ne lui parlent que de l'intérêt qu'on prend à sa santé, et ne s'occupent eux-mêmes que des moyens d'égayer sa convalescence. Bientôt les louables démarches de ses plus fidèles serviteurs deviennent l'objet de leurs railleries insensées. Ils appellent faux zèle et foiblesse d'esprit, le courage qu'ils ont eu de parler au roi mourant de ses intérêts les plus sacrés. Ils entretiennent ce prince des larmes et de la désolation de la dame exilée : ils proposent son rappel, le sollicitent et l'obtiennent. On vit alors celle qui, peu de jours auparavant, avoit eu tant de peine à échapper par la fuite, se montrer avec complaisance dans l'ivresse de sa victoire. Mais, comme écrasée par la subite expansion d'une joie inattendue, cette femme ne reparoît un instant à la cour que pour ensevelir avec plus de bruit son triomphe insensé dans le tombeau.

Cette mort soudaine fut aux yeux du Français un trait de la justice divine qui vengeoit sa vertueuse reine ; et Louis XV en fut frappé d'une frayeur salutaire. Il passa plusieurs jours dans la

solitude, ne voyant personne, et ne parlant qu'à sa conscience. Il fit pendant ce temps les réflexions les plus chrétiennes : elles furent même accompagnées de résolutions écrites de sa main. Heureux s'il eût alors trouvé ce qu'il sembloit chercher autour de lui, un ami homme de bien qui l'eût aidé à rappeler dans son âme le calme de la vertu. Ce sujet précieux lui manqua. D'un autre côté, le vice, inquiet, ne s'endormit pas. L'on auroit peine à se figurer les mouvemens divers et l'ardeur infatigable de ces bas intrigans, tremblans, dans la pensée qu'ils ne seroient plus rien, s'ils cessoient d'être les guides de leur maître dans les sentiers obscurs où ils l'ont égaré. On voit ces petits êtres se remuer, s'agiter autour du trône, jouer l'importance, comme s'ils avoient à négocier le salut de l'état, lorsque tout leur manége, nouvel attentat contre les mœurs publiques, n'a pour objet que de remplir le vide qu'a fait la main de Dieu.

Ici recommencent de nouvelles épreuves pour la reine; mais qui ne sauroient ni ébranler la constance de sa vertu, ni altérer en rien sa tendresse pour son époux. Accoutumée à révérer, dans tous les événemens, les ordres ou les permissions de la Providence, elle la bénissoit dans la tristesse et les larmes, comme elle avoit fait dans les jours de sa joie. Son époux égaré étoit toujours son époux, et l'on eût dit qu'il lui devenoit plus cher à mesure que les méchans l'égareient davantage. Tous les

jours, et au moins deux fois chaque jour, nouvelle Clotilde, elle offroit à Dieu pour Clovis les plus ardentes prières. Lorsqu'elle apprit le danger éminent du roi, malade à Metz, c'étoit un soir, elle entra dans son oratoire et y passa la nuit entière au pied de son crucifix. Les prières d'une âme sainte percent le ciel et en font descendre des prodiges. Aussi n'accuserons-nous pas de vaine crédulité les personnes qui, témoins de ce que nous rapportons, et frappées de la coïncidence de la guérison subite du roi avec cette nuit de prières que son épouse adressoit au ciel pour lui, sont persuadées que l'une fut le fruit de l'autre. Nos mémoires nous font remarquer que la reine remplissoit le même devoir, toujours cher à son cœur, dans l'instant même où le roi fut frappé par Damiens *. Et qui oseroit dire que ce ne furent pas aussi ses prières actuelles qui firent chanceler le fer dans la main du parricide ? A la nouvelle de cet attentat, la première femme de chambre de la reine lui annonce que le roi, qui partoit pour Trianon, est de retour, et qu'il est blessé **. La princesse,

* C'étoit ordinairement aux heures où le roi sortoit du château qu'elle prioit pour lui.

** La reine, se figurant que le roi a fait une chute, demande successivement à sa femme de chambre si cette chute est dangereuse, s'il y a fracture, s'il est blessé à la tête? celle-ci, pour disposer sa maîtresse à recevoir la cruelle nouvelle qu'elle n'ose lui apprendre, répond affirmativement à tout, en sorte

cruellement alarmée, sort de son oratoire, vole à l'appartement de Louis XV, et c'est là seulement qu'elle apprend l'événement et ses circonstances. Frappée alors, comme d'un coup de foudre, elle tombe interdite et tremblante dans un fauteuil, et il lui faut quelque temps pour reprendre ses esprits. Le roi, dès qu'elle est en état de l'entendre, lui adresse la parole : « Je vous ai donné, madame, » bien des chagrins que vous ne méritez pas ; je » vous conjure de me les pardonner. Eh, ne savez- » vous pas, monsieur, répond la reine, que vous » n'avez jamais eu besoin de pardon de ma part ? » Dieu seul a été offensé, ne vous occupez, je vous

que la princesse court chez le roi, frappée de l'idée d'un grand accident, mais tout différent du véritable ; ce qui, dans un sujet si accablant, occasiona un quiproquo assez risible. Comme la reine traversoit en hâte les appartemens, elle rencontre sur son passage un officier des gardes du corps, auquel elle demande de quoi il s'agit, et qui lui répond en courant : « On le tient, madame, on le tient, il ne sauroit échapper. » Il vouloit parler de l'assassin, la reine entendit que c'étoit le roi, imagina que le coup qu'il s'étoit donné dans sa chute avoit été si violent qu'il en avoit la tête dérangée et vouloit s'enfuir. Pleine de cette idée, elle entre chez le roi, qui, en la voyant, lui tend les bras et s'écrie : « Ah, madame, je suis poignardé ! » Allons, allons, monsieur, lui répond la princesse, tranquil- » lisez-vous, et n'allez point vous mettre de pareilles chimères » en tête. Hé quoi, maman, reprend le Dauphin, qui fon- » doit en larmes au chevet du roi, vous appelez cela des chi- » mères ? il n'est que trop vrai que le roi vient de recevoir un » coup de poignard sous mes yeux. »

»prie, que de Dieu. » On ignoroit encore, en ce moment, ce que l'on devroit craindre ou espérer. Bientôt les médecins prononcèrent que la plaie n'avoit rien de dangereux. Cette décision, en soulageant la douleur de la reine, ne put calmer toutes ses inquiétudes; et, pendant plusieurs jours, elle ne quittoit l'appartement du roi qu'aux heures où elle alloit prier pour lui au pied des autels. Voici comment, peu de temps après l'événement, elle en parloit à une personne qu'elle honoroit de son amitié: « Ah! ma chère N., dans quelle horreur »nous avons été! C'est à une providence de Dieu »bien particulière sur le roi que nous devons la »conservation de ses jours. Cette scène affreuse ne »me sort point de la tête. Je ne sais comment je »n'en suis pas morte. Enfin, grâces à Dieu, il n'y »a point de danger. Priez bien pour lui. »

Louis XV, en cette occasion, avoit encore invoqué les secours de la religion : il avoit fait éloigner la marquise de Pompadour; il s'étoit confessé; et, pendant quelque temps qu'il vécut au milieu de sa vertueuse famille, il combla son épouse des marques multipliées de son estime et de sa tendresse. Dans une autre circonstance, à la mort du Dauphin son fils, ce prince éprouva de nouveau toutes les agitations d'un cœur incapable de trouver le repos loin de ses devoirs. La haute vertu de ce fils unique, expirant sous ses yeux en héros chrétien, parla puissamment à sa conscience; et, après qu'il

eut, avec toute la sensibilité d'un père, versé des larmes de douleur sur le Dauphin, il en versa de repentir sur lui-même. On le vit s'occuper sérieusement de l'état de son âme devant Dieu, prendre conseil de la mort, faire son testament, et minuter de sa main un projet de réforme dans sa conduite, qui annonçoit toujours cette âme bonne et droite, qui soupiroit après la fin de ses égaremens. Il suivit quelque temps le plan qu'il s'étoit prescrit. Mais, malheureusement, il y avoit omis un article essentiel, l'éloignement du plus vicieux de ses courtisans. Il le revit, il échoua de nouveau dans sa religieuse entreprise.

Cependant, ceux qui ne réussissoient que trop à rendre Louis XV étranger à des devoirs sacrés, ne parvinrent jamais à lui en inspirer le mépris. Toujours juste contre lui-même, au milieu de ses égaremens, il conserva l'amour de la vérité et la foi la plus intègre. Il aimoit sincèrement la religion; il respectoit la sainteté de ses sacremens; il rendoit hommage à la pureté de sa morale; et, dans toutes les occasions, il avoit le courage d'honorer publiquement la vertu dans ceux qui la pratiquoient. « Plein de vénération pour les ministres de la religion, dit un auteur déjà cité, il vouloit qu'ils » fussent respectés. Par cette raison, malgré toutes » les fadeurs que lui prodiguoit Voltaire, il n'a ja» mais pu le supporter. » Il applaudissoit à la sainte liberté avec laquelle les ministres de l'Évangile s'é-

levoient dans la chaire de vérité, contre les vices du peuple, sans épargner ceux des grands. Il vouloit les entendre de nouveau : il récompensoit leur zèle, et l'on sait qu'il fit un évêque du prédicateur qui lui parla de ses devoirs avec le plus de force et de dignité.

Louis XV détestoit les productions de l'impiété, et tous les livres apologistes de la licence des mœurs, au point qu'il ne voulut jamais en lire une seule page. Il en fit quelquefois punir les auteurs, et il l'eût fait dans tous les temps, s'il n'en eût été détourné par des gens qui, dans la crainte que la réforme ne les atteignît eux-mêmes, s'appliquoient à lui faire redouter des hommes assez pervers pour tout écrire, comme des monstres capables de tout oser. « Hélas, sire, lui disoit un jour un évêque, » la religion que vous aimez est bien outragée dans » votre royaume. C'est, répondit le roi, ce qui » m'afflige cruellement; mais j'ai déjà été assas- » siné..... * » Ce prince avoit néanmoins pour principe de punir, au moins par les privations, ceux

* Le duc de la Vauguyon, qui ne fut jamais courtisan à la cour, demandoit un jour à la marquise de Pompadour, pourquoi, sous un roi qui aimoit la religion et les gens de bien, on voyoit triompher les méchans et les impies; et pourquoi ceux qui se disoient les amis du prince sembloient conspirer eux-mêmes contre son autorité, en souffrant qu'elle fût méconnue par des résistances scandaleuses et des écrits séditieux? « C'est, répondit cette femme, qu'il vaut mieux un peu moins

qui affichoient l'incrédulité. Il ne leur accordoit ni grâces, ni faveurs, à moins qu'on ne le trompât : ce qui arriva quelquefois. Un seigneur, très-jaloux du titre de duc qu'il sollicitoit, et qu'il se croyoit à la veille d'obtenir, disoit un jour, en présence de Louis XV, qu'il croyoit l'Écriture sainte, mais que, pour la tradition, sa foi ne s'étendoit pas jusque-là. Mieux instruit que le courtisan, le roi lui objecta qu'il ne croyoit pas même l'Écriture sainte, dès qu'il rejetoit des traditions consacrées par l'église, au jugement de laquelle l'Écriture sainte lui faisoit un précepte de se soumettre. Sans s'étonner d'une inconséquence, celui-ci persiste à soutenir ce qu'il a avancé. « Parlez-vous sérieusement? lui demande »alors le roi. Si sérieusement, reprend le sei»gneur, que s'il faut croire, par exemple, tel point »de la tradition sur la Vierge, je ne serai jamais »bon chrétien. Ni jamais duc, ajouta Louis XV en »le quittant. »

Plein de bontés dans son domestique, pour tous ceux qui l'approchoient ou le servoient, ce prince

»d'autorité, et vivre plus long-temps.» Digne réponse de celle qui avoit plus d'intérêt à ce que Louis vécût qu'à ce que le roi régnât; mais réponse, en même temps, qui renferme un bien dangereux contre-sens. Ni saint Louis qui sut si bien régner et sur les grands et sur le peuple, et qui faisoit percer la langue des blasphémateurs, ni Louis-le-Grand, le fléau de l'impiété, ne furent assassinés. Le bon Louis XV le fut par le fanatisme janséniste, et le bon Louis XVI par le philosophisme.

étoit surtout un modèle de tendresse envers tous ses enfans, dont il étoit réciproquement chéri. Jusqu'au milieu de ces parties de plaisir, concertées pour le distraire et lui faire oublier, s'il eût été possible, ses relations les plus sacrées, il se rappeloit sa famille; et ce souvenir, jetant l'inquiétude dans son cœur, lui arrachoit quelquefois les soupirs de la vertu : « Que je suis malheureux, s'écrioit-il un » jour en jetant un regard de mépris autour de lui, » mes enfans ne sont pas ici. »

Mais ce qui, mieux que tout le reste, nous montre dans Louis XV ce cœur bon par excellence et fait pour la vertu dont on le détachoit, ce sont ces attentions pleines d'égards qu'il eut constamment pour la reine. L'histoire entière ne fourniroit pas un second exemple en ce genre. Il mettoit tous ses soins à adoucir les chagrins qu'il se reprochoit d'occasioner à son épouse. Toujours pénétré de la même estime pour ses vertus, il aimoit à en entendre parler; il en parloit lui-même avec intérêt; il ne laissoit échapper aucune occasion de leur rendre publiquement hommage, et le courtisan le plus accrédité eût encouru sa disgrâce, s'il eût osé tenter de les déprécier en sa présence. Au comble de ses vœux quand il avoit pu faire plaisir à la princesse, il ne lui refusoit rien de ce qu'elle lui demandoit; et ses désirs, s'il pouvoit les deviner, étoient remplis sans qu'elle les lui exposât. Dans le dernier voyage qu'elle fit à Lunéville, on l'avertit,

à son passage à Commercy, qu'il s'y trouvoit une caisse à son adresse. Elle la fit ouvrir, sans savoir qui la lui envoyoit ni ce qu'elle contenoit : c'étoient des bijoux de toute espèce, présent que lui faisoit le roi, bien aise de lui ménager le plaisir de les distribuer à la cour du roi de Pologne. Dans ses voyages, et pendant les campagnes qu'il fit, Louis XV ne manquoit pas d'écrire tous les jours à son épouse. Facile et indulgent pour tout ce qui concernoit le service de sa personne, il vouloit que celui de la reine se fît avec exactitude et dignité. Ses dispositions, enfin, étoient si bien connues, qu'il n'étoit pas rare de voir les mêmes femmes qui contribuoient le plus directement à entretenir les chagrins de la princesse, chercher les occasions de faire chose qui pût lui être agréable, sûres de plaire au roi si elles y réussissoient.

Cette conduite de Louis XV, qu'il semble difficile de concilier avec elle-même, avoit pour principe, d'une part, la droiture incorruptible de son cœur, incapable d'indifférence pour la vertu; et, de l'autre, la constante fidélité de son épouse à lui en retracer l'image. Cette princesse, dans une position aussi délicate qu'affligeante, fut un parfait modèle et de prudence chrétienne et de tendresse conjugale. Toujours résignée, toujours patiente au milieu de peines qu'elle ressentoit vivement, elle avoit l'air d'en ignorer le sujet; elle n'en faisoit de confidence à personne, et n'en parloit qu'à Dieu

seul. Aucune considération trop naturelle, aucun motif, tiré des circonstances qui causoient son affliction, n'influèrent jamais sur sa conduite à l'égard de son époux. Tous les jours, selon sa coutume et aux heures d'usage, elle se rendoit chez le roi. Ces visites étoient précédées d'une prière pour le prince, et accompagnées de précautions pour ne lui laisser, ni entrevoir les nuages de sa tristesse, ni soupçonner les larmes que souvent elle avoit versées au pied de son crucifix. Jamais, dans ses entretiens particuliers, elle ne lui parloit que sur le ton de l'attachement et de la confiance. Lui faisoit-il part de quelque événement heureux, elle en marquoit sa joie. S'ouvroit-il à elle sur quelque sujet de chagrin, elle s'efforçoit de le consoler. Dans ses maladies, dans les moindres indispositions qui lui survenoient elle redoubloit auprès de lui de soins et d'empressement. En un mot, parmi les situations les plus désolantes pour son cœur, sa religion et sa tendresse étoient les seuls conseillers qu'elle écoutât.

Dans une infinité d'occasions, les personnes qui approchoient le plus près la reine, admirèrent la générosité avec laquelle elle savoit immoler ses répugnances et faire un sacrifice, disposée à tous ceux qui auroient pu intéresser la gloire ou la conscience du roi : nous en citerons un exemple remarquable. On lui proposa un jour, comme moyen certain de concourir au bien public, d'accorder

quelques signes de bienveillance à la personne la moins faite pour en recevoir de sa part, et d'engager le Dauphin à en user de même. Cette perspective du bien, présentée par un homme de probité, séduisit la reine. Non-seulement elle souscrivit, pour sa part, à ce que l'on proposoit, mais elle s'efforça encore, par tout le crédit qu'elle avoit sur l'esprit du Dauphin, de vaincre l'éloignement qu'il montroit pour cet avis. Comme elle le pressoit un jour à ce sujet : « Voulez-vous, maman, » répondit ce prince, que je vous parle avec fran» chise? l'idée seule de cette monstrueuse alliance » me révolte. Croyez-vous donc, mon fils, pour» suit la reine, qu'elle doive me révolter moins que » vous? Mais ne faut-il pas savoir se vaincre et com» mander à ses répugnances, dès qu'il s'agit du » bien public et de la gloire de Dieu? La gloire » de Dieu? reprend le Dauphin, ah! si j'étois maître, » je voudrois la procurer par un exemple qui effrayât » pendant des siècles ceux qui seroient tentés de » corrompre la vertu des rois. » La reine insista, lui représentant que, lorsqu'on n'avoit pas en son pouvoir les grands moyens d'opérer le bien, il falloit, sans écouter des sentimens trop naturels, se contenter de ceux dont on pouvoit disposer. Ici le prince, sans se laisser entraîner par son admiration pour une vertu, qui dut lui paroître sublime dans l'excès même qu'il combattoit, déclara ouvertement qu'il ne croyoit pas pouvoir, en conscience, témoi-

gner au vice une bienveillance qui n'étoit due qu'à la vertu, ni, en honneur, feindre de la confiance lorsqu'il n'éprouvoit qu'éloignement et que mépris *. « Au reste, conclut-il, comme je ne voudrois avoir à me reprocher ici ni de nuire au bien » ni de fausser mes principes, j'enverrai M. de la » Vauguyon demander là-dessus l'avis de M. l'arche» vêque. » C'étoit Théodose qui consultoit Athanase. M. de Beaumont, après avoir pris quelques jours pour réfléchir et consulter lui-même sur une affaire de cette conséquence, fit la réponse suivante :

« Je bénis la Providence d'avoir inspiré à monseigneur le Dauphin des sentimens si courageux et si dignes du fils de saint Louis. Non, sans doute, il n'est point de démarches humiliantes pour un prince chrétien, quand elles peuvent procurer la gloire de Dieu ou le bien des peuples ; et celles qui coûteroient le plus à la nature seroient, dans ce

* Le Dauphin, le fils le plus respectueux et le sujet le plus soumis envers le roi, ne put jamais dissimuler le souverain mépris qu'il avoit pour la marquise de Pompadour ; et, quoique dans un certain temps, cette femme eût mis tout en œuvre pour capter ses bonnes grâces, elle ne parvint pas même à gagner son indulgence. A l'occasion d'une convalescence de ce prince, elle avoit fait préparer une fête galante à laquelle il fut invité. Sa réponse fut, qu'une fête qu'il recevroit de pareilles mains seroit capable de lui occasioner une rechute. Les frais en étoient faits, elle se donna ; mais sans que celui qui en étoit le sujet y parut.

cas, les plus dignes d'un grand cœur. Mais, dans la circonstance actuelle, après y avoir mûrement réfléchi devant Dieu, et sans autre vue, ce me semble, que celle de sa gloire, je ne penserois pas que l'on dût décemment, ni même que l'on pût innocemment adopter le moyen proposé. Il faudroit donc désormais que monseigneur le Dauphin fût de ces parties de plaisir et de ces fêtes profanes, si peu convenables à son rang et à ses occupations, et si peu compatibles avec la piété dont il fait profession ouverte. Quelque solide que soit notre vertu, le Sauveur du monde veut que nous fuyions les occasions où elle seroit exposée; et celles-ci ne pourroient-elles pas devenir des plus dangereuses?

» D'ailleurs, que penseroient les gens de bien, qui sont pénétrés d'estime et de tendresse pour un prince dont les vertus font toute leur consolation dans ces jours d'iniquité? Ne croiroient-ils pas qu'il s'est laissé entraîner au torrent? Et ne seroient-ils pas du moins dans la crainte continuelle que ce malheur n'arrivât? Cette démarche, à laquelle monseigneur le Dauphin auroit le courage de se prêter, s'il la croyoit nécessaire au bien, dégénéreroit donc en vrai scandale pour le royaume; et nous aimons à croire, comme ce religieux prince lui-même, qu'il est sans doute dans les trésors de la Providence des moyens plus convenables de procurer la gloire du Seigneur. Et, la grande ressource qui reste au chrétien, lorsque toutes les autres lui man-

»quent, c'est la confiance en Dieu, soutenue par la »prière.»

L'on voit ici combien les conseils des gens de bien sont différens de ceux des méchans; et l'on ne peut s'empêcher, dans ce conflit de sentimens vertueux, de partager également son admiration et son respect entre la reine, le Dauphin et l'archevêque de Paris.

En même temps que la reine mettoit ainsi en œuvre tout ce que la complaisance chrétienne et le zèle le plus généreux pouvoient lui suggérer, la religieuse épouse, comme nous l'avons déjà remarqué, ne cessoit de demander le salut de son époux au Dieu qui tient entre ses mains le cœur des rois. Elle le demandoit par la continuité de ses prières et par l'abondance de ses aumônes; elle le demandoit par la ferveur de ses communions et la générosité de ses sacrifices journaliers; elle le demandoit par elle-même et par un nombre de saintes âmes qu'elle associoit à ce pieux devoir de sa tendresse; et nous aimons à croire qu'elle fut exaucée *.

* Nous croyons pouvoir attribuer aux prières de la reine, et aux rares exemples de vertu qu'elle offroit à Louis XV, le profond respect que conserva ce prince pour une foi qui condamnoit ses œuvres, et le rare bonheur qu'il eut de se reconnoître à la mort, malgré les derniers efforts de la perversité pour lui enlever cette ressource. Dès qu'il apprend, ce qu'on s'efforçoit de lui cacher, que sa maladie est mortelle; se considérant comme une victime frappée de Dieu et dévouée aux

Il ne manquoit, ce semble, aux épreuves d'une vertu si courageuse que d'être encore calomniée par les jugemens des hommes; et elle le fut quelquefois.

rigueurs d'un châtiment mérité, il ne se contente pas de s'humilier en secret sous la main de son juge. Il ne lui suffit pas même de rendre sa famille et sa cour témoins de son repentir, il ordonne au grand aumônier de France d'annoncer à tout son peuple le regret qu'il a de commencer si tard sa pénitence : il veut que les nouvelles publiques apprennent à ses sujets qui habitent le fond des provinces, que, si leur roi a eu le malheur de leur offrir des *scandales* pendant sa vie, il a le courage, en mourant, de leur en *demander pardon*. Il le demande aussi continuellement à Dieu : il implore avec instances les secours de l'église ; et c'est dans les sentimens de la plus édifiante humilité qu'il reçoit les sacremens. Sa vertueuse épouse n'est plus; mais il en retrouve la consolante image dans des princesses qu'elle a formées à la piété filiale, et qui ne craignent pas de porter pour lui cette vertu jusqu'à l'héroïsme et au dévouement. Leurs soins courageux pénètrent son cœur. Leur présence semble le soulager et fortifie sa religion. Il les regarde, et, dans la violence des maux qu'il endure, il s'écrie : « Seigneur, je les » ai bien mérités. » Cette autre fille chérie, qui sollicite son salut par toutes les austérités du Carmel, pour dernier gage de sa tendresse lui envoie un crucifix, auquel sont attachées des indulgences pour l'heure de la mort. Ce présent de la piété le touche, il le reçoit avec attendrissement et dit : « Je reconnois bien là ma fille. » Sa foi, qu'il a conservée pure, lui permet de s'élever jusqu'à l'espérance, qu'il paroît mettre toute entière dans la croix de son Sauveur. Il ne cesse de l'adorer humblement, il la serre sur ses lèvres ; et les derniers instans de sa vie sont un dernier hommage qu'il rend à la religion et aux mœurs.

Nous ne parlons point de ces hommes aux yeux desquels toute vertu est un tort, et qui ne sauroient accueillir notre conduite que par un suffrage déshonorant. Près de cette classe des vicieux de profession est une autre espèce de censeurs de la piété, qui, sans doute, lui font plus de tort que les premiers, parce qu'ils affectent plus de modération et d'équité dans les reproches qu'ils lui intentent. Ce sont de prétendus sages, qui se donnent pour les vrais appréciateurs des vertus; mais qui, n'offrant que la leur pour modèle, ne pardonnent point à une vertu plus courageuse d'oser accuser leur lâcheté. Assez semblables à ce tyran insensé, qui vouloit que l'on coupât les jambes à quiconque les montroit plus longues que les siennes, ils ont aussi leur mesure de piété, au delà de laquelle tout leur devient odieux et doit être retranché. Tout ce qui s'annonce comme perfection chrétienne les indispose et les rend si injustes, que, sans aucun examen, ils n'hésiteront pas à prononcer, dès qu'il sera question de torts entre deux personnes, qu'il est du côté de celle qui offre une vertu plus éminente et moins souple. Ainsi, qu'une reine, qui professe exemplairement la piété, vienne à essuyer, comme épouse, des mortifications et des chagrins, c'est, selon eux, qu'elle se les est attirés. « C'est que, se » livrant à l'attrait d'une perfection imaginaire, ou » aux avis de directeurs indiscrètement zélés, elle » aura méconnu le précepte de saint Paul, et oublié

»que l'épouse se doit à son époux. C'est encore, »qu'elle aura porté sur le trône les vertus austères »qui conviennent au cloître, au lieu d'y montrer »les vertus faciles qui doivent distinguer une reine.» Ainsi entendîmes-nous quelquefois des hommes légers et frivoles blasphémer ce qu'ils ignoroient. Comme si, d'un côté, la porte du ciel devoit s'élargir en faveur des têtes couronnées; ou, comme si cette princesse eût été de ces esprits foibles qui vacillent entre des devoirs certains et des vertus imaginaires. Comme si l'élève de Stanislas, enfin, eût pu, sans renoncer aux lumières les plus communes et de sa raison et de sa religion, prétendre devenir chrétienne plus parfaite, en oubliant qu'elle fût la reine de France, ou l'épouse du roi. Mais c'est une vérité à laquelle Louis XV, toujours plus droit et plus sincère que ses courtisans, rendit hommage dans tous les temps, que son épouse, si sagement vertueuse dans sa jeunesse, le fut avec la même discrétion pendant les jours de son union avec lui, et à toutes les époques de sa vie. Ce ne fut point la cour qui la vit changer, mais elle qui vit changer la cour; et ces vertus, constamment les mêmes, n'y parurent trop austères que lorsqu'elles y offrirent un contraste plus marqué, et une censure plus importune du désordre et de la licence.

Cependant, tandis que la Providence ménageoit de si rigoureuses épreuves à une vertu capable de les porter, elle ne lui refusoit pas, sous d'autres

rapports, les consolations les plus propres à lui en adoucir l'amertume. C'étoit dans le temps même que la reine étoit le plus affligée, comme épouse, qu'elle recueilloit, comme mère, les doux fruits de ses leçons et de sa tendresse éclairée pour ses enfans.

Instruite qu'elle avoit été à l'école d'un maître fait pour instruire les maîtres du monde, la sage princesse sentoit vivement l'importance de la bonne éducation, et savoit qu'on ne peut regarder comme telle que celle qui a la religion pour base. Elle n'avoit jamais désiré d'être mère que pour l'être d'enfans vertueux; et ce vœu secret, que sa piété formoit pour eux avant leur naissance, elle ne manquoit pas de le ratifier solennellement dès qu'ils étoient nés. Les mêmes annales, où sont consignés les témoignages de joie que fit éclater le peuple lorsque naquit le Dauphin, nous attestent encore les pieux sentimens qui occupoient alors sa mère. Nous voyons, d'un côté, des fêtes brillantes et des spectacles publics; nous voyons, de l'autre, des prières, des aumônes et des bonnes œuvres. Nous voyons à Paris, à Chartres, à Versailles, une mère religieuse, prosternée au pied des autels, conjurant le Seigneur de faire du fils qui lui est né un prince selon son cœur.

Dans la nécessité de soumettre l'éducation de ses enfans à des mains étrangères; ayant même à lutter contre des circonstances qui auroient tendu à la rendre étrangère à ce premier devoir de la nature,

elle n'oublia pas qu'il est un de ceux dont la religion ne dispensa jamais entièrement une mère, fût-elle assise sur le trône; aussi savoit-elle, du moins, toujours surveiller ceux qu'elle ne pouvoit toujours instruire. L'éducation du Dauphin et de deux princesses, ses aînées, se fit dans le château de Versailles. Les autres princesses furent élevées au couvent. La reine eût souvent désiré que l'on pût écarter des yeux de ses enfans le spectacle de mille objets qui, dans l'atmosphère du trône, concourent à jeter dans le cœur des enfans des rois ce sentiment précoce de leur destinée, source ordinaire de leur répugnance à obéir, et le plus dangereux écueil de leur éducation. Dans l'impuissance de remédier à cet inconvénient local, elle faisoit du moins en sorte que ses leçons particulières en devinssent le correctif. Ainsi, lorsque ses enfans venoient lui faire visite, elle ne se contentoit pas de s'informer de leur application et de leur progrès dans l'étude, elle vouloit savoir encore comment ils s'étoient acquittés de leurs exercices de religion; s'ils n'avoient pas montré d'indocilité, d'humeur ou de mépris envers quelqu'une des personnes chargées de les instruire ou de les servir? Et c'étoit d'après le compte qui lui étoit rendu de l'ensemble de leur conduite qu'elle dispensoit ses témoignages d'amitié ou de mécontentement, ses récompenses ou ses privations. S'il leur étoit arrivé de manquer à quelqu'un, fût-ce au dernier de leurs domestiques, ils ne pou-

voient se flatter de recouvrer les bonnes grâces de la reine, qu'après une satisfaction proportionnée à la faute. Le Dauphin, âgé de sept à huit ans, avoit maltraité en paroles un de ses garçons de la chambre : la reine manda celui-ci, et lui dit en présence du jeune prince : « Je suis si honteuse des injures »que mon fils vous a dites, que, quoiqu'il vous en »ait déjà demandé pardon, je vous le demande »moi-même pour lui. Mais, si pareille chose lui »arrivoit encore, je vous dispense de votre service; »monsieur le fera lui-même. »

On ne pouvoit pas causer de joie plus sensible à la reine qu'en lui racontant quelque trait de ses enfans, et surtout du Dauphin, qui annonçassent de la piété, de la sensibilité, quelqu'un de ces sentimens précieux que les peuples cherchent à deviner dans les enfans nés pour les gouverner. On la vit quelquefois, dans ces occasions, s'attendrir jusqu'aux larmes, et s'écrier avec sa religion ordinaire : « Que Dieu soit loué : il aura l'âme bonne, il ai»mera la religion, il fera le bonheur du peuple. »

Cette pieuse mère accoutumoit ses enfans, dès l'âge le plus tendre, à envisager, comme le premier avantage de leur rang, de pouvoir protéger un jour la vertu, et faire du bien aux hommes. Elle les associoit à ses bonnes œuvres; elle leur faisoit désirer comme une faveur de concourir avec elle au soulagement des malheureux. Elle les amenoit à faire pour eux, librement et avec joie, le sacrifice

des sommes dont ils auroient pu disposer, pour se procurer les objets d'amusement que l'on permet à l'enfance. « Mon fils, dit-elle un jour au Dauphin, » alors âgé de dix ans, tandis que vous avez ici tout » en abondance et que la Providence vous comble » de ses bienfaits; tandis que plusieurs personnes » s'empressent en même temps à vous donner une » bonne éducation, savez-vous ce que je viens d'ap- » prendre? C'est qu'il y a dans Paris des milliers de » petits malheureux enfans de votre âge, errans, » sans domicile, couverts de haillons, manquant » souvent de pain, et toujours d'instruction. Le » récit qu'on m'a fait de leur situation m'afflige » sensiblement sur leur sort; aussi ai-je résolu de » remettre à M. l'abbé de Pontbriant, que voici, » tout l'argent dont je puis disposer, pour leur pro- » curer au moins les moyens de s'instruire de leur » catéchisme, et de faire avec fruit leur première » communion. Ah! maman, s'écrie le jeune prince » les larmes aux yeux, s'ils sont si malheureux, » je veux leur donner aussi tout ce qu'il y a dans » ma cassette. » L'offre fut acceptée; et l'ecclésiastique qui sollicitoit pour la bonne œuvre, joignit l'aumône du fils à celle de sa mère. Une des faveurs que la pieuse princesse faisoit quelquefois désirer au jeune Dauphin, et qu'elle lui accordoit comme récompense de sa sagesse, c'étoit de le conduire avec elle dans les lieux où la portoit sa dévotion; de le rendre témoin de nos cérémonies reli-

gieuses, et d'éveiller ainsi la piété dans son cœur par le touchant appareil de nos solennités. On se rappelle encore comment, dans plusieurs de ces occasions, elle fut accueillie par les bénédictions de la multitude, pénétrée, tout à la fois, et de la religion de sa souveraine, et des précieuses leçons qu'elle offroit à l'héritier du trône.

Les plus jeunes des princesses, filles de la reine, de retour de l'abbaye de Fontevrault à la cour, après leur éducation, étoient frappées d'admiration, en voyant sur le trône des vertus comparables à celles qui les avoient le plus édifiées dans le cloître. Aussi, au lieu que la plupart des jeunes gens, témoins, au sortir des bonnes maisons d'éducation, de ce qui se passe à la maison paternelle, en concluent que leurs instituteurs leur ont exagéré les devoirs de la vie chrétienne, ces princesses, touchées des grands exemples que leur offroit la reine, se disoient souvent entre elles : « Maman remplit »ici ses journées bien plus saintement encore qu'on »ne nous proposoit de le faire au couvent. »

Les tendres soins que la princesse avoit pris de ses enfans dans leur bas âge, et, pendant leur jeunesse, elle les leur continua toute sa vie. Elle s'appliquoit particulièrement à écarter tout ce qui eût pu altérer parmi eux la concorde fraternelle. Elle les aidoit de sa sagesse et de ses conseils, souvent sans qu'ils le sussent. Elle prenoit part à leur joie, elle s'affligeoit de ce qui les affligeoit, pour pouvoir

plus sûrement les consoler. C'est ainsi qu'en mille occasions elle sut modérer l'extrême sensibilité du Dauphin sur les maux publics, dont ce prince s'affectoit quelquefois jusqu'à l'altération de sa santé : c'est ainsi qu'elle mit tout en œuvre pour adoucir les longs chagrins qu'essuya la Dauphine pendant son séjour en France. Cette princesse étoit fille d'Auguste II, du prince qui avoit détrôné le roi Stanislas. La reine l'avoit adoptée, et la traita toujours comme sa fille. Les malheurs de la maison de Saxe, par la part qu'elle y prit, furent des malheurs pour elle. Non contente d'accueillir à sa cour les enfans d'Auguste, forcés de s'expatrier, elle les produisit auprès du roi son père; et Stanislas, comme elle l'avoit prévu, se vengea en comblant de mille bienfaits les enfans malheureux de son ancien rival.

Pendant les maladies de ses enfans, comme dans leurs peines et leurs chagrins, la reine se trouvoit auprès d'eux pour les consoler et les soulager. Si la maladie étoit grave, elle redoubloit de soin et d'assiduité; elle devenoit, pour ainsi dire, malade avec le malade; elle ne le quittoit plus. C'est avec ce zèle tendre et actif que nous la vîmes suivre, dans leurs dernières maladies, madame Henriette sa fille aînée, la duchesse de Parme et le Dauphin. La première de ces princesses expira entre ses bras, dans le moment même qu'elle lui présentoit un bouillon. On se rappelle encore tout ce que lui

coûta de peines et d'alarmes la longue maladie du Dauphin. Ce prince, moins affligé, au lit de la mort, de sa propre situation que de la douleur profonde qu'elle causoit à la reine, lui disoit avec sa fermeté ordinaire : « Hé quoi, maman, vous ne » doutez point que le royaume du ciel ne vaille » mieux que celui d'ici-bas, et je vous vois toujours » dans la tristesse et les larmes depuis qu'il y a ap» parence que je quitterai bientôt la terre. Hélas! » mon fils, lui répondit la reine, je ne sais si je » pleure de douleur de votre état, ou de joie de » votre résignation à le soutenir. A la bonne heure, » reprit le malade, que ce soit de joie; car c'en » est une véritable pour moi de ne point vieillir » en ce monde. » Témoin du courage héroïque et de tous les sentimens religieux que manifestoit ce prince, pendant qu'on lui administroit le saint viatique, cette pieuse mère fondant en larmes, s'écrioit : « Qu'il est heureux! il meurt comme un » saint; mais nous, que nous sommes à plaindre! »

Le genre de maladie dont mourut la Dauphine ne permit pas à la reine de lui rendre les mêmes offices qu'elle avoit rendus au Dauphin son époux; mais, peu de jours avant la mort de cette princesse, il se passa, entre elle et la reine, une de ces scènes attendrissantes que la religion seule peut préparer, et qui ne se répètent que sous les toits habités par la vertu. La Dauphine qui, depuis la mort du Dauphin, traînoit une vie languissante, sentant sa fin

prochaine, dit un jour à la reine : « Tout m'avertit, » madame, et je sens que je touche à ma dernière » heure. Prête à vous quitter pour aller paroître » devant Dieu, je vous renouvelle du fond de mon » cœur tous mes remercîmens pour les bontés » dont vous n'avez cessé de me combler depuis que » je suis en France. Je vous recommande mes en- » fans; je vous recommande mon âme, et vous prie » de me pardonner les chagrins que j'aurois pu » vous donner. Des chagrins, ma fille, reprend la » reine, en embrassant la Dauphine qu'elle arrose » de ses larmes, le seul que vous m'ayez jamais » donné, c'est celui de votre état actuel. Tâchez de » vous guérir pour l'amour de moi, et aussi pour » vos enfans qui ont besoin de vous. » La princesse mourut deux jours après.

Tant de soins et de tendresse pour ses enfans, de la part de cette vertueuse mère, ne tombèrent pas sur un sol ingrat; et, tant qu'elle vécut, elle en recueillit les doux fruits. Elle ne voyoit autour d'elle que des cœurs sensibles et reconnoissans. Tendrement aimée au sein de sa nombreuse famille, elle en étoit l'âme, et le centre commun de toutes ses relations. Il ne s'y faisoit rien d'important qu'elle n'eût été consultée; et ses conseils étoient reçus comme des ordres. Jusque dans l'âge mûr, on aimoit encore à les recevoir. C'est ainsi que le Dauphin, peu d'années avant sa mort, la prioit de le décider sur le choix qu'il devoit faire d'un con-

fesseur, et que, d'après son avis, il se déterminoit à s'en tenir à celui que lui désigneroit l'archevêque de Paris. Souvent aussi celle qui savoit si bien aider ses enfans de ses sages conseils ne dédaignoit pas de prendre elle-même les leurs, et surtout ceux du Dauphin. Ce prince étoit son confident le plus intime; et, dans tous les événemens de la vie, sa grande consolation. Elle aimoit à y penser, elle aimoit quelquefois à le dire. Un onzième de juin, au moment où l'on venoit de lui faire la lecture de la vie du saint du jour, elle dit, en voyant entrer le Dauphin chez elle : « Le voilà mon Barnabé. Et »pourquoi donc, maman, lui demande le prince, »me baptisez-vous de ce nom? C'est, lui répond-»elle, que Barnabé signifie enfant de consolation. »Ah, cela étant, reprend le Dauphin, que Bar-»nabé soit mon nom; il m'est doux de le prendre »avec ses charges. »

Rien n'étoit plus touchant que de voir cette bonne mère au milieu de sa famille, rassemblée tous les soirs autour d'elle, pour jouir de ses entretiens et s'édifier de ses leçons. Elle mettoit tant de naturel dans l'expression de sa tendresse, elle dispensoit si sagement ses avis; si elle avoit un léger reproche à faire, elle le faisoit si affectueusement; si elle parloit de Dieu et de la religion, c'étoit avec tant de grâces et d'onction, quelque chose qu'elle dit, en un mot, elle le disoit si bien qu'on eût désiré qu'elle fit seule les frais de la conversation. De divers té-

moins que nous avons été à portée de consulter, il n'en est aucun qui ne nous ait parlé avec une sorte d'enthousiasme de cette belle union de la mère avec les enfans, le fondement de celle des enfans entre eux. « Sa majesté, dit un des auteurs de nos mé-» moires *, a daigné m'admettre quelquefois dans » cette auguste société, dont je puis dire, avec vérité, » et sans profaner le passage de saint Paul, qu'elle » offroit un spectacle digne des anges et des hommes. » Je n'en suis jamais sorti sans être pénétré d'admi-» ration. Que de vertus! Quelle mère! Quelles prin-» cesses! »

C'étoit jusque dans les moindres choses que se manifestoit la piété filiale envers cette mère chérie; et l'attention de ses enfans à lui plaire sembloit aller jusqu'au scrupule. Dès qu'elle se trouvoit au milieu d'eux, toute main étrangère étoit dispensée de la servir. On prévenoit ses désirs, on étudioit ses besoins. On épioit le moment, quelquefois même on se disputoit le plaisir d'y pourvoir; et le Dauphin, dans ces occasions, ne cédoit à personne son droit d'aînesse.

Mais ce qui flattoit la reine beaucoup plus agréablement encore que ces tendres empressemens de sa famille auprès d'elle, c'étoient les sentimens religieux dont elle la voyoit animée. Comme la vertu étoit, pour ainsi dire, l'âme de sa vie, c'étoit aussi par la vertu qu'elle se retrouvoit avec plus de com-

* M. le cardinal de Luynes.

plaisance dans ses enfans. De dix que nous vîmes sur les degrés du trône, tous ceux qui vécurent assez pour être connus, se montrèrent sous des rapports si intéressans, que nous croirions manquer à l'intégrité de l'histoire de la mère, si, en racontant ses vertus, nous négligions d'indiquer au moins celles qui furent, dans ses enfans, l'ouvrage de ses soins ou le fruit de ses exemples.

La jeune princesse *Marie*, morte à Versailles, en 1733, montroit, à l'âge de cinq ans, sinon encore les œuvres parfaites de la vertu, du moins toutes les inclinations qui les promettent.

Madame *Félicité* mourut à Fontevrault, en 1744, dans sa huitième année. La douceur de son caractère, la bonté de son cœur, sa piété naissante, une application réfléchie à tous ses devoirs la rendoient également chère à la famille royale et à toutes les personnes employées à son éducation. Religieuse pour ainsi dire en naissant, c'étoit par les motifs sublimes de la religion qu'elle enduroit les douleurs de sa maladie, ne cessant d'offrir à Dieu, avec son innocence, le sacrifice d'une vie qu'elle n'avoit pas encore goûtée.

Madame *Henriette*, l'aînée des enfans de la reine, mourut à Versailles, en 1752, âgée de vingt-quatre ans. Cette princesse, dont l'éloge a retenti par toute la France, annonça, de bonne heure, les rares qualités de sa mère, et retraça parfaitement ses vertus. Douée d'une âme sensible et généreuse, elle ne pou-

voit voir un malheureux sans se sentir émue de compassion, et s'empresser de venir à son secours. On la vit, à l'âge de cinq ans, n'ayant pas autre chose dont elle pût disposer, se dépouiller d'un de ses vêtemens, pour le donner à un enfant de son âge, fille d'un pauvre ouvrier. Cette inclination bienfaisante, consacrée par la religion et encouragée par de grands exemples, alla toujours croissant. Elle ne se permettoit pas la moindre dépense de fantaisie, et ne connoissoit le plaisir d'avoir que pour celui de donner. Une personne lui marquoit sa reconnoissance pour un bienfait qu'elle avoit reçu d'elle : « Si vous saviez, lui dit la jeune prin» cesse, combien je me satisfais moi-même quand » je puis faire quelque bien, vous seriez fort éloignée » de me savoir gré de ce que j'ai fait pour vous. »

Sa piété toujours égale, toujours fervente, ne souffrit jamais la moindre altération, et, depuis l'époque de sa première communion, qu'elle fit à douze ans, jusqu'à sa mort, le plus long intervalle qu'elle eût mis entre une communion et la suivante fut de quinze jours. Ce qu'on admiroit le plus en elle, c'étoit la vivacité de sa foi, et un zèle insinuant pour inspirer aux autres les sentimens dont elle étoit pénétrée. « Je ne comprends pas, disoit-elle, » comment des chrétiens paroissent étonnés, dès » qu'ils nous voient parler ou agir chrétiennement; » et rien ne m'étonne plus que leur étonnement, » s'il est véritable. » Elle avoit douze ans, et le Dau-

phin en avoit dix, lorsqu'un jour elle lui dit : « Mon »frère, nous sommes environnés de flatteurs inté»ressés à nous déguiser la vérité. Convenons d'une »chose : vous m'avertirez de mes défauts, je vous »avertirai des vôtres. »

Elle avoit pour les spectacles et les divertissemens profanes, toute l'aversion que peût en inspirer la piété; et la plus grande peine qu'elle eût au monde, étoit qu'on l'obligeât de s'y montrer quelquefois*. Une personne lui témoignoit de la surprise de ce qu'elle lui voyoit l'air triste dans l'endroit où tous les autres vont pour s'égayer : « Il est »vrai, répondit la princesse, que, quelque gaieté »que je me sente avant d'aller au spectacle, dès que »j'y suis, et que je vois paroître les premiers acteurs, »je me sens saisie d'une profonde tristesse : Voilà, »me dis-je à moi-même, des gens qui se damnent, »de propos délibéré, pour me divertir. Cette pen»sée m'occupe toute entière, tant que la pièce dure : »le moyen qu'elle m'amuse? » Elle faisoit, des vérités de la foi qui inquiètent le plus les âmes mondaines, le sujet habituel et le plus consolant de ses réflexions. Sa dernière maladie fut accompagnée de douleurs aiguës, qu'elle endura avec toute la cons-

* Une loi bien digne d'être rayée du code des étiquettes d'une cour chrétienne, comme un reste de la barbarie gothique, c'est celle qui établit qu'une jeune personne, faisant violence à ses goûts et à sa conscience, ira s'ennuyer et s'attrister au spectacle.

tance de la religion, prouvant, par un grand exemple, qu'au printemps de la vie, et au comble des prospérités humaines, on peut quitter la terre sans regrets quand on a su y vivre dans l'innocence.

Nous vîmes encore mourir à la cour, la duchesse *de Parme* et madame *Sophie*. Ces deux princesses, fidèles aux principes de leur première éducation, ne négligeoient aucun des devoirs de la vie chrétienne. La prière, les lectures de piété, le travail des mains, les œuvres de miséricorde remplissoient leurs journées. A l'exemple de leur vertueuse mère, elles méditoient tous les jours les vérités du salut et vivoient dans l'usage de la communion fréquente. Ce qui distinguoit la duchesse de Parme étoit un caractère vif, un cœur noble et généreux, une bonté qui, avec les petits, descendoit jusqu'à la popularité. Elle s'étoit également attaché le cœur de son époux et l'affection de ses sujets. Madame *Sophie*, d'un caractère plus doux et moins actif, lui ressembloit par la bonté de son cœur. Avec un fort bon esprit, cette princesse étoit timide et silencieuse. Elle aimoit la solitude, et portoit au milieu de la cour les inclinations d'une religieuse. Elle en avoit toute l'humilité, le détachement et les principales vertus. Sa mort fut édifiante, comme l'avoit été sa vie.

Les vertus de madame *Louise* furent aussi le fruit de la haute piété de la reine. C'est elle-même qui nous l'apprend. « J'admirois souvent, dit-elle, com-

»ment la reine, qui avoit de grands devoirs à rem-»plir, auxquels elle étoit très-fidèle, avoit su se »mettre en liberté, et vivre comme une sainte au »milieu de la cour.» Ce fut en étudiant ses actions, et en recueillant ses instructions, que la jeune princesse, à l'âge de seize ans, sentit naître la vocation sublime, à laquelle elle répondit depuis avec cet héroïsme qui la rendit l'édification du cloître et l'admiration du monde chrétien.

De tous les enfans de la reine, l'héritier du trône étoit celui en qui cette princesse désiroit le plus de voir ses vertus reproduites; et l'on sait comment le Dauphin combla les vœux de sa mère et surpassa son attente. Elle le vit, à la fleur de l'âge, doué de toutes les qualités de l'esprit et du cœur qui pouvoient lui concilier l'estime et l'affection des peuples, avide de toutes les connoissances utiles, et instruit de tous les devoirs de son rang : prince infatigable dans le travail, dévoré du zèle du bien public, et consommé, avant l'expérience, dans la science des grands rois : prince bon et humain, prince religieux surtout, et, de tous les hommes de son siècle, le plus digne peut-être d'être appelé au trône de saint Louis, s'il n'en eût pas été le premier héritier.

La Dauphine son épouse, si bien placée au milieu de la vertueuse famille de la reine, ne devoit pas à cette princesse les prémices de ses vertus; mais elle lui fut redevable, sans doute, de leur accroisse-

ment et du degré de perfection auquel elle les porta. Touchée du tendre accueil que lui fit la reine à son arrivée en France, la Dauphine s'attacha dès lors à elle, comme un enfant à sa mère. Bientôt des exemples qui parloient à son cœur devinrent des lois pour elle; et ce fut en prenant en tout la fille de Stanislas pour modèle que la fille d'Auguste devint un grand modèle elle-même.

Deux princesses, filles de la reine, qui vivent encore, pour l'ornement de leur sexe et le bonheur de la famille royale, pourroient nous dire de vive voix ce qu'elles ne cessent de dire par leurs vertus, combien elles doivent aux leçons et aux exemples de cette mère incomparable. Personne n'ignore que madame *Adélaïde* et madame *Victoire*, qui gémissoient depuis long-temps d'habiter une terre irréligieuse, ne purent se souffrir un instant dans la terre de l'apostasie, et que ce fut au pied du tombeau des saints apôtres, et dans la métropole du monde chrétien, qu'elles s'empressèrent d'aller chercher une consolation à leur foi. Mais, qu'il nous suffise d'avoir prononcé le nom de ces deux princesses. Les vérités les plus édifiantes seroient ici des vérités déplacées, et nous ne contristerons pas la modestie, en divulguant ce que nous pouvons connoître du secret de ses bonnes œuvres.

L'on ne peut se défendre de faire ici une réflexion : c'est qu'en suscitant une princesse selon son cœur, qu'il chargea d'environner le trône de

tant de vertus éclatantes, le Dieu bon et clément, qui ne punit qu'à regret les empires comme les particuliers, avoit sans doute dans ses desseins de miséricorde sur la France, que ce faisceau de lumières célestes dissipât les prestiges de l'incrédulité, et que, dans des jours de délire et d'aveuglement, un grand spectacle d'édification réclamât plus puissamment contre le débordement des mœurs publiques et les attentats de la perversité. La faveur étoit insigne : et cette faveur, méprisée par le philosophisme, fit aussi peu d'impression sur des cœurs appesantis dans l'insouciance de la prospérité. Mais, mieux appréciée désormais, elle peut devenir, du moins, la tardive instruction d'un peuple éclairé par ses malheurs, et qui connoît trop bien aujourd'hui les résultats du crime, pour ne pas tourner enfin ses regards vers cette région dédaignée de la vertu, où, pendant un demi-siècle, une grande reine et ses enfans ont su moissonner de si doux fruits.

Cependant l'inviolable fidélité de la reine à tous les devoirs qui caractérisent la bonne mère et la vertueuse épouse étoit soutenue chez elle par un heureux ensemble de qualités et de vertus, les plus propres à la faire chérir dans l'intérieur de son palais, autant qu'elle étoit respectée au dehors; et, ce que l'on ne sauroit trop remarquer, elle n'eut jamais besoin, pour pouvoir intéresser et servir de modèle sous tant de rapports variés, que de se rappeler la première époque de sa vie, et les principes

dont on avoit pris soin de nourrir son jeune âge; tant il est vrai qu'avoir goûté dès lors les leçons de la vertu, c'est avoir pris l'engagement d'en perpétuer les exemples.

Un talent rare, surtout chez les grands, et que la princesse devoit à sa bonne éducation, c'étoit celui de connoître le prix du temps; d'en jouir par le bon emploi, et de savoir, par-là, doubler en quelque sorte son existence. Dès son arrivée en France, elle s'étoit annoncée pour aimer l'ordre et vouloir qu'il s'établît autour d'elle. Mais l'on s'aperçut bientôt qu'en le prescrivant aux autres, elle savoit le mettre elle-même dans toute sa conduite. Tout étoit prévu et sagement ordonné dans ses occupations; elle n'abandonnoit rien aux caprices du moment. Elle avoit réglé la distribution de son temps, et à chaque instant de sa journée répondoient des devoirs à remplir ou des vertus à pratiquer. Fidèle surtout à s'acquitter des exercices religieux qu'elle s'étoit prescrits, si quelque affaire imprévue, si la circonstance d'un voyage l'empêchoit d'y satisfaire à l'heure marquée, ils n'étoient que différés; il falloit que la nuit lui rendît ce que le jour lui avoit dérobé. Ainsi tous les lieux la trouvoient semblable à elle-même, et le changement de demeure ne lui offroit qu'un nouveau théâtre pour l'exercice des mêmes vertus. A Compiègne comme à Versailles, à Marly ou à Fontainebleau, des devoirs de piété, des obligations d'état, des bienséances de rang,

une suite d'occupations utiles et quelques délassemens innocens, pris au sein de sa famille, partageoient sa journée. Sachant se prêter au monde sans s'y livrer, elle ne se trouvoit mieux nulle part que dans la compagnie de son cœur, et elle se suffisoit à elle-même. Heureuse partout où elle trouvoit du bien à faire ou des maux à réparer, elle ne connut jamais, comme tant de femmes du grand monde, ni cette soif toujours inquiète de plaisirs toujours nouveaux, ni ces irritations importunes d'un cœur fatigué par leur usage. Ce n'étoit aussi que sur des rapports étrangers qu'elle connoissoit les tristes effets du désœuvrement, et ces sombres agitations d'une âme qui se craint et se fuit elle-même dans le vide effrayant de ses actions. Le cercle d'occupations variées et d'utiles travaux dans lequel elle se renfermoit, la rendoit inaccessible aux poursuites de l'ennui; et ce rare secret qu'avoit une grande reine, d'échapper à l'ennemi le plus ordinaire du bonheur des grands, étoit une sorte de prodige aux yeux de l'ancien évêque d'Amiens. « Une chose que j'admire, écrivoit M. de la Motte, » c'est que la reine ne connoisse point l'ennui. Je » ne le croirois pas, si je ne le tenois de sa bouche » qui n'altéra jamais la vérité. »

C'étoit dans la religion que la princesse puisoit le courage nécessaire pour se plier à cette succession continuelle de devoirs souvent obscurs et monotones, qui fatiguent par leur uniformité. Elle se

les rendoit chers, en se disant : « C'est Dieu qui me les impose. » Le désir d'y satisfaire soutenoit son activité, et lui faisoit trouver les journées trop courtes pour les remplir. C'étoit néanmoins avec ordre qu'elle les remplissoit ; sans cet empressement inquiet qui fait mal le bien qu'il fait ; sans cet enthousiasme de caractère, qui confond le précepte avec le conseil ; et surtout, sans cette singularité qui appelle les regards publics et nourrit l'amour-propre. Tout étoit si naturel, si simple dans sa conduite, qu'on n'y remarqueroit rien d'extraordinaire, si cette sage et constante uniformité dans la pratique du bien n'étoit elle-même la chose du monde la plus extraordinaire et la plus rare.

Voici quel étoit l'ordre habituel des occupations de la reine. Elle ne donnoit au sommeil que le temps qu'elle n'eût pu lui refuser sans exposer sa santé ; souvent six heures, jamais plus de sept. Des circonstances l'obligeoient quelquefois à retarder l'heure de son coucher, mais celle de son lever étoit toujours la même ; et, « soit qu'elle eût bien » ou mal passé la nuit, dit un de nos mémoires, elle » se levoit toujours à la même heure. Ce n'étoit pas, » quelquefois, sans qu'il lui en coûtât beaucoup, » ainsi qu'à nous, qui étions obligées de la tour- » menter pour parvenir à l'éveiller, tant elle étoit » accablée par le sommeil. Mais elle entendoit que » nous lui fassions cette violence toutes les fois qu'il » en seroit besoin ; et ses ordres étoient si précis

»sur cet article, que nous n'aurions osé la laisser »dormir un instant au delà de l'heure fixée pour »son réveil. Les jours où elle devoit communier »elle se levoit plus matin, afin de se ménager plus »de loisir pour la prière. »

La reine passoit moins de temps à sa toilette qu'aucune des dames de sa cour, et jugeoit qu'on l'y retenoit encore trop long-temps. Ne voulant pas que ces momens fussent entièrement vides, elle en profitoit pour recevoir certaines visites et donner des audiences. On lui avoit fait entendre, à son arrivée en France, qu'elle feroit plaisir au roi en mettant du rouge. Elle y avoit beaucoup de répugnance : mais, complaire à son époux lui parut un devoir, et elle en mit. Comme elle n'en avoit pas l'usage, elle le mettoit fort mal : ce qui donna lieu à Louis XV de la plaisanter un jour, en la comparant à Janus aux deux faces. Elle saisit cette occasion pour représenter au roi combien il lui en coûtoit pour se défigurer ainsi tous les jours. Et ce prince, auquel les dames de cour avoient prêté une intention qu'il n'avoit jamais eue, l'assura, de son côté, qu'il étoit surpris qu'elle eût pu prendre tant de peine pour se donner ces visages artificiels, qui ne valoient pas le naturel. Dès lors la reine s'affranchit pour jamais de cette tyrannie, « introduite, disoit-elle, par les vieilles et les laides, »qui veulent que leurs filles paroissent aussi vieilles »et aussi laides qu'elles. »

Dans sa matinée, la princesse, après s'être acquittée de ses exercices de piété, avoir assisté à la messe et aux autres offices divins, suivant les jours, faisoit une visite au roi, recevoit les princes, les ambassadeurs et les personnes de marque qui se trouvoient à la cour. Elle voyoit sa famille et elle écrivoit des lettres.

Elle donnoit peu de temps à la table; et elle étoit tellement occupée alors des étrangers que le désir de la voir attiroit de toutes parts, qu'il lui arrivoit souvent d'avoir pris son repas, sans savoir ce qu'on lui avoit servi.

Au sortir de son dîner, elle donnoit encore des audiences. Elle entroit ensuite dans ses petits appartemens, où elle s'amusoit à jouer de quelque instrument, à peindre en pastel, ou à faire usage d'une fort petite et fort jolie imprimerie. Elle ne peignoit que des tableaux de dévotion, dont elle faisoit présent à des communautés religieuses et à des personnes qui avoient le goût de la piété. Il lui en restoit à sa mort un cabinet entier, qu'elle laissa par son testament à sa dame d'honneur. Elle imprimoit, pour les distribuer comme ses tableaux, des prières, des sentences et des maximes de morale. Le Dauphin l'ayant un jour trouvée occupée de ce travail, se récria avec sa gaieté ordinaire, sur le scandale qu'elle lui donnoit avec son imprimerie clandestine. La reine lui fit présent d'une collection des ouvrages sortis de sa presse, et lui demanda

s'il ne seroit pas curieux d'apprendre le métier à son école? « Pas du tout, répondit le prince, à » moins que ce ne soit pour imprimer un réglement » bien sévère contre l'abus qu'on fait aujourd'hui » de l'imprimerie. »

Après avoir donné environ une heure à quelqu'un de ces passe-temps innocens, la reine entroit dans son cabinet, pour s'y occuper du travail. Elle le faisoit par principe de conscience, et autant en vue de remplir le précepte imposé à tous les enfans d'Adam, que pour se soustraire aux divers écueils du désœuvrement. Elle étoit d'une merveilleuse dextérité pour tous les ouvrages des mains qui conviennent à son sexe, et peut-être eût-elle été la femme de son royaume la plus en état de subsister du travail de ses doigts. Son cabinet étoit orné d'un meuble complet qu'elle avoit fait elle-même, et qu'elle montroit quelquefois aux jeunes personnes qu'elle croyoit avoir besoin d'encouragement au travail. C'étoit pour les autels et pour les pauvres qu'elle travailloit habituellement. Elle savoit conduire différens métiers. Sur les uns elle faisoit des galons pour des ornemens d'église; sur d'autres, des ceintures ou des cordons d'aubes. Elle brodoit parfaitement bien; et, avant les ravages que l'impiété vient d'exercer dans le sanctuaire, plusieurs paroisses et un plus grand nombre encore de maisons religieuses conservoient, avec un souvenir de vénération pour cette pieuse princesse, des ornemens

dont elle avoit filé le tissu et fait la broderie. Elle filoit aussi la laine; et, parmi la multitude des pauvres auxquels elle fournissoit tous les ans des vêtemens, plusieurs en recevoient dont ses mains royales avoient préparé l'étoffe.

Pendant qu'elle s'occupoit de ces travaux manuels, on lui faisoit différentes lectures, suivant son goût. Elle n'interrompoit son travail que pour vaquer à des exercices de piété, dont nous parlerons dans la suite. Le soir, sa famille se rassembloit auprès d'elle; et alors, pour se délasser et occuper sa cour, elle se permettoit quelque jeu. On jouoit peu. Si elle gagnoit, les pauvres en profitoient sur-le-champ; si elle perdoit, la privation tomboit sur elle. Peu de temps après son arrivée en France, et dans un des premiers voyages qu'elle fit à Marly, ayant remarqué que les seigneurs qui s'y trouvoient se permettoient un fort gros jeu, elle représenta au jeune roi combien il conviendroit peu que la cour donnât ce dangereux exemple à la capitale et aux provinces, et ces jeux cessèrent.

Dans les momens destinés à ses délassemens, la princesse faisoit le charme de sa société, et personne n'y portoit une joie plus naturelle et plus franche. De tous les plaisirs de la cour, elle ne se permettoit que ceux qui peuvent s'allier avec la piété; et elle offroit une belle preuve que les plus innocens suffisent à l'innocence et ne lui manquent jamais. C'étoit une sorte de prodige aux yeux des

courtisans, qu'elle sût se rendre heureuse à si peu de frais. Ces hommes, qui ne connoissent de joie que celle des sens, et qui ne la goûtent que lorsqu'elle est portée jusqu'à l'ivresse, se figuroient difficilement que le plus doux des plaisirs, pour une reine, pût être celui de se reposer au sein de sa famille, dans le contentement d'avoir rempli ses devoirs. La princesse, de son côté, n'avoit garde de porter envie à des hommes qu'elle voyoit gais par accès et chagrins par habitude. Elle les plaignoit sincèrement de l'aveuglement qui leur faisoit chercher le bonheur où il n'est pas : elle ne pouvoit surtout comprendre cette obstination de leur part à acheter quelques jouissances fugitives au prix des plus longs remords.

Elle avoit une véritable aversion pour ces assemblées bruyantes, où il semble que l'âme ne puisse goûter le plaisir qu'en s'oubliant elle-même. Si elle y paroissoit quelquefois, ce n'étoit que lorsqu'à l'occasion de certaines fêtes publiques une honnête complaisance lui en faisoit un devoir. Elle se livroit moins alors à son goût qu'elle ne se prêtoit aux circonstances ; et une fête en sa présence, n'alarmoit point la vertu. Une personne de confiance lui demandoit comment elle se trouvoit parmi les divertissemens qui se prolongeoient à la cour, à l'occasion du mariage du Dauphin son fils? « Rassasiée » de plaisirs, répondit-elle, et vide de joie. »

Suivant l'étiquette, qui fait loi à la cour, la reine

devoit accompagner le roi au spectacle, lorsqu'on en donnoit à Versailles. On voyoit alors la princesse s'occuper, pendant la représentation, du travail des mains, et quelquefois de lectures pieuses ou de prières. Le directeur de la salle du château avoit grand soin de n'y produire aucune pièce qui eût pu porter la moindre atteinte à la religion ou aux mœurs, et il se seroit bien gardé, sans doute, d'y faire jouer celle qui fait tant de bruit dans ce moment *, et dont la brillante fortune, fruit de la légèreté de nos principes et de la dépravation de nos mœurs, ne peut qu'offrir un sujet de réflexions effrayantes pour le sage.

Il n'est pas de notre sujet de discuter ici s'il peut exister, pour une personne qui fait profession ouverte de piété, des circonstances qui rendent innocente son assistance au spectacle. Mais, quelque enclins que nous soyions à juger favorablement une

* Dans le temps où j'écrivois ceci, c'étoit, dans la capitale et dans les provinces, le même engouement pour le *Mariage de Figaro*, misérable rapsodie, qui seroit dépourvue de tout intérêt, si elle n'attaquoit impudemment le sacré et le profane, et dont le vulgaire pourroit ignorer le but, si un M. Brid'oison, qui bégaie très-lourdement dans la pièce, ne chantoit couramment et sans bégayer, à la fin, qu'elle « *nous peint la vie* » *du bon peuple qui l'entend. On l'opprime ; il peste, il crie,* » *il s'agite en cent façons : tout finit par des chansons.* » Il est vrai que l'auteur croit avoir justifié ce langage séditieux, en disant : « *Qu'il n'y a que les petits hommes qui redoutent les* » *petits écrits et les sottises imprimées.* » Mais ne seroit-il pas

pieuse princesse, qui va prier Dieu où les autres vont l'offenser, nous aimons à rappeler la doctrine qu'elle professoit elle-même sur ce point de morale, si souvent agité quoique si clairement décidé. On parloit en sa présence de ces chefs-d'œuvre dramatiques, dans le genre religieux, composés par Racine, à la sollicitation de madame de Maintenon : « Nous avons sans doute bien des pièces de » théâtre innocentes, répondit la reine; mais je ne » connois point de théâtre en France, où les comédiens » puissent les jouer innocemment. » On lui observa, à ce sujet qu'un évêque avoit prononcé dans une assemblée nombreuse, que l'on pouvoit assister sans scrupule à la représentation des pièces dans lesquelles la religion et les mœurs étoient respectées. « Que pensez-vous de cette décision ? » dit la reine à l'abbé de Pontac, qui étoit de la conversation. « Je » pense, madame, répondit l'abbé, que M. l'évêque » seroit fort embarrassé si on lui proposoit de don-

plus sensé de dire qu'il n'y a que les petits hommes qui ne sachent pas atteindre et punir les auteurs, non pas des *petites sottises imprimées* contre eux, mais des sottises graves, et des énormes blasphèmes imprimés, ou débités sur le théâtre, contre la religion, les mœurs et le prince qui gouverne? et certes, ils ont la vue bien courte, les prétendus hommes d'état, qui ne voient point le bouleversement d'un empire à côté de l'époque où il sera permis à l'homme pervers de professer ouvertement l'impiété, et de provoquer à la sédition un peuple assemblé, en lui disant qu'on abuse de sa bonté pour l'opprimer, et qu'il ne sait se venger que par des chansons.

»ner son avis par écrit. Pas si embarrassé que »vous pourriez l'imaginer, reprit la princesse : il [illegible]iroit tout uniment, par écrit, tout le contraire de [illegible]e qui lui est échappé dans le propos. »

[illegible]a morale de la plupart des militaires sur les [illegible]tacles n'est pas sévère. Le maréchal de Villars, q[illegible]a reine estimoit beaucoup pour sa franchise et se[illegible]ens guerriers, entreprit un jour de lui persuade[illegible]'elle feroit bien d'aller au spectacle à Paris, en [illegible]ageant le roi à y aller aussi. « Je vais à la co- »m[illegible]e quand je suis à Paris, lui dit ce seigneur, »p[illegible]e que cela m'amuse, et que, d'ailleurs, je n'y »[illegible] point de mal. — Et moi, répondit la reine, je [illegible]vais jamais, précisément pour les deux raisons [illegible]traires. — Ne convient-il pas, madame, que [illegible] souverains se montrent quelquefois à leur peu- [illegible]le? — Oui, sans doute, mais dans les endroits [illegible]ù il est convenable que le peuple les voie. — Aussi [illegible]le théâtre de la capitale est-il un endroit bien res- »pectable, puisqu'il rassemble l'élite de la nation. » — De la nation frivole et désœuvrée, d'accord. » — Cependant, madame, on dit communément »que le théâtre de Paris représente la nation. — Oh! »sans doute, les comédiens le diront. Pour moi, je »pense que, si la nation avoit à être représentée, »elle le seroit beaucoup mieux par une armée de »braves, que commanderoit pour sa défense M. le »maréchal de Villars. — C'est sur quoi je n'oserois »prononcer. — A la bonne heure; mais ne le

» croyez pas moins, et avouez-moi, en même » temps, une chose : je parierois qu'il vous est ar- » rivé plus d'une fois, au retour de vos glorieuses » campagnes, d'être accueilli en entrant au spec- » tacle comme le méritoient vos beaux exploits? » — J'avouerai à sa majesté que je n'ai pas été insen- » sible à ces marques publiques d'estime, que j'ai » reçues en certaines occasions. — Vous me faites » votre confession, M. le maréchal, je vous ferai » aussi la mienne : j'ai quelquefois entendu, sur mon » passage, des cris fort animés de *vive la reine;* et, » lorsque ces cris ne partoient quelquefois que d'une » école d'enfans, mon amour-propre me demandoit » tout bas : *N'est-ce pas ici que logent les repré- » sentans de la nation?* — Quoiqu'il en soit, ma- » dame, j'aurois de la peine à me repentir d'avoir » conseillé au roi de supprimer quelques-uns de ses » voyages de Rambouillet, et de les remplacer par le » spectacle. — Vous avez parlé au roi suivant votre » pensée, mais, comme le roi n'aime pas assez le » spectacle pour l'aller chercher à Paris, la se- » conde partie du conseil que vous lui avez donné » l'aura sans doute empêché de suivre la pre- » mière. »

Cette religieuse sagesse, qui présidoit aux diverses occupations de la reine et régloit jusqu'à ses délassemens, on la remarquoit également dans toutes ses relations, de quelque nature qu'elles fussent, et quel qu'en fût le fondement. Ainsi ne bor-

noit-elle pas ses attentions et ses soins aux personnes que la naissance et les emplois distingués attachoient à sa cour; elle étendoit sa vigilance et sa sollicitude jusqu'à ceux qui remplissoient les derniers offices dans sa maison. Elle ne vouloit avoir que des gens de bien pour le service domestique auprès de sa personne. On le savoit; et cela seul suffisoit souvent pour éloigner l'inconduite et appeler la probité. Aimant mieux prévenir les fautes que d'avoir à les punir, elle chargeoit les chefs d'éclairer la conduite des inférieurs, et ne se dispensoit pas de surveiller elle-même les uns et les autres. Dès qu'elle découvroit un abus, elle s'empressoit d'y remédier, et le faisoit avec tous les tempéramens de la charité. Tel sujet paroissoit s'écarter de ses devoirs, qu'elle y ramenoit, en lui donnant elle-même un avis. Tel autre eût mérité les châtimens de la loi, qu'elle éloignoit sans éclat, et en lui faisant éprouver encore de ces bienfaits inattendus, propre à appeler la confusion et le remords dans un cœur coupable. Sans autoriser les manquemens dans le service, la reine savoit les pardonner; et un signe de repentir suffisoit pour excuser auprès d'elle le plus grand tort. Nous ne dissimulerons pas néanmoins que la princesse avoit à combattre un fonds de vivacité naturelle, qui servit toute sa vie d'exercice à sa vertu. Il lui arrivoit quelquefois, dans le beau zèle qui l'animoit pour l'ordre et la justice, d'avoir à se reprocher les premières saillies d'un sentiment trop

actif pour le bien : défaut qui, dans une vie plus commune, eût pu tenir lieu de vertu; mais défaut que ne condamne pas moins la perfection chrétienne, qui, dans les vertus même, ne souffre rien d'exagéré. Ainsi, sans doute, dans les conseils admirables de la Providence, ces âmes sublimes, dont la conversation est dans le ciel, doivent encore, pour ne pas nous offrir des modèles décourageans, fraterniser par quelque endroit avec la foiblesse humaine. Cependant, quelques fautes de vivacité, échappées à la vigilance de la reine, et sur lesquelles elle se jugeoit elle-même avec une extrême sévérité, étoient moins aperçues que la droiture de conscience qui les lui reprochoit, et en exigeoit à l'instant le désaveu. Supérieure aux vaines délicatesses de l'amour-propre, elle ignoroit l'art de composer avec lui aux dépens du vrai. Elle voyoit un tort dans un tort, et ne vouloit pas qu'on y vît autre chose. Toujours disposée, empressée même à se condamner, dès qu'elle se surprenoit en faute, elle avoit une merveilleuse grâce à couvrir d'un témoignage de bonté l'expression trop naturelle du mécontentement; et souvent on lui voyoit étouffer, sous l'accent de la douceur, celui d'une vivacité commencée. Un jour qu'elle se plaignoit, avec quelque émotion, à la vue d'un manquement assez essentiel dans le service, de la part d'un de ses garçons de la chambre, elle se reprit tout à coup, et lui dit en présence de sa cour : « Le re-

» proche que je vous fais seroit fondé, si je connois-» sois moins votre bonne volonté; mais au fond, » c'est pourtant moi qui ai tort; car ceci ne peut » être qu'oubli de votre part. » Une autre fois, on vit la pieuse princesse, une reine de France, dans un de ces élans de générosité dont une grande âme est seule capable, demander un humble pardon à une personne attachée à son service, qu'elle craignoit d'avoir contristée, par trop peu de ménagement dans une réprimande méritée. Ainsi les fautes même qui lui échappoient devenoient encore des instructions touchantes pour les témoins de son courage à les réparer.

La reine avoit à l'égard de ceux qui la servoient, les yeux d'une maîtresse éclairée sur leurs devoirs, mais aussi le cœur d'une mère la plus attentive à leurs besoins. Une sage et sincère affection étoit le premier salaire qu'elle accordât à leurs travaux; et les derniers d'entre eux n'en étoient pas privés. Elle la leur marquoit dans toutes les occasions. S'ils étoient malades, elle s'intéressoit à leur guérison, elle leur envoyoit ses médecins; et, quelquefois, dans les maladies les plus graves, elle alloit leur porter elle-même les encouragemens de la religion. Dans les peines et les accidens qui pouvoient leur survenir, elle s'empressoit de les consoler. Avoient-ils essuyé quelque perte, éprouvé quelque dérangement dans leur petite fortune, elle venoit à leur secours. Dans des temps de détresse, où l'argent

manquoit à Versailles, on la vit se condamner aux privations les plus sévères, et, à l'instant même qu'on lui apportoit l'acquit de sa cassette, faire appeler les plus pauvres de ses domestiques et leur distribuer tout ce qu'elle avoit. Un jour qu'on lui observoit, à ce sujet, que, d'après les destinations qu'elle avoit faites, il ne lui resteroit rien, et que, cependant, il pourroit lui survenir quelque besoin essentiel avant l'échéance du premier paiement : « Ne trouverai-je donc pas toujours ma table servie, » répondit-elle ; et mes besoins seront-ils jamais » comparables à ceux de ces pauvres gens, dont les » femmes et les enfans manquent de pain ? »

Portant la reconnoissance pour ceux qui l'avoient servie, au delà même des bornes de leur vie, elle prenoit soin de leur famille, après leur mort, s'ils la laissoient dans le besoin : elle faisoit offrir pour eux des prières et des sacrifices. Jamais elle ne se dispensa de cet office de charité, qu'elle regardoit comme un devoir de justice. « C'est, disoit-elle, la » dernière dette dont la religion veut que nous nous » acquittions envers eux, et le seul moyen qui nous » reste de faire du bien à des gens qui ont passé leur » vie à notre service. » Il est aisé d'imaginer combien une telle maîtresse devoit être chère à toute la famille de ses domestiques. Curieux de m'en assurer par moi-même, et, me trouvant sur les lieux, après avoir consulté les personnes qui avoient eu avec la princesse les rapports de confiance les plus intimes,

je fus bien aise d'entendre aussi quelques-uns de ceux que les moindres offices attachoient à son service. Au seul nom de la reine, de doux souvenirs se réveilloient dans leur cœur, et je voyois leurs paupières se mouiller des larmes de la reconnoissance. « Ah! la bonne maîtresse que nous avions, » s'écrioient-ils, comme elle nous aimoit, et que » nous lui étions attachés! quels exemples surtout » elle nous donnoit! vous n'en direz jamais sur sa » sainteté..... Tous les pauvres étoient ses enfans; » elle ne respiroit que pour faire du bien..... » Ces hommages désintéressés et ces transports d'admiration, pour une vertu contemplée de si près, nous prouvèrent que l'axiome, *il n'y a point de héros en déshabillé*, n'est pas applicable à l'héroïsme des vertus chrétiennes.

Quoique la reine, généralement chérie de toutes les personnes qui la connoissoient ou l'approchoient, étendît réciproquement son affection à toutes; quelques-unes néanmoins, placées au premier rang dans son estime, méritèrent des places distinguées dans son cœur, et lui firent goûter, sur le trône, les vraies douceurs de l'amitié. Connoissant parfaitement le pays qu'elle habitoit, elle y fut toujours en garde contre les liaisons indiscrètes, et ne craignit pas de passer pour sévère dans le choix de ses amis. On ne parvenoit à sa confiance qu'après de longues épreuves. « Une reine, disoit-elle, » doit faire reculer mille amies empressées de son

»rang et de son crédit, pour faire avancer une »amie véritable de sa personne et de sa gloire.» Par ces sages réserves, elle sut échapper au reproche d'inconstance, et n'eut rien à craindre de l'ingratitude. Elle s'attacha ce qu'il y avoit de plus vertueux à la cour et dans le royaume : et, lorsqu'on se rappelle les personnes qui eurent le plus de part à son estime ou à son amitié, on ne sait qui l'on devroit le plus louer, ou la princesse qui plaçoit si sagement sa confiance, ou les sujets qui savoient si bien la mériter. Nous en avons déjà nommé plusieurs : de ce nombre étoient encore la duchesse de Villars et la comtesse d'Egmont sa fille *; le cardinal de Tavannes ** et l'archevêque de Tours, neveu du cardinal de Fleury; le duc de la Vauguyon et le comte du Muy ***; la duchesse de Luynes, et quelques autres dames et seigneurs,

* La comtesse d'Egmont fut depuis religieuse et un modèle d'édification dans le couvent très-austère du Calvaire, à Paris.

** Le nom du cardinal de Tavannes a été substitué ici par une main inconnue, à un autre nom qui fut effacé de mon manuscrit, dans le temps qu'il étoit entre les mains du feu roi. Comme ce manuscrit me fut remis directement par un ministre, de la part de sa majesté, et scellé de son petit sceau, je me suis fait un devoir de respecter le changement que j'y ai trouvé.

*** Le comte du Muy, la probité même, jouissoit de la confiance la plus intime du Dauphin, dont il avoit été menin. Nous le vîmes un instant ministre sous Louis XVI.

d'une réputation de vertu inaccessible aux traits de l'envie.

Quoique le peuple soit toujours plus enclin à la sévérité qu'à l'indulgence, dans ses jugemens sur ceux qui partagent la confiance de ses chefs; quoiqu'il s'attache, surtout, à poursuivre les favoris des cours, comme de tristes nuages qui interceptent les bénignes influences de l'astre qui doit tout vivifier; toujours également prévenu en faveur de la reine, le peuple ne vit jamais dans les personnes qu'elle affectionnoit le plus, que les conseillers et les ministres de ses vertus bienfaisantes; et la confiance qu'il leur accordoit n'avoit d'autre mesure que celle dont la princesse les honoroit elle-même. En effet, la sage conduite que gardoit la reine envers ceux qui avoient le plus de part à son amitié, étoit bien propre à écarter jusqu'à l'ombre du soupçon qu'elle pût jamais concentrer dans le cercle étroit de quelques créatures privilégiées les faveurs dont une bonne mère est redevable à tous ses enfans. Elle vouloit que ses amis apportassent, comme elle, des vues pures et désintéressées dans le commerce de l'amitié; et elle les eût jugés indignes de sa confiance, par cela seul qu'ils eussent prétendu s'en faire un degré vers la fortune, ou un droit à ces emplois d'importance, qui, dans un sage gouvernement, ne sont jamais que la récompense du mérite ou le prix des services. Un jour que le comte de Saint-Florentin s'empressoit de lui annoncer

que quelqu'un qu'elle affectionnoit seroit pourvu d'un poste avantageux. « Vous me faites un vrai » plaisir, lui répondit la reine, en m'apprenant que » vous l'en avez jugé le plus digne. »

C'étoit toujours la religion qui formoit les liaisons de la princesse ; c'étoit la religion qui les entretenoit et les rendoit inaltérables. Elle n'eût pas été reine, qu'avec les mêmes vertus elle eût trouvé les mêmes amis. Supérieures à l'intérêt grossier, ces âmes généreuses, dans le commerce qu'elles entretenoient avec elle, avoient moins à cœur d'enfler leur fortune, par son crédit, que d'entrer en partage de richesses plus solides dans la société de ses bonnes œuvres. Ses amis ne l'engageoient pas à parler d'eux au roi, mais ils désiroient qu'elle en parlât à Dieu; et elle le faisoit. Elle ne laissoit passer aucun jour sans adresser au ciel ses vœux et ses prières pour les personnes avec lesquelles elle étoit liée d'amitié ; et, lorsque la mort les lui enlevoit, son affection les suivant jusque dans le tombeau, elle offroit et faisoit offrir pour elles des prières et des sacrifices. C'étoit dans l'église des Récollets de Versailles que la religieuse princesse étoit dans l'usage de payer ce dernier tribut à l'amitié.

Il n'étoit pas nécessaire, pour pouvoir prétendre à l'amitié de la reine, de tenir un rang à sa cour, ni de briller par les qualités extérieures que le monde frivole estime le plus. Joindre un bon esprit

à une piété sincère, en étoit assez pour gagner son affection; et une humble religieuse y avoit autant de droits qu'une grande princesse. Dans le premier voyage qu'elle fit à Compiègne, sa piété la conduisit au couvent des Carmelites de cette ville : elle en vit la prieure *, qui lui plut par une conversation sage et édifiante : elle la vit une seconde fois, elle la jugea digne de son estime : en la voyant plus souvent, elle lui donna son amitié. Dès qu'une fois elle eut comblé, par ce sentiment, l'espace qui sépare le sujet de la souveraine, elle exigea que la religieuse lui écrivît souvent, et toujours familièrement. Elle en usoit de même à son égard; et bientôt, se regardant comme sa fille spirituelle, elle l'appeloit du doux nom de mère. La correspondance du trône avec la plus austère solitude a quelque chose d'assez intéressant pour qu'il nous soit permis de citer ici quelques fragmens des lettres de la reine à la religieuse.

« Jamais, ma chère mère, je n'ai eu tant d'envie d'aller à Compiègne; en voici la raison (voyez comme j'aime à me flatter) : c'est que je suis persuadée que ce seroit un peu de consolation pour vous. Je ne vous dis pas combien, de mon côté, je serois aise de vous voir. »

« Nous partons samedi pour Fontainebleau. Je ne

* Madame Descajeul, ou la Mère de la Résurrection.

suis pas pour cet endroit comme pour Compiègne : vous n'y êtes pas *. »

« Je vous dois deux réponses, ma chère mère, et je commence par l'article qui vous intéresse le plus, celui des indulgences : dès que je verrai M. le nonce, je ne manquerai pas de satisfaire le désir que vous avez, quoique la chose ne me paroisse pas bien nécessaire pour des anges comme vous êtes. A l'égard du tableau de sainte Thérèse, que je veux vous donner, je vous demande, encore une fois, les dimensions sans ménagement. Je ne m'amuserai pas à la belle bordure, assurée que votre sainte mère aimera mieux que je vous en donne la valeur que de la mettre autour de son portrait. J'aime infiniment, d'ailleurs, la noble et propre simplicité de votre maison. »

« J'ai reçu votre lettre, ma chère mère, avec un vrai plaisir. Je n'y trouve de trop que les remercîmens, que je voudrois mériter ; car je désirerois que tout ce qui est dans votre maison pût venir de moi, pour n'être jamais effacée de votre souvenir, bien persuadée qu'il ne seroit pas inefficace devant

* A cette réflexion du cœur, qui présente en deux mots un compliment si ingénieux, la reine auroit pu ajouter une autre raison, qu'elle donnoit quelquefois, de sa prédilection pour Compiègne ; c'est qu'elle y trouvoit le peuple plus simple et plus religieux qu'à Fontainebleau.

Dieu. Je vous parois intéressée à cela ; aussi ai-je grande envie et grand besoin que Dieu me fasse miséricorde, et j'espère que vous me l'obtiendrez. N'allez pas croire, cependant, que je sois assez heureuse pour n'être occupée que de ce qui devroit m'occuper : il y a en tout beaucoup d'humain en moi, et je sens que quand vous ne seriez pas carmelite, je vous aimerois encore. »

« Pensez que celle dont vous pleurez la mort est bien heureuse * ; elle prie pour nous. Je vous conjure de ne pas trop vous affliger : le bon Dieu l'a voulu récompenser ; qu'il vous console, ma chère mère : il n'y a que lui qui le puisse faire. Je vous embrasse de tout mon cœur, en me recommandant à vos prières. »

« Je ne puis vous exprimer ma douleur, de partir sans vous voir. Vous avez tort de me remercier, ne me donnez-vous pas des choses plus précieuses que mes dons, vos prières ? je m'y recommande toujours. »

« Vous m'avez oublié, ma chère mère, il y a un siècle que je n'ai reçu de vos nouvelles : répétez souvent vos lettres ; elles sont une consolation pour moi, dans l'impuissance où je suis de vous voir. »

« Je suis bien fâchée d'avoir été si long-temps

* Une religieuse de son couvent.

sans vous écrire; mais cela m'a été impossible, à cause des occupations de ce saint temps *, qui, cependant, ne m'ont pas rendue meilleure. »

« Il m'est impossible, ma chère mère, de vous exprimer la part que je prends à la perte que vous faites de votre pauvre frère. Je laisse à Dieu le soin de vous consoler; il n'y a que lui qui le puisse. Ce que je vous dirai, c'est que, par la divine miséricorde, vous pouvez être tranquille sur son âme. Je suis, de mon côté, on ne peut pas plus touchée d'avoir perdu en lui un homme qui m'étoit bien attaché. Modérez l'excès de votre douleur; ayez soin de votre santé : faites-le pour l'amour de Dieu; et, si j'ose après cela me nommer, pour quelqu'un qui vous aime. »

« Je reçois votre lettre, dans le moment, avec un plaisir sensible; et, parmi toutes les fadaises qu'on me dira pour la nouvelle année, et dont on ne pensera pas la moitié, je distinguerai vos vœux sincères, et utiles pour mon âme. »

« Je suis honteuse, ma chère mère, d'avoir été si long-temps sans vous répondre. La première raison, c'est qu'entre autres belles qualités, j'ai celle d'être paresseuse; la seconde, c'est que j'ai été occupée à m'accommoder ici une cellule *, qui n'a d'autre

* Du carême.

* Dans le monastère qu'elle faisoit bâtir alors à Versailles.

défaut que celui de n'être point dans votre maison. »

La mort seule interrompit ce commerce de l'amitié vertueuse. La reine honoroit également de son estime et d'une confiance particulière une sœur Jouvin, supérieure de l'hôpital de Saint-Louis de Versailles. Elle la voyoit souvent, et toujours avec plaisir. Elle se concertoit avec elle pour le soulagement des pauvres et des malades; elle la chargeoit de découvrir les pauvres honteux, et de leur porter des secours. Cette religieuse étoit une vraie fille de Saint-Vincent, remplie de l'esprit de son état. Au sortir de chez la reine, où elle avoit ses entrées libres, elle alloit, avec son zèle et son humilité ordinaires, chercher et consoler le pauvre languissant sous la tuile. La reine l'estimoit heureuse, et sembloit porter envie au ministère de charité auquel elle étoit dévouée. « Vous avez, lui disoit-elle un jour, de bien » grandes facilités pour le salut, dans un état où » vous servez et soulagez habituellement Jésus-» Christ, dans la personne des pauvres et des mala-» des. Je crois cependant, madame, lui répondit » la religieuse, que vos moyens de salut, sous ce » rapport, valent au moins les miens : sa majesté est » mère de charité, et moi je ne suis que sœur. » Une autre fois, la princesse lui demandoit si elle rencontroit toujours bien des âmes charitables? « Quel-» ques-unes, lui dit la sœur Jouvin, mais beaucoup

»moins qu'autrefois. Il y a trente ans qu'on nous donnoit *par charité*, beaucoup et à petit bruit; »aujourd'hui, on nous donne *par humanité*, peu »et au son de la trompette. » La reine avoit fait tirer le portrait de la bonne sœur, qu'elle avoit placé dans son oratoire, à côté de celui de l'évêque d'Amiens. Pendant sa dernière maladie, elle envoyoit tous les jours demander de ses nouvelles : elle la regretta beaucoup; elle fit prier Dieu pour elle, et voulut hériter de son chapelet, qui lui rappelleroit, disoit-elle, qu'on gagne le ciel par la charité.

Toujours guidée par ses inclinations vertueuses et charitables, la reine marquoit une confiance qui tenoit de l'amitié à une bonne fille de Fontainebleau, qui avoit trouvé accès auprès d'elle par la seule réputation de sa vertu. Elle étoit vieille, pauvre, et de figure peu agréable; mais d'un caractère droit et simple, d'une piété sincère, et surtout d'un zèle actif et désintéressé pour le soulagement des malheureux. Son costume antique et ses habits grossiers, qu'on remarquoit à la cour, ne blessoient point la délicatesse de la princesse, qui lui dit un jour à ce sujet : « Je vous aime comme vous êtes, ma »brillante; croyez-moi : riez-vous de ceux qui rient »de vos habits; je trouve qu'ils vous vont à merveille. » Le nom de *Brillante* lui resta : on ne lui en donna plus d'autre dans Fontainebleau. Ministre ordinaire des charités de la reine envers les pauvres et les malades, la Brillante s'informoit de ce qu'il y

avoit de plus misérable et de plus abandonné dans la ville et les environs : elle alloit elle-même inspecter et juger la misère sur les lieux, et venoit ensuite en rendre compte à la reine, qu'elle trouvoit toujours disposée à l'écouter. Après son rapport, elle se résumoit, et disoit tout naïvement : « Or ça, » madame, il faut donc que vous me donniez tant » pour cette pauvre famille, tant pour ce malade, et » puis tant encore pour cet autre ; ce qui fait tant. » Et la reine s'empressoit de donner, n'oubliant jamais de marquer son affection à celle qui lui offroit de si précieuses occasions de satisfaire le plus doux de ses penchans.

Nous avons déjà vu la reine goûter les douceurs de l'amitié vertueuse auprès des personnes qui lui étoient unies par les liens de la nature, et au sein d'une famille où tout étoit digne d'elle. Modèle de respect et de tendresse filiale tant qu'elle avoit habité la cour de son père, elle le fut encore dans l'éloignement, et jusque dans cet âge avancé, où il semble que les enfans deviennent les égaux de leurs pères. Les circonstances variées de la vie du roi de Pologne, en éprouvant diversement son cœur, le trouvèrent toujours également sensible à l'une et l'autre fortune de ce prince. Lorsque, tranquille après l'orage, il régna paisiblement sur la Lorraine, elle ne se consoloit de son absence que par la pensée du bien qu'il faisoit à ses nouveaux sujets. Trois fois la semaine elle lui écrivoit à lui-même, pour avoir des

nouvelles de sa personne; et quelquefois encore à ses ministres, pour en avoir de ses occupations. Le roi Stanislas venoit tous les ans passer quinze jours de la belle saison auprès de sa fille. C'étoit dans ces entrevues, toujours trop courtes à leur gré, qu'ils se communiquoient leurs vues et leurs projets d'utilité publique; ce qu'ils faisoient et ce qu'ils eussent voulu faire pour le bonheur de leurs sujets et le soulagement des misères humaines. C'étoit aussi parmi ces confidences respectables, et dans le doux épanchement de leurs sentimens vertueux, que ces deux grandes âmes se consoloient des traverses de la vie et des assujettissemens de la grandeur.

Ce n'étoit pas assez encore pour la reine de cette expression touchante de sa piété filiale, elle appeloit toute sa famille en partage de sa tendre affection pour le roi son père; et lorsque ce prince paroissoit à Versailles, c'étoit autant par le cœur de ses enfans que par le sien qu'elle lui marquoit la vivacité de ses sentimens. Que l'on en juge par la lettre suivante: « Pourquoi donc, cher papa, jeter des » doutes sur votre voyage? Le roi y compte et le dé» sire beaucoup. Mais, songez, surtout, que vous » désoleriez tous mes enfans, si vous ne veniez pas. » Je ne vous dirai rien de moi, parce que je crois » vous toucher davantage en vous parlant au nom » de vos petits-enfans. Croiriez-vous bien, cher papa, » que mon fils prétend s'apercevoir que je suis un peu » jalouse de toute l'amitié que vous avez pour lui. Je

»lui ai dit qu'il étoit dans l'erreur, et que je savois »me soumettre à l'ordre de la nature, qui a établi »que les aïeuls aimeroient un peu mieux leurs pe- »tits-enfans que leurs enfans même. Comme nous »en étions sur votre chapitre, que nous rebattons »souvent, il nous contoit que vous étiez le meilleur »dictionnaire qu'il connût, et que tout son regret, »lorsque vous veniez nous voir, étoit de n'avoir pas »assez de temps pour vous feuilleter à son aise. Pour »moi, cher papa, qui n'ai pas besoin de science »comme mon fils, je lui abandonnerai le reste du »dictionnaire pour me réfugier à l'article *Cœur*, »où je trouverai tout ce qu'il me faudra.»

Quoique la reine semble se donner ici pour étrangère à la science, dont elle abandonne la gloire au Dauphin son fils, on ne sauroit oublier qu'elle possédoit, dans la variété de ses connoissances, toutes celles qui pouvoient convenir à son sexe et honorer son rang. Mais c'étoit surtout dans son domestique, au sein de l'amitié vertueuse, et dans l'intimité de sa société particulière, que l'on étoit à portée d'apprécier la supériorité de sa raison et son rare discernement en toutes choses. C'est là que, dans la familiarité de la conversation, et toujours à propos, elle faisoit souvent de ces réflexions lumineuses et pleines de sens, qui, en peu de mots, énoncent de grandes vérités, ou rappellent de grands devoirs à ceux qui les entendent. On reconnoîtra sans peine la fille et l'élève de Stanislas à celles que nous al-

lons citer. Comme ce sont autant de maximes qu'un sens complet rend indépendantes les unes des autres, nous ne suivrons d'autre ordre, en les rapportant, que celui dans lequel elles nous ont été communiquées par les personnes qui prenoient plaisir à les recueillir.

« Nous ne serions pas grands sans les petits ; nous ne devons l'être que pour eux. »

« Tirer vanité de son rang, c'est avertir qu'on est au-dessous. »

« Un roi qui commande le respect pour Dieu, est dispensé de le commander pour sa personne. »

« L'on n'est jamais plus riche devant Dieu, que lorsqu'on sent mieux sa misère. »

« Le besoin de s'habiller étant une suite du péché, celui qui tire vanité de ses habits est un malade qui se glorifie des langes qui enveloppent ses blessures. »

« Souffrir que le peuple méprise les lois de Dieu, c'est l'absoudre d'avance du mépris qu'il fera des lois de l'état.

« Le curieux, qui se ruine en tableaux dont il remplit son cabinet, se ruine du moins pour ses propres yeux : la femme qui se ruine en pierreries

dont elle se charge la tête, se ruine pour les yeux d'autrui. »

« La miséricorde des rois est de rendre la justice; et la justice des reines, c'est d'exercer la miséricorde. »

« Les bons rois sont esclaves, et leurs peuples sont libres. »

« Le contentement voyage rarement avec la fortune; mais il suit la vertu jusque dans le malheur. »

« L'on a dissipé ses richesses, on ne les a pas employées, quand elles n'ont pas consolé des malheureux. »

« Les lois nomment des tuteurs aux prodigues, elles devroient bien aussi en donner aux avares. Les premiers ne sont injustes qu'envers eux-mêmes et leurs familles; ceux-ci le sont au préjudice de toute la société. »

« Les femmes dont on a le mieux parlé après leur mort, sont celles dont on parloit le moins pendant leur vie. »

» La fille vertueuse est en paradis; la femme vertueuse est en purgatoire. »

« Le malheur des grands est de s'occuper trop de

ce que les hommes leur doivent, et pas assez de ce qu'eux-mêmes doivent à Dieu. »

« Nous ne voyons pas que la sainte Vierge, qui savoit et pratiquoit si bien la religion, se soit mêlée d'en raisonner. »

« Celui qui craint de descendre dans sa conscience, craint de visiter le plus sincère de ses amis. »

« Ce n'est que pour l'innocence que la solitude peut avoir des charmes. »

« S'estimer grand par le rang et les richesses, c'est s'imaginer que le piédestal fait le héros. »

« La vraie mesure de comparaison entre les hommes, c'est sans doute la vertu, puisque Dieu n'en connoîtra point d'autre. »

« Ceux qui n'agissent que par la vanité de faire parler d'eux, parviennent difficilement à en faire dire du bien. »

« La paix qui précédoit la guerre eût souvent mieux valu que celle qui la suit. »

« Plusieurs princes ont regretté, à la mort, d'avoir fait la guerre; nous n'en voyons aucun qui se soit repenti alors d'avoir aimé la paix. »

« La fierté fait la science des femmes ignorantes, et l'entêtement leur raison. »

« Comme on ne flatte que ceux qu'on veut tromper, toute flatterie est une espèce d'insulte. »

« Les flatteurs, qui nous prêtent des vertus que nous n'avons pas, sont moins dangereux que ceux qui nous louent des défauts que nous avons. »

« Tel ministre insouciant se croit à l'abri de tout reproche, en nous disant que c'est poursuivre une chimère que de prétendre réformer tous les abus dans un état; comme s'il n'y avoit pas un large milieu entre vouloir réformer tous les abus, et ne vouloir en réformer aucun. »

« La seule chose qui puisse dédommager des assujettissemens du trône, c'est le plaisir de faire du bien. »

« Il ne peut y avoir de guerres glorieuses que celles qui sont justes et nécessaires. »

« Nos histoires ne sont que de tristes répertoires des maux produits par la guerre : l'histoire des avantages qu'elle procure est encore à écrire *. »

« Les dons de Dieu les plus précieux se changent

* Il étoit réservé, sans doute, au chef auguste de l'empire germanique, et à ses illustres alliés, de faire écrire cette histoire, en protégeant, comme ils font, la race humaine contre le philosophisme, qui, dans sa férocité, ne dissimule plus que c'est en inondant la terre du sang des peuples qu'il se flatte de satisfaire la soif qu'il a du sang des rois.

en poison, dès que nous les envisageons avec des yeux de propriété. »

« Lorsque la mort m'aura dépouillée de ma suite et de mes habits, qui ne sont pas moi, je ne serai plus rien que par mes œuvres. »

« Les petites pratiques d'une sainte religieuse ont, pour l'ordinaire, bien plus de valeur aux yeux de Dieu que les grandes affaires d'une reine. »

« La personne qui a été vertueuse jusqu'à dix-huit ans, a de grandes facilités pour l'être toute sa vie. »

« Toutes les richesses du Pérou ne couvriroient pas la tache d'une éducation vicieuse. »

« Pour ne pas s'ennuyer dans la compagnie de son cœur, il faut savoir y appeler Dieu en troisième. »

« Un roi n'est bon qu'autant qu'il est juste. »

« Plus on craint de nous rappeler que nous sommes mortels, plus nous devrions nous le dire à nous-mêmes. »

« A voir la fidélité de la Providence à nous servir, on diroit qu'elle a besoin de nous ; et, à voir notre indifférence à la remercier, on diroit que nous pouvons nous passer d'elle. »

« L'erreur du vulgaire est de mesurer notre grandeur sur notre pouvoir; la nôtre, bien plus grossière, est de croire que le vulgaire a raison. »

« Est-il à présumer que celui qui ne mit jamais l'ordre dans ses affaires domestiques, saura gérer celles de l'état? »

« Une personne sensée estime une tête par ce qu'il y a dedans; les femmes frivoles par ce qu'il y a autour. »

« Pour se reconnoître à la mort, il faut du moins s'être connu pendant la vie. »

« La sagesse humaine nous apprend à cacher notre orgueil; la religion seule le détruit. »

« Quand on ne donne que pour Dieu, on ne craint point les ingrats. »

« La majesté de Dieu ne se manifeste que par des dons continuels versés sur ses créatures; la nôtre, pour lui ressembler, doit moins briller par le luxe de nos dépenses que par des bienfaits répandus sur les peuples. »

« De tous les préjugés qui outragent la raison, il n'en est aucun qui décèle plus de foiblesse et de barbarie que celui qui fomente les duels. »

« Que deux ennemis prennent l'épée pour se dis-

puter la vie, c'est l'effet naturel de la haîne et de la brutalité; mais, que deux amis, les cartes ou les dés en mains, se disputent leur fortune et la substance de leurs enfans, c'est là une étrange manière d'être amis. »

« Dans la parabole de l'enfant prodigue, nous trouvons l'histoire de tous les hommes légers et vicieux : ils perdent toujours en bonheur réel ce qu'ils prétendent gagner en liberté imaginaire. »

« Les princes les plus humains envers leurs peuples ont été, comme saint Louis, les plus sévères contre les méchans. »

« Que l'on me couvre des haillons de cette pauvre femme, et qu'on lui donne à elle mes habits et ma suite, voilà que tous les hommages et les respects vont se tourner de son côté, et il ne tombera plus sur moi que des regards de pitié ou même de mépris. Seroit-il donc vrai que cette femme ne fût plus elle, et qu'aussi je ne fusse plus moi. »

« De tous les amis que nous pouvons avoir, il n'en est pas de comparable à la bonne conscience. »

« Quand je sais qu'un homme est de tous les plaisirs de la cour et de la ville, et que l'on m'assure ensuite qu'il est un grand ministre, je voudrois savoir ce que pense le peuple de ce phénomène que je ne comprends pas. »

« L'on nous vante beaucoup, dans ce siècle, le progrès des lumières; mais l'œil de la religion ne découvre que le progrès des ténèbres. »

« De tous les genres de prodigalités, la plus blâmable est celle du temps. »

« Pour mépriser le monde, il suffit d'écouter la raison; mais, pour se mépriser soi-même, il faut écouter Dieu. »

« On s'inquiète beaucoup pour savoir comment on mourra; mieux vaudroit porter son inquiétude sur la manière dont on vit. »

« Tel est inconsolable dans la seule crainte d'avoir déplu au roi, qui vit tranquille dans la certitude d'avoir déplu à Dieu. »

« Quand on est, comme nous, obligé de semer ses bonnes œuvres en public, on a tout à craindre que la vanité ne les moissonne. »

« Un livre n'a droit de m'occuper qu'autant qu'il parle à mon cœur, et qu'il lui dit de bonnes choses. »

« Celui qui ne veut placer dans sa bibliothèque que ce que l'on voit paroître aujourd'hui de bons livres, ne doit pas la faire bien grande. »

« Défigurées, comme le sont toutes les femmes,

par un rouge de même composition, qui a vu le visage de l'une, a vu le visage de toutes. »

« Les erreurs de religion, qui commencent par les hommes, se propagent par les femmes, c'est que, pour rendre une erreur vraisemblable, il faut quelque esprit; et que, pour la soutenir, il ne faut que de l'entêtement. »

« Il n'y a point d'être plus ridicule que la femme bel-esprit, ni de plus méprisable que celle qui affiche l'irréligion. »

« Les femmes qui se piquent le plus de connoître ce qu'il leur est permis d'ignorer, sont celles qui songent le moins à s'instruire de ce qu'il est honteux de ne pas savoir. »

« Nous ne devons réfléchir sur les défauts des autres qu'autant qu'il faut pour nous en préserver nous-mêmes. »

« Les femmes les plus médisantes sont presque toujours celles qui offrent le plus matière à médisance. Elle indiquent les défauts d'autrui, de peur qu'on ne s'occupe des leurs. »

« Pour vivre en paix dans la société, il faut ouvrir les yeux sur les qualités qui nous plaisent, et les fermer sur les ridicules et les travers qui nous choquent. »

« Si l'on sent quelquefois, pendant la vie, qu'un voile est préférable à une couronne, on le sentira bien mieux encore à la mort. »

« L'expérience ne suffit pas, il faut une foi vive et continuelle de l'éternité pour nous guérir du fol espoir de nous établir heureux sur la terre. »

« Une bonté disposée à accueillir toutes les recommandations, seroit plus près de l'injustice que la dureté qui n'en écouteroit aucune. »

« Les sujets qui nous sont le plus recommandés, sont d'ordinaire les moins recommandables. »

« A force de suivre les modes, on n'est plus choqué de leur ridicule. Un étranger, qui ne connoissoit pas l'usage de notre poudre de toilette, n'avoit rien vu de plus singulier en France que la multitude de nos petits vieillards qui, avant l'âge de dix ans, disoit-il, avoient déjà les cheveux tout blancs. »

« Le faste, qui choque partout, est révoltant dans un homme d'église *. »

* Rien de plus révoltant en effet, et l'on pourroit ajouter de plus coupable, qu'un faste alimenté par les aumônes des fidèles; et ce scandale, dont l'église de France n'eut que trop souvent à gémir, n'est pas un de ceux, sans doute, qui aient le moins pesé dans la balance de la justice qui nous punit. La malédic-

« La femme savante sait rarement son catéchisme. »

« Nous devons, par charité, accueillir ceux qui se convertissent, et, par prudence, nous confier à ceux qui n'ont pas besoin de conversion. »

« Tout orgueil est un mensonge, et l'on ne ment que par foiblesse. »

« La raison ne va pas loin lorsqu'elle veut devancer la foi. »

tion prononcée contre les riches s'attache surtout à ceux qui le font des offrandes du sanctuaire, et ils échappent difficilement à la tentation de jouir en propriétaires, lorsqu'ils ne doivent qu'administrer en économes. Les ennemis de la religion, on devoit bien s'y attendre, n'ont pas manqué de se prévaloir contre ses ministres de plusieurs abus en ce genre, qui n'étoient que trop frappans; mais ils ont eu la mauvaise foi d'attribuer à tous les torts de quelques-uns, et à l'église même, des abus cent fois anathématisés par l'église. L'église a de sages lois sur la dispensation de son patrimoine, comme sur le choix de ses ministres. Le siècle force les barrières du sanctuaire pour y pousser ses enfans : le siècle enfreint les lois de l'église pour enrichir ses enfans; et le siècle encore accuse l'église des prévarications du siècle ! Ce faste de certains bénéficiers qui paroissoit révoltant à la reine, le Dauphin son fils l'avoit jugé dans sa sagesse, et, si ce grand prince eût régné, il l'auroit fait disparoître, d'après les principes du duc de Bourgogne son aïeul, et en protégeant efficacement la discipline de l'église contre les prétentions de la cupidité.

« De siècle en siècle, la religion a été vengée par les mœurs seules de ceux qui la combattent. »

« L'Angleterre seroit encore catholique, si un de ses rois n'eût voulu satisfaire une passion criminelle et se venger d'un pape. »

« J'entends souvent dire qu'il faut mesurer les revenus des évêques à leur siége. Ne vaudroit-il pas mieux mesurer les évêques aux siéges qu'on leur destine, et les revenus de chaque ecclésiastique à l'usage qu'il en fait? »

« Si les courtisans sollicitoient les grâces du ciel comme celles de la cour, ils seroient de grands saints. »

« Moïse, priant sur la montagne sainte, faisoit plus, pour les Israélites, que toute leur armée combattant dans la plaine; et l'on calomnie, comme inutiles à l'état, ces saintes âmes qui ne cessent de prier dans la retraite pour ses besoins et sa prospérité. »

« Celui qui ne veut jamais communier, de peur de faire un sacrilége, est un malade qui se laisse mourir de faim, de peur de s'empoisonner. »

« Le courtisan nous crie : *Donnez-nous sans compter,* et le peuple : *Comptez ce que nous vous donnons.* »

« Rien ne soulage un cœur malade comme la conformité à la volonté d'un Dieu, dont les rigueurs ne sont que bonté. »

« Le respect humain, condamnable dans tous les chrétiens, est une véritable apostasie dans ceux qui sont établis pour commander ou pour instruire. »

« En politique comme en morale, le chemin le plus court pour rendre les hommes heureux, c'est de s'appliquer à les rendre vertueux. »

C'étoit ainsi que la reine faisoit parler la raison et la religion, qu'elle savoit d'ailleurs si bien mettre en action dans toute sa conduite; et, ce qu'on ne se lassoit point d'admirer, c'étoit dans toute la simplicité de sa modestie, naturellement et sans s'en apercevoir elle-même, qu'elle découvroit ainsi aux autres ce fonds de sagesse et de bon esprit qui faisoit son caractère distinctif.

LIVRE IV.

L'histoire offriroit peu de sujets en qui l'on reconnût, à des traits plus marqués que ceux qui éclatent dans la vie de la reine de France, ce double privilége que l'Esprit saint attribue à la piété, d'influer également sur le bonheur de la vie présente et sur celui de la vie future; et ce seroit bien vainement sans doute, que nous demanderions à toute l'école de la philosophie mondaine de nous produire un seul de ses élèves, qui, humainement parlant, dût à son éducation ce que l'élève de la piété dut à la sienne. En effet, tout ce que la fille de Stanislas fut dans le monde, elle le fut par cette vertu; et quelle princesse y fut jamais plus grande, ou quelle femme put se flatter de vivre avec plus de gloire dans la mémoire des hommes? sa piété naissante lui avoit inspiré la docilité qui prépare le succès de la bonne éducation : sa piété, dans un âge encore tendre, la rendit attentive à toutes les leçons qui devoient concourir à lui orner l'esprit et à lui former le cœur : sa piété, dans les jours de son adolescence, ne l'éleva pas seulement au-dessus des épreuves de l'adversité, elle lui apprit encore,

dans la rigueur de son exil, loin de ses proches et de sa patrie, à se suffire à elle-même dans la compagnie d'un cœur pur, et à trouver le bonheur à l'ombre de la retraite, toujours si honorable, et bien plus sûre pour la vierge chrétienne que le théâtre perfide de la dissipation. Ce fut par sa piété qu'elle fit de bonne heure les délices de sa famille, le charme des personnes qui l'approchoient, l'admiration même des peuples parmi lesquels le malheur la fit voyager. Ainsi la piété fonda son élévation, et, par la réputation qu'elle lui acquit, lui mit sur la tête la couronne de France.

Donnée en spectacle à la terre, c'est encore en écoutant les conseils de la piété, qu'elle devient l'ornement du trône, le modèle des reines, et une seconde Providence pour tous les malheureux d'un grand empire. C'est sa piété qui lui concilie la constante estime du roi son époux, l'amour empressé de ses sujets, l'attachement inviolable de ses amis, la vénération de tous les gens de bien. C'est sa piété qui l'environne de cette famille si généralement vertueuse, sa consolation et sa gloire pendant sa vie, et qui suffiroit seule pour faire vivre son nom dans la postérité. C'est sa piété qui lui ménage le calme d'une paix inaltérable, dans la soumission aux divers sacrifices par lesquels le ciel ne manque jamais d'éprouver la fidélité de ses élus. C'est aussi sa piété qui, après l'avoir portée au faîte des grandeurs et des prospérités humaines, lui en découvre

le vide et l'insuffisance, et lui apprend qu'il n'est, dans leur usage, de plaisir sans remords, que celui de les faire servir aux desseins et à la gloire du Dieu bon qui les dispense. C'est par sa piété enfin qu'elle termine glorieusement sa glorieuse carrière; et que, se survivant à elle-même, elle parle encore, après sa mort, ce langage imposant qui, pendant sa vie, remuoit tous les cœurs, instruisoit la plus haute vertu, touchoit l'indifférence, et commandoit au vice même les hommages motivés du respect *.

Mais où la piété de la reine, ce grand mobile de toutes ses actions vertueuses, se manifeste et se développe avec un nouvel intérêt, c'est dans l'exercice des devoirs qui sont, en quelque sorte, plus immédiatement de son domaine; et l'on ne sera pas surpris qu'une princesse si universellement religieuse, le paroisse plus encore dans la pratique même des œuvres de la piété chrétienne.

Ce que la reine avoit le plus étudié, et ce qu'elle

* La marquise de Pompadour écrivoit à madame de Blagny: « La reine passe son temps à prier Dieu. C'est une sainte. Les » grandeurs et les vanités de la terre ne la touchent *plus*. Je » voudrois en pouvoir dire autant. » Et, dans une autre lettre à la comtesse de Baschy: « La reine est, sans contredit, la femme » forte. Elle souffre sa vieillesse, ses infirmités, ses chagrins » (*car elle en a*), avec un courage que j'admire et qui m'étonne. » Je vois, par son exemple, que *la vraie dévotion* est bonne » à quelque chose. »

savoit le mieux, c'étoit sa religion. Elle en connoissoit l'histoire aussi bien que le dogme et la morale. Elle avoit comparé, dans sa jeunesse, les promesses et les figures de l'ancien Testament avec les grands événemens du nouveau : elle en avoit saisi les merveilleux rapports; et ce qui avoit fait l'objet de sa première instruction fut, toute sa vie, celui de son édification et la règle de ses actions. Frappée de l'évidence des motifs sur lesquels est appuyée la croyance catholique, elle voyoit dans l'incrédulité un mystère d'aveuglement plus incompréhensible que tous les mystères de la foi. Aussi ne s'accoutuma-t-elle jamais à entendre les prédicateurs insister en chaire sur l'exposition et les preuves de la doctrine chrétienne. « N'est-il pas bien humiliant » pour nous, disoit-elle, que les prédicateurs d'au» jourd'hui, au lieu de venir nous édifier, en nous » rappelant les grandeurs de Dieu et la sainteté des » engagemens qui nous attachent à lui, se croient » obligés de nous catéchiser comme des enfans, ou » de nous convaincre comme des païens? » De toutes les preuves qui démontrent la divinité de la religion de Jésus-Christ, celle qui paroissoit la toucher davantage étoit la sagesse de sa morale. On lui entendit souvent dire que, s'il falloit être insensé pour refuser de croire des millions de témoins irréprochables, qui se sont fait égorger pour attester ce qu'ils ont vu, ce n'étoit pas moins outrager la raison que de ne pas regarder, comme venant du

ciel, une religion qui offre à la terre une morale si pure et si utile aux hommes qui la suivent.

D'autant plus soumise dans sa foi qu'elle en étoit mieux instruite, elle ne cherchoit point à lever le voile dont il a plu à la divine sagesse d'envelopper ses mystères. « Où Dieu a parlé, disoit-elle, exami- »ner est un sacrilége, douter est une apostasie. » A son arrivée en France, ce fut quelquefois une de ses peines, que certaines femmes superficielles ou de mauvaise foi, attachées à son service, affectassent de raisonner sur la religion, et voulussent pénétrer ce qu'il nous suffit d'adorer. Elle se crut même, en plus d'une occasion, obligée de les rappeler à la modestie qui convient à leur sexe, par ces leçons fortes que saint Paul veut que l'on donne à l'ignorance présomptueuse. Aux unes elle disoit : « Croyons ce que croit l'Église, et disons notre cha- »pelet. » A celle-ci : « On ne cherche, d'ordinaire, »dans les vaines disputes sur le dogme, que de »vains prétextes pour se dispenser de la morale. » Aux autres : « On ne peut se défendre d'un senti- »ment de pitié pour des femmes qui s'érigent en »théologiens, et qui décèlent, dans toute leur con- »duite, le besoin qu'elles auroient d'étudier le ca- »téchisme. »

Une de ses dames du palais se permettoit, en sa présence, des réflexions peu respectueuses sur un mandement de l'archevêque de Paris : « Quand on »est en humeur de plaisanter, dit la reine, on doit

»prendre d'autres textes que des sujets de religion.» La dame assura qu'elle parloit selon sa pensée. « Oh! si cela est, madame, reprit la reine, je vous »parlerai de même, et je vous dirai, qu'il faut que »vous soyez bien présomptueuse, pour vous croire »plus éclairée en matière de religion que votre »premier pasteur, et que vous nous jugiez en même »temps bien imbéciles, si vous vous flattez que »nous allons préférer votre jugement au sien.» Une autre dame, en qui la reine blâmoit des sentimens qui respiroient la désobéissance à l'église, lui répondoit d'un ton sentencieux : « La foi, madame, »est un don de Dieu. Je le sais fort bien, lui dit la »princesse; et, ce qui me fait trembler pour vous, »c'est que ce don n'est que pour les humbles.»

Quoique ces leçons énergiques et pleines de sagesse ne fussent jamais venues qu'à la suite d'autres avis inutilement donnés, il est aisé d'imaginer qu'elles n'en plaisoient pas davantage aux personnes qui se les attiroient; et quelques-unes en prenoient occasion d'accuser la reine de hauteur. Mais une princesse, dont tous les Français célébroient à l'envi la douceur et la popularité, et qui savoit si généreusement pardonner une injure, pouvoit bien se permettre, sans doute, de venger, dans son domestique, les droits outragés de la religion; et elle ne se trompoit pas, lorsqu'elle croyoit, en le faisant, acquitter un devoir de son rang et une dette de sa foi. Cette fermeté d'ailleurs, à protéger les vrais

principes du haut du trône, est bien justifiée par toutes les tentatives que se permirent les méchans pour les lui faire abjurer. Étrange perversité des cours! La foi la plus sincère n'y est pas moins exposée que les mœurs les plus pures. Le même manége qu'employa le vice pour triompher de la vertu de Louis XV, l'erreur l'avoit mis en œuvre auparavant pour corrompre la foi de son épouse.

A l'époque où la reine arriva en France, le jansénisme qui, depuis la mort de Louis-le-Grand, avoit été plus ou moins ménagé, suivant l'esprit dominant dans le conseil du jeune roi, avoit fait des prosélytes à la cour comme à la ville, et comptoit des patrons dans toutes les classes de la société. Fort de l'amour du Français pour la nouveauté, des manœuvres de Port-Royal et surtout de la faveur des tribunaux, le parti ne mettoit plus de bornes à ses prétentions, et préparoit dès lors ces luttes scandaleuses, qui compromirent si étrangement depuis l'autorité monarchique, réduite à composer avec la magistrature en faveur du sacerdoce opprimé. Bientôt, le zèle des novateurs, enflammé par le succès, s'éleva jusqu'au délire, et enfanta ces étranges prodiges appelés *convulsions*. Nul adepte alors qui ne pût devenir, à volonté, le sujet ou le ministre de quelque œuvre miraculeuse, et c'étoit un ton, parmi certaines dames de la première qualité, d'aller s'édifier de la manipulation des *secours* et des *convulsions*, à peu près comme

elles alloient, il y a peu de temps, souper avec les ombres des morts chez Cagliostro, ou se faire inoculer un merveilleux sommeil dans les baquets de Mesmer *.

Cependant, gagner la nouvelle reine, et, par elle, placer le jansénisme sur le trône, eût été un beau triomphe pour le parti; et il osa le tenter. Il eut même assez de crédit pour le faire par des moyens dont il pouvoit se promettre le succès. Il étoit parvenu à faire placer dans la maison de la princesse, et jusqu'auprès de sa personne, des apôtres de la nouvelle doctrine. La bibliothèque même, destinée à son usage, avoit été garnie des ouvrages les plus séduisans, composés dans le sens de l'erreur ou pour sa défense. Peu en garde contre ce dernier piége, qu'elle étoit fort éloignée de soupçonner dans sa maison, la reine eût pu y donner, si elle n'eût été guidée par son bon esprit, qui l'avertit du poison, et suffit seul pour la sauver du danger. Elle avoit essayé de lire plusieurs de ces livres, qui traitoient des devoirs de la piété chré-

* Etrange effet et châtiment bien humiliant de l'aveuglement d'un peuple, qui prétend substituer au flambeau de la révélation et à la foi de l'église, la vanité de ses pensées! C'est dans le temps même qu'il ose s'établir juge de la parole immuable d'un Dieu, et qu'au tribunal de son orgueilleuse raison, l'Évangile est incroyable, qu'on le voit afficher la stupide crédulité des siècles les plus barbares, pour les paradoxes insensés et tous les prestiges des fourbes.

tienne, sans pouvoir achever la lecture d'aucun. «Je les laissai, disoit-elle depuis, par la raison »qu'au lieu de m'édifier ils jetoient dans mon cœur »la sécheresse et l'inquiétude.» Dès qu'on les lui eut fait mieux connoître encore, elle en purgea aussitôt sa bibliothèque, et les jeta au feu, en bénissant la Providence, qui lui découvroit un écueil où pouvoit échouer sa foi. Cette justice, que s'empressa de faire la reine, de productions qui ne pouvoient servir qu'à entretenir ou propager l'erreur, lui offrit l'occasion de connoître une de ses femmes qui en faisoit profession ouverte. Scandalisée d'un mépris si prononcé pour des livres, l'objet de son respect, la zélée janséniste osa prendre ouvertement leur défense, en faisant l'énumération des saints personnages de la secte qui se nourrissoient de leur lecture, et en faisoient le sujet habituel de leurs méditations. « Il est donc bien vrai, »lui dit alors la reine, que vous êtes janséniste? »Oui, madame, par la grâce de Dieu, répond cette »femme, je le suis, je fais gloire de l'être, et je »pense même que sa majesté a trop d'esprit pour »ne l'être pas aussi.» La reine se mit à rire, lui donnant à entendre qu'elle ne devoit pas juger de l'esprit des autres par le sien, et l'assurant, bien positivement, qu'elle ne partageroit jamais la gloire dont elle-même se flattoit. La princesse ne négligea rien pour rappeler cette âme égarée à la soumission que les fidèles doivent à l'église; mais, après d'inu-

tiles tentatives, elle se vit obligée de la congédier, ne pouvant même l'empêcher de dogmatiser.

Cependant, comme si le ciel, protecteur de la foi des enfans de saint Louis, eût voulu fixer plus particulièrement encore la défiance de la reine sur la malignité d'une hérésie attentive à tous les moyens de la séduire, il permit qu'un événement cruellement douloureux pour son cœur, vînt augmenter l'horreur qu'elle en avoit déjà conçue. La singularité du fait nous auroit porté à le révoquer en doute, s'il ne nous fût parvenu de première source; et nous nous garderions bien de le rapporter, si nous n'étions assurés de n'être pas contredits par les personnes qui ont eu quelques relations de confiance avec la reine ou avec la famille royale. Après ces manœuvres inutiles, dont nous venons de parler, pour surprendre la piété de la princesse, les plus ardens promoteurs du parti janséniste regrettoient toujours qu'une si précieuse conquête leur eût échappée, et ne pouvoient se défendre de la convoiter encore. En 1733, le duc d'Anjou, fils de la reine, jeune prince alors dans sa troisième année, se trouvant, non pas malade, mais incommodé, ils imaginèrent que le moment étoit venu où il falloit enfin triompher de l'incrédulité de la mère, par un prodige opéré en faveur du fils. Pleins de confiance en la vertu du diacre Pâris *, ils regardent le succès

* Ceux qui ont quelques notions des extravagances jansé-

comme infaillible : ils s'adressent à une des femmes qui sert le jeune prince, la gagnent, et lui proposent, comme chose qui ne peut souffrir de difficulté, d'opérer la guérison subite de son auguste malade. Cette femme y consent : elle en met une seconde dans le secret de la bonne œuvre, et, toutes deux de concert, elles subornent deux gardes du corps, qui doivent favoriser l'entrée de l'appartement du duc d'Anjou à l'agent miraculeux de sa future guérison. Alors un sujet initié aux mystères des convulsionnaires est introduit secrètement, qui remet aux gardes-malades une provision de terre extraite du tombeau de Pâris, avec la recette pour en faire usage jusqu'à parfaite guérison. Point de retard : on s'empresse d'administrer à l'enfant une première et une seconde pilule, qui n'opèrent pas sensiblement. On double la dose ; l'incommodité aussitôt prend un caractère de maladie. On continue le régime, la maladie empire. Le malade pleure, s'agite, éprouve des mouvemens convulsifs. Ces accidens inquiètent peu ceux qui les provoquent : ils s'en félicitent, au contraire : c'est, sans doute, que le spécifique opère et que le miracle commence. Toutes les boissons et les potions que l'on présente à l'enfant sont assaisonnées de

nistes, savent que le premier et le plus grand saint du parti étoit un certain diacre Pâris, qui, par humilité, se mettoit au-dessus de l'église universelle, et se dispensoit lui-même du précepte de la communion pascale.

terre, et l'on a grand soin qu'il épuise la coupe jusqu'à la lie. Cependant tous les remèdes qu'on peut lui administrer restent sans effets; et, en peu de jours, il est réduit à l'agonie. N'importe : en cet état encore, le fanatisme ne cesse de lui ingérer de la terre, jusqu'à ce qu'il en soit étouffé. Le lendemain de la mort du prince, tous les gens de l'art, qui ont suivi sa maladie, s'assemblent, empressés d'en découvrir la cause interne qui a échappé à toutes leurs observations. On fait l'ouverture du corps : les signes apparens indiquent bientôt que le siége du mal étoit dans les intestins. Et en effet on les trouve remplis de terre. Les médecins le voient, se regardent dans l'étonnement, et ne savent pas s'ils doivent en croire à leurs yeux. Vaincus par l'évidence, néanmoins, ils cherchent à expliquer le phénomène. Il n'y avoit pas de terre dans la chambre du malade : on ne l'avoit pas conduit dans le parc, où il auroit pu en trouver; et, y eût-il été conduit, il ne pouvoit pas y être seul; et, enfin, eût-il eu sous la main de la terre à discrétion, resteroit encore à expliquer comment il auroit pu violenter la nature, jusqu'à en prendre en quantité suffisante pour s'étouffer. Le résultat de ces considérations est qu'il faut faire subir un interrogatoire aux femmes qui servoient le jeune prince. On les mande, on les presse, on les intimide : enfin, le mystère janséniste se découvre; et la reine a la douleur d'apprendre que son fils est mort, pour

n'avoir pu digérer la terre du cimetière de Saint-Médard. Les femmes et les deux gardes du corps qui avoient coopéré à ce pieux assassinat furent chassés de la cour, mais on ne cherchà point à découvrir d'autres coupables; et la reine, étouffant par la religion le cri de la nature, conjura le Seigneur d'accepter la mort de son fils comme un sacrifice d'expiation pour tous les outrages faits par l'hérésie à la raison et à son auteur. La pieuse princesse eut, en effet, la consolation de voir les manœuvres convulsionnaires dévoilées, et le jansénisme, ensuite, expirant dans le mépris.

Rebutés par tant de tentatives, qui n'avoient tourné qu'à leur confusion, les patrons et les chefs de l'erreur renoncèrent enfin au coupable espoir de trouver leur complice dans leur souveraine. Mais, à peine la reine avoit-elle échappé à ce piége que ces courtisans pervers, qui ne peuvent se flatter de gouverner leurs maîtres qu'en les égarant, lui en tendirent un nouveau, non moins à redouter pour sa foi. Certaines gens qui l'approchoient, et qu'elle eût crus incapables de vouloir protéger l'impiété, ne cessoient de lui vanter quelques-uns des coryphées de la philosophie moderne, comme des hommes extraordinairement nés pour la gloire de la nation et le bonheur de l'humanité, comme des génies du premier ordre, dont il est glorieux aux princes de favoriser les sublimes élans. On s'empressa surtout de lui peindre Voltaire, qu'elle ne

connoissoit pas, sous des traits si étrangers à l'original, qu'elle se détermina à lui faire une pension sur sa cassette, persuadée qu'elle étoit, d'après plusieurs témoignages concertés pour la tromper, qu'en la personne de l'homme de lettres elle récompensoit le vrai mérite et les talens utiles. Cependant, une reine de France, et une reine déjà connue par tant de vertus, devenue la protectrice de Voltaire!.... Cette idée présentoit un contraste frappant, et ouvrit, pour un instant, un vaste champ aux discoureurs. Déjà le faux zèle crioit au scandale. La charité, plus prudente, pensoit qu'une reine peut être surprise, et attendoit pour porter son jugement. Bientôt, en effet, la princesse, informée des dispositions du sujet, et du criminel abus qu'il ne cessoit de faire de ses talens, eut le courage d'avouer qu'elle avoit été trompée. Elle l'avoua sans détour, et à la face de la nation entière, en supprimant la pension qu'elle payoit au poëte, et en lui faisant défendre de paroître en sa présence.

Ainsi, cette erreur matérielle ne produisit d'autre effet sur un cœur droit et vertueux que de le rendre plus attentif sur les manœuvres d'une secte qui, dès son berceau, joignant l'artifice à l'audace, eût voulu s'autoriser d'un nom révéré, et faire circuler ses poisons sous le manteau même de l'autorité. Depuis ce temps-là, une circonstance particulière avoit porté la reine à accorder sa protection à un

sujet qui s'en montra dans la suite aussi peu digne que Voltaire. En considération des services d'Helvétius, son médecin, homme de bien et habile dans son art, elle avoit pourvu son fils d'une charge de maître d'hôtel dans sa maison. Pour prix de ce bienfait, le jeune élève du philosophisme s'appliquoit à corrompre la cour de la reine, en y répandant, parmi ses sociétés, les sentimens qu'il développa depuis dans son livre *De l'Esprit*. Informée de ces menées criminelles, la reine lui fit ordonner aussitôt de quitter son service; et se rappela, en disgraciant le fils, un propos que lui avoit tenu le père long-temps auparavant. Comme la princesse lui disoit des choses honnêtes sur les espérances que lui donnoit le jeune homme : « J'ignore, madame, » répondit le médecin, ce qu'il deviendra un jour : » je sais seulement qu'il lit nos philosophes, et je » tremble. »

Ce fut la reine qui, la première en France, dénonça l'Encyclopédie à la religion ; et quarante ans d'examen n'ont pas infirmé son jugement. Lorsqu'on vint lui présenter le premier volume de cette monstrueuse compilation, prônée d'avance par les cent bouches de la renommée, comme la grande merveille du monde littéraire, elle tomba, à l'ouverture du livre, sur l'article *ange*, qui ne la prévint pas favorablement : elle jeta un coup d'œil sur quelques autres, où elle vit les dogmes immuables de la religion assimilés aux inventions de l'erreur,

ou classés parmi les opinions humaines. Refermant alors le livre, pour ne plus jamais l'ouvrir : « Voilà »du mauvais, dit-elle, et du très-mauvais : c'est »ce que j'avois toujours craint. »

On parloit un jour, en sa présence, d'un ouvrage qui faisoit une sorte de fortune, quoiqu'il n'eût guère que le mérite d'être impudemment impie. « Croiriez-vous, maman, lui dit le Dauphin, que »l'auteur fait profession ouverte de ne pas croire »un mot de l'Ecriture sainte? Il a beau le dire, »répondit la reine, son incrédulité n'est pas aussi »universelle qu'il le prétend; et je parierois bien »qu'il a compté très-fermement, pour le débit d'un »pareil ouvrage, sur la maxime de l'Écriture : *La »classe des insensés est innombrable.* »

Quoique le danger de la séduction eût été peu à craindre pour une vertu aussi bien affermie que l'étoit celle de la princesse, elle ne seroit pas permis de lire une seule page d'un ouvrage qui eût offensé le moins du monde la religion ou les bonnes mœurs, et il lui suffisoit de savoir, par des rapports étrangers, qu'un livre fût contraire aux bons principes, pour n'être pas même tentée de la curiosité de l'ouvrir. Cette disposition, au reste, lui paroissoit si essentielle qu'elle ne pouvoit comprendre comment certaines personnes, qui se flattent de régularité, ne se font pas scrupule de ces sortes de lectures. Un jour qu'elle avoit auprès d'elle deux ou trois de ses dames du palais, la conversation

tomba sur un livre qui respiroit l'impiété, et que venoit de publier un homme fort connu à la cour. Comme ces dames parloient très-pertinemment des erreurs qu'il renfermoit, la reine leur marqua le plus grand étonnement de les en voir si bien instruites. Elles avouèrent, alors, qu'elles avoient été bien aises de juger par elles-mêmes si l'ouvrage étoit aussi mauvais qu'on le disoit. « Pour moi, reprit la reine, »je me ferois un crime de lire un livre qui outrage»roit mon père; et, à plus forte raison, celui que »je saurois être injurieux à mon Dieu. » Quelqu'un lisoit, dans une société, un traité dans lequel est réduite en art la passion qui a le moins besoin de ce secours pour être dangereuse : on annonce la reine : « Cachons ce livre, s'écrie le lecteur, car il »est de ceux que sa majesté n'aime point. Cela est »très-vrai, répondit la reine, en jetant les yeux sur »le titre : je déteste, et il me semble que tout chré»tien doit avoir en horreur *l'art de séduire.* » Une autre fois, qu'elle se trouvoit chez la duchesse de Luynes, sa dame d'honneur, elle vit un livre sur sa cheminée, très-mauvais ouvrage, attribué à une dame de grand nom. Elle le prend, le jette au feu, en disant : « Vous pensez sûrement comme moi, »madame : voilà le cas que nous devons faire de »pareilles productions. »

C'est ainsi que la foi de cette princesse, toujours aussi vive qu'elle étoit pure, faisoit tout à la fois la règle de sa conduite et celle de son zèle pour l'ins-

truction des autres. Elle s'appliquoit, comme maîtresse, à bannir jusqu'aux moindres scandales de sa maison; et elle eût voulu, comme reine, n'en laisser subsister aucun dans l'étendue du royaume. Mais, comptant toujours plus, pour l'avancement de l'œuvre de Dieu, sur Dieu lui-même que sur tous les moyens de la puissance humaine, c'étoit moins encore par ses soins et son crédit qu'elle s'efforçoit de servir la religion, que par la ferveur de ses prières. Les besoins de l'église et la sanctification des âmes étoient de continuels objets de sa sollicitude; et tous nos mémoires nous la représentent comme une autre Esther, qui se croit spécialement chargée de négocier le salut de son peuple. Elle le demandoit par ses prières, elle le demandoit par des prières étrangères, associant à ce pieux office de sa charité, toutes les personnes vertueuses avec lesquelles elle étoit en correspondance. Chacune des lettres qu'elle leur écrivoit est un témoignage du zèle religieux qui l'animoit. Voici ce que je lis dans plusieurs : « Demandez à Dieu que nos » infidélités ne nous privent pas des grâces qu'il nous » destinoit. — Priez bien le bon Dieu pour notre » sainte religion. — Priez pour la conversion des pé» cheurs, et demandez au Seigneur qu'il leur fasse » la grâce de revenir à lui. — Priez pour l'église, et » pour que Dieu ne se retire pas de nous. — De» mandez à saint Louis qu'il prie pour ses enfans, » et pour le royaume qu'il a gouverné. »

Rien de ce qui tenoit à la religion ne paroissoit indifférent à la reine; et tout ce qui pouvoit contribuer à la gloire de Dieu ou à l'édification publique la touchoit vivement. Lorsqu'on fit la consécration de la nouvelle église de Choisy, elle y assista avec le roi; et la piété qu'elle porta dans cette cérémonie, frappa les assistans plus que la cérémonie même. Dans l'après-midi de cette journée, étant entrée dans un des pavillons du parc, elle y passa une heure en prières: et, en sortant, elle dit à une des dames de sa suite, qui l'avoit surprise essuyant ses larmes: « C'est la joie, madame, qui les fait » couler: je bénis le Seigneur, en considérant qu'au » milieu de ces jours d'impiété, on élève encore » quelques autels à sa gloire. »

C'étoit le zèle le plus charitable qui attendrissoit la reine sur le sort des malheureux; c'étoit sa religion qui déterminoit et consacroit ses bienfaits multipliés; et la fin ultérieure de ses immenses charités étoit toujours la gloire de Dieu, et le désir de rapprocher de lui ceux que la misère et le désespoir auroient pu en éloigner. Elle étoit dans l'usage d'accompagner toutes ses aumônes manuelles de quelques mots d'instruction. Souvent on lui entendoit dire aux pauvres: «Occupez-vous de votre salut, » mes enfans:—Prenez garde de ne pas perdre le mé» rite de vos souffrances. — En songeant aux besoins » de votre corps, n'oubliez pas ceux de votre âme.»

Généreuse et libérale dans toutes les occasions,

la reine ne l'étoit jamais avec plus de joie que lorsque les demandes qu'on lui faisoit tendoient plus directement à procurer le bien de la religion et la sanctification des âmes. Elle contribuoit à l'entretien d'une infinité de pauvres églises : elle leur fournissoit des ornemens, des tableaux, des vases sacrés. « Il vaut mieux, disoit-elle, pour l'édification » des peuples, pourvoir à la décence de vingt pau» vres églises, que d'ajouter un don fastueux au ri» che trésor d'une cathédrale. » Une des bonnes œuvres qu'elle répétoit souvent, et toujours avec une nouvelle satisfaction, c'étoit d'ouvrir l'asile du cloître à de jeunes personnes qui ne pouvoient offrir que leur vertu pour dot. Ce que la renommée publioit au loin de sa charité à cet égard lui attiroit des sollicitations, du fond de nos provinces, en faveur de différens sujets qui désiroient d'entrer en religion. Il arriva même, plus d'une fois, que de jeunes personnes, ne prenant conseil que des pieux mouvemens de leur zèle, lui écrivirent directement, pour lui exposer, avec leur désir de retraite, l'obstacle qu'y mettoit la modicité de leur fortune; et la reine, sans voir d'indiscrétion dans cette démarche, la regardoit comme une demi-preuve de vocation. Elle faisoit prendre des informations sur les lieux; et, si elles se trouvoient favorables aux sujets, elle se chargeoit de payer leur dot *.

* Quels eussent donc été les sentimens de cette religieuse princesse : quelle eût été l'amertume de sa douleur, si, échi-

Désirant de procurer des moyens de salut à la classe du peuple la plus négligente à les rechercher; pendant l'hiver, et au temps de la cessation des travaux, la princesse faisoit passer par les mains de plusieurs ecclésiastiques zélés, des aumônes qu'ils devoient distribuer à de pauvres ouvriers, à la suite d'instructions et de retraites publiques qui se faisoient en leur faveur. « Ce sera peut-être l'aumône » qui les attirera d'abord, disoit-elle; mais la grâce » attachée à la parole de Dieu fera le reste. » Elle donnoit aussi, pendant la même saison, tant aux sœurs de la charité qu'à d'autres personnes vertueuses, à portée de connoître les besoins des pauvres dans Versailles, des sommes considérables, pour être employées à garantir la vertu des écueils de la misère. Ce genre de charité étoit surtout d'un très-grand prix à ses yeux, depuis qu'une religieuse aussi célèbre par sa pénitence qu'elle l'avoit été par ses écarts, lui avoit raconté comment l'indigence l'avoit précipitée dans l'abîme d'où la divine miséricorde l'avoit retirée *.

rée seulement sur une partie des malheurs qui nous menaçoient, elle eût pu prévoir que le temps n'étoit pas éloigné où ces sanctuaires vénérables, asiles de l'innocence et des vertus sublimes, seroient fermé parmi nous aux plus vifs empressemens pour la perfection chrétienne!

* La demoiselle Gaulthier, dont la première partie de la vie a été aussi scandaleuse que la seconde fut édifiante, perdit son père à l'âge de dix-sept ans. Se trouvant alors sans fortune, et

La reine contribuoit encore, avec une libéralité vraiment royale, à l'instruction chrétienne des enfans des pauvres, errans dans la capitale sous le nom de *Savoyards*, secondée dans cette bonne œuvre par le zèle intelligent de l'abbé de Pontbriant. Par

les personnes qui auroient dû pourvoir à sa subsistance ayant refusé de le faire, elle entra au théâtre, non sans quelque répugnance; mais elle s'y accoutuma d'autant plus facilement, qu'elle y acquit, en peu de temps, la plus grande célébrité. En vain alors une parente vertueuse s'efforce-t-elle de la rappeler à un genre de vie plus analogue à l'éducation qu'elle a reçue, elle se rit de ses remontrances. Fêtée des grands, pensionnée des princes, ivre de l'encens de la multitude, elle vit dans les plaisirs et l'opulence : elle plaît à ce monde enchanteur, et ce monde lui plaît, cela lui suffit. « Avant de songer au paradis » futur dont lui parle sa cousine, elle veut, dit-elle, jouir du » paradis actuel où elle se trouve si bien; et, si jamais elle se » convertit, ce ne sera pas du moins avant quarante-cinq ans. » Cependant elle n'en a pas encore trente lorsque la grâce parle à son cœur, et lui fait éprouver des inquiétudes. Elle va entendre une messe, ses inquiétudes augmentent; elle fait dire une messe; elle est encore plus tourmentée; elle prend la résolution d'entendre tous les jours la messe, le remords alors la suit partout. Fidèle néanmoins à une pratique si peu connue dans son état, elle se rend exactement tous les matins à l'église, et le soir on la voit au théâtre. Les gens de sa profession la raillent sur sa dévotion; elle sent qu'ils ont raison, et qu'on ne peut servir deux maîtres. Sur le point de se décider, elle éprouve les plus rudes combats. Enfin la grâce triomphe, sa résolution est prise, elle rompt brusquement toutes ses liaisons, et laisse Paris dans l'étonnement de sa retraite. Un seigneur, sur ces entrefaites, vient lui offrir, si elle veut passer sa

le même principe de religion et de charité, elle aliéna, de concert avec le roi son père, tous ses biens patrimoniaux, pour en fonder une société de missionnaires qui, sous la protection des rois de Pologne, doivent se dévouer à la sanctification des âmes et au soulagement des misérables dans deux provinces de ce royaume *. Un autre moyen de faire

vie dans une de ses terres, de la lui donner en bonnes formes: elle échappe encore à ce nouveau piége; et enfin, la Providence la conduit chez les carmelites de Lyon, où elle édifia par toutes les vertus d'une fervente religieuse. La reine ayant rendu un service à un de ses neveux, elle l'en fit remercier. C'est par-là que commença la pieuse correspondance qui s'établit depuis entre la princesse et la carmelite, et que celle-ci eut occasion de faire connoître à la reine les particularités que nous venons de rapporter. La veille même de sa mort, pressée du double désir de marquer sa reconnoissance à la reine et de se recommander à ses prières, cette religieuse pria celle de ses compagnes qui passoit la nuit auprès d'elle de lui servir de secrétaire; et, comme si elle eût voulu expier l'abus d'un langage qu'elle avoit autrefois profané, elle lui dicta, pour la princesse, une lettre en vers, qui finit par ceux-ci:

O reine, âme céleste et le charme du monde!
Si sur moi tes regards daignèrent s'abaisser,
J'implore, en expirant, ta piété profonde:
Demande mon bonheur, le ciel va t'exaucer.

* Les missions, celles surtout qui étoient dirigées par les jésuites, ont, dans tous les temps, opéré des prodiges d'édification dans l'église de France. Bossuet et Fénélon en sentoient vivement l'importance, et l'ont fait sentir au conseil de Louis-

l'aumône spirituelle, qu'employoit souvent la reine, c'étoit de répandre des livres de piété, qu'elle appeloit ses petits missionnaires. Elle faisoit faire à ses frais des éditions des meilleurs ouvrages en ce genre : elle en confioit la distribution à des curés et à des religieux, qui les donnoient, suivant son intention, aux pauvres qui n'avoient pas le moyen de les acheter, et quelquefois encore aux riches qui n'en avoient pas la volonté.

Mais, où paroissoit, sous le point de vue le plus touchant, le zèle de cette pieuse princesse pour le salut des âmes, c'étoit dans sa tendre compassion pour les malades. L'empressement avec lequel on la vit, en une infinité d'occasions, les visiter et les

le-Grand. Le saint évêque d'Amiens et nos plus grands évêques les regardoient comme un des plus sûrs moyens d'éclairer et de changer les cœurs. Nous avons vu le roi Stanislas fonder des missions en Lorraine, du fruit de ses économies, et la reine de France faire le sacrifice de ses biens patrimoniaux pour une fondation semblable en faveur de la Pologne. D'après des autorités si respectables, n'avons-nous pas droit de conclure que, lorsqu'il plaira à la Providence de nous reporter sur les tristes ruines de notre patrie, une des voies les plus efficaces et les plus douces pour y relever l'autel et le trône, seroit qu'on employât une partie du patrimoine du sanctuaire à doter, dans chaque diocèse, une société de missionnaires qui, à la voix des premiers pasteurs, se porteroient dans les villes et les campagnes où seroient les plus grands besoins, et iroient, conduits par la charité, rappeler à un peuple égaré ce qu'il doit à son Dieu et à son roi.

consoler, les exhorter à la résignation et les préparer à une mort chrétienne, suffiroit seul pour attester l'héroïsme de sa vertu. En quelque endroit qu'elle se trouvât, ceux qu'elle voyoit dans la souffrance avoient des droits privilégiés à ses soins. Au sein de sa famille, elle paroissoit oublier ses autres enfans, pour s'occuper de celui qui étoit malade. Si elle entroit dans une communauté religieuse, elle se portoit d'abord à l'infirmerie : elle demandoit à celles qui l'habitoient, ce qu'elle pourroit faire pour leur soulagement ? elle goûtoit les alimens qu'on leur donnoit ; et, quelquefois, elle leur en faisoit apporter du château de plus convenables à leur état. Si, pendant ces visites, elle s'apercevoit que les malades eussent quelque besoin, elle s'empressoit d'y pourvoir et de les servir. On la vit s'abaisser, dans sa profonde humilité, jusqu'à aider elle-même une malade à mettre sa chaussure.

Ses médecins devenoient les médecins de toutes les personnes qu'elle connoissoit, et qui avoient avec elle quelque correspondance. Elles avoient le droit, et quelquefois l'ordre, de lui adresser, du fond des provinces, le tableau de leurs maladies ou de celles de leurs amis, d'après lequel elle prenoit elle-même l'avis de ses médecins. Je lis, dans une de ses lettres : « Il faut me faire passer au plus tôt, par votre » chirurgien, l'état bien exact de sa plaie, afin que » je puisse faire consulter ici. »

Ce n'étoit pas seulement sans marquer de répu-

gnance, c'étoit avec tout l'empressement du zèle et l'extérieur de la satisfaction, que la reine entroit dans ces maisons de charité, où sont rassemblées toutes les infirmités humaines, et où la mort, sous mille formes hideuses, parle à tous les sens le langage de la tristesse. « C'est ici, disoit-elle, à un sei-»gneur de sa cour, qu'il est bon de venir, pour ap-»prendre à nous connoître. » Un jour qu'elle visitoit une des salles de l'Hôtel-Dieu de Compiègne, elle s'arrêta, à la vue d'un tableau qui représente saint Louis, pansant lui-même l'ulcère d'un pauvre, qui, dans l'instant, se trouve miraculeusement guéri. La supérieure, qui l'accompagnoit, lui raconta plusieurs traits de la charité de ce saint roi, fondateur de la maison, dans laquelle il aida lui-même à transporter les premiers malades qui y furent recueillis. La princesse, attendrie au récit qu'on lui faisoit, s'écria : « Voilà ce que l'amour de »Dieu faisoit faire aux saints pour l'amour des hom-»mes ; mais nous, que faisons-nous pour les mem-»bres souffrans de Jésus-Christ ? » Puis, en fixant l'image de saint Louis, elle lui recommanda le royaume qu'il avoit autrefois gouverné, comme un malade digne de toute sa charité : elle lui fit, dans ce sens, et à haute voix, une prière si humble et si touchante, qu'elle arracha des larmes à tous les assistans.

La pieuse princesse passoit un temps considérable à faire ces sortes de visites. Elle s'arrêtoit plus

long-temps auprès des malades les plus désespérés; elle leur rappeloit tous les motifs de consolation que peut offrir la religion à des mourans; elle ne les quittoit qu'après les avoir remplis de la plus douce paix, et les avoir amenés à une parfaite résignation aux ordres de la Providence. « Mes enfans, »leur disoit-elle, de ce ton de bienveillance et d'in»térêt qui pénétreroit encore de la part d'un égal, »toute reine que je suis, je me verrai un jour ma»lade et mourante comme vous : l'arrêt paroît dur »à la nature; mais nous l'adoucirons par notre sou»mission, et en songeant qu'il est porté contre nos »péchés, et par un Dieu qui est toujours notre »père. » Un malade, après une de ces précieuses visites, s'écrioit, dans le transport de sa joie : « Non, »mon Dieu! rien ne me retient plus sur la terre, »et j'accepte volontiers la mort, après avoir eu le »bonheur d'y être si bien exhorté par notre sainte »reine. »

Comme les malades qui habitent les maisons de charité sont aussi des pauvres, la princesse avoit soin d'accompagner de secours pécuniaires les consolations spirituelles qu'elle donnoit à chacun d'eux : elle leur glissoit ordinairement un louis dans la main, mais si adroitement que les personnes qui l'accompagnoient ne s'en apercevoient pas, et qu'on eût ignoré le bienfait si la reconnoissance ne l'eût publié. La reine rencontra un jour un pauvre malade dans l'hôpital de Compiègne, qui lui dit :

« Hélas ! madame, dans l'état où je suis, ce n'est » pas de l'argent qu'il me faudroit? — Hé bien, dites-» moi donc ce que je pourrois faire pour vous? — » Ah! ma bonne reine, si vous vouliez offrir à Dieu » une petite prière pour le salut de mon âme, je » mourrois content. — Mon crédit n'est pas grand » dans le ciel, mon enfant; je prierai cependant, et » je ferai prier pour vous avec confiance, parce que » je vous vois bien résigné. »

Lorsque la reine faisoit ces visites des hôpitaux, on essayoit quelquefois de lui dérober le spectacle des malades agonisans; mais, l'œil de sa charité pénétrant ce qu'on eût voulu lui cacher, elle ne manquoit pas d'ouvrir les lits qu'elle voyoit fermés, et elle adressoit aux pauvres moribonds qu'elle y trouvoit, une courte exhortation analogue à leur état. Un jour qu'elle visitoit l'hôpital général de Compiègne, la supérieure l'ayant priée instamment de ne pas s'approcher d'une malade qui exhaloit une odeur fétide et dangereuse, elle passa devant son lit sans s'arrêter; mais, à peine fut-elle sortie de la maison, que sa religion et son bon cœur lui reprochèrent cette omission, qu'elle appela une insigne lâcheté; et elle eût été la réparer sur-le-champ, si la duchesse de Villars ne l'en eût empêchée, en se chargeant de l'aller faire en sa place. Cette dame vint marquer à la supérieure tout le regret qu'avoit la reine de s'être rendue à son avis, et lui recommanda, de la part de la princesse, de prendre un

soin particulier de la pauvre femme qu'elle ne se pardonnoit pas de n'avoir pas vue.

Des exercices si sérieux contrastoient, d'une manière bien frappante, à côté des amusemens d'une cour frivole et dissipée : mais on peut dire que, de part et d'autre, les apparences étoient bien trompeuses. Tandis que le courtisan désœuvré, se fuyant lui-même, et volant de plaisirs en plaisirs pour charmer son ennui, ne trouvoit, à la fin des plaisirs de sa journée, qu'une soif plus inquiète encore de nouveaux plaisirs, on voyoit la princesse, au sortir de ces sombres demeures, et après y avoir pratiqué les œuvres de miséricorde qui répugnent le plus à la nature, se présenter à sa cour avec cet air de contentement, et cette aimable sérénité, qui peignent la paix de l'âme, et qui faisoient le charme de tous ceux qui l'approchoient.

C'étoit avec zèle, mais aussi avec sagesse, que la reine se livroit à tant de soins charitables. L'esprit qui l'animoit ne ressembloit point à cette inquiétude de caractère qui agite quelquefois certaines personnes de son sexe, plus occupées des détails extérieurs de la charité du prochain que des œuvres secrètes qui devroient les sanctifier elles-mêmes. L'empressement que marquoit la princesse pour le salut des autres n'étoit que la suite, et comme le fruit du zèle qu'elle avoit pour le sien. Elle ne voyoit rien, dans la vie chrétienne, au-dessus de l'obligation de glorifier Dieu en elle-même, et de

travailler à sa perfection, suivant son état et le rang sublime où la Providence l'avoit placée. De là cette vigilance continuelle, et cette attention délicate à régler tous les mouvemens de son cœur. De là même ces craintes des justes, et ces pieuses perplexités, qui n'avoient rien des vains scrupules de l'âme pusillanime, mais qui naissoient de la connoissance approfondie de ses devoirs, de la vue des écueils semés autour du trône, et surtout du sentiment toujours présent de la sainteté du Dieu qu'elle servoit. Les moindres infidélités à son service, elle se les reprochoit comme les âmes mondaines ne se reprochent pas même leurs crimes. Elle ne se croyoit jamais assez dégagée des affections de la terre, assez mortifiée, et surtout assez humble devant le Dieu des vertus. Ces sentimens, et tous ceux qui annoncent l'âme vraiment fervente et qui vit de la foi, je les trouve consignés dans sa correspondance avec les personnes pour lesquelles sa piété n'avoit point de secrets. « Que Dieu est bon, » écrivoit-elle à l'une d'elles, et que sa bonté doit » bien nous engager à l'aimer! » et, à une autre : « Que ne feroit-on pas pour l'amour de Dieu, si l'on » songeoit, un peu plus sérieusement, que, tout ce » qui est hors de lui-même, il ne l'est que pour l'amour » de nous ! » Si une religieuse, qu'elle honore de sa confiance, lui apprend qu'elle n'est plus supérieure : « Quelle doit donc être votre joie, lui répond-elle, » que l'on est heureux quand on n'a plus qu'à louer

»le Seigneur, et que l'on est uniquement borné à »cette occupation! »Si une autre s'est permis de lui donner quelques conseils de la piété chrétienne, « je vous en remercie, lui dit-elle; mais, songez »que je veux vous devoir quelque chose de mieux »encore : priez pour moi, mon ange, car le bon »Dieu veut que je fasse ici mon salut comme vous »dans votre cellule. Cela me sera bien plus difficile; »mais, je me rassure un peu, quand je pense que »de saintes âmes, comme vous, priez pour moi de »tout votre cœur. — Une de mes grandes craintes, »écrivoit-elle au roi son père, peu de temps après »son arrivée à la cour de France, c'est, comme »vous l'appréhendez vous-même, que je ne me »laisse amollir par les plaisirs. Il me semble que je »ne voudrois pas chercher ceux que je croirois dan»gereux; mais, quand on vous les apprête et qu'on »vous les offre, on sent qu'on a besoin de tout son »courage, ou, pour mieux dire, d'une grâce spé»ciale de Dieu pour ne pas se laisser entraîner. J'at»tends une grande partie de ma force, mon cher »papa, de vos charitables avis et de vos bonnes »prières. »

C'est ainsi qu'à la source des plaisirs qui amollissent, la pieuse princesse ne craignoit rien tant que leur dangereux effet. Parmi la dissipation d'une grande cour, au centre de toutes les vanités, assujettie à la gêne de la représentation et à une infinité de petites pratiques, qui sont pour une reine des

bienséances indispensables, elle savoit, par l'heureuse habitude de son cœur, se faire des servitudes de son rang, autant d'exercices pour sa piété; et, des obstacles de son salut, des moyens de l'assurer. Chrétienne avec noblesse et dignité dans l'exercice des devoirs de la grandeur, elle l'étoit avec ferveur et fidélité dans les moindres détails de sa vie privée.

Toutes ses journées, et l'on pourroit dire toutes les heures de ses journées, étoient sanctifiées par la prière. Aussitôt après son lever, elle entroit dans son oratoire, où elle passoit une heure, et, à certains jours, une heure et demie à prier ou à méditer sur ses devoirs. Seule alors, et dans le plus profond recueillement, elle étoit comme anéantie devant la majesté de Dieu, et se tenoit à genoux tant que duroit cet exercice. Une seule de ses femmes veilloit à la porte extérieure de son oratoire, ayant l'ordre de n'en permettre l'entrée qu'au roi ou au Dauphin.

Tous les jours dans l'après-midi, excepté lorsqu'elle avoit entendu un sermon dans la chapelle du château, elle avoit une heure de conférence spirituelle avec deux vertueux ecclésiastiques, dont l'un étoit son confesseur. Elle s'occupoit, pendant ce temps-là, du travail des mains. C'est dans ces pieux entretiens qu'elle cherchoit des lumières et des encouragemens pour sa vertu; c'est alors qu'elle vouloit qu'on lui parlât de ses devoirs et qu'on le

fit sans ménagemens; c'est alors encore qu'elle s'occupoit plus particulièrement des besoins des pauvres, et qu'elle prenoit des mesures, avec ces ecclésiastiques, tantôt pour faire parvenir des secours à ceux dont elle s'étoit chargée, tantôt pour découvrir ceux dont elle pourroit se charger encore.

Pendant les autres heures de la journée qu'elle donnoit au travail des mains, elle se faisoit lire, par une de ses femmes, tantôt l'histoire et les papiers étrangers, tantôt un livre de piété. A l'âge d'environ trente ans, parfaitement instruite de l'histoire ancienne et moderne, elle ne se la fit plus lire, et toutes ses lectures alors étoient prises alternativement dans un sermonnaire et dans un autre livre de dévotion. Si on ne lui lisoit pas, pendant son travail, elle chantoit un cantique spirituel en langue polonaise.

Tous les jours, à cinq heures et demie du soir, la reine rentroit dans son oratoire, se prosternoit au pied de son crucifix et y passoit en prières autant de temps que le matin.

C'étoit sans doute dans cette union habituelle avec Dieu, que cette pieuse princesse puisoit toute la force qu'elle montroit dans les épreuves, et ces trésors d'édification et de lumières qu'elle répandoit dans ses discours et toutes ses actions. Et, cependant, toute sa crainte étoit encore que ses prières les plus ferventes ne le fussent pas assez pour monter jusqu'au trône de l'Eternel. Dans dif-

férentes lettres qu'elle écrivoit à une religieuse : « Continuez, lui dit-elle, de demander à Dieu »pour moi le don d'oraison ; je n'en suis pas digne, »car je ne saurois y parvenir. J'espère que Dieu me »l'accordera, à vos prières. — Je lis actuellement »la vie de sainte Thérèse ; ce qui me donne un grand »désir de l'oraison : mais les bons désirs ne suffisent »pas au salut, et l'enfer en est plein. — Vos lettres »satisfont mon cœur et font du bien à mon âme ; »votre dernière surtout peut servir de sujet d'orai»son. Je n'ose vous dire que je commence un peu »à la faire ; car je fais tout si mal que j'ai peur de »me tromper encore sur cet article. »

Il est aisé d'imaginer comment une âme partout si religieuse paroissoit dans nos églises, et dans quelles dispositions elle assistoit au saint sacrifice et aux offices divins. Les moins dévots ne pouvoient la voir, prosternée au pied des autels, et comme anéantie en la présence de son Dieu, sans éprouver involontairement quelque chose des sentimens de foi dont elle étoit pénétrée ; et l'on peut dire que jamais prédicateur ne persuada le respect dans nos temples aussi éloquemment par ses discours, que le faisoit la reine par son recueillement et tout son extérieur.

Pendant le séjour qu'elle faisoit à Compiègne, on la voyoit, les dimanches et les fêtes, assister à la messe paroissiale, au prône et à tous les offices du jour, suivie du Dauphin et des dames de France.

Elle étoit satisfaite lorsque, les jours ouvrables, elle pouvoit, dans l'après-midi, assister à un salut; et si, à l'occasion d'une fête particulière, le saint sacrement étoit exposé dans quelque paroisse ou communauté religieuse, on étoit sûr que la reine y feroit sa visite de dévotion à la tête de la famille royale.

Son respect pour tout ce qui tenoit au culte divin étoit si grand, qu'elle se seroit reproché d'avoir occasioné le moindre retardement dans la célébration des saints offices. « Il n'est ni convenable » en soi, disoit-elle, ni édifiant pour le public, de » faire attendre un ministre de la religion, revêtu » des habits sacerdotaux. » Elle arrivoit à l'église avant le peuple, et y restoit encore après qu'il s'étoit retiré; quelquefois assez de temps pour que quelques jeunes dames de sa suite le trouvassent long. Une d'entre elles se plaignoit, à ce sujet, à la duchesse de Villars, que le service de la reine étoit pénible : « Je verrois, lui répondit la dame, un » moyen bien simple de l'alléger : ce seroit de vous » affectionner un peu plus au service de Dieu, et de » ne pas le confondre avec celui de la reine. »

Ce n'étoit pas seulement dans la religion que la princesse trouvoit à s'édifier : tout servoit d'aliment à sa piété dans le grand spectacle de la nature, tout la portoit à l'admiration ou à la reconnoissance; tout lui parloit de Dieu et l'invitoit à en parler elle-même. Où elle étoit moins frappée des merveilles

de sa puissance, elle découvroit l'empreinte de sa sagesse, ou les présens de sa bonté. Tout lui paroissoit bien ordonné dans l'univers. Les saisons étoient-elles favorables aux biens de la terre? C'est que Dieu vouloit se faire aimer des hommes. Etoient-elles contraires? C'étoit pour les punir de ne l'avoir pas aimé. Si quelqu'un se plaignoit de la rigueur de l'hiver; « Bénissons Dieu, répondoit-elle, de ce » qu'il nous a donné de quoi nous couvrir et nous » chauffer. » Quelquefois, en se promenant, pendant l'été, à l'ombre d'un bosquet : « Voyez, di» soit-elle, l'attention du Père céleste : c'est lui qui » nous envoie ces ombrages pour nous défendre des » ardeurs du soleil. » Rien de ce qui étoit sorti des mains du Créateur n'étoit vil à ses yeux : le petit insecte qui rampoit à ses pieds lui parloit de ses grandeurs comme les astres lumineux qui rouloient sur sa tête. Aux yeux du vulgaire une fleur est une fleur, un oiseau n'est qu'un oiseau; la reine, sous les couleurs et dans le parfum d'une fleur, sous le plumage et dans le chant d'un oiseau, reconnoissoit la main bienfaisante qui lui offroit ces dons, et elle lui en faisoit hommage.

Voici ce que je lis dans un de mes mémoires : « Quelquefois, dans ses momens de récréation, en » caressant un petit animal, en regardant un oiseau » dans sa cage : *Voyez donc*, nous disoit-elle, *jus» qu'où va la bonté de Dieu : il ne s'est pas con» tenté de créer pour l'homme tout ce qui lui est*

» *nécessaire, il a voulu pourvoir encore à ses* » *plaisirs, en lui offrant ces jolis petits êtres, qui* » *ne sont propres qu'à l'amuser et le divertir.* Je » me rappelle un trait, qui est peu de chose, mais » qui, en cela même, vous prouvera mieux combien » cette princesse étoit attentive à Dieu. Un jour que » le roi étoit à Trianon, dans l'après-dînée, il vint » un écuyer demander de sa part à parler à la reine. » J'avertis sa majesté, qui le fit entrer; il lui appor- » toit un bouquet d'héliotrope. Cette fleur étoit » d'une espèce rare, que l'on ne connoissoit pas en- » core en France, parce qu'il n'y en avoit alors que » dans le jardin de Trianon. La reine, très-sensible » à l'attention du roi, considère le bouquet, qui lui » paroît charmant; elle l'admire, nous le fait ad- » mirer, et dès que le messager est parti, elle entre » dans son oratoire, elle en fait une couronne qu'elle » offre au Sauveur naissant. »

Rien ne paroissoit plus naturel que la vertu de la reine. C'étoit sans aucune affectation ni singularité qu'elle en pratiquoit les actes. Elle ne connoissoit ni ces accès bouillans d'une ferveur indiscrète, ni ces dévotions inégales, que le caprice enfante et que l'humeur dirige : sa piété, réglée par la religion et solide comme elle, parut toujours au-dessus de ces tristes vicissitudes, qui montrent quelquefois les foiblesses de l'humanité si près de la vertu, que les mondains affectent de les confondre avec elle.

Tout ce qui s'écartoit des routes ordinaires, en matière de dévotion, lui devenoit suspect; et, dans toute la simplicité de sa foi, elle étoit fort éloignée de la crédulité. On lui parla quelquefois de nouveaux miracles, de visions ou de révélations : quand elle n'y voyoit rien d'indigne de la religion, elle répondoit : « Je crois que cela peut être, mais j'at»tendrai que l'église m'y autorise, pour dire que »cela est. » Une des dames qui l'approchoient habituellement lui donnoit, comme indubitable, un prétendu miracle opéré depuis peu dans Paris, et paroissoit surprise de la difficulté que faisoit la reine de l'admettre : «Hé bien, lui dit la princesse, »pour vous prouver que je ne suis pas une incré»dule, je ne vous demande, avant de vous faire ma »profession de foi, que de voir le nom de M. l'ar»chevêque de Paris au bas du fait miraculeux que »vous me racontez. » La dame promit qu'elle le lui feroit voir, mais ne put tenir sa promesse.

La princesse n'étoit pas plus crédule, en ce qui la regardoit personnellement, qu'en ce qui lui étoit étranger. S'étant trouvée incommodée d'une fistule, dont on lui avoit déclaré qu'elle ne pouvoit guérir que par l'amputation, son extrême répugnance à se soumettre à cette opération l'engagea à recourir à Dieu; et, sans négliger les remèdes naturels les plus simples, elle pria beaucoup, elle fit prier, et se trouva parfaitement guérie, au grand étonnement des gens de l'art. Quelques personnes,

qui connoissoient la nature de son mal et le jugement qu'en avoient porté plusieurs médecins, vouloient crier au miracle : « Ne profanons pas un nom » respectable, leur dit la reine; ma guérison est un » bienfait de Dieu, dont je ne puis assez le remer» cier; mais cela ne s'appelle pas un miracle. »

Ce n'est pas cependant qu'il soit hors de vraisemblance que la foi vive avec laquelle une si pieuse princesse recouroit à Dieu dans les divers événemens, ait pu lui mériter quelquefois des faveurs privilégiées du ciel : il se trouva même des occasions où elle crut reconnoître elle-même l'empreinte visible du doigt de la Providence. Voici un fait qu'elle racontoit à la personne qui nous l'a transmis. En l'année 1733, dans le temps que le roi son père étoit assiégé dans Dantzick, et qu'elle savoit que des armées nombreuses veilloient à ce qu'il ne pût échapper, elle passoit les jours et les nuits au pied des autels ou dans son oratoire, priant sans cesse pour le salut d'une tête qui lui étoit si chère. Elle avoit aussi associé plusieurs personnes à ce pieux devoir de sa tendresse. Une d'entre elles, recommandable par une éminente piété, lui fit dire, le 28 juin, qu'en priant Dieu la nuit précédente, pour la fin qu'elle lui avoit recommandée, il lui avoit paru voir sortir trois hommes d'une ville assiégée, dont l'un, plus distingué que les autres, avoit traversé l'armée ennemie et se trouvoit hors de danger. La reine, sans ajouter foi à cette vision,

se sentoit comme involontairement moins inquiète qu'auparavant. Environ quinze jours après, elle reçoit une lettre du roi de Pologne, qui lui marque que, la nuit du 27 au 28 juin, il est sorti de Dantzick, par les soins du major de la place et du général Steinflicht; que la Providence l'a conduit comme par la main au milieu de ses ennemis, et à travers mille dangers auxquels il a échappé. La princesse, en comparant cette lettre avec l'avis qu'elle a reçu, se sent frappée d'étonnement, et ne sait qui elle doit plus bénir, ou la Providence qui a sauvé son père, ou la Providence qui révèle, quand il lui plaît, aux petits et aux humbles ce qu'elle cache aux grands du monde.

Dans une autre circonstance, plus inquiétante encore pour la reine que celle dont nous venons de parler, elle crut également reconnoître l'action marquée d'une Providence spéciale. Nous rapporterons le fait, comme le précédent, tel qu'il nous a été communiqué par des personnes respectables à qui la reine l'a plusieurs fois raconté. Pendant les divertissemens d'un camp de Compiègne, on vint lui donner avis que le Dauphin son fils couroit le plus grand danger, non pour la vie, mais pour la vertu. Déjà toutes les batteries étoient dressées, les mesures étoient prises, la séduction paroissoit inévitable; et les méchans qui la tentoient, triomphoient d'avance, comme assurés du succès. A cette nouvelle, qui est un coup de poignard pour elle, cette vertueuse mère entre dans son oratoire, se

prosterne devant une image de la sainte Vierge, et, dans la douleur qui l'accable, elle lui adresse, en substance, cette prière : « C'est à vous, ô reine des » cieux, que je dois, après Dieu, la naissance de ce » cher fils; vous l'avez toujours protégé : délivrez-le » aujourd'hui des piéges de l'iniquité; et, s'il faut » que j'aie jamais à pleurer sur lui, oui, demandez » à Dieu, je vous en conjure, que ce soit sa mort » plutôt que son innocence. » Le vœu de la mère de saint Louis étoit un grand avis que la piété de cette princesse donnoit à son fils; celui que fait ici la reine, est un sacrifice comparable à celui d'Abraham, qu'elle offre à Dieu dans la vivacité de sa foi, et que Dieu paroît accepter. Sur ces entrefaites, elle reçut un billet anonyme, qui ne contenoit que ce peu de mots : « Madame, soyez en paix; vos vœux pour » M. le Dauphin sont exaucés. » Elle ignora toujours qui lui avoit écrit ce billet. Mais, ce qu'elle sut bien positivement, c'est que la vertu de son fils avoit eu à se défendre de toutes les manœuvres de la perversité. L'on avoit conduit ce prince, par des chemins détournés, jusque sur le penchant de l'abîme : un pas de plus l'y précipitoit; mais on prioit pour lui : il ouvrit les yeux et recula d'horreur, ne voyant que le crime hideux sous le masque de la beauté.

Ce fut une grande consolation pour la reine de retrouver son fils toujours le même, et plus que jamais attaché à tous ses devoirs, après cet assaut

livré à l'innocence de ses mœurs. Mais bientôt la cruelle maladie dont fut attaqué le Dauphin, vint alarmer de nouveau sa tendresse maternelle. Dans le temps de ses plus vives inquiétudes à son sujet, et lorsqu'elle intéressoit le ciel et la terre pour sa guérison, elle reçut un nouveau billet anonyme, conçu en ces termes : « Souvenez-vous, madame, » du camp de Compiègne, et adorez les miséricor- » des du Seigneur sur M. le Dauphin. » Ce billet fit faire à la princesse les plus profondes réflexions. Elle ne douta point qu'il ne fût parti de la même main qui avoit écrit le premier ; elle eût bien désiré pouvoir en découvrir l'auteur ; elle fit des démarches pour le connoître, mais il échappa à toutes ses recherches. D'un côté, elle ne comprenoit pas comment l'anonyme pouvoit avoir eu connoissance d'un vœu qu'elle avoit formé seule dans le secret de son oratoire, et dont elle croyoit n'avoir jamais parlé à personne ; de l'autre, elle se souvenoit fort bien d'avoir demandé au ciel, dans l'ardeur de sa prière, que son fils mourût innocent plutôt que de vivre coupable : c'en fut assez pour qu'elle n'osât plus se flatter de l'espérance qu'il guérît. Elle le vit en effet mourir, mais mourir d'une mort de prédestiné. C'est alors que, parmi les consolations de la foi et toutes les douleurs de la nature, elle fit retentir l'intérieur de son palais des plaintes les plus attendrissantes : « Oh ! » mes enfans, disoit-elle au milieu de sa famille » désolée comme elle, ne cherchez plus qui a fait

» mourir votre frère! Hélas! c'est moi-même qui ai » prié pour sa mort, et Dieu m'a exaucée : oui, j'ai » immolé mon fils, et il faut encore que j'en re» mercie le Seigneur. O mon cher fils, que ne suis» je morte pour vous? Je suis inutile au monde, et » vous auriez fait triompher la religion...! » C'est ainsi que la princesse chrétienne rendoit grâces à Dieu d'une mort dont la tendre mère ne se consola jamais.

La reine, en se tenant en garde contre la crédulité qui dégrade la piété, montroit plus d'éloignement encore pour la prétendue force d'esprit qui la détruit. Elle ne confondoit point, avec les petitesses qui sont étrangères à la religion, les petites pratiques que la religion inspire aux gens de bien pour se soutenir dans la vertu; et c'étoit sans négliger ses conseils qu'elle pratiquoit ses préceptes, comme c'étoit sans dédaigner ses moindres secours qu'elle avoit soin de se procurer les plus efficaces. Elle croyoit pouvoir se proposer pour modèle, dans le service de son Dieu, ces assiduités complaisantes, ces attentions délicates, ce mode respectueux qu'emploie le courtisan pour complaire en tout à la majesté royale. Ainsi, fléchir le genou, et s'humilier de corps comme d'esprit devant la majesté suprême; se prosterner en sa présence jusqu'à mettre, comme le roi d'Israël, sa bouche dans la poussière; s'armer souvent le front du signe sacré de la croix; respecter, suivant l'esprit de l'église, la figure des eaux du baptême dans celle qui est consacrée par

les bénédictions du prêtre; rechercher l'occasion de participer au trésor des indulgences ecclésiastiques; se servir de la vue d'un crucifix, de celle des images des saints, et d'autres petits moyens extérieurs pour se rappeler la présence de Dieu, ou le souvenir de ses devoirs, c'étoient là de ces pratiques journalières dont la reine s'édifioit : pratiques minutieuses aux yeux de l'ignorance et méprisables pour l'impiété; mais en effet, pratiques respectables par le grand motif qui les inspire; pratiques utiles et recommandables, puisque la religion les consacre, comme formant dans l'église ce concert harmonieux de louanges qui doit honorer, sous tous les rapports, le maître de toutes les créatures et le Dieu de toutes les vertus.

Parmi les divers moyens qu'employoit la reine pour sa sanctification, il en est un qu'elle affectionnoit particulièrement : c'étoit la méditation des principaux mystères de la vie du Sauveur, et surtout de sa naissance et de sa passion. A l'exemple des premiers fidèles, elle passoit le temps de l'avent dans l'exercice du recueillement et de la pénitence; et l'espace d'un mois, tous les ans, ne lui paroissoit pas trop long pour se pénétrer du bienfait de la rédemption et se disposer à en recueillir les fruits. La veille de Noël, sa retraite étoit plus austère : tous les momens de la journée dont elle pouvoit disposer, elle les passoit à l'église ou dans son oratoire; et la nuit, avant qu'on commençât l'office divin,

elle se rendoit à la chapelle du château, où elle restoit plusieurs heures en adoration aux pieds des autels, sans que la rigueur de la saison, ni la crainte qu'on vouloit quelquefois lui inspirer que sa santé n'en souffrît, pût la détourner de cette pieuse pratique.

Elle ne laissoit passer aucun jour sans méditer sur la passion du Sauveur; et, afin d'en mieux conserver le souvenir toujours présent, elle portoit sur elle, avec le plus grand respect, un morceau du bois de la vraie croix. Elle estimoit heureuses ces saintes filles, que leur état tient sans cesse au pied du calvaire; elle les félicitoit sur leur bonheur, et leur portoit envie. Il lui arrivoit souvent, en priant au pied de son crucifix, de s'attendrir jusqu'aux larmes dans cette pensée : « C'est moi qui »ai péché, et c'est mon Dieu qui souffre; je le vois »sur la croix, et je suis sur un trône; je porte un »diadème, et il a la tête couronnée d'épines....! » Elle s'occupoit plus particulièrement encore du mystère de la croix pendant le carême, dont elle consacroit toute la dernière semaine à la retraite et à la prière. La nuit du jeudi au vendredi saint, elle alloit, suivant l'usage de la cour, avec le roi et la famille royale, faire son adoration au sépulcre. De retour chez elle, après avoir congédié son monde, elle se revêtoit d'habits les plus simples; et, suivie d'une seule dame du palais et d'un garçon de la chambre, elle descendoit dans le bas de

la chapelle; se confondoit dans la foule, dont elle n'étoit pas reconnue; se mettoit à genoux sur le pavé, et passoit ainsi une partie de la nuit en adoration, plus pénétrée de son néant devant la majesté divine, que ne l'étoit le dernier de ses sujets. Il lui arrivoit souvent d'être coudoyée et foulée aux pieds par la multitude qui traversoit continuellement l'église. Bien loin de sé plaindre alors et de se faire connoître, c'étoit une jouissance pour sa piété : elle s'applaudissoit de cette petite ressemblance avec le Sauveur du monde, méconnu de son peuple pendant cette nuit d'horreurs.

La pieuse princesse, avec cette vivacité de foi, découvroit une sorte de mystère presque aussi incompréhensible que celui de la croix, dans la stupide insensibilité d'un nombre de chrétiens pour un Dieu qui les a aimés jusqu'à mourir pour eux. Elle déploroit sans cesse leur aveuglement; et la dureté de leur cœur pénétroit le sien d'affliction. Plus d'une fois les personnes qui veilloient à la porte de son oratoire, l'entendirent s'écrier dans la ferveur de son oraison: « O mon Dieu, pourquoi » ne vous aime-t-on pas? — Victime de charité, ver» rons-nous toujours des pécheurs insensibles? — » Jusqu'à quand votre amour pour nous ne fera-t-il » que des ingrats..... ? »

Comme sa foi lui montroit continuellement le cœur du Sauveur percé sur le calvaire pour le salut des hommes, et toujours ouvert sur l'autel à

leurs besoins, ce pieux sentiment lui inspira le désir de procurer à ce cœur adorable, de la part des vrais fidèles, l'hommage d'un culte spécial, qui le dédommageât en quelque sorte de la coupable indifférence du reste des hommes. Dans cette intention elle s'adressa au pape, et lui fit représenter que la dévotion au cœur sacré du Sauveur, lui paroîtroit également propre à entretenir les fidèles dans le souvenir de l'amour immense de Dieu pour eux, et à détourner, par un culte légitime rendu au souverain bienfaiteur des hommes, cette espèce de culte sacrilége, prostitué, dans ces derniers temps, à la vaine idole de la bienfaisance humaine. Touché de ces sages et pieux motifs, Clément XIII autorisa par un bref la célébration d'une fête en l'honneur du sacré cœur de Jésus-Christ, dans les communautés et les églises qui la désiroient. Voici ce que la princesse écrivoit, à ce sujet, à une communauté religieuse : « Vous aurez, s'il plaît à Dieu, » la fête du Sacré-Cœur. Ce qu'il y a d'assez extraor- » dinaire, c'est que je suis sollicitée de plusieurs » endroits en même temps pour la même chose : » il faut que ce soit absolument la volonté de » Dieu, qui daigne se servir de moi, malgré mon » indignité. »

Fidèles interprètes des vœux de toute la France chrétienne, les prélats du royaume assemblés à Paris, donnèrent, à cette occasion, de justes éloges à la piété de la reine, et reconnurent avec le saint

siége la solidité d'une dévotion, qui tend si directement à rappeler nos cœurs à leurs affections légitimes. Dès lors plusieurs évêques, aussi respectables par leurs lumières que par leurs vertus, ordonnèrent que la fête autorisée par le souverain pontife seroit célébrée dans leurs diocèses par un office particulier. Le père de la princesse et le Dauphin son fils * secondèrent merveilleusement son zèle ; et ce fut par leurs soins et à leurs dépens que furent érigés en France les deux premiers autels sous le titre du *Sacré-Cœur*, l'un dans la cathédrale de Toul, l'autre dans la chapelle de Versailles.

La dévotion que propageoit la reine tendoit trop directement à la gloire de Dieu et à la sanctification des âmes, pour ne pas rencontrer des contradicteurs. Mais, bientôt, les bénédictions sensibles dont le ciel la favorisa triomphèrent des vains efforts que faisoient la prévention et l'impiété pour la décréditer. On jugea de l'arbre par ses fruits ; et il ne fut plus permis de douter que le cœur sacré du Sauveur ne fût un digne objet de culte spécial de la part des hommes, lorsque, dans tous les lieux du royaume où ce culte s'établit, on remarqua parmi les fidèles un accroissement frappant d'amour de Dieu et de zèle pour le salut. Ne sem-

* Le Dauphin avoit fait commencer la chapelle du Sacré-Cœur qui se voit à Versailles. Se voyant près de mourir, il laissa, par son testament, une somme de 30,000 livres, pour qu'on y mît la dernière main.

bleroit-il pas même que, dans ces jours d'horreurs et d'anarchie, la pureté de la foi et l'attachement aux vrais principes se fussent exclusivement réfugiés dans les cœurs qui font profession ouverte de vénérer le cœur de Jésus? Au moins est-il certain que ces nouveaux Machabées, qui combattent avec tant de gloire dans l'intérieur de la France, et qui ont pris pour devise : *Dieu et le Roi*, ont été accusés, dans l'assemblée régicide, de porter pour signe de ralliement une image du sacré-cœur *.

La reine, à l'exemple des vrais fidèles de tous les siècles, avoit une grande dévotion à la sainte Vierge, et la plus vive confiance en sa protection. Elle assuroit qu'elle avoit reçu de Dieu, par son intercession, les grâces les plus marquées. Elle se tenoit honorée de porter son nom, et elle aimoit à le souscrire seul au bas de ses lettres. Unie à une de ses pieuses associations qui s'appliquent à l'honorer spécialement, elle ne laissoit passer aucune des fêtes consacrées à sa mémoire sans s'approcher des sacremens. Tous les jours elle récitoit l'office de la sainte Vierge; et elle s'étoit engagée par un vœu à lui payer ce tribut de prières. Pendant ses

* Il est à notre connoissance la plus positive que le vertueux Louis XVI emporta, en mourant, le désir de voir cette utile dévotion consacrée par une fête solennelle; et que, s'il eût recouvré sa liberté, le premier usage qu'il en auroit fait eût été pour procurer l'établissement de cette fête dans l'étendue de son royaume.

voyages de Compiègne, quelque temps qu'il fît, et quelles que fussent ses occupations, elle ne manquoit jamais de se rendre les samedis chez les Carmelites, pour y assister dans leur chœur à une pieuse cérémonie, pendant laquelle ces saintes filles, tenant un cierge à la main, chantent une antienne en l'honneur de la reine des anges. Enfin, portant en quelque sorte jusqu'au delà des bornes de la vie sa dévotion pour la mère de Dieu, elle demanda, par son testament, que son cœur, qui, suivant un ancien usage, devoit être déposé au Val-de-Grâce, fût porté dans une église de Nancy, célèbre par le concours des fidèles, et consacrée sous le titre de *Notre-Dame de Bon-Secours*.

Nous voyons par nos mémoires, et dans plusieurs lettres de la princesse, que, pénétrée d'un religieux respect pour tous les saints que l'église honore, elle s'encourageoit à les imiter, étudiant soigneusement leurs actions. Elle avoit surtout une dévotion marquée pour les saints Anges Gardiens, saint Joseph, saint François-Xavier, sainte Thérèse et saint Jean le martyr, surnommé *Népomucène*, de la ville de Népomuck sa patrie. Sa dévotion particulière envers ce saint étoit fondée sur la parenté : il étoit de la maison de Leckzinski, comme on le voit par les actes de sa canonisation*. Elle étoit dans l'usage

* La reine possédoit une précieuse relique de ce saint martyr, qu'elle laissa aux Récollets de Versailles. Effrayé des charges

de lire chaque jour la vie des saints dont l'église fait la fête; et la grande instruction qu'elle retiroit de cette pratique, c'étoit de se dire à elle-même, que, la plupart de ces serviteurs de Dieu ayant opéré leur salut parmi les embarras du siècle, et quelques-uns même dans le rang sublime où la Providence l'avoit placée, elle devoit trouver, comme eux, le temps et les moyens de se sanctifier dans son état. De là naissoit un zèle attentif sur tous ses devoirs, et le soin particulier qu'elle avoit de se faire, au milieu de son cœur, une solitude, où, sans qu'on s'en doutât, elle échappoit à volonté à la dissipation qui l'environnoit.

Non contente de l'exercice habituel de la vigilance chrétienne, la reine savoit se ménager, tous les ans, un temps convenable pour examiner plus sérieusement encore l'état de son âme devant Dieu,

de l'épiscopat, Jean avoit refusé trois évêchés. Il étoit chanoine de Prague et confesseur de la reine Jeanne, épouse de Venceslas, roi de Bohême et empereur d'Allemagne. Ce prince, jaloux jusqu'à une sorte de folie, lui ordonna de lui réveler la confession de la reine, et, sur son refus, le fit jeter dans une prison, chargé de chaînes. L'ayant fait relâcher; au bout de quelque temps, il le fit de nouveau arrêter et tourmenter pour le même sujet. Le chanoine, persistant dans son silence, les satellites de Venceslas le précipitèrent dans la Moldau, où il fut noyé avec son secret, vers la fin du treizième siècle. On invoque particulièrement ce saint pour obtenir le bon usage de la langue : ce qui faisoit dire agréablement à la reine, que personne n'avoit plus besoin de son assistance que les femmes.

et se renouveler dans la piété, loin du commerce des hommes. Comme les bienséances de son rang et les devoirs de son état ne lui permettoient pas de se livrer, comme elle l'eût désiré, à une retraite absolue, elle donnoit plus d'extension à celle qu'elle étoit dans l'usage de faire. C'étoit ordinairement pendant le voyage de la cour à Compiègne qu'elle vaquoit à cet exercice. Elle avoit adopté le couvent des Carmelites de cette ville, comme le plus propre à seconder ses vues, par sa proximité du château, et, plus encore, par l'esprit de recueillement et la ferveur qui y régnoient. Tous les jours, et quelquefois jusqu'à trois fois chaque jour, elle se rendoit dans cette sainte maison, avide d'y recevoir les leçons de la piété, et ne se doutant pas qu'elle vînt y en donner elle-même les plus touchans exemples. Elle s'étoit fait disposer, dans l'intérieur du couvent, un petit appartement où tout rappeloit la simplicité ou, pour mieux dire, la pauvreté religieuse. Un crucifix, un prie-Dieu, une commode unie et sans dorure, quelques tableaux de dévotion et quelques livres de piété, en faisoient tout l'ornement. Elle avoit pour oratoire une cellule, qui ne différoit en rien de celles des religieuses.

Elle prenoit ordinairement des mesures pour passer dans une retraite plus sévère la veille des fêtes, et des jours où elle devoit communier; et, depuis le matin jusqu'à huit heures du soir, elle suivoit sans adoucissement tous les exercices de la commu-

nauté. Souvent même les religieuses la trouvoient au chœur en y arrivant, et l'y laissoient encore lorsqu'elles en sortoient. Tout le temps qu'elle restoit à l'église, elle se tenoit à genoux sur le plancher, comme anéantie devant Dieu, et prêchant, pour ainsi dire, le recueillement par tous ses sens.

De l'église elle se rendoit à son appartement, sans se permettre de voir qui que ce fût qu'aux heures où la règle permettoit aux religieuses de se voir entre elles. Elle alloit quelquefois voir ces saintes filles au réfectoire, pour admirer la frugalité de leurs repas, et à la récréation, pour s'édifier de la sainteté de leurs entretiens. C'est là qu'une reine de France ne paroissoit nullement déplacée, et que sa conversation n'avoit rien de dissonant dans la société de ces anges de la terre. Pendant son séjour dans le couvent, la reine exigeoit que l'on ne s'aperçût point de sa présence, qui n'occasionoit jamais le moindre dérangement dans les exercices. Dans la crainte encore qu'en venant chercher la solitude, elle ne troublât celle de la maison, elle étoit de la plus grande attention à n'y introduire que quelques dames respectables par leur piété; et si quelquefois elle y conduisoit une jeune personne, dans le dessein de lui offrir un spectacle utile, ce n'étoit qu'après lui avoir fait promettre qu'elle différeroit jusqu'au sortir du couvent à faire ses réflexions sur ce qui l'y auroit édifiée.

On voyoit, de temps en temps, les dames de

France partager, dans cette maison de retraite, les pieux exercices de leur respectable mère, et l'accompagner jusqu'à la table sainte. Le Dauphin avoit le privilége exclusif de faire visite à la reine lorsqu'elle étoit chez les carmelites. Il se rendoit à son appartement après l'heure des offices; et souvent on lui disoit que la princesse étoit encore au chœur. C'est de quoi il lui fit un jour un reproche à sa manière : « Savez-vous bien, maman, que vous finirez par vous brouiller avec sainte Thérèse ? Pourquoi vouloir être ici plus fervente que les plus ferventes carmelites, et faire toutes vos prières plus longues encore que les leurs? C'est, mon fils, lui répondit la reine, que mes besoins sont bien plus étendus que ceux de ces saintes filles : elles sont continuellement avec Dieu, et moi toujours avec le monde. Oh! vous avez bien raison, maman, répondit le prince; les bagatelles de ce bas monde nous occupent habituellement, et nous ne travaillons au salut que *par parenthèse* *. »

* C'est une expression dont ce prince se servoit quelquefois, pour faire sentir l'inconséquence de certaines personnes qui servent Dieu par intervalle et le monde par habitude. Une dame connue pour afficher la plus haute dévotion, mais pendant la quinzaine de Pâques seulement, se trouvoit chez le Dauphin vers la fin du carême : « Voici, madame, lui dit le prince, que le temps approche où il nous faudra songer à ouvrir la sainte parenthèse. » La dame eut assez d'esprit pour profiter du bon avis.

On ne sauroit imaginer ce qu'il en coûtoit de regrets à la reine, lorsqu'à la fin du voyage elle étoit obligée de s'arracher aux délices de sa solitude. Les tristes adieux qui précédoient sa dernière sortie du couvent offroient la scène la plus attendrissante. Toutes les religieuses s'assembloient : elle les embrassoit toutes ; elle les remercioit de l'avoir admise dans leur maison, et leur demandoit pardon de ne les avoir pas mieux édifiées : toutes fondoient en larmes. « Adieu, mes anges, leur disoit-elle un jour ; » laissez-moi pleurer seule : vous restez dans l'anti» chambre du paradis, et moi je pars pour Baby» lone ! » La princesse alloit faire sa prière au chœur, retournoit à sa cellule, et puis rentroit encore au chœur : elle s'y prosternoit, elle y baisoit la terre, elle l'arrosoit de ses larmes. Quelquefois, pour épargner à la communauté cette triste entrevue, elle se contentoit de lui faire ses adieux par écrit. « Je ne puis vous exprimer, écrivoit-elle à une re» ligieuse, combien j'ai de regret de vous avoir quit» tées : dites à toutes mes filles combien je les aime, » et me recommandez à leurs prières : dites-leur » encore, que je n'ai pas voulu les voir hier, » de peur de les affliger en m'attendrissant avec » elles. »

A peine la princesse étoit-elle rentrée dans le monde qu'elle soupiroit après le temps qui devoit la rendre à sa chère solitude. Il faut l'entendre, peignant elle-même les sentimens qui la pénètrent,

dans les lettres qu'elle écrit aux carmelites de Compiègne.

« Ah ! que j'ai de regrets de vous avoir quittées, et que j'ai envie de vous revoir ! Que la paix de la maison du Seigneur est délicieuse ! Que vous êtes heureuses dans votre solitude, et que les plaisirs du monde sont fades et ennuyeux ! »

« J'attends le mois de juillet avec bien de l'impatience : je vous préviens que vous aurez le temps de vous ennuyer de moi ; je serai chez vous presque tous les jours. »

« Le désir de votre clôture m'étouffe bien plus que ne feroit votre clôture même. Que je serois ravie de voir Toinon * ! (dans votre maison, bien entendu.) Oui, j'ambitionnerois même sa place, pourvu que ce ne fût pas dans le dehors. »

« Sans la paix, point de Compiègne ; et, malheureusement, ce qu'on vous en a dit n'est point vrai. S'il y avoit la moindre apparence de voyage, je serois diligente à vous l'apprendre : vous ne sauriez croire le désir que j'en ai. Que je serois heureuse de me retrouver avec vous ! Mais, outre le plaisir que j'ai de vous voir, vous n'imaginez pas quel est pour moi celui de jouir de votre maison so-

* La servante tourière du couvent,

litaire, et de m'y dérober quelques momens à ce vilain monde. Demandez bien à Dieu qu'il nous accorde la paix, et j'aurai cette satisfaction. »

« J'ai appris ce matin que nous n'allions pas à Compiègne cette année. Je ne perds pas un instant pour vous en marquer ma douleur ; oui, j'en suis affligée jusqu'aux larmes ! Je tâcherai, du moins, que vous ne vous aperceviez de mon absence que par mon absence même : il n'est pas juste que vous en souffriez. Pour moi, c'est un grand sacrifice que je fais à Dieu. Oh ! qu'il fait bon chez vous ! Oh ! ma pauvre cellule ! jamais palais ne me causa tant de regrets..... »

De tels sentimens auroient partout des droits à notre admiration : mais, qu'ils sont beaux, qu'ils sont énergiques, quand c'est une reine de France qui les exprime ! Qu'ils offrent surtout une leçon bien éloquente, nous ne dirons pas à ces femmes mondaines, qui s'agitent et se fatiguent si vainement pour trouver le bonheur loin de la vertu, mais à certaines religieuses imparfaites, que leur solitude attriste, que la prière ennuie, que l'obéissance accable, et que nous voyons quelquefois aussi empressées à rechercher le monde que la reine l'étoit à le fuir !

Mais, ce qui ajoute infiniment à ces dispositions de la princesse, et ce qui en double le prix, c'est qu'elles ne furent pas, comme nous l'avons déjà

observé, le fruit tardif d'une vieillesse désabusée. Telle on la voyoit dans un âge avancé, telle elle s'étoit montrée dans les jours de sa jeunesse, toujours animée du zèle de son salut, toujours pénétrée de la nécessité, pour une âme fixée au centre des vanités du siècle, de rentrer souvent en elle-même, pour comparer sa conduite avec ses devoirs. Elle n'étoit âgée que de vingt-trois ans, lorsqu'elle écrivoit au roi son père : « Tout le monde convient » aisément qu'une reine rencontre plus d'écueils de » son salut qu'une autre femme; et il semble que » personne, excepté vous, cher papa, n'ose con» clure qu'elle est donc obligée à une plus grande » vigilance, pour échapper à ces écueils. »

A la dernière époque de sa vie, et dans un temps où elle voyoit, avec douleur, se grossir autour d'elle cette masse d'iniquités qui devoit écraser l'empire, la pieuse reine avoit résolu de se soustraire de plus en plus au commerce du monde, et de consacrer exclusivement aux œuvres de la piété chrétienne tous les momens qu'il lui seroit permis de dérober à sa famille et aux bienséances de son rang. C'est dans ce dessein que, faisant bâtir un monastère à Versailles, elle s'y étoit réservé un appartement. « Il sera, disoit-elle, ma demeure ha» bituelle : c'est là que je tâcherai d'apprendre à » mourir au monde et à moi-même; » croyant, dans l'illusion d'un cœur humble, avoir besoin d'apprendre encore une science dont elle nous

offroit, depuis quarante ans, les plus édifiantes leçons. C'est, en effet, du premier moment de son arrivée en France, que les personnes qui l'approchoient de plus près ont admiré son courage à faire, des exercices de la mortification chrétienne, l'antidote habituel des plaisirs des sens et des délices de la cour. Attentive au précepte avant de se porter aux conseils, elle se commandoit d'abord la plus fidèle observance des lois que l'église impose à tous ses enfans; et, dans des temps où celles du jeûne et de l'abstinence lui pesoient infiniment, elle s'y soumettoit sans le moindre adoucissement. « L'église »auroit manqué son but, disoit-elle, si la péni»tence qu'elle nous impose ne nous coûtoit rien. » Quelqu'un paroissoit trouver trop austère sa manière de faire le carême : «Voudriez-vous donc me »canoniser, lui dit-elle, parce que je tâche de »remplir un devoir commun à tous les chrétiens? »Pour moi, je crains que Dieu ne trouve bien de la »délicatesse dans ce que vous appelez mes austé»rités. » Lors même que l'état de sa santé la dispensoit assez évidemment de la loi de l'abstinence, elle consultoit encore ses médecins; elle composoit avec eux, elle leur enjoignoit d'examiner, selon leur conscience, si elle étoit dans le cas de la dispense entière; et elle étoit charmée lorsqu'ils décidoient qu'elle pouvoit accomplir une partie de la loi. Mais, dans toutes les circonstances, avant de suivre l'ordonnance des médecins, elle la soumet-

toit au curé de la paroisse; et celui qu'elle chargeoit d'aller la lui présenter étoit ordinairement un grand seigneur, un duc, un général d'armée, quelquefois un prince du sang. Elle étoit bien aise, en offrant cet hommage de sa soumission à l'autorité de l'église, de donner encore une utile leçon à ceux qui se font le moins de scrupule de l'infraction des lois ecclésiastiques.

Toujours animée du désir de se rendre conforme au grand modèle des chrétiens, elle embrassoit avec un courage héroïque toutes les peines et les épreuves qu'elle avoit à essuyer; et nous vîmes, en sa personne, que les têtes couronnées n'en sont pas plus exemptes que leurs sujets. Si l'on en excepte les plaisirs de la vertu, que l'on goûte au sein même des afflictions, cette princesse en trouva bien peu dans le palais de Versailles; et, tout brillant qu'étoit le trône qu'elle occupoit, il fut moins pour elle un théâtre de jouissances qu'un autel de sacrifices. La bonté de son cœur lui faisoit, de tous les maux de l'état, autant de maux particuliers, et sa piété lui faisoit trouver, dans ceux de la religion, une espèce de martyre continuel. Au sein de sa famille, ce sont des pertes cruelles ou de longs chagrins qu'elle essuie. Tantôt les malheurs de la Dauphine viennent l'affliger, tantôt elle partage les disgrâces du roi son père. Elle voit plusieurs de ses enfans expirer entre ses bras. Elle voit le Dauphin son fils mourir long-temps avant sa mort. Enfin,

la mort de ce prince, la mort de sa vertueuse épouse, et celle encore du roi Stanislas, tous ces coups rapprochés mettent le comble à sa douleur et la rendent incurable; mais pourtant sans étonner sa foi ni altérer en rien sa résignation. Peu de jours après qu'elle eut perdu le Dauphin, elle écrivoit à une personne qu'elle honoroit de son amitié : « Priez le bon Dieu, que je supporte mieux que je » ne fais la perte que j'ai essuyée. Ah! qu'elle est » terrible! Dieu n'a pas écouté nos prières, mais il » a exaucé les siennes. Il n'avoit de désirs que pour » le ciel; il ne vouloit pas même se joindre aux » prières publiques qui se faisoient pour sa guérison, » ne demandant que la volonté de Dieu et le bon- » heur de le posséder. Qu'il est heureux! mais que » nous sommes à plaindre! C'est un saint! voilà ma » consolation. Je craignois bien que ce coup n'acca- » blât mon papa; mais, grâces à Dieu, il l'a sup- » porté en vrai chrétien. »

Et, après la mort du roi de Pologne : « J'ai été » bien malade, écrivoit-elle à la même personne, et » il étoit difficile que cela ne fût pas, après les mal- » heurs qui me sont arrivés, et que je ressens encore » vivement. Ce qui me console, c'est que ceux que » je pleure sont bien heureux. Je l'espère de la misé- » ricorde du Seigneur : que sa volonté soit faite. »

Les incommodités et les maladies étoient encore, aux yeux de la reine, des présens du ciel et des moyens de salut, dont elle s'empressoit de remer-

cier Dieu, « assez bon, disoit-elle, pour la châtier »en père, pendant cette vie, afin de lui faire miséricorde en l'autre. » Et les motifs par lesquels elle s'encourageoit elle-même aux souffrances, elle savoit encore les suggérer, dans l'occasion, aux personnes assez heureuses pour mériter de sa part les conseils de l'amitié. Une religieuse lui ayant exposé dans une lettre l'état habituel de souffrances dans lequel elle se trouvoit, elle lui répondit : « Je suis »bien fâchée que votre santé soit si mauvaise; et »cependant je ne puis m'empêcher de vous porter »envie. Qu'on est heureuse d'être carmelite, et de »souffrir encore avec cela! Nulle position plus favo»rable au salut; et, moyennant la grâce et la mi»séricorde de Dieu qui sont sans bornes, on peut, »par ce moyen, être bien sûre de son fait. Ce n'est »pas, assurément, qu'il n'y ait aussi, dans le »monde, bien des sujets de peines et de souf»frances : il y en a bien plus et de plus durs »que dans vos monastères; mais que d'impatiences, »que de dissipation ; et, par conséquent, quel »compte à rendre, même de nos souffrances! »

Pour mieux préparer ce compte, et afin de rectifier ce qu'il y auroit eu de défectueux et d'imparfait dans sa soumission aux épreuves que lui ménageoit la Providence, cette pieuse princesse se dévouoit encore à des mortifications de choix et à des austérités volontaires. Ainsi, ce n'étoit pas assez pour elle de recevoir avec action de grâces, d'offrir à Dieu

et de souffrir avec joie tout ce qui, dans le rang qu'elle occupoit et dans les différentes situations de sa vie, pouvoit la contrarier ou l'affliger, elle se donnoit autant de soins, pour mortifier les goûts et les penchans de la nature, qu'en prennent les âmes sensuelles pour les satisfaire. « Nous savons, est-il dit » dans nos mémoires du couvent des Carmelites de » Compiègne, que la reine a pratiqué dans notre » maison des actions héroïques de mortification et » de charité : les détails nous manquent, mais nous » en avons la certitude. » Ce que nous tenons d'autre part, et de deux sources également respectables *, c'est qu'après la mort de la reine, on trouva dans son oratoire des preuves sanglantes des macérations qu'elle exerçoit sur elle-même. Et c'étoit au milieu du dix-huitième siècle, et au sein d'une cour voluptueuse, que cette sainte princesse revêtue à l'extérieur de la pourpre royale, s'efforçoit d'expier sous la haire et le cilice des offenses étrangères, auxquelles elle n'avoit de part que par la douleur d'en être témoin, sans pouvoir en arrêter le cours.

Une vie si conforme à l'esprit de l'Évangile, et si parfaite en tout, étoit, sans doute, une préparation habituelle à la participation aux saints mystères. La reine, cependant, ne s'en approchoit qu'après s'y être préparée plus particulièrement pendant trois

* Des carmelites de Saint-Denis et de madame de Rupelmonde.

jours, qu'elle passoit dans le recueillement et parmi les exercices de la piété chrétienne. Elle descendoit avec foi dans sa conscience; elle interrogeoit ses intentions comme ses œuvres; aucun penchant n'étoit flatté, nulle imperfection ne lui échappoit; et, après s'être jugée elle-même dans toute la sévérité de la loi, elle alloit porter au sacré tribunal les fautes des justes, avec plus de douleur que n'en ont les âmes mondaines en y portant leurs crimes.

Le jour de sa communion, tout occupée de la grandeur de cette action, elle sembloit avoir oublié la terre; et il n'y avoit que ses devoirs indispensables et ses relations de nécessité qui pussent interrompre son commerce avec le ciel : elle étoit continuellement au pied des autels ou dans son oratoire. Pour étendre, autant qu'elle le pourroit, les jouissances de ce beau jour, elle prévenoit l'heure ordinaire de son lever. Elle entendoit toujours une messe avant celle à laquelle elle devoit communier, et une troisième après celle-ci. Ses exercices de dévotion, qui avoient commencé le matin, ne finissoient que le soir. Elle les reprenoit encore le lendemain; et son action de grâces duroit, comme sa préparation, pendant trois jours.

Après tant de précautions et de soins pour se disposer à cette sainte action, elle craignoit encore de n'en avoir pas assez fait, et de n'être pas assez pure pour soutenir le regard du Dieu trois fois saint : elle ne s'approchoit de l'autel qu'avec une religieuse

frayeur, et dans le sentiment profond de son indignité. Quoiqu'elle eût pour pratique de ne pas passer quinze jours sans s'asseoir à la table sainte; et, qu'à l'occasion des solennités elle le fît plus souvent, quelques personnes de piété, qui la connoissoient particulièrement*, jugeant, par la sainteté de sa vie, qu'elle eût pu communier avec avantage aussi fréquemment que la plus fervente religieuse, prirent la liberté de lui représenter qu'elle le faisoit trop rarement : « Vous me voyez, leur répondit-elle, » des yeux de la charité; mais moi, qui me connois » pour ce que je suis, je crains au contraire le » compte que j'aurai à rendre à Dieu de tant de » communions que je fais, et du peu de fruit que » j'en retire pour ma conversion. » C'est ainsi qu'elle se jugeoit en tout, dans sa grande humilité.

L'humilité étoit peut-être, de toutes les vertus qui édifioient dans la reine, la mieux caractérisée; et la Providence l'avoit, ce semble, placée sur le trône, pour offrir aux grands de la terre un modèle plus respectable de cette vertu dont la pratique, si nécessaire dans la vie chrétienne, leur paroît comme incompatible avec l'élévation de leur rang. Les peuples, frappés de ce qu'ils voyoient dans cette princesse, l'appeloient *notre sainte reine*, et les peuples ne voyoient que la moindre partie de ce qu'elle faisoit pour sa sanctification.

* Mémoires de madame de Rupelmonde.

Ce ne fut qu'après sa mort que plusieurs personnes, qu'elle avoit honorées de sa confiance la plus intime, ne craignant plus d'offenser sa modestie, révélèrent ce qu'elles savoient des secrets de sa vertu. Et encore, que d'actions saintes elle aura su dérober aux regards les plus attentifs à les saisir! Que de traits précieux ensevelis dans son oratoire, et perdus pour l'édification publique! Nous croirons cependant y suppléer en partie, en produisant ici plusieurs témoignages positifs, qui, en établissant la rare humilité de la reine, nous laissent assez conjecturer encore ce qui a pu nous échapper de l'héroïsme de ses autres vertus.

Madame Louise, en m'autorisant à employer son nom auprès des personnes qui pouvoient me procurer les mémoires dont j'avois besoin pour écrire la vie de sa vertueuse mère, me fit l'honneur de me dire : « Ne vous flattez pas de pouvoir découvrir » tout ce qu'il y auroit d'édifiant à dire sur la reine: » mes sœurs et moi avons toujours remarqué que » la première de ses vertus étoit une grande humi- » lité, d'où naissoit une attention continuelle à nous » dérober ce qu'il y avoit de plus parfait et souvent » d'héroïque dans ses actions. J'en ai plus appris » depuis sa mort, que je n'en savois pendant sa vie. » M. le cardinal de Luynes me marque : « On pouvoit » dire d'elle, à juste titre, *omnis gloria ejus ab* » *intùs*. Il est certain que nous ne connoissons de » ses vertus que ce qu'elle ne put pas nous en déro-

»ber. » Une personne très-particulièrement attachée à son service, m'écrivoit : « La reine pratiquoit toutes les vertus, tendoit en tout à la perfection, et croyoit cependant faire très-peu de chose, et faire mal tout ce qu'elle faisoit : elle désiroit même et bien sincèrement, qu'on le crût ainsi. » Et, dans les mémoires du couvent des Carmelites de Compiègne, je lis : « Nous avons vu ici des traits multipliés de la profonde humilité de la reine. Elle se prosternoit, par exemple, aux pieds de feu M. de la Motte, évêque d'Amiens, et de quelques autres saints évêques qu'elle connoissoit : *Donnez, je vous prie*, leur disoit-elle, *votre bénédiction à une pauvre pécheresse;* et elle ne se relevoit pas qu'elle ne l'eût reçue. Ce n'étoit pas assez pour elle de venir visiter et consoler nos malades, elle étoit charmée quand elle trouvoit l'occasion de leur rendre les offices les plus bas; et nous n'aurions pas pu l'empêcher de le faire. Nous l'avons vue détourner la tête, et se récrier, en apercevant chez nous son portrait, comme si elle eût vu l'image de la personne la plus méprisable. La lettre par laquelle elle nous annonçoit ce portrait, que nous avions sollicité comme celui d'une sainte, étoit conçue en ces termes : *Vous verrez arriver chez vous, dans deux ou trois jours, quelqu'un que je vous recommande. C'est une bien vile créature : je puis vous le certifier, sans manquer à la charité que je lui*

»*dois. Mais exercez la vôtre envers elle, en la* »*souffrant dans votre maison. C'est une grande* »*pécheresse : priez le bon Dieu pour elle.* La mère »de la Résurrection, qui avoit toute la confiance de »cette sainte princesse, ne nous découvroit pas »clairement tout ce qu'elle en savoit ; mais, au sor- »tir de ses pieux entretiens avec elle, elle ne s'ex- »primoit que par des exclamations sur l'héroïsme »des vertus qu'elle étoit obligée de nous taire. *Que ne* »*puis-je parler*, nous disoit-elle ; *comme je vous* »*édifierois ! Nous pouvons bien baiser les traces* »*des pieds de la sainte qui nous visita. Oui, c'est* »*une sainte, une vraie fille de sainte Thérèse,* »*auprès de laquelle nous ne méritons pas de por-* »*ter le nom de carmelites.* »

Au dehors comme dans son domestique, la reine ne vouloit pas qu'on s'aperçût de ses vertus. La flatterie, cet aliment perfide de l'orgueil des grands, lui étoit insupportable. Elle savoit apprécier les complimens d'usage à la cour, et les éloges de cérémonie. Elle en essuyoit les fadeurs avec patience ; mais elle craignoit davantage les louanges méritées, qui s'adressoient plus à sa personne qu'à la reine. Elle ne vouloit pas surtout que les auteurs, sous quelque prétexte que ce fût, parlassent d'elle dans leurs livres : « C'en est bien assez, disoit-elle, qu'on »vienne nous mentir à nous-mêmes sur nos vertus, »sans qu'on aille encore en conter au public. » Le président Hé nault, qui avoit, comme nous l'avons

déjà remarqué, une si haute opinion du mérite de la princesse, n'osa se hasarder d'insérer, sans son aveu, dans son Abrégé historique, une note qu'il avoit faite à son sujet. Il lui demanda son agrément, qu'elle lui refusa. Il insista : « Je prie sa »majesté d'observer, que cela entre naturellement »dans mon plan. — Oh! M. Hénault ne sera pas »embarrassé d'y suppléer. — Il faut cependant que »je sois vrai; et que mettrai-je en place de ce que »votre majesté m'ordonne de supprimer? — Mettez »des dates. — Mais des dates insignifiantes répu»gnent à mon ouvrage. — Hé bien, dites donc: »qu'en 1725 on vit arriver en France une petite »princesse, qui apporta de petits talens, de petites »vertus et de grands défauts. — Je dirai au moins »qu'elle apporta un grand cœur? — Hélas! pas »bien grand, puisqu'il y a tant de malheureux qui »ne sauroient y trouver place. Je ne connois de »grand cœur que celui de notre Sauveur, qui est »toujours ouvert aux besoins de tous les hommes. » La reine persistant dans son refus, le président fut obligé de faire à la modestie le sacrifice de la vérité.

Cette princesse étoit si sincèrement humble, qu'elle étoit parvenue à s'aveugler elle-même sur ses talens et ses bonnes qualités, comme le commun des hommes a coutume de s'aveugler sur ses imperfections et ses défauts. On se rappelle que personne à sa cour ne l'égaloit en adresse dans toutes sortes

d'ouvrages des mains; qu'elle possédoit une infinité de belles connoissances; qu'elle étonnoit les ministres étrangers, en les entretenant, et chacun dans sa langue, des usages et de l'histoire de leurs pays; qu'elle avoit, par-dessus tous ses talens, le talent de se faire chérir: et cependant, à l'en croire, il n'y avoit rien en elle qui méritât qu'on y fît la moindre attention; et tout l'amour qu'on lui portoit, elle ne le devoit qu'à l'indulgente bonté des Français. Dans sa conduite morale, elle ne vouloit voir que des imperfections où tout le monde admiroit des vertus. Elle souffroit, elle s'affligeoit même de ce que certaines personnes, qui l'approchoient de fort près, ne paroissoient pas la croire aussi imparfaite, pour ne pas dire aussi méprisable, qu'elle prétendoit l'être. Elle n'aimoit pas qu'on parût prendre tant d'intérêt à sa santé; elle ne pouvoit souffrir, surtout, que l'on priât pour sa conservation. Les besoins de son âme étoient les seuls qui la touchassent, qu'elle s'exagéroit toujours à elle-même, et pour lesquels elle sollicitoit des prières de toutes parts.

Aux témoignages respectables que nous avons déjà cités en faveur de l'humilité profonde de la princesse, nous ajouterons ceux qu'elle consignoit elle-même, sans y songer, dans toutes les lettres qu'elle écrivoit à des personnes de piété; et dans lesquelles mille formules ressemblantes mettent en évidence la sainte habitude de son cœur. J'ai sous

les yeux un grand nombre de ces pièces, et j'y lis :

« Priez pour ma pauvre âme. — Priez pour moi, » pauvre pécheresse : — Ne parlez à Dieu que de » mon âme ; elle a grand besoin de vos prières : — » Priez le bon Dieu, non pour ma persévérance, » ce seroit une mauvaise prière, mais pour que je » devienne meilleure. — N'oubliez pas, surtout, de » prier pour mon âme, et pour mes intentions. — » Recommandez-moi bien aux prières de toute la » communauté, c'est-à-dire mon âme. — Je suis en» chantée de votre épître, qui ne mérite pas du tout » le nom de pitoyable que vous lui donnez. Je vous » prie de m'en écrire souvent de pareilles ; car j'en » ai, je vous assure, un grand besoin, et vous me » faites de la peine de n'en rien croire. Soyez bien » persuadée que je me fais horreur à moi-même, » sans humilité et avec vérité. — Si j'ai tant différé » à vous écrire, c'est que je n'en ai pas eu le temps ; » et, si je n'en ai pas eu le temps, ce n'est pas que » je l'aie bien employé : le monde est rempli d'inu» tilités ; et, malheureusement, ce sont pour nous » des inutilités nécessaires. Je serois heureuse de ne » l'employer qu'à cela, puisque mon état l'exige ; » mais je fais toujours mal ce que je fais : priez Dieu » pour ma pauvre âme. — Je vous remercie du *De* » *profundis* que vous dites tous les jours pour ma» dame la Dauphine, quoique j'espère que, par la » miséricorde de Dieu, elle n'en a pas besoin : j'ai

»tout sujet de regarder comme assuré le salut de »cette belle âme. Priez pour la mienne, au lieu de »prier pour ma conservation, qui n'est d'aucune »utilité. — Priez pour mes intentions, et surtout »pour une bien particulière. Redoublez pour cela »vos prières : je vous le demande instamment. Je »vous recommande aussi mon âme. Laissez-là mon »corps, il ne vaut pas la peine qu'on y pense; mais »mon âme, ah! elle a trop coûté à son rédempteur »pour que nous n'en soyons pas occupées. »

« Vous pouvez bien, écrivoit-elle encore aux carmelites de Compiègne, n'être pas en peine de mes »austérités; je vous assure que je fais le carême »*très-doucettement*, comme dit Toinon; et, mal»heureusement, tout va chez moi comme le carême. »Priez bien le bon Dieu pour ma pauvre âme, elle »en a grand besoin. — Je n'ai, malheureusement »pour moi, que des désirs à offrir au Seigneur, et »je suis bien stérile en bonnes œuvres. C'est un ex»cès de vérité qui me le fait dire. Retenez sur cela »votre charité, et ne confondez pas cette triste réalité »avec l'humilité que je n'ai point; j'ai, au con»traire, beaucoup d'orgueil. — Demandez à Dieu, »non ma persévérance, elle ne seroit, hélas! que »dans le mal, mais ma conversion : joignez-y mes »intentions, omettez ma conservation. — Priez »Dieu pour moi, mais rien que pour mon âme; »ma vie sera toujours assez longue, et ma santé »assez bonne, si j'en fais bon usage. — Priez pour

»mon âme, laissez-là mon corps; tout ce que je »demande à Dieu, c'est de l'oublier, c'est de me »détacher de cette vilaine guenille, que je traîne à »regret. »

Ce détachement absolu et ce mépris si prononcé de son corps, accompagnèrent la reine jusqu'au tombeau, et y descendirent en quelque sorte avec elle. Elle eût désiré de pouvoir soustraire les dépouilles de sa mortalité à ces honneurs funèbres qu'il est d'usage de rendre aux têtes couronnées; et, ce dernier vœu de son humilité, nous le voyons consigné dans un des articles de son testament.

Quoique des dispositions si parfaites soient rarement celles des grands et des heureux de la terre, elles édifieront néanmoins, et n'étonneront pas, dans une princesse qui, du haut du trône qu'elle occupoit, ne cessoit de se porter, par la pensée, dans la demeure du tombeau, où le grand, égal au petit, n'est plus rien que par ses œuvres. Plusieurs fois chaque jour la reine se citoit au tribunal de la mort. La mort étoit en tout sa maîtresse et son conseil. Elle la méditoit dans le secret, elle aimoit à en parler, attentive à saisir les occasions et jusqu'aux moindres petits moyens de s'en rappeler le souvenir et d'en conserver la pensée. La duchesse de Villars lui faisoit voir un jour une estampe, qui représentoit une femme courbée sous le poids des années, et se plaignant religieusement de la longueur de son séjour sur la terre. La reine, en con-

sidérant la pièce, dit à la dame qui la lui montroit : « Oui, c'est moi-même, je m'y reconnois parfai»tement ; mais, puisque c'est mon portrait, il faut »que vous me le donniez. » Elle prononça en même temps, du ton le plus pénétré, l'épigraphe qui énonçoit le sujet : *Hei mihi ! quia incolatus meus prolongatus est.* Non contente de s'être environnée, dans son oratoire, de plusieurs images de la mort, elle voulut, en quelque sorte, y placer la mort même. Elle chargea, pour cela, une de ses femmes de lui trouver une véritable tête de mort. On lui en apporta une, qui avoit été prise au hasard dans un cimetière, et avec si peu de choix qu'elle exhaloit encore une odeur fétide. La reine, qui aimoit à mortifier ses sens, ne paroissoit pas s'en apercevoir ; mais une personne attachée à son service eut l'attention de faire disparoître cette tête, en lui en substituant une autre mieux préparée. Ce lugubre objet étoit placé de manière que, lorsqu'elle étoit dans son oratoire, elle l'avoit immédiatement sous les yeux : et c'étoit là le miroir qu'une grande reine consultoit plus volontiers que celui de sa toilette.

Toutes les fois que la princesse passoit par Saint-Denis, elle ne manquoit pas de s'arrêter, pour aller offrir à Dieu ses prières dans l'église où devoient un jour reposer ses cendres. Dans une de ces visites de dévotion, et ce fut la dernière qu'elle fit, elle voulut descendre dans les caveaux où sont déposés les cercueils des rois et des reines de France. A la vue

des foibles restes de ces puissances, qui ont autrefois rempli le monde du bruit de leur nom : « C'est » donc ici, dit-elle au prieur de l'abbaye, qui l'ac» compagnoit, c'est à côté de ces morts que j'atten» drai la résurrection générale : voilà le palais où » vous me logerez bientôt ; mais montrez-moi, je » vous prie, l'endroit précis où je serai placée. » Le religieux élude la question ; la reine insiste, et ne peut obtenir qu'il la satisfasse : « Eh bien, dit-elle » alors, c'est du moins sous cette voûte, et à quel» ques pas d'ici, que pourrira mon cadavre : » en prononçant ces paroles, elle se prosterne ; et, comme anéantie dans un recueillement profond, auquel semble ajouter encore l'horreur du lieu, et le silence de tant de rois, elle adresse au Roi, seul immortel, la prière la plus fervente, et laisse tous ceux qui l'accompagnent dans l'admiration des sentimens de foi qui la pénètrent.

Enfin le temps arriva où cette pieuse princesse se sut bon gré d'avoir fait, toute sa vie, l'apprentissage de la mort, et de s'être préparée à ce dernier sacrifice par tous ceux qui pouvoient lui en adoucir la rigueur. Ce fut au mois de février 1766 que se manifesta l'altération sensible de sa santé, deux mois après la mort du Dauphin. Elle essuya même alors une maladie assez grave, dont la convalescence ne fut qu'une continuelle et pénible langueur, qui la conduisit au tombeau.

Il étoit, sans doute, dans les desseins de la Pro-

vidence, que celle qui avoit offert aux différentes époques de sa vie, de si touchans exemples à tous les âges, leur en laissât aussi de précieux en mourant; et, pendant deux années de souffrances habituelles, la reine va devenir encore un rare modèle de résignation et de courage.

Dans cet état laborieux, dont l'effet naturel est de jeter l'âme dans la tristesse et l'abattement, son cœur paroissoit à peine se ressentir de l'affoiblissement de ses forces; et sa piété la soutenoit parmi les défaillances de la nature. A la gaieté près, qu'elle ne connut plus dans les dernières années de sa vie, et surtout depuis la mort du Dauphin, elle conservoit encore tous ces dehors intéressans qui ornent la vertu et parlent en sa faveur. Elle n'affectoit point, comme certains malades, de vouloir jouir de sa douleur, en s'enveloppant des nuages de la tristesse; et, lorsqu'on cherchoit à la distraire de ses souffrances, elle ne le trouvoit pas mauvais. Indifférente pour la vie, elle ne le fut jamais pour ceux qui s'efforçoient de la lui conserver. Elle se montroit au roi et à sa famille avec toute sa tendresse et ses attentions ordinaires. Sachant que c'étoit une privation pour sa cour de ne pas la voir, elle la recevoit encore presque tous les jours. Elle paroissoit alors oublier son état, pour ne s'occuper que de ceux qui s'y intéressoient. Elle adressoit la parole à un nombre de personnes, suivant que ses forces le lui permettoient, et toutes se retiroient édifiées

de ses sentimens, ou pénétrées de ses bontés. Elle n'avoit rien perdu, surtout, de son heureuse facilité à dire des choses gracieuses. Comme sa vue s'étoit considérablement affoiblie, elle prenoit un jour une personne pour une autre. On lui fait observer son erreur, qui tomboit sur quelqu'un qu'elle honoroit d'une bienveillance particulière, parce qu'il avoit toujours été fort attaché au roi de Pologne. « Quoi! reprit la malade, c'est vous M. de Soupir? » Je vous demande bien pardon : mais croyez que je » ne me serois pas méprise, si je pouvois y voir par » mon cœur. »

Plus généreuse que jamais dans ses sacrifices, elle ne connoissoit pas de répugnances insurmontables. Elle se soumettoit, avec tout le courage de la religion, au pénible régime qu'on lui prescrivoit, à l'amertume et à la continuité des remèdes qu'on lui prescrivoit, quoiqu'au fond elle comptât fort peu sur leur efficacité. C'est ce qu'elle fit entendre bien clairement à ses médecins, un jour que son état paroissoit les inquiéter davantage : « Ne vous mettez » pas tant en peine, leur dit-elle, pour trouver le » remède à mon mal : vous me guérirez si vous pou- » vez me rendre mon fils. » Accoutumée, comme nous l'avons vu, à contempler la mort, et familiarisée en quelque sorte avec sa présence, c'étoit sans crainte et sans trouble qu'elle la voyoit s'avancer. Elle trouvoit même une source de consolation dans la pensée qu'elle étoit à la veille de sortir de ce monde..

Elle souhaitoit de mourir : elle le disoit quelquefois : elle l'auroit volontiers demandé à Dieu. Mais elle regardoit comme une disposition plus parfaite encore, de se résigner à sa providence, et d'attendre, en souffrant, la délivrance qu'elle désiroit.

Réglant tout sur cette pensée de sa sortie prochaine de cette vie, elle s'y disposoit par une continuité d'exercices de piété, et par tous les genres de bonnes œuvres qui étoient encore compatibles avec ses infirmités. Tout le temps que sa situation la dispensoit de donner au public, elle l'ajoutoit à celui qu'elle avoit coutume d'employer plus particulièrement à sa sanctification. Sa vigilance la tenoit attentive à tout. Les moindres fautes contristoient son ardente charité, plus encore qu'elles n'alarmoient la délicatesse de sa conscience ; ses confessions devenoient presque journalières, et les communions qui les suivoient étoient animées de toute la ferveur des saints.

Quoique, pendant ces deux années de souffrances habituelles, la reine eût eu d'assez longs intervalles de mieux, jamais cependant on ne put lui faire concevoir l'espérance de sa guérison. « Ne nous flat» tons pas, disoit-elle, Dieu m'a appelée : mon » heure approche, et je n'irai pas loin. » Dans les temps où elle souffroit moins, une de ses inquiétudes étoit que son état ne la rendît pas assez conforme à son divin modèle. Quelqu'un, un jour, la plaignoit : « Je souffre, répondit-elle, mais ce n'est

»pas sur le calvaire. » Elle aimoit à s'encourager elle-même dans ses souffrances, par le souvenir de la constance qu'avoit montrée le Dauphin dans les siennes. « Une des grandes grâces dont j'ai à re-»mercier Dieu, disoit-elle, c'est de pouvoir me »rappeler, en ce moment, les grands exemples que »m'a laissés mon fils ; » oubliant ainsi que ce prince ne lui avoit montré de vertus que celles auxquelles elle-même l'avoit formé.

Tant que dura cette longue maladie, la reine vit autour d'elle sa famille toujours également empressée, tantôt à la distraire de ses souffrances, tantôt à les lui adoucir. Modèles admirables de piété filiale, quatre princesses, de tout temps sa grande consolation, passoient les jours et les nuits auprès d'elle, attentives à ses moindres besoins, et se disputant de zèle à y pourvoir. Leur tendre sollicitude auprès de cette respectable mère n'étoit comparable qu'aux soins assidus que lui prodiguoit le roi. Comme si le ciel eût pris plaisir à faire rendre un dernier hommage d'éclat à la vertu conjugale trop long-temps contristée, libre alors de toute affection étrangère, Louis XV étoit uniquement occupé des moyens de prolonger les jours de la digne épouse dont il n'avoit jamais cessé de révérer le mérite. Il lui faisoit jusqu'à quatre visites chaque jour, et elles étoient ordinairement fort longues. Il assembloit les médecins chez lui ; il assistoit à leurs consultations chez la malade. Il recommandoit la

plus grande exactitude dans le service à toutes les personnes qui en étoient chargées, et il y veilloit par lui-même. Touchée de tant de soins et d'assiduité, la reine, un jour, s'efforçoit d'y répondre par des attentions qui sembloient compromettre le repos dont elle avoit besoin : « Songez, je vous » prie, madame, lui dit Louis XV, qu'un malade » ne doit jamais être gêné avec ceux qui se portent » bien : je veux être ici à toutes les heures du jour ; » et vous ne devez pas vous en apercevoir. »

Cependant, ni ces empressemens de la part de sa famille, ni tous les secours de l'art ne purent empêcher que la maladie, qui fatiguoit la princesse depuis près de deux ans, ne se déclarât incurable vers la mi-avril 1767. Dans cet état encore, la malade se traça un plan d'exercices spirituels analogues à ses besoins et à ses forces. En sorte que, dans des jours dont aucun instant n'étoit exempt de souffrances, elle avoit ses heures marquées pour ses prières, ses oraisons, ses lectures et ses pieux entretiens avec des personnes vertueuses. Au fort même de sa maladie, elle récitoit encore tous les jours l'office de la sainte Vierge. Son confesseur lui représentoit, à ce sujet, qu'un malade a rempli ses devoirs et qu'il a prié, lorsqu'il a fait à Dieu le sacrifice de ses souffrances. « Je le croirois aussi, » répondit la reine, si j'éprouvois, comme vous le » supposez, que cet exercice me fatiguât : mais ce » qui console beaucoup fatigue peu. »

Lorsqu'il ne lui avoit plus été possible de se rendre à l'église pour y entendre la messe, elle s'y étoit fait porter. Ne pouvant plus même y être transportée, et privée de la consolation d'adorer le Seigneur dans son temple, elle faisoit célébrer les saints mystères dans son appartement, s'efforçant de compenser alors, par ses abaissemens intérieurs, ce que la nécessité l'obligeoit de retrancher de son respect extérieur. Pendant les dernières crises de sa maladie, elle communia deux fois en viatique, avec autant de ferveur de sa part que d'édification pour le public.

Long-temps avant qu'elle eût reçu l'extrême-onction, elle s'y étoit préparée, en méditant sur les cérémonies de ce sacrement, et sur les grands avantages qu'il procure aux malades. Elle avoit aussi lu, et s'étoit fait lire plusieurs fois les prières des agonisans; en sorte que, lorsque le ministre de la religion se présenta, pour réciter au pied de son lit ces prières saintes et terribles, qui ordonnent à l'âme chrétienne de sortir de ce monde, ce fut, non-seulement sans frayeur et sans trouble, mais dans la paix et la joie que la pieuse princesse les entendit. Elle les suivoit avec attention; elle y répondoit avec les assistans.

Quoique, depuis long-temps, elle ne voulût plus songer qu'à l'affaire de son salut, elle ne croyoit pas que ce fût s'en distraire que de s'occuper encore du soulagement des malheureux. Elle avoit

été, dans tous les temps, leur mère la plus généreuse et la plus tendre, elle le fut jusqu'au dernier soupir. Plus de sept mois avant sa mort, elle avoit fait le sacrifice et la destination de ce qu'elle possédoit; elle avoit renoncé à tout, excepté au droit de faire jouir les pauvres de ses revenus. Elle vouloit que l'on continuât à l'entretenir de leurs besoins: elle sembloit se ranimer, dans l'épuisement de ses forces, dès qu'il s'agissoit d'y pourvoir. Si elle éprouvoit un instant de mieux sur son lit de douleur, c'étoit à travailler pour eux qu'elle l'employoit; et, l'avant-veille de sa mort, ses mains défaillantes leur préparoient encore des vêtemens.

Dans les derniers jours de sa vie, son confesseur et un autre ecclésiastique se tenoient habituellement auprès d'elle, pour l'entretenir, selon qu'elle le désiroit, des sentimens les plus convenables à un mourant. Elle tomboit alors, de temps en temps, dans une espèce de sommeil léthargique, dont on ne pouvoit la rappeler qu'en lui parlant de Dieu. Elle demandoit surtout qu'on l'entretînt de la passion du Sauveur. Elle la méditoit continuellement; et, de tous les objets qu'elle laissoit sur la terre, un crucifix, qu'elle avoit fait attacher au pied de son lit, étoit le seul qui parût fixer encore son attention, parce qu'il lui rappeloit ses espérances. La sainte habitude de son cœur se manifestoit jusque dans les momens d'absence que lui causoit l'ardeur de la fièvre. Ses grandes inquiétudes alors,

étoient de savoir si elle avoit rempli ses exercices de piété, si son âme étoit assez pure devant Dieu, ou si les pauvres ne manquoient de rien.

Tous les droits que la reine s'étoit acquis, à tant de titres, à l'affection des Français, elle les conserva jusqu'au dernier instant de sa vie; et les fastes de notre monarchie ne nous offriroient pas un second exemple d'une reine qui eût emporté, en mourant, tant de regrets vifs et sincères. Tous les jours, et à toutes les heures du jour, tant que dura sa longue maladie, les princes et les grands du royaume, les ambassadeurs et les personnes de marque qui habitoient la ville royale ou la capitale, se rendoient en foule au château pour apprendre des nouvelles de sa santé. Le sentiment public avoit fait, de cette attention, un devoir dont on n'auroit pu se dispenser sans se faire remarquer. Aussi voyoit-on confondus avec ceux qui s'intéressoient le plus sincèrement à la conservation de la bonne princesse, jusqu'à ces courtisans pervers qui avoient le plus contribué à ses chagrins passés. C'étoit quelquefois Louis XV lui-même qui se présentoit à la multitude qui assiégeoit continuellement les antichambres. Frappé un jour de l'affluence plus grande que jamais: « Oh! voyez donc comme elle est aimée! » s'écria ce prince avec attendrissement. L'ardeur avec laquelle le peuple prioit alors dans les provinces pour la santé de la reine, n'étoit comparable qu'à celle qu'il avoit

manifestée, deux ans auparavant, en priant pour le Dauphin son fils. Accoutumé à la révérer comme l'ange tutélaire de la France, il croyoit qu'offrir ses vœux pour sa conservation, c'étoit les offrir pour le maintien de la religion et pour le salut de l'état.

Dans la matinée du dernier jour de sa vie, la reine se trouva tout à coup sans fièvre, et dans la situation en apparence la plus satisfaisante pour son état. Mais, sans se flatter de ce mieux perfide, qui n'étoit, en effet, que le dernier jet d'un flambeau qui s'éteint, elle s'empressa d'en profiter, pour se purifier de plus en plus avant de paroître devant son juge. Elle appela son confesseur, fit encore une dernière revue de l'état de son âme, et continua d'édifier les personnes qui l'environnoient, par tous les sentimens qui caractérisent le juste mourant.

Bientôt, sans qu'elle s'en étonnât, les forces qu'elle avoit paru recouvrer un instant s'évanouirent, et sa foiblesse fut extrême. Le roi, averti par les médecins qu'elle ne passeroit pas la journée, se rendit auprès d'elle, accompagné des princesses ses filles. Il lui dit, en l'abordant : « Voici Mesdames » que je vous présente. » La tendre mère comprit sans peine ce que désiroient ses dignes filles, en se faisant ainsi annoncer. Elle leva les yeux et les mains au ciel, et, d'une voix mourante, elle leur donna sa dernière bénédiction.

Jusque dans l'épuisement absolu de la nature, et lorsqu'elle ne conservoit plus qu'un souffle de vie, la pieuse princesse ne cessoit de faire monter ses vœux ardens au ciel. Elle étoit encore occupée à converser avec Dieu, et elle avoit commencé à réciter les prières du chapelet, lorsqu'elle éprouva la dernière défaillance, qui lui ôta le sentiment et la conduisit à une mort douce et paisible, le 24 juin 1768. Et c'étoit ainsi, ce semble, c'étoit dans l'exercice actuel de la prière que devoit mourir celle qui, par son union habituelle avec Dieu, n'avoit fait, pour ainsi dire, de tous les jours de sa vie qu'un grand jour de prière.

La reine étoit âgée de soixante-cinq ans lorsqu'elle mourut. Elle en avoit passé quarante-trois sur le trône. Sa mort, à la suite de la mort du Dauphin et de celle de la Dauphine, et, de plus, également précédée d'une maladie de langueur, réveilla des soupçons, qui s'étoient élevés dès le temps de la maladie du Dauphin, et qui tomboient sur ceux qui avoient le plus à gagner à ce que la vertu fût écartée du trône : soupçons, néanmoins, qui ne nous paroissent guères fondés que sur le désespoir où étoit le Français, de voir tomber successivement, et de morts prématurées, les premières têtes de l'état et les plus chères à la nation.

Louis XV regretta sincèrement sa vertueuse épouse et mêla ses larmes à celles de ses enfans, que cette mort plongeoit dans l'affliction. Elles coulèrent de

nouveau de tous les yeux, lorsqu'on fit l'ouverture du testament de la défunte. On reconnoît, à toutes les clauses de cet acte, le grand cœur qui le dicta. La reine n'y oublie aucune des personnes qui lui ont été chères; elle se souvient de toutes celles qui l'ont servie, elle les recommande spécialement au roi. C'est aux princesses ses filles qu'elle confie le soin d'exécuter des volontés qui doivent leur coûter de grandes privations; mais qui, par cela même, n'en seront que plus chères à des cœurs qu'elle a droit de juger par le sien. Elle les charge de faire mettre la dernière main à l'établissement religieux qu'elle fonde à Versailles pour l'éducation de la jeunesse, d'assurer l'œuvre des missions de la Pologne, d'acquitter des legs, de payer des pensions, et de continuer des aumônes. Rien, au reste, de tout ce qu'elle donne, ne sera pris sur le trésor public; elle ne dispose que de son patrimoine et de ses biens héréditaires. Dans la répartition qu'elle fait des derniers gages de son affection, elle a si bien consulté le goût ou les besoins des personnes, que celles qui héritent d'un crucifix, d'un reliquaire ou d'un tableau de dévotion, ne sont pas moins satisfaites que celles qu'elle gratifie d'un riche présent.

Aussitôt après la mort de la princesse, c'avoit été de toutes parts, dans la ville comme dans le château de Versailles, un empressement étonnant à se procurer le moindre petit lambeau de quelque meuble

qui eût été à l'usage de celle qu'on n'appeloit plus que *la sainte reine*. Ses cheveux, comme une riche dépouille, furent partagés entre toute sa famille, et religieusement enchâssés.

Pendant huit jours, qu'on la vit exposée sur un lit de parade, son corps inanimé, comme un temple vénérable consacré par la piété, devint un véritable objet de culte pour les peuples, plus disposés dès lors à l'invoquer qu'à prier pour elle. Les bouches ne s'ouvroient que pour ses louanges, et, parmi la foule qui s'empressoit de venir contempler pour la dernière fois l'image chérie de la vertu, il n'y avoit personne qui ne rappelât quelque qualité précieuse de son cœur, ou qui ne citât un trait touchant de sa vie. Observateur plus clairvoyant et plus profond que la multitude, le sage, en embrassant d'un coup d'œil rétrograde toute la carrière que venoit de fournir cette admirable princesse, rendoit grâces à la Providence de ce que, dans un siècle dépravé, les seuls exemples de la femme forte avoient su maintenir la pureté de la foi dans la maison de saint Louis, environner le trône de vertus sublimes, retarder pour un temps la décadence des mœurs, et surtout refréner l'audace de l'incrédulité, qui s'agitoit dès lors pour renverser les trônes en aveuglant les rois. Les courtisans eux-mêmes, ces cœurs indifférens pour tout ce qui se passe dans un monde religieux qui leur est étranger, ces hommes frivoles et dissipés, qui

avoient à peine remarqué une vertu simple et toujours semblable à elle-même, ils ouvrirent aussi les yeux à la mort de la reine. Quarante ans d'une vie exemplaire, passés sur le trône, les étonnèrent quand ils furent écoulés; et la disparition subite d'une source inépuisable de bienfaits comme de vertus, les força de voir, comme les autres, un vide immense à la cour, et une calamité pour tout le royaume.

Cependant l'humble princesse n'obtint pas ce qu'elle avoit désiré en mourant, d'être enterrée avec la plus grande simplicité; et cette dernière demande, qu'elle avoit faite au roi, est peut-être la première de sa part que ce prince eût jugée déplacée. Il ordonna, au contraire, que ses obsèques se feroient avec toute la solennité possible. Et le peuple, si enclin à ne voir dans ces pompeuses cérémonies que le dernier soupir de l'orgueil des grands, révéra, dans la magnificence du convoi funèbre de sa reine, le triomphe mérité de la vertu.

Louis XV, dans une lettre qu'il écrivoit le lendemain de la mort de son épouse, lui rendoit ce témoignage : « La Providence a voulu couronner la » haute vertu, et la constante piété qui ont accompagné toutes les actions de sa vie : elles ont encore » plus particulièrement éclaté dans la longue maladie à laquelle elle vient de succomber. » Deux prélats furent chargés de prononcer l'oraison funèbre de la princesse; et mille témoins peuvent se

rappeler encore comment l'auditoire de l'ancien évêque de Troyes, oubliant le lieu où il étoit assemblé, éclata en applaudissemens, au moment où l'orateur, adressant la parole à l'archevêque de Paris, qui officioit dans sa métropole, lui dit : « Pontife du Dieu vivant, ne craignez pas d'offrir » sur son tombeau un encens qu'on offrira peut- » être un jour sur ses autels *. » L'archevêque de Bordeaux, à la même époque, exprimoit la même pensée, et disoit à son peuple : « Nous prie- » rons aujourd'hui pour elle; mais nous avons » la confiance que nos neveux l'invoqueront un » jour. »

Partout les chaires de vérité retentirent de ses louanges. Nulle église notable dans l'étendue du royaume, nulle communauté religieuse, aucune maison publique, nous oserions dire aucune famille chrétienne, où le nom de la reine, à sa mort, n'eût été rappelé avec attendrissement, et la sainteté de sa vie proposée pour modèle.

Mais ce fut dans la capitale, ce fut à Versailles et à Compiègne, théâtres plus ordinaires de ses bonnes œuvres, que sa mort fit plus de sensation, et que la reconnoissance se produisit par des transports plus vifs. Ici, des orateurs montroient au

* La circonstance de ce mouvement d'enthousiasme des auditeurs, pendant le discours de M. Poncet de la Rivière, est consignée dans l'approbation du censeur.

peuple les ornemens précieux dont elle avoit décoré les autels, et les vases sacrés que sa piété avoit déposés dans les tabernacles : ici, des pasteurs affligés rappeloient aux fidèles des jours encore peu éloignés, où ils avoient eux-mêmes vu la pieuse princesse, tantôt présidant leurs assemblées de charité, tantôt assistant au milieu d'eux à nos saintes solennités. Les malades et les infirmes dans les hôpitaux, les pauvres dans les maisons de charité, redemandoient au ciel leur bienfaitrice, les uns, en rappelant ses précieuses visites et ses œuvres de miséricorde dont ils avoient été les sujets, les autres en montrant les vêtemens dont elle les avoit couverts. Dans un nombre de pauvres communautés, dont elle étoit le soutien et comme la seconde Providence, on déploroit la double perte et de ses saints exemples et de ses dons charitables. Au sein de mille familles malheureuses, qui ne subsistoient que de ses bienfaits ignorés, des pères et des mères désolés révéloient à leurs enfans le triste secret de leur misère, avec le nom de celle qui prenoit soin de la soulager.

Et parmi ces regrets de tant de cœurs inconsolables, parmi ce concert de louanges, et cet empressement des Français à couvrir de fleurs la tombe de la bonne princesse, pas une seule voix ne se fit entendre pour improuver ou contredire. Aussi n'avons-nous pas à craindre nous-mêmes, ayant l'avantage d'écrire sous les yeux d'un peuple entier

de témoins, qu'on nous accuse d'avoir substitué le panégyrique à l'histoire, lorsqu'en racontant les actions de cette grande reine, nous n'avons raconté que des vertus.

FIN.

1

